

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

Dédié à Son A. R. Mgr. le Duc CHARLES de Lorraine & de Bar, &c. &c. &c.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

NOVEMBRE, 1777.

TOME XI.



A PARIS,

Chez VALADE, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Libraire, rue Saint-Jacques, vis-à-vis celle des Mathurins, aux conditions ſuivantes; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, place St. Barthelemi, à Liege.



L'ESPRIT *DES* JOURNAUX.

PRINCIPES de Morale, de Politique & de Droit Public, puisés dans l'Histoire de notre Monarchie, ou Discours sur l'Histoire de France, dédiés au Roi; par M. MOREAU, Historiographe de France; Tome Ier. Vol. in-8vo. de 412 pages. A Paris, de l'Imprimerie Royale, & se trouve chez Moutard, Imprimeur-Libraire de la Reine, rue du Hurepoix, 1777.

LORSQU'EN 1775, M. Moreau eut publié un ouvrage important dont nous avons rendu compte, (*) & qui a pour titre : *les Devoirs du Prince réduits au même principe*, ou *Discours sur la Justice*, M. la Condamine lui écrivit que

(*) Volume pour le mois de *Janvier* 1776, pag. 103-120.

plusieurs personnes l'accusoient d'avoir trop donné à l'autorité des Monarques François, & d'avoir même, par ses principes, favorisé le Despotisme. » Cette critique, dit ici notre Au-» teur dans un Avertissement, ne m'allarma » point. On auroit pu me reprocher avec » autant de raison, d'avoir circonscrit de trop » près la puissance de la Souveraineté; je crus » cependant devoir répondre à mon ami, & » dans cette réponse, je développai de nou-» veau l'ordre & la suite des vues qui m'a-» voient guidé. « A la tête du volume que nous annonçons, l'on trouve cet Ecrit, qui forme une Dissertation de plus de cent pages, à laquelle nous nous arrêterons : son importance & son étendue nous y déterminent également.

» Parmi ceux qui m'ont fait ce reproche » (d'avoir par mes principes favorisé le Des-» potisme,) dit M. Moreau, il en est auxquels » je crois fort inutile de répondre, car je ne » les convaincrai pas; ce sont ceux qui, pour » décréditer mes principes, ont cru qu'il suf-» fisoit du raisonnement que voici : *il écrit pour* » *la Cour, donc il doit flatter*... Venons à des » objections plus spécieuses. Je n'en connois » que deux. D'un côté, j'ai répété cent fois » qu'en France l'autorité du Monarque étoit » absolue. D'un autre côté, dans l'historique » de notre constitution, je n'ai indiqué aucun » moyen par lequel les sujets d'un Prince in-» juste pussent le réduire à l'impuissance d'agir; » de-là on a conclu que je favorisois la ty-

» rannie. Oui, Monſieur, j'ai dit avec le
» grand Boſſuet, & je dirai toujours que la
» puiſſance de nos Rois eſt eſſentiellement ab-
» ſolue; mais j'ai ajouté & j'ajouterai encore
» qu'elle eſt eſſentiellement réglée, & qu'elle
» ne ſubſiſte que par la regle. L'autorité du
» Monarque eſt une puiſſance de Gouverne-
» ment: or, toute puiſſance de Gouvernement
» exclut de la part des ſujets, non le droit de
» ſe plaindre, de repréſenter, d'éclairer; non
» le pouvoir de réclamer, qui avertit au moins
» le Souverain qu'il y a *réaction* autour de lui;
» mais la puiſſance de vaincre & le droit d'ar-
» rêter irrévocablement. La Souveraineté peut
» réſider ſur la tête d'un ſeul homme, elle
» peut appartenir à la multitude, elle peut être
» confiée à un petit nombre; mais en quel-
» ques mains qu'elle ſoit remiſe, elle eſt tou-
» jours de la même nature, elle n'eſt en elle-
» même que ce pouvoir abſolu qui néceſſite
» l'obéiſſance & triomphe de tous les obſta-
» cles. Dans la Démocratie, quand le Peuple
» a parlé, il n'eſt point de réſiſtance qui puiſſe
» arrêter l'exécution de ſes ordres; & l'Ariſ-
» tocratie de Veniſe eſt peut-être le Gouver-
» nement le plus abſolu qui ſoit en Europe.
» Non, Monſieur, il n'eſt point de conſtitu-
» tion où l'homme puiſſe être ſoumis à des vo-
» lontés arbitraires, mais il n'en eſt point auſſi
» où il ne doive être ſubjugué par la Loi:
» or, rien n'eſt impérieux comme elle. Ce
» n'eſt donc pas le pouvoir abſolu qui carac-
» tériſe le Deſpotiſme, c'eſt ſon uſage arbi-

» traire, c'eſt l'abſence des Loix, c'eſt le mé-
» pris des formes, c'eſt la funeſte habitude de
» ſubſtituer à l'autorité conſtante & à l'exercice
» uniforme de la regle, les volontés paſſage-
» res & les caprices injuſtes du Prince. *L'au-*
» *torité du Monarque*, avoit dit avant moi, l'un
» de nos plus grands Magiſtrats, eſt *eſſentielle-*
» *ment abſolue*, *mais ne doit jamais être diſſolue.*

Admettez une regle connue, admettez des loix ſages, quelle que ſoit l'autorité qui les a dictées; ſuppoſez des formes qui, conſtamment reſpectées, inſpirent au citoyen la juſte confiance de n'être arbitrairement ni dépouillé, ni puni; la puiſſance qui, appuyée ſur ces loix, & à l'aide de ces formes, maintient la liberté & les propriétés, doit être, dit l'Auteur, ferme & invincible : elle ne peut ni fléchir ni céder. Qu'elle appartienne au peuple, qu'elle ſoit entre les mains du Monarque, ou d'un petit nombre de Grands, elle eſt toujours faite pour gouverner; donc elle doit être abſolue; car ſi elle a ſa regle, plus elle aura de facilités pour terraſſer promptement la licence, plus les jouiſſances qu'elle doit procurer à l'homme lui ſeront aſſurées.

Supprimez au contraire, les loix & les formes; laiſſez agir les paſſions, l'enthouſiaſme, l'humeur; vous voyez dans le moment, le deſpotiſme s'aſſeoir ou ſur le trône du Monarque, ou dans l'aſſemblée du peuple, ou bien au milieu du conſeil des Grands : le déſordre alors ne vient pas de ce que le pouvoir eſt ferme & abſolu; il l'eſt, au contraire, beau-

coup moins que lorſqu'il a ſa route tracée : le mal vient de ce que l'autorité n'a plus de regle ; dans ce cas, c'eſt le même fléau qui écraſe le citoyen & dans la Monarchie, & dans l'Oligarchie, & dans la Démocratie ; car ſi le deſpotiſme n'eſt que la licence du Monarque, la licence n'eſt elle-même que le deſpotiſme de la multitude. Alors, Jovien fera jetter dans un puits le Secrétaire de ſon prédéceſſeur ; Valentinien III aſſaſſinera Aëtius : voilà la tyrannie du Prince. Les ſoldats aſſemblés maſſacreront Stilicon en préſence d'Arcadius ; & malgré le Prince, le Sénat fera égorger la veuve du Miniſtre. Voilà la tyrannie de la multitude ; dans un Gouvernement beaucoup plus réglé que celui des Romains du 4e. & du 5e. ſiecle, le plus petit enthouſiaſte, parlant à la multitude, fera prononcer ſur le champ la proſcription de 20000 de ſes concitoyens, & rendra l'Ariſtocratie injuſte comme Genſeric, & deſpote comme Attila

Enſuite M. Moreau entreprend de montrer que, ſous la premiere race, le Gouvernement fut non-ſeulement monarchique en France, mais beaucoup trop voiſin du deſpotiſme ; que ſous la ſeconde, il parut plus réglé, mais auſſi abſolu ; que ſous la troiſieme, les principes de l'indépendance du Souverain furent toujours les mêmes, quoiqu'exprimés dans les termes nouveaux introduits par le Gouvernement féodal ; que dans l'Hiſtoire de la Monarchie Françoiſe, on trouve par-tout des conſeils deſtinés à éclairer le Prince, nulle part des contre-

poids en état d'arrêter ſa puiſſance par l'équilibre de leurs forces; que de toutes les conſtitutions politiques la nôtre eſt la plus favorable à la liberté, la plus oppoſée à la tyrannie.

Si dans toute eſpece de Gouvernement, dit l'Auteur, il faut néceſſairement un pouvoir quelconque qui ne reſſortiſſe qu'à Dieu, l'intérêt de l'humanité ne demande-t-il pas que ce pouvoir, le ſeul que la conſtitution ne puiſſe changer, ſoit du moins le plus petit de tous les pouvoirs phyſiques? Or, qu'eſt-ce que le pouvoir d'un Roi? Conſidéré comme pouvoir phyſique, il n'eſt rien; c'eſt une puiſſance purement morale, un droit de commander, qui n'eſt efficace que parce qu'il ſuppoſe le devoir d'obéir. Un Monarque détruit donc ſon droit, lorſqu'il anéantit le devoir qui lui ſert de baſe; & s'il ordonne ce que Dieu défend, le devoir n'exiſte plus; car s'il eſt vrai que la déſobéiſſance au Prince n'eſt jamais permiſe, il peut arriver qu'elle ſoit quelquefois commandée par l'autorité qui ſeule a droit de ſe faire obéir & des Rois & des Peuples. Cette autorité, ſans doute, ne conſeillera jamais la révolte; à ſes yeux la rebellion ſera toujours un crime; mais le Prince injuſte n'en ſera pas plus puiſſant pour cela. Chez lui, en effet, le pouvoir qui commande, ſe trouve néceſſairement ſéparé de la force qui agit. Celle-ci lui eſt étrangere, & il eſt obligé de l'emprunter. Mais entre le commandement du maître & la violence qui vient à ſon ſecours, il eſt une force intermédiaire ſupérieure à celle-ci;

c'eſt la conſcience, c'eſt l'intérêt de ceux dont les bras & les armes lui ſont néceſſaires. Il ne peut rien ſans eux; car le Monarque, pour ſe faire obéir de la Nation, a beſoin des forces de la Nation même, & jamais elle ne les lui prêtera pour en être la victime. Pourquoi? C'eſt que la nature a dit à l'homme : *Obéis à celui qui te gouverne*, mais ne lui a jamais dit : *Obéis à celui qui t'égorge; donne ta vie au meurtrier, & ton bien au raviſſeur.*

Ce qui, dans tous les tems & dans tous les lieux, a fait, ſelon M. Moreau, l'eſſence de la Monarchie, c'eſt 1°. un corps de loix qui, toujours ſubſiſtant, garantit à la Nation la conſervation des avantages que le Gouvernement eſt deſtiné à protéger; 2°. un corps de Magiſtrature, obligé de veiller, ſous les yeux du Prince, au maintien, à l'exécution conſtante & uniforme de ces loix, ce qu'il ne peut faire qu'en avertiſſant le Prince des défauts de la regle même, & des inconvéniens de ſon application. Que dans un pareil Gouvernement les Peuples ſoient inſtruits, que la morale ſoit connue & reſpectée; que l'autorité, loin d'étouffer les lumieres de la raiſon & de la juſtice, cherche au contraire, à les étendre, l'Auteur ne craint point de dire que les peuples ne ſeront jamais eſclaves. Là, continue-t-il, le Souverain eſt le maître; mais il ſait pourquoi il l'eſt. Il ſait que le Gouvernement a ſa fin, qu'il ſuppoſe des devoirs fixes & invariables, des agens néceſſaires, des inſtrumens dont l'uſage n'eſt point arbitraire, parce que rien ne

l'eſt moins que leur deſtination. Les loix & les formes ſont ces inſtrumens : les agens qui les emploient, ce ſont les Magiſtrats. Le Prince établit les unes, donne la miſſion aux autres; il corrige, il a intérêt de perfectionner. Il peut ſe tromper, & ſe faire à lui-même des inſtrumens moins parfaits; mais il ne dira jamais: *Je me paſſerai d'inſtrumens.* Il reſſembleroit à un pilote qui, voulant conduire un vaiſſeau, commenceroit par abattre les mâts, & faire briſer les voiles & les cordages.

Si dans une Monarchie, le dernier mot eſt toujours pour le Souverain, ſi lui ſeul eſt revêtu de l'invincible pouvoir auquel tout doit céder, quel ſera le contre-poids qui arrêtera l'injuſtice? Sur cette queſtion, M. Moreau demande à ſon tour, 1°. quel ſera ce contre-poids dans une République, ſi la délibération du Peuple légiſlateur eſt elle-même inique & cruelle, ce qui eſt arrivé plus d'une fois : 2°. ſi dans la Monarchie, ce contre-poids capable d'arrêter irrévocablement le pouvoir, ſe trouve lui-même entre les mains d'une homme pervers, & d'une multitude inconſidérée, quel nouveau reſſort l'on imaginera pour vaincre cette réſiſtance vicieuſe. Il faut bien qu'il y en ait un dernier que rien n'arrête ; & s'il eſt de tous celui qui a la moindre force pour détruire, il ne faut pas en chercher d'autre. » Mais, ajoute notre Auteur, voulez-vous » ſavoir où il eſt, ce contre-poids redouta- » ble à la tyrannie ? Il eſt dans la conſcience » publique, il eſt dans ce cri général de la rai-

» ſon, de la juſtice, de l'humanité, qui ne
» manque jamais de ſe faire entendre chez une
» Nation libre & inſtruite ; il eſt dans la réac-
» tion des agens intermédiaires qui n'ayant,
» par eux-mêmes, aucune puiſſance coactive,
» ſe ſaiſiſſent du plus fort de tous les pou-
» voirs, lorſqu'ils font entendre aux Rois la
» voix du ſeul Souverain dont ils ne puiſſent
» méconnoître le ſceptre. Voilà ce qui dans
» toutes les Monarchies, a toujours modéré
» la rigueur du pouvoir, & en a peu-à-peu
» ramené l'exercice dans les routes de la juſ-
» tice : voilà l'autorité tempérante qui eſt ve-
» nue au ſecours du Peuple ; car par-tout où
» il ſera non-ſeulement permis, mais com-
» mandé même de parler raiſon aux Rois,
» par-tout où la vérité pourra emprunter des
» bouches éloquentes, ſon pouvoir durable
» triomphera toujours des paſſions qui n'ont
» qu'un tems. «

M. Moreau prouve enfin, que le Gouvernement François a conſtamment ſuppoſé une Magiſtrature indéfectible, & des loix dont l'action fût continue ; qu'il eſt aujourd'hui plus favorable à la liberté qu'il ne l'a été à aucune autre époque de la Monarchie ; qu'il l'emporte ſur la conſtitution d'Allemagne, & que la différence entre notre Magiſtrature actuelle & l'ancienne eſt avantageuſe au Peuple. Le pouvoir de la Magiſtrature, obſerve-t-il, qui, quoique ſans ceſſe ſurveillé, eſt eſſentiellement libre dans ſa marche, ſe trouve chez nous néceſſairement bienfaiſant. Il n'emploie que des

hommes désarmés ; & ce pouvoir si redoutable de la violence, qui seul peut envahir & détruire, est par-tout enchaîné, excepté entre les mains du Souverain, qui de tous les hommes est le moins intéressé à en abuser, & qui, s'il n'est insensé, ne l'employera jamais à ravager l'héritage de ses peres.

L'autorité est presque toujours en action, & vous ne voyez presque nulle part la violence. Deux Huissiers font aujourd'hui ce que faisoit un détachement sous la premiere race de nos Rois. Les Gouverneurs des Provinces peuvent avoir entr'eux des démêlés : sous Charlemagne ils auroient pris les armes : aujourd'hui le Peuple n'est que Spectateur de leurs différends; autrefois il eût été obligé d'y prendre part. Le Roi, nous dit-on, n'en est pas moins le maître ; car il a toujours à ses ordres les Ministres de ce pouvoir terrible ; il appelle les troupes à son secours ; il est sûr d'en être obéi. Ce Peuple qui n'essuie point de violence, est donc obligé de souffrir, parce qu'il sait que toute résistance est inutile. Oui, sans doute, répond l'Auteur, le Roi a les troupes à ses ordres. Mais sous Charlemagne & ses enfans, cinquante Magistrats suprêmes les avoient également : le Peuple en souffroit-il moins? Etoit-il plus heureux sous des Magistrats injustes qu'il ne le seroit aujourd'hui sous un Maître, quand il se laisseroit quelquefois surprendre?

M. Moreau nous paroît être d'accord, disent les Rédacteurs du *Journal Encyclopédique*, avec les meilleurs Ecrivains politiques, & sur-

tout avec Montesquieu, sur les caracteres essentiels de la Monarchie : en effet, le Législateur des Nations a dit (*) : » Les pouvoirs » intermédiaires subordonnés & dépendans constituent la nature du Gouvernement monar» chique, c'est-à-dire, de celui où un seul » gouverne par des loix fondamentales. J'ai » dit les pouvoirs intermédiaires subordonnés » & dépendans : en effet, dans la Monarchie » le Prince est la source de tout pouvoir po» litique & civil. Ces loix fondamentales sup» posent nécessairement des canaux moyens par » où coule la puissance ; car, s'il n'y a dans » l'Etat que la volonté momentanée & capri» cieuse d'un seul, rien ne peut être fixe, & » par conséquent aucune loi fondamentale. « La critique osera-t-elle encore se faire entendre, demandent les Journalistes déja cités, à la vue d'une conformité d'opinions aussi sensible entre notre Auteur & ce grand génie dont l'Univers a dit, après M. de Voltaire, dans les transports de l'admiration & de la reconnoissance : *Le genre-humain avoit perdu ses titres : Montesquieu les a retrouvés, & les lui a rendus ?* On remarque d'ailleurs, dans la Dissertation de M. Moreau, ajoutent-ils, des connoissances historiques très-profondes, de l'énergie & de l'élégance, qualités qui distinguent également le discours dont nous donnerons l'Analyse dans un instant.

(*) *De l'Esprit des loix*, Liv. II, Chap. 4.

On a objecté à M. Moreau, ainsi qu'on l'a vu plus haut, que si les mauvais Princes ne sont punis que par l'effet des loix naturelles, dont l'action est toujours lente, ils pourront écraser la Nation, sans être retenus par la foible crainte de nuire à l'autorité de leurs successeurs; les Peuples gémiront, ils seront les victimes de l'avidité, de l'injustice & de l'oppression; & l'Auteur, a-t-on dit, n'indique aucun moyen, aucune puissance intermédiaire, qui puisse, en pareil cas, arrêter l'abus du pouvoir. A cela l'Auteur répond qu'il n'est qu'Historien, qu'il n'a point disposé des faits; qu'il les a recherchés de bonne foi; qu'il a consulté les monumens, & qu'il n'a pu dire que ce qu'ils lui ont appris. Quelle est, en effet, la tâche que s'est proposé M. Moreau, demandent les Rédacteurs de *l'Année Littéraire*? Ce n'est point de fabriquer un projet de Gouvernement, repondent-ils, de créer, de combiner des ressorts & des contrepoids, qui puissent balancer la puissance du Souverain. Il s'agit ici d'un fait & non d'un systême; il s'agit de rechercher & de faire connoître la nature du Gouvernement sous lequel nous vivons, sous lequel ont vécu nos peres, & qu'il n'est pas en notre pouvoir de changer ou de modifier. Or, le résultat auquel ces recherches ont conduit M. Moreau, c'est que notre Gouvernement est une Monarchie pure & absolue; c'est qu'il n'a jamais discontinué de l'être; c'est qu'en compulsant tous les monumens de notre Histoire, on ne découvre la trace d'au-

cun fait qui donne lieu de soupçonner qu'il ait jamais existé en France de puissance intermédiaire, qui eût par elle-même le droit d'arrêter irrévocablement l'action de la Souveraineté. Puisque cette puissance intermédiaire n'est qu'une invention très-moderne de nos Philosophes publicistes; puisque, dans aucun temps, elle n'a eu lieu dans notre Monarchie, comment a-t-on pu faire un crime à M. Moreau de ne l'avoir point établie comme un des élémens constitutifs de notre Gouvernement? N'est-il pas bien étrange, ajoutent les Journalistes, qu'on l'accuse de favoriser le despotisme, pour avoir mieux aimé donner l'Histoire que le Roman de notre constitution?

On sait que le sentiment de M. l'Abbé Velly est que sous nos premiers Rois, les affaires se discutoient & se décidoient à la pluralité des voix, dans le *Champ de Mars.* M. Moreau combat cette opinion, qui cependant a été soutenue par des Auteurs très-judicieux, qui ont voulu démontrer que le Gouvernement François avoit commencé par être Démocratique. Voici comment s'exprime à ce sujet M. l'Abbé de Mably, dans ses excellentes *observations sur l'Histoire de France*, opposées au sentiment de M. Moreau par les Auteurs du *Journal François.* » Quand on ne retrouveroit » pas dans les monumens les plus anciens & » les plus respectables de notre Histoire, une » assemblée générale, appellée le *Champ de* » *Mars*, en qui résidoit la puissance légitime, » & un conseil composé du Roi & des Grands,

» qui n'étoit chargé que du pouvoir exécutif,
» ou de décider provisionnellement les affaires
» les moins importantes ou les plus pressées;
» on jugera sans peine, après ce que j'ai dit
» de la fortune & des mœurs des François,
» qu'ils devoient être souverainement libres.
» Un Peuple fier, brutal, sans Patrie, sans
» Loix, dont chaque Citoyen soldat ne vivoit
» que de butin, qui ne vouloit être gêné
» par aucun châtiment, & ne punissoit de
» mort que la trahison, ou l'assassinat & la
» poltronerie, devoit avoir un Capitaine, &
» non pas un Monarque. Les François pou-
» voient tolérer de la part de leur Chef quel-
» ques violences atroces même, parce qu'elles
» étoient dans l'ordre des mœurs publiques;
» mais une autorité suivie, raisonnée & sou-
» tenue, eût été impratiquable. De quelque
» titre que le Général François fût revêtu,
» la coutume ne lui donnoit que quelques
» prérogatives, qu'il eût été dangereux pour
» lui de vouloir étendre. Il recevoit les res-
» pects d'une Cour sauvage qui, ne pouvant
» ni le corrompre par ses flatteries, ni être
» elle-même corrompue par ses libéralités, le
» jugeoit toujours avec justice. En un mot
» le Prince, comme Roi, n'avoit point de
» Sujets; puisque, comme Général, il ne
» commandoit que des soldats qui combattoient
» pour leurs propres intérêts. «

Nous aurons bientôt occasion de donner encore quelques éclaircissemens sur cette matiere, en parlant du premier *Discours* de M. Moreau.

Nous croyons devoir ajouter ici, que M. l'Abbé Fontenai, ſans paroître prendre parti ouvertement entre M. l'Abbé Velly & M. Moreau, obſerve que celui-ci, en quelques endroits, ne s'eſt pas aſſez occupé du *génie*, des *mœurs* & des *loix primitives* des François. Ce n'eſt néanmoins que d'après elles qu'on peut juger de quantité de traits des premiers tems de notre Monarchie.

Les Rédacteurs de la *Gazette de Littérature* obſervent que M. Moreau, après avoir dit que le *pouvoir de nos Rois eſt abſolu*, parce que telle eſt la nature de toute eſpece de ſouveraineté, appartint-elle au Peuple, ne définit point exactement ce qu'il entend par *pouvoir abſolu.* Il établit une diſtinction entre le pouvoir abſolu & le pouvoir du deſpote; de ſorte pourtant, qu'il paroît que le tyran & le Monarque juſte ont également un pouvoir abſolu qui néceſſite à l'obéiſſance; & certes il y a une ſi grande diſtance entre ces deux Souverains, qu'on eſt fâché de leur voir ce point de reſſemblance. L'Auteur a beau dire, continuent les Journaliſtes, que dans le deſpotiſme, le déſordre ne vient point de ce que le pouvoir eſt ferme & abſolu, mais de ce que l'autorité n'a plus de regles. Cela ne détruit point dans le deſpote le pouvoir abſolu qui néceſſite à l'obéiſſance...... Mais de tous les Gouvernemens où l'abus du pouvoir abſolu, ſoit le moins à craindre, c'eſt une Monarchie réglée par les loix & dont les peuples ſont éclairés par la raiſon, dit M. Moreau...... Ce n'eſt point ré-

pondre à la queſtion, ſelon les Journaliſtes; c'eſt l'éluder. Quand depuis Clovis juſqu'à nous, tous nos Rois auroient été des Louis IX, des Louis XII, des Charles V, des Henri IV; cette longue ſuite de bons Rois ne prouveroit rien & ne pourroit diſſiper les craintes de l'abus du pouvoir abſolu. Donneriez-vous votre voix pour l'établiſſement de l'inquiſition, quand même ce tribunal n'auroit jamais abuſé de ſon autorité depuis St. Dominique juſqu'à ce jour?.... Mais comment concilier ce pouvoir abſolu qui néceſſite à l'obéiſſance, avec la déſobéiſſance néceſſitée par la nation à une loi émanée du pouvoir abſolu qui contrarieroit les premieres loix de la nature? Car, comme le dit M. Moreau, s'il eſt vrai que la déſobéiſſance au Prince n'eſt jamais permiſe, il peut arriver qu'elle ſoit quelquefois commandée, par l'autorité qui ſeule a droit de ſe faire obéir & des Rois & des Peuples.

Malgré ces obſervations, les Journaliſtes qui les ont faites, rendent à M. Moreau toute la juſtice qui lui eſt due pour nous avoir donné un ouvrage très-bien écrit, & ſemé de maximes excellentes & de très-bonnes vues : & il ſeroit parfait, diſent-ils, ſi l'Auteur pouvoit garantir les abus du pouvoir abſolu. Mais dire aux Princes : » vous avez le droit excluſif de » vous faire obéir, rien ne peut ni ne doit » vous réſiſter : le ſeul frein que vous ayez à » craindre eſt la conſcience publique & votre » propre conſcience «; eſt une inſtruction qui peut faire d'un bon Prince le meilleur des Rois,

mais auſſi qui peut rendre un Prince né avec un caractere dur & fier, le plus cruel des tyrans.

Après la diſſertation préliminaire que nous venons de faire connoître, on trouve dans ce volume un diſcours diviſé en trois parties : la premiere qu'il faut lire en entier dans l'ouvrage même, a pour titre : le *Gouvernement des Gaules au cinquieme Siecle;* dans la deuxieme M. Moreau donne d'abord un abrégé très-ſatisfaiſant de l'Hiſtoire de l'Empire, depuis les enfans de Théodoſe juſqu'au dernier des Empereurs (Auguſtule :) enſuite il recherche les cauſes de ſa décadence & de ſa chûte. Il en compte ſix principales : 1°. La trop grande étendue de l'Empire, & de-là le voiſinage néceſſaire de ces peuples belliqueux que l'on avoit provoqués après la perte de la République; 2°. Le vice de la conſtitution qui rendoit les troupes trop puiſſantes, & ſoumettoit à leurs caprices l'autorité qui auroit dû les contenir : 3°. Le deſpotiſme des Souverains, né de ce vice même, & les facilités qu'ils eurent pour s'affranchir des loix; leurs injuſtices, leurs crimes, qui acheverent de tout corrompre, & de tout avilir : 4°. L'anéantiſſement de l'eſprit national, la dépravation des mœurs, l'extinction de toute idée de patrie : 5°. La multiplicité des impôts, & la dureté des exactions, ſuites funeſtes de l'abus de l'autorité dans la main des Magiſtrats : 6°. Enfin, la néceſſité qui réduiſit les Empereurs à s'appuyer ſur le ſecours des Barbares; ceux-ci furent les maîtres

de l'Empire, dès qu'ils se sentirent nécessaires à sa défense. Ces diverses causes n'ont point échappé à l'œil perçant de Montesquieu (*); mais notre Auteur les à quelquefois, un peu plus développées ; nous ne citerons qu'une partie de ses observations sur la 3e.

» La politique des Empereurs qui succéderent à Jovien, mit, dit-il, au nombre de ses » ressources les trahisons, les empoisonnemens, » les assassinats. Chose effroyable pour l'huma- » nité! Docilité barbare, qui prouve qu'il n'y » avoit ni principes, ni mœurs! Le Monarque » qui commandoit un crime, n'éprouvoit pas » même de résistance, il étoit servilement obéi; » & cet affreux pouvoir, qui ne fut jamais » un droit, & qui, heureusement pour le » genre humain, seroit aujourd'hui inutilement » essayé par les plus puissans Princes de l'Eu- » rope, étoit exercé, sans obstacle, par un » homme que les soldats avoient mis sur le » trône : que dis-je ? par le vil eunuque, par » l'esclave dégoûtant qu'il faisoit son ministre.... » Respectons la mémoire du grand Théodose; » mais disons que le débordement de tous les » crimes fut l'effet de la foiblesse de ses enfans; » car le plus terrible fléau du genre humain » est un despote qui laisse tout faire. A cette » époque, l'autorité est avilie pour jamais, &

(*) Pour s'en convaincre, on peut consulter, entr'autres, le 18e. chapitre des *Considérations sur les causes de la grandeur des Romains, & de leur décadence.*

» cesse de respecter des Princes qui ne res-
» pectent plus rien. Voyez alors l'Empire op-
» primé par l'audace, dévoré par l'avidité, de-
» chiré par les perfidies des Stilicon, des Ru-
» fin, des Eutrope, & de tant d'autres tyrans
» subalternes dont la licence n'est punie que
» par une licence plus grande encore : des eu-
» nuques infames, flétris des fers de l'escla-
» vage, s'asseyent sur les marches du trône,
» disposent de la liberté, des biens, de la vie
» des grands; tout est vendu, tout est au pil-
« lage. Qu'est devenu l'Empire Romain ? Il
» a cependant encore des loix & des Magis-
» trats ; mais il n'a plus de mœurs, & le
» pouvoir n'a plus de regle «. Rien ne prouve mieux que ces passages, (disent les Auteurs du *Journal Encyclopédique*,) où l'on trouve plusieurs traits dignes de Tacite, combien M. Moreau est éloigné de favoriser le despotisme.

L'établissement des Francs dans les Gaules, la bataille de Soissons, & les motifs qui la déciderent, l'histoire du vase de la même Ville, l'entrée des Goths en Italie, le mariage de Clovis, les effets de sa conversion après la bataille de Tolbiac, la réduction des Armoriques, les guerres & les traités du Roi des Francs avec les Bourguignons & les Visigoths, tels sont, entr'autres, les objets dont l'Auteur s'occupe dans la troisieme partie de ce discours. Voici les motifs qui, suivant lui, déterminerent Clovis à risquer la bataille de Soissons.

Ce Prince savoit combien il devoit peu compter sur l'attachement & sur la fidélité des au-

tres Rois ſes alliés. Cararic, l'un d'eux, avoit formé le deſſein de le tromper; & lorſque l'armée s'ébranla, il ſe tint tranquille avec ſa diviſion, réſolu de demeurer ſpectateur du combat, & de paroître venir au ſecours du vainqueur : il eût tombé ſur les Saliens eux-mêmes, s'ils euſſent été entamés par les Romains; & l'un des éloges que nos Hiſtoriens donnent à Clovis, eſt d'avoir apperçu la perfidie, & d'avoir pu la diſſimuler dans un moment ſi déciſif. Avec de pareils dangers à craindre, avec des troupes dont il n'étoit pas toujours le maître, le Roi ſent que s'il s'occupe à prendre des Villes, tout eſt perdu pour lui. Son grand intérêt eſt d'étonner les ennemis par la hardieſſe de ſa marche, de leur en impoſer par la fierté de ſa contenance, d'aller au combat, & d'éblouir par un grand ſuccès, des hommes qui ont ceſſé d'eſtimer leur propre Nation. Dix ſieges heureux pouvoient le ruiner; le ſuccès d'une bataille étoit déciſif; & ſi les Francs la perdoient, ils étoient, depuis long-tems, accoutumés à ces irrupions rapides; ils ne pouvoient, d'ailleurs, être pourſuivis que juſqu'à la forêt des Ardennes, où ils ſavoient bien que les Romains n'engageroient jamais leurs troupes. Un Général qui n'eût été qu'habile, auroit peut-être pris plus de précautions. Dans Clovis, l'audace fut un trait de génie; la prudence même lui ordonnoit de riſquer la bataille; car Siagrius (Général des troupes Impériales dans les Gaules,) compromettoit les reſtes de la Puiſſance Romaine, & le Prince Franc ne haſardoit qu'une

défaite réparable. Toutes ces réflexons nous paroiſſent très-juſtes.

L'Hiſtoire fameuſe du vaſe de Soiſſons eſt devenue, comme l'on ſait, le texte d'une multitude de Commentaires ſur l'ancien Gouvernement de la France. M. Moreau obſerve que le meurtre dont Clovis ſe rendit coupable dans cette circonſtance, fut une tache à ſa gloire, un acte de violence, & non d'autorité; il écouta, dit-il, ſon reſſentiment, & abuſa de ſon pouvoir. M. l'Abbé Dubos a donc tort de voir dans cette occaſion, une preuve de la puiſſance abſolue. Celle qui réſide ſur la tête des Rois eſt une puiſſance de Gouvernement; elle juge, elle punit ceux qu'elle a jugés; elle ſe montre à découvert, parce qu'elle eſt toujours armée des Loix. Elle a dans le territoire ſoumis à ſon Empire, des ſujets qu'elle peut condamner, non des ennemis qu'elle haïſſe, & qu'elle ait intérêt de perdre; car ſi les Rois furent établis *les Paſteurs des hommes*; ce ne fut point pour les égorger comme de vils troupeaux.

L'oppoſition du ſoldat étoit mal fondée. puiſqu'en faveur d'une loi de juſtice qui ordonnoit la reſtitution, Clovis pouvoit déroger à l'uſage qui vouloit que l'on tirât au ſort. Ainſi, conclut l'Auteur, nos Ecrivains républicains ſe trompent également, lorſqu'ils regardent la réſiſtance du ſoldat comme un droit acquis auquel le Roi dut céder. Auſſi ne céda-t-il point, & tous les Grands de la Nation reconnurent dans cette occaſion, l'éminence de ſa dignité, & le pouvoir abſolu qui y étoit attaché.

Il sembleroit, d'après ce que dit M. Moreau sur ce fait historique, que toute discussion à cet égard devroit être terminée, & néanmoins il s'en faut de beaucoup que cela soit ainsi. M. l'Abbé de Fontenai, comme nous l'avons déja dit, a observé que M. Moreau ne s'étoit pas assez occupé du génie, des mœurs & des loix primitives des François; & nous avons tout lieu de croire que cette observation porte essentiellement sur le fait dont il s'agit, puisqu'elle le précéde immédiatement. Dans l'Histoire du vase de soissons, dit M. l'Abbé Fontenai, *chacun exerça ses droits : le soldat ne fut pas un rebelle, ni Clovis un assassin.* Les Rédacteurs du *Journal François* ne sont pas plus d'accord avec M. Moreau à ce sujet. Après avoir rapporté le récit de Grégoire de Tours qui favorise, selon les Journalistes, l'opinion de M. Moreau & de l'Abbé Dubos, ils lui opposent les observations étendues de M. l'Abbé de Mably, d'après lesquelles on seroit tenté de regarder, avec le Pere Daniel, l'aventure du vase de soissons, comme une *Historiette.*

Pour justifier l'expédition de Clovis contre Alaric, Roi des Visigoths, Grégoire de Tours lui fait dire : *Je souffre avec bien de la peine de voir ces Ariens posséder une partie des Gaules. Marchons avec l'aide de Dieu, vainquons-les, & rendons-nous maître de leur pays.* Il est très-douteux, remarque M. Moreau, que le Roi des Francs ait tenu ce langage; mais s'il eût parlé de cette maniere, un Ministre fidele auroit dû

lui

lui répondre : » Vous pouvez, Seigneur, avoir
» de justes motifs de faire la guerre à Alaric;
» mais la différence de religion n'en est point
» un; & si vous employez aujourd'hui ce
» prétexte, vous donnez à vos propres sujets
» des armes contre votre postérité. Vous avez
» reçu des Evêques les dogmes de la foi; mais
» vous ne tenez point d'eux votre sceptre.
» Vous devez les croire lorsqu'ils vous disent:
» *Alaric est Hérétique*; mais vous devez rejet-
» ter leurs conseils, quand ils vous disent:
» *Marchez, & emparez-vous de son héritage au*
» *nom du Dieu des armées.* Les relations que la
» justice établit entre les hommes, sont indé-
» pendantes de la religion qu'ils professent.
» J. C. a éclairé les Rois; il n'est venu leur
» enlever ni leurs possessions, ni leur autorité
» Si l'hérésie de l'un de vos voisins peut au-
» toriser les hostilités que vous allez vous per-
» mettre contre lui, vous mettez votre cou-
» ronne même dans la dépendance des Evê-
» ques; car c'est d'eux seuls que vous devez
» apprendre quelle est la foi de l'Eglise, &
» quelle est l'hérésie qui la contredit : si vous
» êtes obligé de les croire, lorsqu'ils vous di-
» sent : *Alaric est Arien, donc il faut le chas-*
» *ser de ses Etats*; vos sujets les croiront éga-
» lement, si jamais ils leur disent : *Clovis est*
» *désobéissant à l'Eglise, donc vous devez cesser*
» *de lui obéir à lui-même.* «

Nous terminerons cet Extrait en rapportant les principales réflexions de l'Auteur sur le titre que le même Prince laissa à ses enfans. » La plu-

» part des Gouvernemens, dit-il, ont commencé
» par la conquête; le long exercice du pouvoir
» en a légitimé l'origine. Mais s'il eſt un con-
» quérant qui ait eu de plus le vœu & le conſen-
» ment des Peuples, c'eſt le Monarque des
» Francs..... Je ne juſtifierai point quelques dé-
» marches indiſcretes des Evêques; mais je
» n'accuſerai pas les Villes dont pluſieurs d'en-
» tr'eux purent être les interpretes. Je ne
» louerai point la politique qui ſe ſert du zele
» Religieux des Peuples pour ouvrir une route
» plus facile à l'ambition; mais, quelqu'ait été
» le motif du conſentement des habitans des
» Gaules, j'appuierai ſur ce conſentement,
» qui devint en faveur de Clovis, un titre
» infiniment plus ſolide que ne l'avoient été
» les conquêtes des Goths & des Bourgui-
» gnons, & que ne l'euſſent été les ſiennes
» même. Ce conſentement donné par les Ci-
» tés, publié par le Clergé, reconnu par les
» nations voiſines, ſi je ne le ſépare point de
» l'état où ſe trouvoient alors ces mêmes Ci-
» tés, ces Evêques, ces Magiſtrats Romains
» qui ſe ſoumirent au Roi des Francs; j'au-
» rai, dès l'origine de la Monarchie Françoi-
» ſe, le premier titre du pouvoir de ſes Rois,
» ainſi que le véritable caractere qui éloigne
» également ſa conſtitution de l'arbitraire du
» Deſpotiſme, & de la licence de l'Ariſto-
» cratie. «

Ce diſcours, très-eſtimable, ſera bientôt ſuivi d'un autre » où l'on verra Clovis aſſer-
» vir ſa propre Nation, ſe croire ſupérieur aux

» loix qu'il ne vouloit point détruire, les re-
» garder comme le rempart qui mettoit les Su-
» jets à l'abri de leurs violences mutuelles,
» mais non à couvert des injuftices du Prin-
» ce; emprunter des Romains tout ce qui pou-
» voit maintenir fon autorité, & préparer par
» des crimes, l'affoibliffement & la ruine mê-
» me de fes Succeffeurs. «

Aux Obfervations particulieres que nous avons inferées dans le cours de cet Extrait, nous croyons devoir encore ajouter deux remarques qui ont été faites dans les Ouvrages Périodiques. Les Auteurs du *Journal François*, ont trouvé que le début du *Difcours* fentoit un peu trop le Rhéteur, & ils ont mis en oppofition le début de l'éloquent Boffuet dans fon *Difcours* fur l'Hiftoire-Univerfelle, qui réunit la nobleffe, la force & la fimplicité. En général, difent les Journaliftes, le ftyle de M. Moreau, quoique pur & même élégant, eft trop fouvent monté fur le ton emphatique; ce n'eft pas en fe guindant qu'on s'éleve au fublime. La feconde remarque eft du Rédacteur des *Affiches & Annonces* de Paris. L'idée peu vraie du célebre M. Robertfon, *que Tacite ne connoiffoit que très-imparfaitement les mœurs des Germains*, a trompé M. Moreau, dit M. l'Abbé Fontenai, & l'a empêché d'orner cette premiere partie de fon travail de plufieurs traits que pouvoit lui fournir l'Ecrivain le plus vigoureux & le plus politique des Romains, qui a le mieux fenti les vices de leur Empire & les vertus mâles des Nations Germaniques.

Après nous être permis de recueillir quelques Obſervations critiques ſur l'ouvrage de M. Moreau, ſi nous voulions rapprocher les éloges que lui a mérité ſon travail, il faudroit nous réſoudre à ajouter à cet Extrait autant d'eſpace que nous en avons déja employé. Nous nous contenterons de réſumer en peu de mots les avantages que doit procurer la publication d'un Livre auſſi eſtimable. On ne peut le lire ſans éprouver les mouvemens de la plus tendre reconnoiſſance pour le Prince illuſtre & vraiment bienfaiſant qui en a conçu la premiere idée, & pour l'Homme-de-Lettres qui ſait les développer d'une maniere ſi lumineuſe. Rien de plus propre qu'un pareil ouvrage à reſſerrer les liens mutuels entre le Souverain & les Sujets. Cet important ouvrage manquoit à l'Hiſtoire de France; la maniere dont les François traitent depuis trente ans leur propre Hiſtoire, rendoit plus néceſſaire que jamais les travaux de notre Auteur. La plupart des Ecrits qui ont paru ſur le Droit Public dans cet intervalle, n'ont été que des factums pour & contre les ſyſtêmes que les différens partis avoient embraſſés : on s'eſt battu pour des opinions; & pendant toute cette longue guerre, tous les monumens ont été altérés, diſperſés; chacun s'en eſt ſaiſi, chacun a voulu les faire entrer dans ſon plan; & pour conſtruire l'édifice dont il avoit conçu l'idée, il a cherché non la place que les matériaux pouvoient occuper dans l'ancien édifice; mais la maniere dont il pourroit les ranger dans le

ſien. M. Moreau a cru devoir remettre tout à ſa place dans un ouvrage que tout homme vertueux, tout citoyen impartial doit lire & méditer. L'Auteur n'a point trahi la Nation en flattant ſes Maîtres ; il a oſé dire à l'Héritier du trône des vérités qu'un Philoſophe peut-être n'auroit pas eu le courage d'annoncer..... Tandis qu'en France on a voulu peindre l'Auteur comme l'Apôtre & le Panégyriſte du Deſpotiſme, n'eſt-il pas bien étrange que des Républicains, les Publiciſtes de Hollande ayent accueilli ſon Livre avec tranſport, & en regardent l'Auteur comme un des plus intrépides Vengeurs de la liberté des Peuples ? Son ouvrage a été traduit en Hollandois, on le cite actuellement dans les Univerſités de Leyde & de Groningue, & l'Auteur vient de recevoir un Diplôme honorable de la Société des Sciences établies à Harlem, qui l'agrege à ſon Corps.

(*Année Littéraire ; Journal Encyclopédique ; Journal François ; Mercure de France ; Journal de Politique & de Littérature ; Gazette Univerſelle de Littérature ; Journal* de Paris ; *Affiches & Annonces* de Paris ; *Journal des Sciences & des Beaux-Arts.*)



Beschreibung, &c. ou *Description de toutes les Nations de l'Empire Russe, où l'on rend compte de leur maniere de vivre, de leur Religion, de leurs usages, de leurs demeures, de leurs habillemens & des autres particularités remarquables qui les concernent.* Premier Recueil. *Nations d'origine Finnoise. Avec XXV planches gravées & des figures enluminées* A Pétersbourg, 1777. in 4°.

On a annoncé il y a quelque tems cette entreprise dont nous ferons connoître l'exécution, à mesure qu'elle aura lieu. Les nations comprises dans ce premier recueil sont les Finnois proprement dits, les Lappons, les Esthoniens, les Lettes & les Lieves, les Ingriens, les Tscheremisses, les Tschwasches, les Mordwines, les Wotjackes, les Teptjæteis, les Wogules & les Ostiakes. Originairement tous ces peuples étoient Nomades; mais dans la suite des temps, & sur-tout en passant de l'idolâtrie Payenne au Christianisme, ils ont joint la vie pastorale à l'Agriculture, & au lieu de leurs tentes, ils se sont fait des demeures fixes.

Les Lappons parlent tant de dialectes, qu'ils

ne s'entendent pas tous. Ils n'ont ni lettres alphabétiques, ni écriture ; mais ils se servent de hiéroglyphes qu'ils tracent sur les pierres Runiques, qui sont leurs calendriers, & qu'ils employent aussi en guise de signature. Les noms qu'ils donnent aux mois sont tirés des plantes ou des animaux qu'on y voit paroître. C'est ainsi que le mois de Mai s'appelle *Tschesmes*, ou le mois des Grenouilles. Malgré leur Christianisme, les Lappons sont demeurés Nomades. Ils se distinguent en montagnards & en marins. Les premiers conduisent d'un lieu à l'autre leurs troupeaux de Rennes, suivant les diverses saisons, ne quittant pourtant presque jamais les montagnes, parce que la mousse y est plus abondante. Les Lappons marins passent l'été le long des côtes, pêchant ou chassant, & se retirent l'hiver dans les bois, où ils vivent du produit de leur pêche & de leur chasse. Ils sont très-habiles chasseurs ; & depuis qu'ils connoissent les armes à feu, ils ont à-peu-près renoncé aux fleches. Leurs huttes (*Koye*) ont la forme de tentes. Elles sont si basses qu'ils ne sauroient s'y tenir debout ; mais ils se rangent accroupis autour du feu. Ils se couchent tout nuds, mettent leurs habits sur ou sous eux ; dans les grands froids, ils ont de grands sacs de peau pour leurs jambes Ils mangent de toutes les especes d'animaux marins, de poissons, d'oiseaux & de gibier ; ils en suspendent la chair à l'air & la dévorent crue. Leur boisson commune est l'eau ; & quelquefois ils

y joignent du lait & du bouillon de poisson ou de viande. Ceux qui sont encore Payens croyent l'existence d'un Etre-Suprême, qu'ils nomment *Jubmel*, & ils admettent outre cela des Divinités inférieures, bonnes & mauvaises, mâles & femelles. Au lieu de temples, ils ont des monts sacrés, dont les surnoms dérivent toujours des Rennes; ils ont aussi des lacs sacrés & des rivieres sacrées.

Les Finnois habitent des Villes & des Villages, parlent leur langue propre, dont l'écriture est en caracteres Gothiques; ils ont des Ecoles & des Colleges, & vont assez loin dans les Sciences & dans les Arts. Ils embrasserent le Christianisme dans le XIIe. siecle, & devinrent Luthériens vers le milieu du XVIme.

Les Lettes, les Esthoniens & les Lieves occupent la Livonie : les premiers se trouvent aussi en Courlande. Ils se domicilierent au commencement du XIIIme. Siecle vers l'embouchure de la Vistule, d'où ils se répandirent de côté & d'autre. Les trois quarts de leur langue consistent en mots Esclavons; le reste est Finnois. L'Ordre Teutonique conquit la Courlande & la Livonie vers le milieu du XIIIme Siecle : tous les habitans devinrent alors Chrétiens & sujets, à titre de propriété, de la Noblesse; ce qui subsiste encore aujourd'hui. Ils ont de petites chaumieres sales qui forment des Villages dans le territoire de leurs Seigneurs.

Les Ingriens vivent dans de petits Villages

de cinq à dix feux ; & tout eſt chez eux d'une extrême malpropreté. Ils ſont ſtupides, opiniâtres & voleurs. Ceux qu'on rencontre le long des grands chemins qui menent à Riga, reſſemblent aſſez aux *Bohémiens*. Quelquefois on ne trouve pas une ame dans les Villages ; & ils ne s'en abſentent pas ſans mauvaiſes intentions. Il n'y a pas long-temps qu'on a banni tous les habitans d'un Village, qui étoient des brigands : & ils ont été relégués dans une iſle déſerte du Golfe de Finlande.

Les Tſcheremiſſes ſont répandus dans les Gouvernemens de Caſan & de Niſchne ; ils ont leur langue propre, mais ſans écriture. Il n'y a parmi eux ni Princes, ni Nobles. Ils ſe bornoient ci-devant à la vie paſtorale ; mais faute d'eſpace, ou à l'imitatation des Ruſſes, ils cultivent à préſent des terres. Ils ne demeurent point dans les Villes. L'hiver ils vont à la chaſſe, ils pêchent dans la ſaiſon, & ils s'entendent fort bien au Gouvernement des abeilles, tant ſauvages que domeſtiques. Ils achetent leurs femmes 30 à 50 ou même 80 à 100 roubles. Dans la maiſon nuptiale, le Dieu domeſtique eſt ſur une table devant laquelle le Prêtre fait des prieres : après quoi vient le repas, ſuivi de divertiſſemens qui conſiſtent ſur-tout en danſes & en chanſons, accompagnées de la harpe Ruſſe, de la Cornemuſe & de la Gronde.

Les Tſchwaſches ont auſſi leur langue propre, mais qui dérive de la Finnoiſe, ſans lettres ni écriture. Ils étoient Nomades & Payens ;

mais ils ſont devenus tous domiciliés & laboureurs; la plupart ont été baptiſés, & ſont profeſſion extérieure du Chriſtianiſme. Cependant ils ne demeurent jamais dans les Villes; mais ils forment de petits Villages, & autant qu'il eſt poſſible, dans les bois. Ils ont d'étroites liaiſons avec les Tartares, dont ils ont auſſi appris la langue, & emprunté les habits, les mœurs, les uſages & les ſuperſtitions. Le lendemain des nôces on ſuit la coutume moſaïque par rapport aux preuves de virginité. Si elle a ſouffert quelque atteinte, le valet des nôces préſente à un des plus honorables convives un gobelet rempli de biere. Ce gobelet a un petit trou au fond; le valet y tenoit le doigt appliqué; quand il l'a ôté, la biere ſe répand tandis que le convive boit, & il ſe fait un éclat de rire, qui déconcerte la mariée; elle rougit & ſe retire déshonorée.

Les Mordwines ſe diviſent en Mokſchanes, ainſi dits des bords de la Mokſcha qu'ils habitent, & en Erſames, qui occupent ceux du Wolga. Ils ont pour la plupart embraſſé le Chriſtianiſme; mais ils conſervent aſſez de penchant pour leur ancienne religion. Les Divinités de ceux qui ſont encore Payens, reſſemblent à celles des Tſcheremiſes.

Les Worjakes ont anciennement vécu ſous la protection des Tartares; mais en paſſant ſous la domination Ruſſe, ils ont échangé leur vie paſtorale contre celle de la culture des terres, qui eſt plus ſûre & plus tranquille; & leurs tentes ſont devenues des maiſons. Leur carac-

tere moral eſt très-bon ; ils ſont gens d'honneur, pacifiques, hoſpitaliers, ſobres, peu ardens en amour & d'une grande ſimplicité de cœur ; mais ils conſervent quelques ſuperſtitions. Leurs femmes ont de vilains petits yeux, mais fort brillans ; elles ſont d'une petite ſtature, timides & chaſtes, quoique douces & complaiſantes ; elles ſont laborieuſes. Ce peuple parle ſa propre langue, ſans lettres ni écriture : il habite des Villages. Ils s'entendent à l'économie, aux abeilles, à la chaſſe. Ils font, pour s'amuſer, beaucoup d'ouvrages au tour, & des vaſes *lacq és.* Les femmes filent, font des toiles, des draps groſſiers, des feutres, coupent & couſent des vêtemens. Ils n'ont pas beaucoup de riches, mais preſque perſonne n'y eſt dans l'extrême pauvreté. Quand il naît un enfant, le pere offre à l'Ange gardien de cet enfant un bélier blanc. Ils trafiquent leurs femmes. Les amans pauvres ou rebutés enlevent des filles. Les mercredis & les vendredis ſont réputés des jours malheureux pour les affaires. Un pic noir, qui voie au deſſus du chemin, un corbeau ou un coucou ſur le toît, &c. pronoſtiquent la mort ou de dangereuſes maladies. Le Dieu ſuprême ſe nomme *Inmar*, *Inma* ou *Ilmar* : il habite le ſoleil. Parmi les mauvaiſes Divinités, la premiere eſt *Schaſtan*, nom aſſez approchant de Satan. Il demeure dans l'eau.

Le nom de Teptiaires eſt Tartare, & ſignifie un homme qui ne ſauroit payer de tribut. Cette dénomination remonte à l'époque de la formation de cette eſpece de horde, qui réſulta

du mêlange de plusieurs peuples qui furent dispersés, lorsque le Grand-Duc *Iwan Wasielewitz*, détruisit, vers le milieu du XVIme. siecle, l'Empire des Tartares de Casan : elle grossit rapidement & devint fort nombreuse. Ces gens different beaucoup entr'eux par rapport aux mœurs, au langage, à la religion ; ils ne sauroient retrouver les traces de leur origine, & servent à montrer comment les anciennes migrations formerent de nouveaux peuples.

Les Wogules se distinguent en tiges ou tribus. Un Village est ordinairement habité par une seule famille dont les plus âgés président. Leur genre de vie tient le milieu entre les Nomades & les peuples domiciliés. Ils n'ont ni champs, ni jardins, fort peu de bétail, rarement des chevaux. La chasse est leur grande occupation. Plusieurs Villages ou familles Wogules font de grands enclos d'abattis d'arbres de 10 à 12 werstes & plus, où ils s'approprient la chasse. Ces enclos ont plusieurs ouvertures où ils placent des trappes & d'autres pieges.

Enfin les Ostiakes, privés de lettres & d'écriture, ne reçoivent aucune sorte d'instruction ; ils ne savent compter que jusqu'à dix : & cela leur est commun avec tous les peuples Finnois. Sans connoître les années, ils partagent le cours du tems en 13 lunes ; & leur nouvel an est entre le 14 & le 21 d'Octobre. La polygamie a lieu chez les Ostiakes Payens. Ils achetent leurs femmes ; & il en est de même chez les Ostiakes Chrétiens. Leurs danses sont

très-curieuſes, & vraiment pantomimiques. Ils croient que le ſort des ours après la mort, ſera le même que le leur. Quand ils en ont tués quelques-uns, ils lui font beaucoup d'excuſes, afin qu'il ne ſe venge pas dans l'autre vie.

(*Gazette univerſelle de Littérature.*)

MÉLANGES & Fragmens poétiques, en François & en Latin, par M. DE MARVIELLES, Chevalier de l'Ordre de Saint-Louis. A Paris, chez Ch. P. Berton, Libraire, rue Saint-Victor, au Soleil levant. In-12. de 130 pages. 1777.

CE nouveau Recueil de Poéſies fugitives, publiées ſous le nom de feu M. de Marvielles, contient des pieces agréables, & dont la plupart annoncent du talent & une verſification facile. Ce n'eſt pas, au reſte, pour juger de ces ſortes de compoſition légeres, que la critique s'arme ordinairement de ſon équerre & de ſon flambeau; elle ſait être indulgente à propos, & pardonne volontiers quelques taches dans des opuſcules ſans prétention, échappés à la Muſe d'un Militaire, qui paroît lui-même y avoir attaché aſſez peu d'importance, en les oubliant durant toute ſa vie, dans ſon portefeuille. On y trouve d'abord quelques Fables d'une moralité ingénieuſe; telles ſont celles qui

ont pour titres : *la Goutte d'eau*, *l'Enfant & les Orages*, *l'Etape de la Vertu*, *les Moutons de mon ſonge*, *le Coûtre & le Gouvernail.* Mais parmi les différentes pieces de ce Recueil on diſtingue particuliérement une cinquantaine de petits Contes ou Bons-Mots, la plupart verſifiés avec une préciſion élégante. Nous en rapporterons quelques-uns des plus piquans.

Harpax, Intendant de Toulouſe,
Prioit le Corps des Tréſoriers
D'honorer ſa défunte épouſe
D'un beau ſervice aux Cordeliers.
Pardon, dirent ces Officiers!
L'uſage, chez nous loi ſuprême,
Refuſe aux femmes cet honneur:
Mais s'il agiſſoit de vous même,
Avec grand plaiſir, Monſeigneur.

—

Mille écus à mon Cuiſinier,
Un peu plus à mes Secrétaires,
Cent louis à mon Sommeillier,
Ce ſont là les moindres ſalaires
Des Officiers de ma maiſon,
Diſoit *Leſcun*, Seigneur Gaſcon;
Joignez-y la Fauconnerie,
Et l'Anti-chambre & l'Ecurie...
Mais comment, objecta quelqu'un,
Avec des revenus modiques,
Payez-vous tant de domeſtiques?
Vous vous moquez, répond *Leſcun*;
Eh, parbleu! je n'en paie aucun.

—

Aimez vos ennemis, aimez-les de par Dieu,
Crioit à plein goſier un prêcheur de Carême....
En paix, ſans ennemis, nous vivons en ce lieu,
Lui dit un bon Bourgeois; partant, changez de thême.

Eh! quoi? reprit le Moine avec un zele extrême,
Satan, la chair, le monde & *cætera*
Ne font-ils pas vos ennemis, mon frere?
Soit, dit le Paroiffien; mais ces ennemis-là,
Voulez-vous, de par Dieu, qu'on les aime, mon pere?

L'Auteur a tiré du troifieme Livre d'Auffone une Épigramme affez plaifante, intitulée *le Compliment du Grammairien* :

Au nôces *d'Anne* & de *Lubin*
Le docte Magifter *Turpin*,
Se préfente humblement, & tirant fon grand feutre;
Dieu vous donne, dit-il, chaque année un bambin,
De genre mafculin, ou féminin, ou neutre!

L'Hiftoriette, intitulée : *Larmes fur la mort de Pindare*, eft encore un des morceaux les plus agréables de ce Recueil.

Une très-docte Demoifelle,
Et le fameux rimeur *Chapelle*,
Après avoir bien differté
Sur la fublime Poéfie
De la charmante Antiquité,
Vuidoient un pot de malvoifie
Pour éviter l'oifiveté;
Quand par hafard, dit mon Hiftoire,
Il leur revint dans la mémoire
Que, grace à certains Charlatans,
Pindare étoit mort à trente ans,
Pindare fi plein d'harmonie!
Pindare ce brillant génie!
Pindare qui pouvoit encor
Nous donner un volume d'or!
Et là-deffus le bon *Chapelle*,

Et la ſavante Demoiſelle,
Cédant à leurs vives douleurs,
Se mirent à verſer des pleurs,
Maudiſſant la parque barbare
Qui ravit au monde *Pindare*.
Un laquais qui pour lors entra,
En les voyant pleurer, pleura;
Et nul n'ayant un cœur de roche,
Le deuil gagna de proche en proche.
Par un vieux cocher déſœuvré
Bientôt *Pindare* fut pleuré;
Et ne voulut la cuiſiniere
Etre à le pleurer la derniere;
Il n'eſt pas juſqu'au marmiton
Qui ne le pleurât tout de bon:
Tant c'étoit un combat bizarre
A qui mieux pleureroit *Pindare*;
Et moi qui vous conte ceci,
A peu que je n'en pleure auſſi.
Ne pleurons pas pourtant ſi vîte
Et de l'Hiſtoire voyez la ſuite....
Au bruit des douloureux accents,
Des *hélas* plaintifs & touchants
Qu'on entendoit du voiſinage,
Accourut un Suiſſe, homme ſage,
Qui s'étant fait inſtruire en gros
Du ſujet de tant de ſanglots,
S'enquit ſi ce Monſieur *Pindare*,
De qui venoit tout le bagarre,
Étoit ami de la maiſon,
Ou parent en quelque façon;
S'il fut du moins de la paroiſſe,
Pour cauſer ainſi tant d'angoiſſe;
S'il étoit mort en bon Chrétien,
Ou, comme pluſieurs, en vaurien...;
Et réponſe ayant été faite
Que c'étoit un charmant Poëte,

Un peu mécréant & Payen,
D'ailleurs aſſez homme de bien,
Qui compoſa des Chanſonnettes,
Ou plutôt des Odes parfaites,
Et dans la Gréce trépaſſa
Autour de trois mille ans en çà....
Auſſi-tôt comme en vrai délire,
Le Suiſſe, de rire, de rire,
De rire à s'en tenir les flancs;
Et vït-on dans le même-tems
Rire de la même maniere
Le cocher & la cuiſiniere:
Autant en fit le laqueton,
Et le très-dolent marmiton;
Et convint à Monſieur *Chapelle*,
De rire, ainſi qu'à la donzelle;
Et moi qui vous conte ceci,
Trouvez bon que je rie auſſi.

Les Poéſies Latines, dont la ſeconde Partie eſt compoſée en entier, paroiſſent avoir été l'occupation favorite de l'Auteur. Il exiſte de lui plus de ſix mille vers Latins; mais on n'en a imprimé qu'un petit nombre de Pieces choiſies, pour ſonder ſeulement le goût du Public. Toutes ces pieces ſont marquées au coin d'une latinité très pure. Nous allons citer & traduire, pour en donner une idée, le commencement d'un Poëme ſur l'Amitié.

Si cui frigidulum eſt & abhuc rude pectus amandi,
Audiat, & verſu diſcat amare meo.
Nec quemquam vani conturbet nominis umbra.
Hic nihil auditor quod vereatur habet,
Doctor amicitiæ, non ſum præceptor amoris;
Purus amat culpæ me duce quisquis amat.
Ergo fugam celera, verſiſque relabere pennis

In tua maternam regna, Cupido, Paphum.
Oſtentes quamvis arcus lævemque pharetram,
Telaque devicto nobilitata Jove;
Non arcus hic poſco tuos lævemque pharetram
Telaque devictis nobilitata Deis.
Nam quid Amicitiæ tecum, cur ſupplice voto
Implorare tuam nunc mihi coner opem?
Illam neſcia mens flecti, te neſcia ſtare
Mens juvat; illa fide, tu levitate viges, &c.

» O vous, dont le cœur eſt froid & neuf » encore dans l'art d'aimer, écoutez, & ap- » prenez à aimer dans mes vers. Que l'appa- » rence d'un vain nom n'effraie perſonne : » les oreilles chaſtes n'ont ici rien à craindre. » J'enſeigne à connoître l'amitié ; je ne ſuis » point Précepteur d'amour. Celui qui aime » d'après mes leçons, aime ſans crime. Hâte- » toi donc, ô Cupidon, de fuir dans les Etats » de ta mere; reprends ton vol vers Paphos. » En vain tu étales ton arc, ton carquois léger, » & tes traits ennoblis par la défaite de Jupi- » ter; je ne veux point de ton armure, je » ne te demande point ces traits vainqueurs » des Dieux. Car pourquoi m'efforcerois-je » d'implorer ton ſecours par des ſupplications » & des vœux? Que peut avoir de commun » l'amitié avec toi? Elle chérit un cœur in- » capable de changer, & l'inconſtance ſeule » peut te plaire. La fidélité eſt ſon élément, » le tien, c'eſt la légéreté, &c. «

M. Grillemont, Prieur de Noizai, s'eſt chargé d'être l'Editeur des Œuvres de ſon ami, & c'eſt, dit-il, par condeſcendance pour le

goût du ſiecle peu favorable aux Muſes qui oſent parler encore le langage de l'ancienne Rome, qu'il n'a fait imprimer d'abord que très-peu de ſes vers Latins.

(*Journal* de Paris; *Mercure de France*; *Année Littéraire*; *Journal Eccléſiaſtique.*)

HISTOIRE de Lorraine; par M. l'Abbé BEXON. Tome Ier. In-8vo. A Paris, chez Valade, rue Saint-Jacques; à Nancy chez Babin, & chez les principaux Libraires. 1777.

UN Pays qui a preſque fait les limites de l'Empire Romain à l'Orient de l'Europe, qui a été le paſſage & le ſéjour des légions Romaines deſtinées à repouſſer de cette frontiere les Peuples belliqueux & inquiets de la Germanie, qui eſt couvert des reſtes de leurs Nations, de leurs campemens, de leurs forts, & de ces monumens hardis & multipliés qui caractériſent la grandeur & le génie de Rome; un Pays qui a été le premier expoſé aux irruptions des Peuples Germaniques, & la proie de leurs invaſions; qui a été le berceau de leur établiſſement dans les Gaules; qui, après cet établiſſement, & l'expulſion des vainqueurs du monde connu, a été le centre d'un grand

Royaume ; un Pays qui a été le théatre de tous les excès de l'Anarchie féodale ; qui, réduit par ces mêmes excès à une médiocre étendue, est devenu une Souveraineté respectable sous des Princes indépendans ; qui a vu pendant près de 800 ans ces Princes ne cesser de prodiguer à leurs Peuples tous les témoignages de l'amour paternel & de la bienfaisance ; qui a compté parmi eux de grands Capitaines, des Héros, &, ce qui est plus digne de nos éloges, un grand nombre de Peres de la Patrie, des Princes à qui leurs Sujets & l'Europe entiere ont déféré les titres glorieux & si rarement mérités de *bon*, de *bienfaisant* ; un tel Pays, (la Lorraine) est, disent les Auteurs du *Journal Encyclopédique*, bien digne d'être connu plus particuliérement, & d'avoir son Histoire. C'est celle qu'a entreprise M. l'Abbé Bexon, & dont il publie aujourd'hui le premier volume, dédié à la Reine, qui est rentrée, en quelque sorte, en possession de la Lorraine, en montant sur le trône des François.

» Que votre Majesté, dit l'Auteur dans » l'Epître Dédicatoire, ne cherche point dans » des Annales étrangeres, les exemples de l'hé» roïsme ; qu'elle les voie tous rassemblés dans » l'Histoire de ses glorieux ancêtres. Des Prin» ces qui font le bonhenr de leurs Sujets, un » Peuple fameux par sa fidélité & son dévoue» ment pour ses Maîtres, forment l'intéressant » tableau qu'elle va mettre sous vos yeux. «

» Mais ils revivent, ces Maîtres adorés,

» & rien de cette touchante image ne s'eſt
» encore évanoui. Nos jours ont vu porter
» leur gloire ſur les premiers trônes de l'U-
» nivers : la France admire avec tranſport la
» plus aimable de ſes Reines : elles nous re-
» trace leurs vertus, elle a toute leur bien-
» faiſance, & ſon auguſte époux reçoit dans
» nos cœurs l'hommage de l'amour le plus vif
» & le plus tendre qui fut jamais. «

Des détails plus particuliers ſur l'objet de ſes travaux, occupent M. l'Abbé Bexon dans ſa Préface. L'Hiſtoire de Lorraine a déja été écrite bien des fois. Elle a ſes anciens Auteurs, du Boulay, Chantereau-le-Fevre, Vaſſebourg, &c. Ce ſont, dit-il, nos Varillas & nos Comines... Leur langage a trop vieilli : ce ſont des ſources où l'homme ſtudieux va puiſer, mais que le Public ignore. Après ces Hiſtoriens obſcurs, Dom Calmet vint qui raſſembla, dans une maſſe de ſix volumes in-folio, tout ce qu'il eſt poſſible de recueillir ſur l'Hiſtoire de Lorraine... Cet ouvrage, continue l'Auteur, eſt un riche Répertoire, une Collection très-eſtimable en elle-même, je l'avoue; mais ce n'eſt point une Hiſtoire.

Trois Diſcours ſervent d'introduction à celle-ci, & renferment dans une expoſition rapide les événemens qui ſe ſont ſuccédés en mille ans ſur la terre que nous habitons. Le premier a pour objet les Gaules conquiſes par les Romains; le ſecond, les Gaules conquiſes par les Francs; le troiſieme, l'Auſtraſie & le Royaume de Lorraine. Ces Diſcours remontent auſſi

loin qu'il eſt poſſible dans les antiquités du Pays; les Mœurs des Germains, celles des Gaulois nos peres y ſont tracées d'une main fidele. L'Auteur y décrit avec rapidité les vaſtes conquêtes des Romains dans ces Régions, la décadence & la deſtruction de leur Empire, les ravages univerſels des Barbares, l'étendue de la puiſſante Auſtraſie, ſa chûte, & la naiſſance de la Lorraine au milieu des débris de la Maiſon de Charlemagne.

Ici l'Hiſtoire prend une marche plus lente; chaque regne eſt compris ſous le nom de ſon Prince. Rien de ce qui peut donner une idée de la légiſlation, des uſages, des opinions, du caractere des ſiecles & des hommes, n'a été négligé. Quelquefois le fil paroît interrompu; les événemens reſtent iſolés : ce ſont les lacunes des Annales; ce ſont les pertes de l'antiquité.

On a rejetté au Frontiſpice de chaque regne tout ce qui a rapport à la Chronologie : les époques de l'avénement des Princes & de leur mort, les alliances, la ſuite des deux Maiſons contemporaines de Bar & de Vaudémont. Les diverſes branches de la Maiſon Souveraine, les origines des Familles illuſtres du pays, étoient des objets eſſentiels dans cette Hiſtoire. Débarraſſée de ces détails, la marche de l'Auteur devient plus libre & plus franche. Il caractériſe ſucceſſivement chaque Prince, depuis Gérard, Comte d'Alſace, premier Duc Héréditaire & Chef de la Maiſon de Lorraine, juſqu'à François I, fils du bon Duc Antoine,

mort en 1545, après un regne d'une année. C'eſt à cette époque que finit le volume que nous annonçons, & qui renferme l'Hiſtoire de vingt Ducs dans le cours d'environ cinq ſiecles.

L'Auteur a cru devoir joindre à ce premier volume, une Notice des hommes illuſtres de Lorraine, quoiqu'elle eût été peut-être plus convenable placée à la fin du ſecond. Elle nous a paru très bien faite, diſent les Rédacteurs du *Journal François*, & le nom de l'Auteur doit un jour être compris dans cette Liſte.

Nous ne détacherons que quelques traits des Diſcours qui nous ſemblent propres à faire connoître la maniere de voir de M. Bexon, & l'énergie de ſon ſtyle.

Il peint ainſi la ſituation des Gaules gouvernées par leurs propres loix.

» Avant que Rome, dit il, eût affermi ſon » Empire dans ces climats, qu'elle en eût changé » la face; qu'elle y eût apporté ſes arts, ſon » génie & ſes vices, & que tout fût devenu » Romain, les Peuples ſimples qui les habi- » toient avoient leurs mœurs dont le tableau » nous touche encore, mais du ſtérile ſenti- » ment de l'admiration.... Sur cette terre où » après cinquante générations nous traînons nos » préjugés & notre molleſſe, ont vécu ces Peu- » ples libres & fiers qui, ſous leur climat, ne » craignirent que la chûte du Ciel, qui mirent » Rome à deux doigts de ſa perte, qui péné- » trerent juſqu'au centre de la Grece, & s'y » acquirent une patrie.

» Leurs Nations étoient diviſées en pluſieurs

» factions, dont le Chef établi par l'opinion
» de sa puissance & de ses grandes qualités,
» étoit l'arbitre & le maître de toutes les
» entreprises importantes ; il protégeoit son par-
» ti ; & s'il manquoit à ce devoir par négli-
» gence ou par foiblesse, le Peuple se donnoit
» un autre Prince. Ainsi les Nations de l'Amé-
» rique choisissent ou abandonnent leurs Caci-
» ques. Mais à côté de ce trait de ressem-
» blance se place une différence frappante &
» funeste à l'humanité. Chez les Sauvages l'hom-
» me est libre. La nature, en dédommagement
» des jouissances qu'une société imparfaite ne
» peut leur donner, lui conserve le plus grand
» des biens. Chez les Gaulois le Peuple étoit
» esclave ; Phénomene qui se remarquera
» toujours chez des peuples guerriers où la
» société commencée n'a point encore acquis
» assez de sagesse pour connoître la nature de
» l'homme, & fonder sur elle de bonnes
» loix, mais où elle a déja pris assez de con-
» noissances & de rapports pour assujettir par
» milles chaînes des êtres qu'elle avilit. Les
» sauvages n'ont ni forts, ni prisons, ni ces
besoins & cette foiblesse qui retiennent les
» infortunés au sein de la société plus forte-
» ment encore que les fers dont elle les ac-
» cable : de-là vient que chez eux la guerre
» ne produit point l'esclavage. Le guerrier
» triomphe ou meurt, mais libre. Chez un
» peuple puissant, mais encore barbare, qui
» bâtit des villes, & ne connoît pas la dig-
» nité du citoyen, que la religion & la légis-
» lation

» lation n'ont point encore éclairé ſur les droits » des hommes, la guerre produit l'eſclavage » de la Nation vaincue. De tous les moyens » de captiver l'homme, l'homme féroce n'a » ſu employer que les fers «.

Le caractere de la religion chrétienne, & ſa douce influence ſur les eſprits & ſur les cœurs ne peuvent être méconnus dans les traits ſuivans, après ſon introduction dans les Gaules. » Elle éclairoit le ſage, dit l'Hiſto- » rien, elle réjouiſſoit le juſte; elle conſoloit » le pauvre, elle *modéroit* le Prince; elle » préſentoit le ſyſtême le plus heureux de ſo- » ciété en y faiſant diſpenſer une égalité né- » ceſſaire par la bonté d'ame & les vertus. » Elle eſt la religion de l'homme, car elle » lui propoſe une eſpérance ſans laquelle il » ſeroit l'être le plus frivole & le plus dé- » plorable de la nature, puiſque ſa ſenſibi- » lité, ſes idées & ſes deſirs ont fait un » progrès au-delà de tout ce qui eſt mortel. » Elle eſt la religion des peuples; elle ſug- » gere les ſentimens doux; elle eſt pour » tous; elle a pitié de tous; elle intercede » pour l'humanité. Elle en a plus que tous » les Philoſophes, & d'une maniere plus éner- » gique, plus vraie & plus touchante, ſur » les rapports de tout le genre humain, & » pour la paix des hommes, par ce mot ſu- » blime : *Ils ſont freres*. Quel eſt le cœur que » ce nom ne rend pas ſenſible ? Avec de ſi » beaux titres elle ne pouvoit manquer d'agir » puiſſamment ſur les hommes & ſur la ſo-

» ciété. Les crimes des Romains, pourſuit M.
» Bexon, s'étoient étendus comme leur gran-
» deur ; ils ne gardoient de leur ancien hé-
» roïſme que l'orgueil & la férocité ; & le
» ciel, dans ce malheureux âge, ne voyoit
» ſur les contrées que nous habitons, que
» des tyrans & des victimes. La religion pa-
» rut : elle adoucit les hommes ; elle calma
» les fureurs ; elle rendit des vertus ; elle
» apporta des conſolations à l'eſclave pour
» adoucir ſes maux, & des ordres au maître
» de les alléger..... Alors, pour la premiere
» fois, les hommes entendirent ce doux nom
» de *charité*, amour de tous, humanité «.

Il étoit difficile de peindre avec plus d'énergie & de préciſion l'Empereur Conſtantin, pour qui des Hiſtoriens intéreſſés ont profané le titre de grand, & la tranſlation de l'Empire dans la Ville de ſon nom. » Conſtantin
» faiſoit régner la religion dans ſes Etats (c'eſt
» l'Auteur qui parle) ; mais elle ne regnoit
» pas ſur ſon cœur. Il n'eut pas les vertus
» douces, ni la bonté d'ame qu'elle inſpire ;
» il fut cruel ; il verſa le ſang de ſon fils &
» de ſa femme : dans le tems qu'il exécutoit
» des parricides, il méditoit dans la tranſla-
» tion de l'Empire, le principe de ſa ruine.
» Le centre n'en ètoit pas au milieu de ſes
» régions, mais dans le lieu d'où étoit partie
» la force qui avoit ſubjugué l'Univers. En-
» tre les tombeaux des Emiles, des Céſars &
» des Trajans habitoit le génie de l'Empire.
» Le nom de Rome, ſa grandeur & ſa gloire

» demeuroient au milieu de ſes majeſtueuſes ruines. Rome ne fut point tranſportée dans la Thrace. Conſtantin bâtit dans ſa Ville le fondement d'un autre Empire, & le tombeau du ſien «.

Cette préciſion de trait, cette vigueur de coloris rappellent, diſent les Auteurs du *Journal Encyclopédique*, les réflexions de l'illuſtre Monteſquieu ſur ce grand événement. On a reproché à l'Hiſtoire de tranſmettre plus ſouvent le ſouvenir des crimes que celui des vertus. Dans l'exorde de ſon ſecond diſcours, M. l'Abbé Bexon renouvelle avec force cette imputation; mais il la rejette ſur les Hiſtoriens qui ont fait tout le mal, ou du moins ſur la méthode que l'Hiſtoire a ſuivie dans ſes récits. » Négligeant les mœurs, dit-il, ignorant les détails, oubliant les particuliers, mépriſant le peuple, elle ne s'eſt attachée qu'à peindre quelques hommes d'un ſiecle, non les meilleurs, mais les plus fameux. Elle a méconnu la clarté douce que répand la vertu peu loin à l'entour d'elle, pour s'éblouir au feu que *jettent* l'ambition & la gloire. Oubliant les vertus privées, elle les a laiſſées ſans honneur & ſans émulation; & peignant ſans ceſſe les crimes illuſtres des couleurs que lui offroient la petiteſſe d'ame & la ſtupide admiration, elle leur a donné tout l'aſcendant & tout l'empire qu'elle raviſſoit à notre ſageſſe & à notre bonheur. Quelle fureur d'immortaliſer des méchans, & d'éterniſer nos maux!... Le tréſor qu'il

» faudroit nous transmettre, ce qu'il faudroit » arracher à la caducité... c'est la vertu, l'hu» manité, la bienfaisance... Il faudroit qu'il ne » restât d'idées du passé que celles qui peu» vent nous être utiles, nous animer à la sa» gesse, & nous conduire au bonheur. Il fau» droit renfermer dans les tombeaux tous ces » fantômes sanglans qui ne s'en élevent que » comme les spectres du malheur, jettant le » cri de la mort. Il faudroit enfouir tous » ces germes destructeurs qui s'exhalent du » cadavre des Nations tombées sous leurs cri» mes ; enfin, il faudroit que l'Histoire ne » voulût se souvenir que des hommes bons » & vertueux qui firent l'honneur de la na» ture, & les délices de leur âge, & à qui » leurs contemporains, dans leur attendrisse» ment, souhaitoient l'immortalité «.

Il n'est pas douteux qu'en suivant ce beau plan, l'Histoire deviendroit infiniment plus utile. Mais qui le suivra ? Toujours les hommes séduits par l'éclat des actions qui, en annonçant la force, jettent les fondemens de la grandeur dans les ruines du monde, applaudiront aux brigandages & aux dévastations, plutôt qu'aux soins paisibles des Princes, & des Nations qui cherchent en silence un bonheur sans faste. Qu'ils sont faciles à tromper ces hommes malheureux, dans combien d'erreurs ne sont-ils pas tombés, même en croyant faire bien ? « Les monumens qui nous restent » du septieme siecle, dit notre Historien, sont » dans l'Austrasie (nom qu'avoit alors la

» Lorraine, ou plutôt la Région où elle est
» située), comme dans le reste de la France,
» des fondations de Monasteres. Telle étoit
» la forme qu'avoit prise alors la piété; res-
» pectable dans son objet, funeste dans ses
» progrès & ses abus. Un genre d'expiation
» facile vint flatter les ravisseurs & les
» méchans. Il fut doux d'effacer les crimes
» de sa vie en abandonnant leurs fruits au
» moment où l'on ne pouvoit plus en jouir.
» Le vice se fit cet asyle, la cupidité cette
» excuse; le remords même assoupi crut na-
» ger vers un port tranquille; mais la Reli-
» gion rejettoit ces dons qu'offroient des mains
» souillées, & que recevoient des mains avides.
» Elle ne les sanctifia pas; elle reprouve le
» faste, l'oisiveté, l'opulence : elle nous ap-
» prend que l'offrande agréable & reçue du
» ciel est d'élever des mains pures, & un
» cœur sensible aux maux de nos freres, &c. «.

» L'Europe Septentrionale avoit vomi sur
» les Gaules une multitude d'émigrans qui
» s'entre-détruisoient en les saccageant. Char-
» lemagne regne, & c'est l'époque où les
» Nations du nord commencent à paroître
» comme un corps politique, & où l'homme
» semble s'être assez étendu, & avoir assez
» dompté la nature dans ces climats aupara-
» vant durs & sauvages, pour n'en plus res-
» sentir l'ascendant & la rigueur. Ces peu-
» plades errantes, qui depuis trois siecles,
» partant de la Germanie, ravageoient les Gaules
» fixées alors, & devenues paisibles habitantes

» de ces contrées qu'elles s'étoient partagées ;
» ne forment plus qu'un grand Etat de plusieurs
» Peuples......... Charlemagne dominoit dans
» son vaste Empire par la majesté de son nom.
» La paix regnoit dans l'intérieur, & la terreur
» de ses armes protégeoit les frontieres. Portant la guerre des Pyrenées en Italie, de
» l'Italie au fond de la Saxe; accueillant en
» même tems les Savans, & faisant renaître
» les Arts, il eût mérité la double gloire d'un
» Prince pacifique, Amateur des Lettres, d'un
» grand Conquérant & d'un grand homme,
» s'il ne l'eût ternie par ses cruautés contre
» les Saxons, & si son siecle, à peine sorti
» de la barbarie, lui eût offert autre chose
» que des puérilités à perfectionner, ou de
» foibles commencemens à entreprendre. «

Ce portrait rapide, mais ressemblant, ainsi que les autres morceaux que nous venons de citer, peut donner une idée de la touche ferme & hardie de l'Historien. Nous allons parcourir, sur ses pas, les regnes des Ducs héréditaires de Lorraine.

Cette Contrée, aujourd'hui fertile, & alors couverte de forêts, après avoir fait partie du Royaume d'Austrasie, avoit été gouvernée par des Ducs amovibles, jusqu'en 1048, que l'Empereur en donna l'investiture à Gerard d'Alsace, dans l'assemblée de Worms, à titre de Duché héréditaire & indépendant. Gerard fut la tige commune de la Maison de Lorraine, & de celle d'Autriche, réunie de nos jours l'une à l'autre sur le Trône Impérial.

Gontram d'Hapsbourg, troisieme fils de Hugues d'Alsace, eut pour fils Landelin, de qui sortit l'auguste maison d'Autriche. Le regne de Gerard fournit peu d'événemens. La confusion qui regnoit dans ce pays, quand il fut cédé à ce Prince, est peinte ici avec force. On avoit alors, au nom de la religion trahie, dit l'Auteur, accepté des droits qu'elle-même avoit proscrits (& que dans ce siecle qui se dit éclairé, on ne rougit pas de défendre, au mépris de la raison & de l'humanité.) Au nombre des richesses de l'Eglise, d'infideles Ministres avoient compté non des enfans, mais des esclaves. La Nation étoit oubliée; un seul genre d'hommes faisoit l'objet de la bienfaisance des Princes; & le moyen d'acquérir tous les biens, fut d'en professer le dépouillement. Parcourons les regnes suivans pour en recueillir les traits les plus intéressans & les plus curieux.

Long-tems la Ville de Metz & le Duché de Bar furent en guerre avec la Lorraine. Ce n'étoit que pillages, violences, & perfidies. En 1371, sous le Duc Jean I, les gens du Seigneur de Pierrefort vinrent surprendre les Dames de Metz, qui dansoient, non loin des murs de la Ville, en plein champ. Ceux de Metz poursuivirent ces brigands, & les ramenerent la corde au col, rapportant les pierreries, les écharpes & les *couronnes* qu'ils avoient enlevées à leurs captives.

Le brigandage & la férocité ne furent pas les seuls fléaux qui désolerent alors la Lorrai-

ne ; des convulſions épidémiques s'y répandirent ; on étoit tout d'un coup tranſporté d'une ſorte de fureur, & l'on ſe mettoit à danſer & à chanter juſqu'à l'extinction totale des forces. Le Prêtre à l'Autel, le Juge ſur ſon ſiege, ſe ſentoient agités de cette manie. Lorſqu'ils ſe rencontroient dans les rues, la contagion agiſſoit. Un danſeur en entraînoit pluſieurs autres ; on chercha à cette ſinguliere épidémie des remedes du même genre ; un pélerinage réuſſit beaucoup. On employa les exorciſmes en quelques endroits, mais avec moins de ſuccès. On nous a tranſmis auſſi quelques moyens phyſiques qui eurent leur effet : fouler les malades aux pieds dans le tems que l'épuiſement les avoit jettés ſur le carreau, ou leur ſerrer fortement le ventre, vers le nombril... La phyſique peut obſerver dans ce triſte phénomene, l'analogie des infirmités du genre nerveux avec la foibleſſe & la puſillanimité des eſprits.

Le regne de Charles II eſt remarquable par l'union du Duché de Bar à la Lorraine ; par le mariage de la Princeſſe Iſabelle, ſa fille, avec René d'Anjou, Duc de Bar, & enſuite de Lorraine ; par le ſupplice du feu infligé pour la premiere fois dans ce Duché aux ſorciers ; par les exploits de la Pucelle d'Orléans, & par une guerre que Charles fit à la Ville de Toul, dont le ſujet ſingulier mérite d'être connu. Ce ſujet, dit l'Hiſtorien dans une note, eſt ſi ridicule, qu'on craint, en le rapportant, d'offenſer la gravité de l'Hiſtoire. Il (le Duc) rap-

pella une ancienne conceſſion faite par les Empereurs à ſes aïeux, *de tous les enfans des Prêtres.* Les Bourgeois refuſant de lui remettre ceux qui étoient dans leur Ville, il leur déclara la guerre pour *ſes fils de Prêtres.* Les Toulois en force, & ſecourus du Damoiſeau de Commercy, brûlerent Gondreville, & vinrent inſulter les environs de Nancy; mais le Comte de Vaudemont ayant joint ſes troupes à celles de Lorraine, ils furent repouſſés, firent raiſon au Duc de ſon droit bizarre, & s'obligerent en outre à *ſix cens francs* de redevance annuelle. On ne dit point ſi ce droit ſubſiſte encore.

La guerre de René d'Anjou, Duc de Lorraine & de Bar, pour le Royaume de Naples; nous offre un de ces traits qui prouvent l'aſcendant d'un grand courage ſur les ennemis les plus acharnés. Un Gentilhomme Napolitain, nommé *Auriglia*, du parti de René, montroit dans les petits combats que ſe livroient chaque jour les troupes de ce Prince & celles d'Alphonſe d'Arragon, ſon concurrent, une valeur extraordinaire. Il rompoit des lances, pénétroit juſques dans le camp Arragonois, en ſorſoit rapidement, ſans qu'on pût l'arrêter. Alphonſe, admirant ſa valeur & ſon audace, défendit à ſes ſoldats de tirer ſur lui à coups d'arquebuſe ou de trait, permettant ſeulement de l'attaquer avec la lance ou l'épée, *n'étant pas*, dit-il, *raiſonnable, qu'un ſi brave homme ſoit expoſé à périr d'un coup porté lâchement de loin, ſans avoir le moyen de ſe défendre, ni d'éviter ſon ſort.*

Le Duc Antoine regna en 1508. Elevé à côté de Louis XII, il avoit respiré la bienfaisance & la sagesse de ce bon Roi. Comme lui, il fut nommé *le Bon*, surnom qu'il méritoit si bien, & que la postérité lui conserva; bien différent, dit M. Bexon, de ces titres qu'invente la flatterie, que répete la bassesse, & que l'Histoire efface. Il avoit épousé Renée de Bourbon, fille de Gilbert de Bourbon, Comte de Montpensier. La jeune Duchesse fit son entrée à Nancy en grande pompe. Un chœur de Musiciens placé à la porte lui chanta des strophes que la chronique a conservées. Reconnoissante d'une fête champêtre que le Village de Laxou lui avoit donnée à son passage, elle l'affranchit d'une servitude singuliere. Devant la Cour où est à présent la *place carriere*, étoit alors un marécage. Les habitans de Laxou y venoient battre l'eau, la premiere nuit des nôces des Princes, pour empêcher le cri des grenouilles. » Cette plaisante servitude, observe l'Historien dans une » note, existoit encore en d'autres endroits » du pays. Les habitans de Montureux la de» voient à l'Abbé de Luxeuil, leur Seigneur. » En battant l'eau toute la nuit, ils chan» toient ce refrein : *Pâ, pâ, renotte, pâ* (paix, » paix, grenouille) : *vecy M. l'Abbé de Luxeuil* » *que Dieu gâ* (garde.) Je ne sais lequel pa» roîtra le plus bizarre de faire taire les gre» nouilles pour endormir M. l'Abbé ou les » nouveaux mariés; du moins il est permis » de croire que si les habitans de Montureux

» se sont affranchis de ce devoir qui peint
» si bien les Moines de ce tems là, ce n'a pas
» été au même prix que les habitans de Laxou. «

Antoine, après avoir repoussé de son Etat une multitude de Luthériens qui venoient fondre, à main armée, sur la Lorraine, pour s'y établir, & y professer leur culte; après les avoir vaincus dans plusieurs batailles, & les avoir entierement dissipés, rentra triomphant dans sa capitale; & depuis ce tems, dit notre Auteur, il ne parut plus que sous l'auguste caractere d'ami & d'arbitre de la paix. La Lorraine fleurit, & jouit le reste de son regne d'une longue tranquillité.

Nous ne pouvons mieux terminer ces citations que par ce trait qui caractérise à la fois les Princes que M. l'Abbé Bexon célebre, & la maniere de sentir & de penser de cet Ecrivain estimable. Nous y joindrons, d'après lui, quelques idées des Savans que la Lorraine & les pays circonvoisins ont produits, & dont, comme nous l'avons dit, la notice termine ce volume.

Hordal (Jean), Professeur en Droit, descendoit du troisieme frere de la Pucelle d'Orléans, dont il a écrit l'Histoire. On sait qu'entr'autres calomnies dont les ennemis de cette Heroïne ont cherché à ternir sa mémoire, ils lui ont reproché d'avoir pris l'habit d'homme. Hordal réfute cette accusation par l'autorité des Docteurs. C'est d'abord Gerson, qui dit que le défense à la femme de prendre l'habit d'homme, comme *Judiciaire* dans l'ancienne loi,

n'oblige pas dans la nouvelle. C'eſt enſuite de Lyra, qui opine *fort ſavamment*, au gré d'Hordal, que le *mulier non induetur veſte virili*, ne doit s'entendre que de l'armure, qu'il eſt défendu aux femmes de prendre, parce que les Païennes en uſoient ainſi dans les fêtes de Mars ; & ce ſont-là dit il, les propres paroles de Nicolas de Lyra ; mais Hordal ne ſonge pas que c'eſt préciſément une armure que prit la Pucelle. Vient enſuite Navarre, qui aſſure, dans ſon *Enchiridion*, qu'une femme ne peche pas en prenant l'habit d'un homme, ſi c'eſt pour de bonnes raiſons, *comme de n'en point avoir d'autres*, *ou pour ſe recréer honnêtement ſoi & les autres*, en quoi du moins il n'y a que *péché veniel*, ſelon Cajetan ; d'où le Juriſconſulte Camerarius conclut qu'on peut fort bien *juſtifier la Pucelle d'avoir mis un habit d'homme.*

Parmi les hommes célebres cités par l'Hiſtorien, on trouve un Nicolas Remy, Magiſtrat de Lorraine, qui vivoit ſur la fin du XVIe. ſiecle, Auteur d'un Livre ſur la *Demonolâtrie*, ou culte des Démons, dont le titre ſeul annonce toute l'horreur. Cet article eſt curieux, & nous le tranſcrirons, malgré les inégalités de ſtyle. L'Auteur, dans un âge qui touche encore à la premiere jeuneſſe, écrit avec plus de chaleur que de correction : mais l'amour de l'humanité & de la juſtice ſemble l'animer, & ce ſentiment ſi louable, ainſi que l'obſerve l'Auteur du *Journal de Politique & de Littérature*, doit faire excuſer bien des fautes.

» Il reſte de Nicolas-Remy un Livre inti-

» tulé : *Dæmonolatriæ Libri tres, ex judiciis ca-*
» *pitalibus nongentorum, plus minus, hominum,*
» *qui ſortilegii crimen, intra annos quindecim,*
» *in Lotharingia capite luerunt. Lugduni* 1595.
» En quinze ans, neuf cens hommes mis à
» mort en Lorraine, pour crime de ſorcellerie !
» O miſérable humanité ! Le Livre porte pour
» Epigraphe ce verſet du Lévitique : *Vir, ſivè*
» *mulier, in quibus Pythonicus, ſivè divinationis*
» *fuerit ſpiritus, morte moriatur.* Il ſeroit diffi-
» cile de trouver un monument tout-à-la-fois
» plus horrible & plus honteux de cruauté &
» d'extravagance. C'eſt une tête perdue, frap-
» pée & remplie de viſions monſtrueuſes, &
» de tous les fantômes de la manie & de la
» peur : c'eſt un Inquiſiteur ſanguinaire qui ra-
» conte froidement les ſupplices qu'il a fait
» ſouffrir à des malheureux, moins enſorce-
» lés que lui. Tout ce que le plus ſombre
» délire peut enfanter de ſonges impurs & af-
» freux ; tout ce que la vile ſcélérateſſe ima-
» gina jamais de noir & d'impuiſſant, trouve
» croyance dans ce dépôt de ſtupidité ; une
» profuſion d'érudition ridicule & dégoûtante,
» une continuelle profanation des paroles de
» l'Ecriture, y ſervent d'aſſortiment & d'ap-
» pui. On trouve en tête les gratulations que
» font à leur pere deux fils imbécilles, pour
» avoir mis au jour cette œuvre de ténebres.
» Dès les premieres pages, on lit en frémiſ-
» ſant ces mots écrits de ſang-froid : *Je compte*
» *que depuis ſeize ans que je juge à mort en Lor-*
» *raine, il n'y a pas eu moins de huit cens ſor-*

» *ciers convaincus, envoyés au supplice par no-*
» *tre Tribunal. Outre un nombre à-peu-près égal*
» *de ceux qui ont échappé à la mort par la fui-*
» *te, ou par leur constance à ne rien avouer dans*
» *les tortures.* (*In Lotharingia memini intra an-*
» *nos sedecim, à quibus rerum capitalium judicia*
» *exerceo, non minùs octogintos ejus criminis ma-*
» *nifesto compertos, duumviratûs nostri sententiâ*
» *capitis esse damnatos : præter totidem ferè alios*
» *qui vel fuga, vel tormentorum pertinaci tole-*
» *rantiâ vitæ suæ consuluerunt.*) Car cet hom-
» me étoit leur juge ; on l'eût cru leur bour-
» reau. Si nous en parlons ici, ce n'est pas
» sans doute que nous prétendions illustrer ce
» *Torquemada* de la Lorraine, c'est que malheu-
» reusement le délire & l'absurdité tiennent
» toujours une grande place dans l'Histoire de
» l'esprit humain : c'est qu'il faut conserver ces
» images hideuses, pour épouvanter du moins
» des ames atroces encore toutes prêtes, peut-
» être, à renouveller ces barbares fureurs. On
» fouettoit les enfans nuds à l'entour du bû-
» cher où l'on brûloit leurs peres. (*Censuimus*
» *nos duumviri damnandos, ut nudi ter virgis*
» *cæderentur circum eum locum, ubi vivi paren-*
» *tes comburentur. Quod & ab eo tempore ferè sic*
» *est usurpatum.*) C'est ce qui a, dit-il, *été pra-*
» *tiqué communément depuis que mon Collégue &*
» *moi pensâmes à l'ordonner.* Et il ne nomme
» pas le *Cannibale* qui déchiroit avec lui ces
» déplorables victimes ; mais *il doute si par-là*
» *les loix sont encore satisfaites :* il eût voulu,
» *pour la sûreté publique, exterminer aussi toute*

» *cette race perverse : (sed ne hac quidem ratione*
» *unquam putavi legibus esse satisfactum... Verum*
» *opportuisse præterea quò publicæ securitati consu-*
» *leretur è naturæ finibus illos ejici atque extrudi.*)
» Du reste, continue t-il, les loix contre les
» enfans ont quelquefois été bien plus séve-
» res : & il le prouve par les Athéniens
» qui condamnerent l'enfant qui avoit crevé
» les yeux à son moineau, & par les qua-
» rante enfans dévorés par deux ours, pour
» s'être moqués du Prophete Elisée qui étoit
» chauve. Il cite les noms, les lieux & les
» personnes. Des hommes méchans y sont al-
» lés puiser contre des familles ces notes d'in-
» famie, qui n'ont prouvé que celle du sie-
» cle, celle de l'Auteur & la leur propre :
» quelques gens sages ont cherché à détruire
» ce Livre : il y en auroit d'excellentes rai-
» sons, s'il n'y en avoit encore de meilleures
» pour le conserver. Le Démonolâtre termine
» le Roman informe de ses contes absurdes &
» impies, par ces paroles dignes de tout le reste:
» *Ceux*, dit-il, *qui estiment que dans ce genre d'ac-*
» *cusation il faut avoir pitié de l'âge, du sexe,*
» *de la simplicité ou de la séduction, sont des in-*
» *sensés, & je les maudis... Pour moi, qui, par*
» *un long usage, suis au fait de juger les Sor-*
» *ciers, j'en dirai franchement mon avis, que je*
» *crois être la pure lumiere de la vérité : c'est que*
» *je ne doute pas que suivant toutes les loix, il*
» *ne faille, après les avoir déchirés de toutes les*
» *tortures, les jetter au feu. (Væ quoque illis,*
» *qui adeò hortendi, atque execrandi criminis odium*

» *deprecantur, pœnasque minuunt excusatione me-* » *tus, ætatis, sexus, imprudentiæ, atque aliarum* » *id genus rerum : quas ne in levioribus quidem* » *prætexere quisquam sanæ mentis audeat.* Et là- » dessus il cite Cassiodore, Saint Ambroise & » Pythagore...... *Equidem non verebor, qui sim* » *tam longo ac diuturno maleficorum examinando-* » *rum usu exercitatus ac confirmatus, palam at-* » *què ingenuè de iis sententiam meam ostendere,* » *ac ipsam quantùm potero proferre lucem verita-* » *tis ; ut è jure esse non dubitem, omnibus tor-* » *mentis excruciatos, igni interficere.*) Ce qui est » incompréhensible, c'est que sous le grand, » le sage Charles III, ces scenes d'horreur & » de folie aient couvert toute la Lorraine. » Tel est donc le poids de l'opinion sur les » têtes les plus fortes & les plus saines. Mais » quand on pense qu'il faut peut-être absoudre » Nicolas Remy de tout l'odieux de ces juge- » mens : quand on pense que ce fut le crime » de son tems, beaucoup plus que le sien ; » que son siecle le vit, le souffrit, l'applau- » dit sans doute ; on tremble ; on se trouble ; » on frémit ! O misérable humanité !

Détournons les yeux de cet affreux spectacle, & présentons à nos Lecteurs, d'après M. l'Abbé Bexon, des hommes aussi intéressans par leur simplicité, que dignes de vénération par l'empressement & le desir originel, si l'on peut parler ainsi, d'être utiles à leurs semblables. Dans la vallée de *Valdajol*, aux confins de la Franche-Comté & de la Lorraine, habite une famille douée du talent héréditaire depuis

ſix générations, de remettre les diſlocations & les fractures plus heureuſement que les gens de l'art. Elle le fait avec tant de ſuccès, ſes cures ſont ſi aſſurées, il en eſt de ſi étonnantes, qu'on s'eſt quelquefois imaginé qu'elle avoit un don ſurnaturel; mais les gens ſenſés n'y voyent que l'effet d'une application ſuivie à un ſeul objet, d'une ſûreté de tact acquiſe par l'habitude, dès l'enfance, & d'une ſimplicité, d'une bonhommie, qui, l'attachant à ſa profeſſion, ſans diſtraction, ſans cupidité, ſans orgueil, la rend riche de ſa médiocrité, & contente du bonheur d'être utile. La probité des *Fleuriot*, (c'eſt ainſi que ces gens-là ſe nomment,) n'eſt pas moins recommandable que leur habileté. Souvent appellés dans les Cours, ils ont négligé, mépriſé la fortune; le Duc Léopold leur fit propoſer de les ennoblir. Les peres de famille s'aſſemblerent; ils conclurent que cette diſtinction les tireroit de cette ſimplicité qui faiſoit leur bonheur, & refuſerent modeſtement la Nobleſſe; par-là ſe conſerva celle de leur ame. Dans une autre occaſion, on leur offrit l'exemption de la taille : ils remercierent, diſant *qu'ils ne vouloient pas être à charge à leurs compatriotes*. Doux, honnêtes & ſobres, ils ſervent gratuitement les pauvres, & reçoivent peu même des plus riches. Heureux s'ils conſervent toujours un ſi beau déſintéreſſement ! Après des avis très-ſages à cette famille vénérable, pour ſe maintenir dans ſon heureuſe ſimplicité, l'Hiſtorien rapporte ce qu'en dit M. le Comte de Treſſan. Un habit uni,

dit cet obſervateur ingénieux & ſenſible, un ſeul domeſtique qui me ſuivoit, rien ne leur annonçoit que l'abord d'un Etranger arrivé par haſard au milieu de leurs habitations. Tout m'édifia, tout m'attendrit en entrant dans une de leurs premieres maiſons. Je me refuſé avec peine à décrire la propreté & l'ordre qui y regnoient, l'honnêteté de tous ceux qui l'habitoient. J'y reconnus tous les traits les plus ſimples & les plus touchans de la véritable hoſpitalité. Mon but étoit de connoître le degré d'inſtruction où les plus habiles étoient parvenus dans un art fondé ſur une ſcience exacte & réelle. Après m'être rafraîchi, & avoir admiré tout ce qui étoit du reſſort de l'économie rurale & du gouvernement intérieur de la famille, je demandai s'ils avoient quelques Livres : ils me dirent que leurs Livres principaux étoient raſſemblés dans une maiſon peu diſtante qu'occupoit un des anciens Chefs de la famille. Ils m'y conduiſirent; j'y fus reçu par un homme âgé, reſpectable, & qui, ſous un air ruſtique, me montra des mœurs douces & polies. Il me fut facile d'entrer en matiere avec lui; je lui demandai quels principes de ſon art il avoit étudiés. Il me répondit : les bons Livres, la nature & l'expérience ont été les ſeuls Maîtres de mes peres; je n'en ai point eu d'autres, & cette tradition paſſera à mes enfans. Il m'ouvrit alors un grand cabinet ſimplement orné, mais riche par ce qu'il contenoit. J'y trouvai les meilleurs Livres anciens & modernes qui ſoient connus; des ſquelettes d'hommes ou de

femmes de quatre ou cinq différens âges; des squelettes démontés, dont les pieces, confondues ensemble, pouvoient être rejointes & remontées par une main experte. J'y trouvai des mannequins artistement faits, qui offroient une myologie complette. *C'est ici*, me dit-il, *que nous nous formons à la science nécessaire pour soulager nos freres. Nous apprenons en même tems à nos enfans à lire & à connoître ce qu'ils lisent. Ceux qui ont de la disposition connoissent les os & les muscles avant l'âge de dix ans. Ils savent démonter & remonter chaque piece : voici une grande armoire où toutes les especes de bandages & de ligatures propres aux différentes parties, sont étiquettées, & où leur usage est décrit. Nous leur apprenons de bonne heure à appliquer la pratique à la théorie. La plupart de ces chevres que vous voyez, nos chiens même en sont souvent la victime. L'espece de cruauté que nous exerçons sur ces animaux en éteint le germe dans le cœur de nos enfans, que nous excitons à devenir sensibles à leurs plaintes, & à les soulager; bientôt ils apprennent à les guérir. Voilà toutes les leçons que j'ai reçues, celles que nous donnons à nos enfans, & la bénédiction de Dieu se répand sur nos soins.* Je ne puis exprimer, poursuit M. de Tressan, le respect & l'attendrissement dont je me sentis saisi; j'embrassai ce vertueux vieillard; je me fis connoître, & je le priai en grace de me dire si je pouvois lui être utile, à lui ou à quelqu'un de sa famille : il étendit la main vers les habitations, les champs & les jardins qui les entouroient. *Ce que vous voyez*,

me dit-il, *ſuffit à nos beſoins ; la Providence a béni nos ſoins, & nous avons même de quoi ſoulalager les malheureux ; ce qu'on nous offriroit audelà nous ſeroit inutile ; il nous deviendroit peut-être nuiſible en excitant la cupidité dans nos enfans ; mais, Monſieur,* ajouta-t-il, *vous avez le bonheur d'être grand-Officier de notre bon Roi* (Staniſlas); *daignez lui dire que toutes nos familles élevent leurs vœux au Ciel pour la conſervation de ſes jours précieux, & que les* Fleuriot *ne ceſſeront jamais de travailler à ſe rendre utiles aux malheureux, pour mériter d'être comptés au nombre des bons ſujets du plus bienfaiſant de tous les Souverains.* Le Comte de Treſian finit ſa relation de ces Socrates ruſtiques par ces paroles. C'eſt avec une vraie effuſion de cœur, que tous ceux qui penſent, & dont l'ame eſt ſenſible, rendront un juſte tribut de louanges à ces hommes trop rares, & dont l'exemple mérite bien d'être ſuivi.

En effet, quelle foule de ſentimens & de réflexions un tableau ſi touchant ne fait-il pas naître ? O Hobbes du ſiecle, s'écrient les Auteurs du *Journal Encyclopédique*, accourez dans cette vallée, plus digne de vos regards que ces contrées fameuſes par les débris des monumens que la tyrannie a élevés ! Voyez ces familles, vertueuſes dans la médiocrité, bienfaiſantes ſans opulence, uniquement occupées à ſoulager les malheureux, & vous vous réconcilierez avec la nature humaine.

Tous les Journaliſtes ont donné des éloges au travail de M. l'Abbé Bexon. Sa maniere de

présenter les faits a paru claire, précise, rapide, ingénieuse; on y a reconnu du neuf & de la vigueur; mais on a observé que ses réflexions sont trop fréquentes & trop heurtées, ses expressions quelquefois trop recherchées, ses peintures point assez délicates. C'est surtout, dans le *Journal de Paris*, où l'on conseille à l'Auteur d'abandonner le ton déclamatoire, les incorrections & la manie des phrases, pour prendre une narration simple, pure, naturelle, correcte, telle enfin qu'on doit l'employer pour décrire les regnes des Leopold & des Stanislas, que l'Auteur réserve pour le second volume de l'ouvrage. Ces regnes n'ont besoin que d'être retracés fidélement pour faire la plus forte impression sur toutes les ames sensibles.

M. l'Abbé Bexon consacrera un troisieme volume à l'Histoire-Naturelle de la Lorraine, & enfin un quatrieme où il rassemblera tous les traits qui n'auront pu trouver place dans le corps même de l'ouvrage. On y trouvera des essais historiques sur Nancy, & sur quelques autres des principales Villes de Lorraine; des fragmens sur les Chapitres illustres, en particulier sur celui de Remiremont; de nouvelles observations d'antiquité, & en général tout ce que l'Auteur pourroit avoir omis dans les volumes précédens.

M. l'Abbé Bexon nous paroît très-digne de remplir cette carriere. Son style, comme on vient de le voir, n'est pas encore ce qu'il doit être; mais les Auteurs du *Journal François*

l'excuſent en diſant qu'ils penſeroient de l'Auteur moins favorablement, ſi ſon ſtyle étoit plus régulier. Une médiocrité ſoutenue, ajoutent les Journaliſtes, ne nous donneroit pas dans un jeune homme, les mêmes eſpérances qu'un ſtyle ſouvent incorrect & négligé, mais ſouvent plein d'énergie, de chaleur & de vues. Si l'Auteur n'eſt pas toujours heureux dans ſes expreſſions, on s'apperçoit qu'il eſt riche en idées; & nous ſavons par nous-mêmes qu'il a véritablement des connoiſſances profondes en plus d'un genre.

Quoique jeune encore, diſent les Auteurs de la *Gazette de Littérature*, M. l'Abbé Bexon s'eſt déja fait connoître par des ouvrages également eſtimés des Savans, des Gens-de-Lettres & des bons Citoyens; ſon *Cathéchiſme d'Agriculture* annonçoit l'homme utile; ſon *ſyſtême de la fertiliſation*, ſi juſtement applaudi par M. le Comte de Buffon, indiquoit le Phyſicien éclairé, le Naturaliſte profond; & cette *Hiſtoire de Lorraine* nous promet un Hiſtorien Philoſophe, & un juſte appréciateur des faits & des événemens.

(*Journal François; Journal Encyclopédique; Journal de Politique & de Litterature; Journal* de Paris; *Affiches & Annonces* de Paris; *Gazette univerſelle de Littérature; Mercure de France; Journal des Dames.*)



AVIS aux bonnes Ménageres des Villes & des Campagnes, ſur la meilleure maniere de faire leur pain; par M. PARMENTIER; avec cette Epigraphe:

Travaillez, prenez de la peine;
C'eſt le fonds qui manque le moins.
LA FONTAINE.

A Paris, de l'Imprimerie Royale; & ſe trouve chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe. In-8vo. prix broché 1 liv. 16 ſols. 1777.

SI l'eſtime que l'on fait des ouvrages eſt en raiſon de leur utilité, on fera grand cas de cette Brochure, ainſi que des autres productions de M. Parmentier qui, depuis bien des années, conſacre ſes travaux au plus grand bien de ſes ſemblables. Nous avons eu déja occaſion de parler de ſes expériences ſur la maniere de faire le pain (*), mais cet objet eſt trop eſſentiel pour que nous ne faſſions pas connoître plus particuliérement des obſervations d'une utilité auſſi générale.

(*) Journal de *Novembre* 1776, page 321; Journal de *Juin* 1777, page 381.

Le pain que les habitans des Provinces fabriquent chez eux est presque toujours aigre, mat & bis, malgré la bonté du grain qu'on y emploie. Les défauts de ce pain de ménage proviennent d'une farine mal faite, de l'eau trop chaude & des levains trop vieux. En employant de l'eau froide ou tiede, des levains nouveaux & en plus grande quantité, on peut, sans augmenter les embarras & les frais, obtenir, du bled même le plus médiocre, un pain savoureux, léger & blanc. C'est une économie mal entendue que de préférer les bleds de moyenne qualité aux bons bleds, à cause du prix; les produits en farine & en pain de ces derniers, dédommagent abondamment de ce qu'ils coûtent de plus que les autres. Le meilleur bled est sec, dur, pesant, ramassé, bien nourri, plus rond qu'ovale, ayant la rainure peu profonde, lisse & clair à sa surface, d'un blanc jaunâtre dans son intérieur, il sonne lorsqu'on le fait sauter dans la main, & cede aisément à l'introduction des bras dans le sac qui le renferme.

L'expérience a souvent prouvé que les grains en général, peuvent occasionner des désordres dans l'économie animale, lorsqu'on les mange trop nouveaux, & qu'ils sont d'une année froide & humide. C'est même à cette cause qu'il faut attribuer certaines maladies épidémiques qui ont désolé quelques-unes de nos Provinces Septentrionales, sans qu'on ait pu d'abord en découvrir l'origine. On ne sauroit trop recommander à ceux que la nécessité force à

à se nourrir de grains trop nouveaux, de les exposer auparavant à la chaleur du soleil & du four. Par-là on dépouilleroit le grain d'une espece d'humidité (appartenant encore à la végétation) qui se trouve en plus grande abondance dans le seigle, plus gras & plus visqueux de sa nature que ne l'est le froment. Il ne faut pas répandre sur le plancher la farine au sortir du moulin, ainsi qu'on est en usage de le faire quelquefois pour le bled. Toutes ses parties volatiles & savoureuses s'évaporeroient bientôt, si l'on ne la tenoit pas renfermée dans des sacs. La farine en tombant de la trémie dans la huche, perd la chaleur qu'elle avoit sous la meule; ainsi l'on ne doit pas craindre qu'elle contracte aucune odeur. Si elle n'a pas été blutée au moulin, il faut se hâter de faire cette opération; quand on la laisse trop long-tems avec le son, elle s'échauffe & devient d'un mauvais goût. On blutera la farine par un tems sec; si l'air étoit chargé de beaucoup d'humidité, celle-ci s'attacheroit aux bluteaux & les parties les moins fines ne passeroient pas. Il ne faut laisser le son mêlé avec la farine que le tems nécessaire pour que celle-ci se détache de celui-là, c'est-à-dire, à-peu-près huit jours en été & le double en hiver. L'Auteur conseille d'acheter de la farine plutôt que du bled; on courroit alors moins de risque d'être trompé. La meilleure farine est d'un jaune citron, seche, grenue, pesante; elle s'attache aux doigts, & pressée dans la main, elle reste en une espece de pe-

lote. Pour juger de sa bonté d'une maniere encore plus exacte, il faut en faire une boulette avec de l'eau; si la pâte qui en résulte, après l'avoir bien maniée, s'affermit promptement à l'air, prend du corps & s'allonge sans se séparer, c'est un signe alors que la farine est de la meilleure espece. Celle de moyenne qualité a un coup-d'œil moins vif; elle fait une pâte qui mollit & tient aux mains; elle est courte & se rompt facilement lorsqu'on veut l'étendre. Quant aux farines altérées, elles s'annoncent assez par leur odeur qui est ordinairement aigre & infecte.

Ce n'est pas la qualité des eaux qui contribue à la bonté du pain, mais uniquement le degré de chaleur qu'on leur donne. Toutes sortes d'eaux, pourvu qu'elles soient potables, peuvent servir indifféremment à la préparation du levain, au pêtrissage de la pâte, à la fabrication du pain. En Province, une erreur trop générale est que l'eau fait le pain; sil est mauvais, on l'attribue à cette cause, tandis qu'il ne peut l'être que par la qualité de la farine, l'imperfection du moulage, l'ignorance du Fabricant. Le pain de Paris est un des meilleurs qu'on mange en Europe, cependant la plupart des Boulangers ne se servent que de l'eau de puits. Dans la fabrication du pain, l'eau doit être employée telle qu'elle est, quand il fait chaud, tiede en hiver, & chaude dans les grandes gelées. Le pain à l'eau froide ou tiede est toujours plus délicat que le pain fait à l'eau chaude. Qu'on se donne bien de garde

de verser de l'eau bouillante sur le levain, dans l'intention de la tiédir aussi-tôt par le mêlange de l'eau froide; par-là on surprendroit la pâte, on la rendroit grise, molle, & on lui ôteroit un partie de sa fermeté & de sa consistance. Rien de plus vicieux que les procédés qu'on suit communément pour la préparation du levain. M. Parmentier combat ces procédés & en donne qu'il garantit. Le levain est la partie la plus essentielle, la plus délicate & la plus difficile de la fabrication du pain. Sans lui, cet aliment ne seroit qu'une galette plate, visqueuse, indigeste & sans goût. Nos Ménageres ne veulent employer que du levain vieux, c'est-à-dire, aigre & sans force; elles se trompent, ce n'est pas ainsi que fait le Boulanger, il ne se sert que de levain nouveau & vineux. Dès le matin il met de côté un morceau de pâte à laquelle il ajoute plusieurs fois, dans le cours de la journée, de nouvelle farine; il renouvelle pour l'ordinaire cette opération jusqu'à cinq fois. C'est ainsi, pour nous servir des termes de l'Art, qu'il *rafraîchit* son levain pour que trois heures avant de pêtrir, il le trouve spiritueux & propre à produire tous les bons effets qu'il desire.

Si l'on veut avoir du pain de bonne qualité, voici une méthode qu'il faudra suivre. La veille du jour où l'on doit cuire, on prendra le levain de la derniere fournée, on le délayera le soir avec de l'eau froide dans le tiers de la farine qui doit être employée;

on formera du tout un pâte ferme qu'on laiſſera toute la nuit au coin de la huche ou du pêtrin, entourée de farine qu'on élevera & qu'on foulera pour qu'elle air plus de ſolidité & qu'elle contienne mieux le levain dans ſes limites. Si la bonne Ménagere vouloit avoir un pain plus léger, plus blanc, plus parfait, elle pourroit, au lieu de mettre la main à la pâte à ſix heures du matin, différer juſqu'à neuf, & délayer ſon levain de la même maniere que la veille, en tenant toutefois ſa pâte plus douce & moins ferme. Dans la fabrication du pain, on ne peut pas établir des régles fixes & invariables. Il faut employer pour le levain de l'eau un peu chauffée, mettre ce levain dans une corbeille bien couverte, auprès du feu ; voilà pout l'hiver. En été, dans les grandes chaleurs, on fait ce levain avec l'eau froide ; on le met enſuite dans une corbeille & on le tient à la cave ou dans quelque autre lieu frais Par cette méthode, jamais le levain n'eſt aigre, mat, déchiré, coulant. L'Auteur recommande de ne pas commencer à pêtrir la pâte, qu'on n'ait auparavant bien examiné l'état où ſe trouve le levain. S'il n'eſt pas bouffant, crenelé, d'une odeur vineuſe, & qu'il ſoit au contraire applati, crevaſſé, aigre, il faut abſolument le renouveller. C'eſt l'affaire de trois heures de plus pour avoir un pain meilleur, blanc, plus ſalubre.

Ce n'eſt pas une économie de faire entrer tout le ſon dans la compoſition du pain ; non-

feulement parce que le fon ne nourrit pas par lui-même, mais encore à caufe des obftacles qu'il apporte néceffairement à la bonne fabrication du pain. Il a encore un autre défaut capital, c'eft d'exciter l'appétit & de paffer en entier tel qu'on l'a pris & fans être digéré. Il eft prouvé qu'une livre de pain, dans la compofition duquel il n'entre point de fon, nourrit plus qu'une livre & un quart de pain où l'on a mis du fon. Cette obfervation, confirmée par un très-grand nombre d'expériences, & faite par des Entrepreneurs qui avoient beaucoup de gens à nourrir, leur a fait préférer de diftribuer aux Ouvriers un pain moins bis & en moindre quantité. Les uns & les autres y ont gagné. On dit tous les jours, qu'un pain ferré, groffier & bis, nourrit davantage parce qu'il tient long-tems dans l'eftomac; mais c'eft précifément le contraire : plus un pain a de volume, plus il doit occuper l'eftomac; or le fon eft un moyen d'empêcher le volume du pain; par conféquent il fait perdre à cet aliment une partie de fes effets nutritifs, loin de les augmenter. La méthode de laiffer la totalité du fon dans la compofition du pain, entraîne après elle d'autres inconvéniens. Le fon aide beaucoup à la fermentation de la farine avec laquelle il fe trouve mêlé, il la fait bientôt gâter, fi l'on n'a pas la précaution de la remuer fouvent; premier inconvénient. Dans le pêtriffage, le fon toujours groffier, toujours étranger à la farine, empêche l'eau de s'incorporer dans

cette derniere, d'une maniere intime & uniforme; d'où il résulte une pâte inégale, second inconvénient. Les levains dans lesquels il entre du son, deviennent toujours aigres; ils perdent trop promptement l'état vineux qui leur est nécessaire pour donner un bon apprêt à la pâte; troisieme inconvénient. Le pain qui contient trop de son, ne peut perdre son humidité au four, il reste presque toujours mat ou gras; ce qui en accélere la moisissure; quatrieme inconvénient. Tous ces inconvéniens & beaucoup d'autres, qu'il est inutile de rapporter, ont été sentis par le Gouvernement, qui vient d'ordonner la séparation de vingt livres de son par sac du poids de deux cens livres de grain qu'on emploie à la fabrication du pain de munition.

On n'est pas en usage par-tout d'employer la levure & le sel dans la fabrication du pain. Il y a même lieu de présumer, selon notre Auteur, que cet usage, jamais indispensable, est rarement utile, sur tout lorsque les grains sont parfaits & qu'ils ont été recueillis dans une saison favorable. Dans quelques endroits où l'on brasse, la biere est la seule espece de levain qu'on emploie pour faire le pain blanc. Pour peu qu'on y en mette, c'est toujours trop; la pâte s'apprête trop promptement, si elle a passé à son point, elle s'applatit & ne bouffe plus au four. D'ailleurs, quand même il n'arriveroit aucun accident, le pain qui en résulte n'est pas comparable à celui qui a été fait avec du levain, au lieu de levure. S'il est bon le premier jour, le lendemain il est sec,

gris, d'une ſaveur amere & très-ſouvent déſagréable. La levure employée en moindre quantité & avec du levain, ne produit pas de ſi mauvais effets, mais alors même le pain eſt moins ſavoureux que s'il étoit fait ſans levure. Le levain ſoutient la pâte, la levure au contraire la relâche : ſi cette derniere eſt quelquefois néceſſaire, ce n'eſt que dans les grands froids où la fermentation a beſoin d'être aidée; alors un peu de levure réuſſit aſſez bien. On la delaie, non pas dans le levain, comme trop de gens le font, mais dans l'eau tiede; ſans quoi la levure n'eſt pas eſſentielle, & l'on peut, ſans riſques, s'épargner cette dépenſe.

Il eſt des Provinces où l'on ne fait pas de pain, de quelque eſpece qu'il ſoit, ſans y mettre du ſel; on y donne preſque toujours dans l'excès, & le pain n'a plus alors d'une maniere ſenſible cette ſaveur agréable qui lui eſt naturelle. C'eſt particuliérement vers le Midi que l'uſage de mettre du ſel dans le pain eſt adopté & généralement ſuivi. Cependant les bleds de ces Contrées ſont ceux qui ont le moins beſoin de cet aſſaiſonnement; ils portent avec eux une ſaveur infiniment préférable à celle du ſel, qui n'augmente pas, autant qu'on l'aſſure, la quantité & la qualité du pain. S'il eſt vrai que des bleds récoltés dans des pays chauds & dans des ſaiſons ſeches peuvent très-bien donner ſans ſel un excellent pain, il faut convenir que ceux des pays froids & des années humides doivent gagner par cette addition, parce que leurs farines ont moins de ſaveur,

qu'elles donnent une pâte qui n'a pas de soutien; or le sel remédiera à ces deux inconvéniens; mais il faut en proportionner la dose, afin que le bon goût du pain se trouve plutôt développé que masqué ou détruit par l'âcreté du sel quand il s'y trouve en surabondance. La dose est à peu près une demi-livre par quintal de farine des Provinces Septentrionales.

Nous ne suivrons pas l'Auteur dans les détails où il entre sur le pêtrin, le four, le pêtrissage, la cuisson du pain. Ce n'est pas en voyant seulement la croûte du pain qu'on peut juger toujours de sa qualité. Il faut examiner l'intérieur; si la mie est seche, spongieuse, parsemée de trous égaux, si elle a un goût de noisette, si en la coupant elle est lisse, c'est une preuve que le pain est bon & bien fait. On ne peut pas s'en assurer quand le pain vient d'être tiré du four, il faut attendre qu'il soit parfaitement refroidi. M. Parmentier traite aussi des farines de seigle, d'orge, de bled de Turquie, de sarrasin, de pomme de terre, &c. &c.

On trouve à la fin de cet Ecrit deux Lettres, l'une des Maire & Echevins de la Ville de Mondidier, l'autre de M. de la Tour, Avocat, adressées à l'Auteur, dans lesquelles on le remercie de ses avis sur la meilleure maniere de préparer le pain, & dont on a déja éprouvé l'avantage. Un ouvrage élémentaire tel que celui-ci, qui renferme les meilleurs principes sur la préparation de l'aliment dont on fait le plus d'usage en Europe, ne sauroit

être trop répandu dans le Public. Il eſt fait pour éclairer & pour parer aux inconvéniens qui réſultent tous les jours, de la routine aveugle qui a conduit juſqu'ici, dans la fabrication du pain. En effet, n'y a-t-il pas lieu d'être étonné que ſouvent dans la même Ville avec les mêmes eaux, le même grain, &c. un Boulanger faſſe un pain déteſtable, tandis qu'un autre en fait un qui eſt délicieux ; ce qui prouve évidemment le défaut des principes qu'il eſt ſi eſſentiel d'avoir ſur un objet de cette importance, & qu'on trouve heureuſement dans cet Ecrit.

On ne peut donc qu'applaudir au zele patriotique de M. Parmentier, dont les utiles travaux attirent l'attention du Gouvernement. Tous ſes inſtans, ſes lumieres, ſes expériences n'ont jamais été employés que pour le bien public, & ſur-tout pour le ſoulagement de la portion la plus nombreuſe de la Nation, & la plus infortunée.

(*Journal de Phyſique ; Gazette d'Agriculture, Commerce, Arts & Finances ; Gazette de Santé ; Journal Encyclopédique.*)



CONTINUATION de l'Hiſtoire des Révolutions de Suede, de M. l'Abbé DE *VERTOT.* Hiſtoire d'Eric XIV, *Roi de Suede, écrite ſur les Actes du tems; par M.* OLOF CELSIUS, *Préſident du Conſiſtoire Métropolitain, & premier Paſteur de la Ville de Stockholm; traduite du Suédois; par M.* GENET *le fils, Membre de la Société Littéraire* Appolloni ſacra *d'Upſal.* A Paris, Hôtel de Thou, rue des Poitevins, 2 Vol. in-12. 1777.

UN des Ecrivains Suédois les plus renommés eſt M. Celſius, l'Auteur de l'ouvrage que nous annonçons. Il a compoſé la vie de Guſtave Vaſa, & l'Hiſtorien n'a pas paru au-deſſous de ſon Héros. Il a chanté ſur la lyre d'Homere les travaux & les vertus de ce Prince, le ſauveur & le reſtaurateur de ſon Pays; & ſa Poéſie n'a point été jugée inférieure à ſa proſe.

L'ouvrage de ce ſavant Hiſtorien, dont nous allons entretenir nos Lecteurs, eſt la vie d'Eric, » qu'on a juſqu'ici voulu juger plutôt » d'après ſes malheurs que par les qualités qui » lui ſont propres. « L'Auteur ſe propoſe de

le peindre avec les couleurs les plus fidelles. C'eſt dans les ſources les plus pures qu'il a puiſé. Il n'avance aucun fait que d'après les monumens les plus authentiques ; & quand cette Hiſtoire n'auroit d'autre mérite que celui d'une fidélité ſcrupuleuſe, d'une exacte impartialité, c'en ſeroit un bien précieux aux yeux des Lecteurs ; mais on verra que M. Celſius poſſede les autres qualités d'un bon Hiſtorien.

Eric, ce Prince infortuné, qu'on a peint comme le *Caligula* de la Suede, avoit reçu de la nature des qualités brillantes. Brave, plein de feu, ami des Arts & des Sciences, qu'il honoroit par ſes talens, incapable de ſouffrir les langueurs de l'oiſiveté, ardent pour la gloire, zélé même pour la proſpérité de ſes Etats ; il n'avoit qu'un défaut peut être, & ce défaut malheureux fut la ſource de ſes imprudences, de ſes crimes & des déſaſtres affreux qu'il eſſuya. Nourri à la Cour de Guſtave avec les Princes ſes freres, il ne vit en eux que les ennemis ſecrets de ſes Droits & de ſa Puiſſance. De-là ſa défiance continuelle ; de-là les inégalités de ſon caractere ; de-là cette haine cruelle contre ceux qui faiſoient obſtacle à ſes deſirs & à ſes projets. Les ſoupçons dont il étoit rongé, prenoient la teinte de ſon tempérament fougueux. Amant d'Eliſabeth, ſur la réputation des charmes & de l'eſprit de cette Princeſſe ; long-tems abuſé par une crédule eſpérance & par des promeſſes trompeuſes, c'eſt par un lâche aſſaſſinat qu'il veut écarter le

plus dangereux de ses rivaux. Héritier de la couronne de son pere, Possesseur tranquille d'un Royaume où les soins assidus de Gustave avoient ramené la paix & l'abondance ; au lieu d'adoucir la jalousie de ses freres, à force d'honneurs & d'amitié, il aigrit, il révolte leur fierté : il ne cherche qu'à leur donner des entraves, & l'excès de sa froideur, de sa réserve, de ses précautions outrageantes, aliene à jamais des cœurs qu'il devoit ménager. Quoique les premieres années de son regne soient signalées par de belles actions, par des exploits heureux, elles annoncent pourtant les tristes égaremens qui rendirent sa fin si déplorable. Politique imprudent, il brusque des entreprises hasardeuses, faute d'attendre & de saisir à propos le moment favorable. Des réglemens qui pouvoient être utiles à son gouvernement lui deviennent funestes. Livré au caprice de son imagination, jouet éternel de sa propre inconstance, il change vingt fois de Conseillers & de Généraux : des troubles domestiques, des défaites sanglantes, sont le prix de cette conduite insensée. Il a quelque succès ; il triomphe de ses ennemis, sans savoir profiter de ses avantages. Les murmures de son Peuple se font entendre ; ses défiances redoublent ; il attaque & poursuit les plus illustres familles : son esprit s'aliene ; tout lui fait ombrage. Il retenoit dans les fers quelques Grands qu'il croyoit attachés à son frere. On vint lui dire un jour que l'on parloit de mettre le Duc Jean en liberté ; aussi-tôt il vole à la prison, égorge de

ſes mains Nicolas Sture ; va au cachot du pere de cet infortuné pour le traiter de même. Il ſe trouble en entrant, & tombe aux pieds du vieillard, en lui demandant pardon de ce qu'il a fait. Il ne le quitte qu'après avoir ordonné de le reſſerrer plus étroitement. Alors égaré, éperdu, déguiſé en Payſan, ſuivi de quelques Trabans, il ſort de ſa Capitale ; il court à travers les campagnes : ſon ancien Précepteur le ſuit pour le ramener à lui-même, il le fait égorger à ſes yeux : il ordonne la mort des autres Priſonniers. » Auſſi-tôt qu'on » ſut à Upſal, que le Roi n'y étoit plus, on » courut après lui ſur toutes les routes. Ca- » therine (ſa femme) qui avoit le plus de » pouvoir ſur ſon eſprit, fut des premieres à » partir, malgré ſon état de groſſeſſe, & quoi- » qu'elle fût prête d'accoucher. On trouva le » Roi dans le Presbytere d'Odenſala, entouré » du Peuple & de pluſieurs de ſes Officiers, » tous conſternés & pleins de compaſſion pour » leur malheureux Maître. Il tenoit un petit » coffre rempli d'argent, qu'il avoit emporté » avec lui ; & il diſtribuoit cet argent, de ſa » propre main, par poignées, & indiſtincte- » ment, vraiſemblablement dans l'idée de cal- » mer le reſſentiment du Peuple, croyant tous » les eſprits ſoulevés. Il reprit la route de » Stockholm ; &, chemin faiſant, il continuoit » ſes libéralités. «

Les rênes du Gouvernement tomberent alors des mains d'Eric ; il ne reprit qu'à la longue l'uſage de ſa raiſon, encore fut-elle obſcurcie

par intervalle : il rendit la liberté à son frere le Duc Jean, qui en abusa pour le détrôner. Comme il se souvenoit que son frere avoit assemblé les Etats pour le juger, il les assembla à son tour pour les faire prononcer sur le frere de leur Roi. Eric fut traduit au Tribunal de ses Sujets, presque de la même maniere que le fut, avant la révolution d'un siecle, l'infortuné Stuart Charles I. Il fut conduit dans le Chœur de l'Eglise de St. Nicolas, où ses ennemis, devenus ses Juges, étoient rassemblés pour porter un Jugement sur son administration. Il fut déclaré déchu de la Couronne, lui & sa postérité, & condamné à une prison perpétuelle. La maniere dont il fut traité dans sa prison, ne sauroit être plus odieuse; on le laissoit manquer de tout. On peut juger de sa situation par cette lettre du 6 Octobre 1568.
» Très-Puissant Prince, Monsieur mon frere,
» le Docteur Benoît, mon unique Officier, a
» été mis hier en prison avec mon Cuisinier.
» Ce sont deux Serviteurs dont je ne puis me
» passer pour moi & mes enfans dans la mal-
» heureuse condition où je suis. Si on ne nous
» les rend point, nous périrons de besoin &
» de maladie. C'est pourquoi je vous prie de
» les faire relâcher, pour qu'ils puissent nous
» servir. Dieu vous en récompensera dans cette
» vie & dans l'autre; & j'adresserai mes prie-
» res, à cet effet, à sa divine Providence. «

Le reste des jours du malheureux Eric, n'est plus qu'un tissu de douleurs courageusement souffertes. Traîné de cachots en cachots, indi-

gnement traité, privé de la douceur d'entretenir sa femme & son fils, qu'il redemande vainement à ses tyrans : seul, en proie à ses noirs ennuis, frustré même du plaisir de la lecture, unique soulagement de ses maux, il expire enfin d'une mort violente. Le poison termina les miseres d'une vie passée au milieu des orages de la guerre, des intrigues de la cour, des querelles de la religion, des crimes, des remords & des horreurs de la captivité.

Tant de calamités attirent la compassion du lecteur. Il s'étonne de plaindre un Roi qui ne paroissoit mériter que ses mépris; &, dans cette histoire, comme dans les jeux du théatre, l'infortuné qui succombe sous une injuste puissance, laisse, au fond de l'ame le plus tendre intérêt. Il faut avouer aussi que ce long nuage de fautes, d'imprudences, de cruautés, laisse briller quelques rayons de jugement, de générosité & de clémence. Eric veut quelquefois le bien, il se repent de ne l'avoir pas toujours fait, il prend des engagemens avec lui-même pour un avenir plus heureux, il pardonne, il tâche de réparer des outrages que malheureusement un homme sensible & généreux ne pardonne pas même à son Souverain. Tout ce qu'on peut lui reprocher tient au vice de son éducation. Les Savans à qui elle fut confiée, ignoroient l'art de dompter ce naturel bouillant, de le guérir du tourment de l'inquiétude & de la défiance, & de lui apprendre à gagner doucement les esprits dont il soupçonnoit la fidélité.

Pour donner une juste idée d'Eric, qui fut peut-être aussi malheureux que coupable, nous transcrirons un morceau précieux ; c'est une lettre du Ministre François Daulé, conservée dans la Bibliotheque de la Reine Douairiere de Suede, dans laquelle ce Ministre, qui résida long tems en Suede & en Danemarck, rendit compte ainsi de ce qu'il pensoit de Gustave & d'Eric. La lettre est du 23 Janvier 1576. » Le Roi Gustavus a fait de si haultes » & mémorables entreprinses & si prudentes » conduites à une très-heureuse fin, qu'on le » doibt tenir & estimer ung très-vertueux & » magnanime Prince. Aussi il a heureusement » regné 42 ans. Il a laissé quatre filz & cinq » filles. Eric, son premier filz, lui a succédé » au Royaulme. Il est à présent prisonnier. » J'ai souvent conféré avec lui de plusieurs » affaires ; je vous prometz, Sire, qu'il es» toit d'ung très bon jugement. Il comprenoit » facilement ce qu'on lui proposoit & l'expliquoit » fort disertement & promptement ; & il avoit » plusieurs aultres vertuz. Vrai est-il qu'il étoit » fort subionneux ; aussi il a toujours été nourri » en crainte à cause de sa belle-mere ; d'a» vantage il avoit de très-pernicieux & ma» lingz Ministres, qui par calomnies, détrac» tions, faux rapportz & semblables artifices, » lui rendirent les principaux Seigneurs si sus» pects & si odieux, qu'il en fit mourir quel» ques-ungs, dont sa ruine s'est ensuivie «.

Cette Histoire, intéressante pour le fonds, offre encore des détails piquants & curieux.

Au commencement, tout ce qui regarde l'Angleterre est absolument neuf; les pratiques secretes des Princes qui prétendoient à la main d'Elisabeth, les demi-refus de cette Princesse, & sur-tout une lettre qu'elle écrit à Marie sa sa sœur, attacheront la curiosité. Cette lettre apprendra que cette Reine si impérieuse, si hautaine, & souvent si terrible, avoit su, quand une autre tenoit le sceptre, plier sous l'autorité avec l'humble souplesse d'un courtisan. Elisabeth, assez mécontente de l'Ambassadeur Suédois, avoit prétexté, pour ne le point écouter, sa dépendance absolue de la Reine; & Marie, à son tour, avoit chargé le Chevalier Pope de féliciter Elisabeth de cette marque d'affection.

» MA CHERE SŒUR,

» Quelque grande que soit la disgrace dans » laquelle je suis tombée auprès de Votre » Majesté; je la supplie de croire que dans » le fond de mon cœur, je ne l'ai encore » attribuée qu'à ma malheureuse étoile; & » quand mes chagrins auroient été mille fois » plus cuisans, ils n'auroient jamais pu me » faire perdre de vue le zele & le respect » que je dois pour toujours à Votre Majesté. » Le sang qui met entre nous une liaison si » étroite unit aussi mon bonheur au vôtre; » & en qualité de votre sujette & servante, » j'ai voué une parfaite soumission à l'auto- » rité royale de Votre Majesté. La réponse

» que j'ai faite à l'Envoyé de Suede, n'eſt
» donc autre choſe que l'effet de mon de-
» voir, auquel j'aurois manqué certainement
» par une conduite différente. Mais les affec-
» tueux remerciemens que Votre Majeſté a
» daigné me faire porter par Pope, ſont le
» fruit de l'excellent cœur de Votre Majeſté,
» & un acte de bonté qui ajoute encore à mes
» obligations. Je ſupplie Votre Majeſté d'être
» bien perſuadée que dès le temps où j'ai
» commencé à me connoître & à former
» mes premieres penſées, mon invariable ré-
» ſolution a été d'aimer dans Votre Majeſté
» autant une Reine qu'une tendre ſœur. Je ne
» varierai jamais dans ces ſentimens, mais je
» regarderai comme les plus heureux momens
» de ma vie, ceux qui me fourniront l'occa-
» ſion d'exprimer avec quel profond reſpect
» je ferai éternellement de Votre Majeſté la
» ſœur & ſervante *ELISABETH*.

» *A Herfield, le 26 Février 1558* «.

On ne ſera pas moins content de lire une autre Lettre du Duc Charles à Jean l'Uſurpateur, qui ne rougiſſoit pas de pourſuivre encore après ſa mort, un frere qu'il avoit détrôné.

» *Lettre du Duc Charles au Roi Jean ſur la ſé-*
» *pulture du Roi Eric.*

» De Ségerſeu, le premier Avril 1577.

» Très-Puiſſant & Séréniſſime Roi, très-

» cher Seigneur & frere, nous avons reçu la
» Lettre de Votre Majesté, concernant les
» obseques précipitées de notre frere, le Roi
» Eric; & elle nous a appris quel convoi son
» corps a eu d'Eurby jusqu'à Westeros. Il
» nous paroît qu'on auroit pu rendre plus
» d'honneurs au corps mort de feu notre Fre-
» re, & qu'il auroit été convenable de le gar-
» der plus long-tems sur terre, afin qu'un plus
» grand nombre de parens eussent eu le tems &
» la facilité de délibérer avec Votre Majesté,
» & de prendre des mesures pour que cette
» cérémonie se fît d'une maniere plus décente
» & plus honorable pour nous tous; d'autant
» qu'Eric étoit sacré & couronné Roi de Sue-
» de, & aussi de race Royale. Tout le mal
» qu'il a malheureusement fait, n'empêche
» point qu'on ne lui ait obligation d'avoir fait
» aussi beaucoup de grandes & bonnes choses
» pendant son regne, comme nous l'avons déja
» remarqué fraternellement à Votre Majesté,
» & quoique le Roi Eric ait été notre ennemi
» & celui de Votre Majesté, (ce qui est dou-
» loureux à rappeller & vraiment déplorable)
» cependant nous croyons que toute inimitié
» doit cesser entiérement aussi-tôt que l'ame
» est séparée du corps. Il n'est d'ailleurs ni
» honorable ni glorieux de poursuivre en en-
» nemi jusqu'au tombeau, un corps mort; &
» le mort ne s'en embarrasse guere non plus.
» Mais ceux qui survivent & qui voient com-
» ment les choses se passent, en prennent oc-
» casion de mal parler des parens; & c'est ce

» que nous aurions bien voulu empêcher au-
» tant qu'il nous auroit été possible, si nous
» eussions été consultés le moins du monde
» avant que notre Frere eût été porté en
» terre. Mais comme cela ne s'est pas fait,
» nous croyons être excusables devant Dieu
» & devant tout Chrétien, ainsi que nous nous
» flattons de l'être. Quant à la raison pour la-
» quelle Votre Majesté dit dans sa Lettre que
» le Roi Eric n'a point été enterré à Upsal,
» nous ne prétendons point la discuter, quoi-
» que assurément ce n'eût pas été lui faire
» plus d'honneur qu'il n'en méritoit, de lui
» donner une petite place à côté de feu notre
» pere, de glorieuse mémoire, d'autant que
» plusieurs autres y ont eu leur sépulture.
» Est ce qu'on n'a pas toujours vu qu'à côté
» des Rois les meilleurs & les plus religieux,
» on a mis des idolâtres & des tyrans? On
» nous a dit aussi, comme un fait certain,
» que le lieu où le Roi Eric est déposé dans
» la Cathédrale de Westeros, n'est point pro-
» pre à servir de sépulture, & qu'il n'est en-
» fermé que de planches brutes & mal jointes.
» Mais une chose encore plus incroyable,
» c'est que son corps mort a été exposé pen-
» dant trois jours à la vue de tout le monde;
» de sorte que les enfans & les vieillards ont
» eu la liberté de l'approcher & de le tou-
» cher : ce qui nous paroît l'effet d'une né-
» gligence impardonnable de la part de ceux
» qui étoient présens, & qui ne devoient pas
» tenir le corps mort de notre frere dans un

» ſépulcre ouvert, pour y ſervir de ſpecta-
» cle au public. Notre avis eſt donc que le
» corps de notre frere, s'il étoit poſſible, (&
» nous ne préſumons point qu'il puiſſe y avoir
» d'obſtacle) ait une autre ſépulture, ainſi
» qu'il appartient & convient à un Roi de Suede
» ſacré & couronné, ſoit à Upſal, ſoit à
» Stockholm dans le Couvent des Moines gris,
» où d'autres Rois ont été enterrés. Nous y
» contribuerions de notre ſecours & aſſiſtance
» autant qu'il dépendroit de nous, ſi votre
» Majeſté ne vouloit pas faire de nouvelles
» dépenſes pour cet objet. « Cette piece originale confirme le jugement impartial que l'hiſtoire porte d'Eric.

On ſe ſera peut-être demandé en parcourant l'analyſe de cette Hiſtoire, ce que devint le malheureux fils d'Eric; il eſſuya long-tems une deſtinée auſſi rigoureuſe que celle de ſon pere, & jouit enfin d'un ſort plus doux.
» Voici le détail de ſes aventures. Son fils
» qui avoit été déſigné ſucceſſeur au Trône,
» fût enlevé par les amis ſecrets d'Eric, qui
» le tranſporterent hors du Royaume, pour
» le mettre à l'abri des perſécutions du Roi
» Jean, dont on ne pouvoit le garantir que
» par ce moyen. Il fut inſtruit chez les Jéſui-
» tes dans la Religion Romaine. Il parloit plu-
» ſieurs Langues, & il acquit une grande ré-
» putation parmi les Savans; mais il courut
» le monde avec une fortune variée & le
» plus ſouvent contraire. Il languit long-tems
» dans l'indigence, & ſe vit réduit plus d'une

» fois à la cruelle extrêmité de mendier pour » vivre. Dans cette détresse, il se fit connoître à la Cour de Pologne, où il reçut quelques secours de la Princesse Anne, sœur de » Sigismond. Le Roi Jean l'obligea enfin à se » faire Moine, & lui procura un Evêché, » afin que ses ennemis ne pussent aisément » se servir de lui comme d'un prétendant au » Trône de Suede. Il reçut pendant quelque » temps les revenus d'un Abbaye assez importante en Pologne; & ces revenus l'aiderent » à vivre à Thorn. En 1584, les amis d'Eric, » & sur-tout les étrangers, qui, sous son regne, avoient vécu dans le Royaume, voulurent venger la mort de ce Prince, & faire » monter le fils sur son trône. Ils s'adresserent » à Henri III, Roi de France, pour obtenir » une flotte & des munitions de guerre. Ils » promettoient, qu'en considération de ce service, le Royaume de Suede seroit comme » un fief dépendant de la couronne de France, » mais cette tentative n'eut point d'effet (*). » On a lieu de croire que le Danemarck & » la Russie intriguerent aussi pour ce Prince.

(*) Nous avons donné dans le Journal d'*Avril* 1775, pag. 97, des détails sur ce projet; M. Celsius a consigné dans les *Mémoires* de la Société Royale des Sciences d'Upsal, la requête en Langue Françoise présentée à Henri III; & c'est d'après le Mémoire même de l'Académicien, que nous avons fait connoître cette Piece singuliere qui sembloit devoir préparer une révolution en Europe.

» Un certain *André Lorich*, que le Roi Jean » fit ſecrétement arrêter en Pruſſe, & qu'on » amena en Suede, où il fut exécuté, fit, » dans ſon interrogatoire, divers aveux qui » paroiſſent confirmer cette opinion. Enfin, » ſa condition devint meilleur par les bontés » du Czar, qui lui donna un revenu de Prin- » ce, en lui promettant de le marier à une » Princeſſe Ruſſe, de lui faire rendre la cou- » ronne de ſon pere. Il eut une ſeule fois, » dans ce tems-là, la ſatisfaction de voir ſa » mere à Revel. Ils confondirent leurs larmes » en s'embraſſant; mais il ſe ſéparerent auſſi-tôt. » Ce vertueux Prince, malgré la rigueur du » ſort qu'il éprouvoit, réſiſta à toutes ſortes » d'invitations & de promeſſes, & on ne put » le décider à entrer dans aucune trame contre » ſa patrie. Sa conſtance fut telle, à cet » égard, qu'on ceſſa de le tourmenter. Il mou- » rut en 1607 à Caſſin, où il fut enterré » hors de la ville, ſans aucune diſtinction, » quoique le Czar eût donné des ſommes » conſidérables, pour qu'on lui fît de magni- » fiques obſeques «.

Nous terminerons cet Extrait par deux paſſages intéreſſans, qui feront connoître l'eſprit du ſiecle dans lequel vivoit Eric.

Le Duc Jean, ſon frere, celui qui le précipita du trône, demandoit en mariage la ſœur de Sigiſmond, Roi de Pologne. Le grand Prince de Ruſſie, Ivan, la recherchoit auſſi : mais, dit l'Hiſtorien, » ce rival n'étoit pas à craindre, » Sigiſmond lui ayant preſcrit des conditions

» très dures, parce qu'il lui répugnoit de livrer » sa sœur entre les mains d'un Barbare. Les » Polonois, qui eux-mêmes, en ce tems-là, » n'étoient guere plus délicats dans leurs » plaisanteries que les Russes, firent empailler » un cheval blanc, & l'envoyerent à Moscow » en habits de femme, pour montrer combien » ils méprisoint Ivan & sa Cour. «

Assurément les tems sont bien changés !

L'autre trait a rapport à un usage qui paroît avoir eu lieu de tous tems dans le Nord, & dont les Historiens font honneur à Pierre Premier, comme l'ayant emprunté des Romains. Le voici.

L'Amiral Bagge ayant détruit la flotte Danoise, le Roi Eric lui accorda les honneurs du triomphe. » L'Amiral, suivant l'Historien, » marchoit le premier, revêtu d'une chaine » d'or qui lui tomboit des épaules : il étoit » accompagné de deux Barons. Après lui, » venoient les Officiers qui avoient eu part » au combat naval, tous vêtus d'étoffes d'or. » Ensuite l'Amiral prisonnier, Brockenhusen, » avec ses compatriotes, tous la tête nue & » le bâton blanc à la main, précédés du Fou » de la Cour, nommé *Hercule*, qui jouoit du » violon. «

C'est par des traits pareils que M. Celsius a peint le génie & les usages de sa Nation, ou même ceux des Peuples qui l'avoisinent.

On reprochera, peut-être, à M. Celsius un peu de sécheresse, des longueurs, l'exposition minutieuse des petites circonstances, un air de Dissertation

Differtation qui ralentit la marche du ftyle & des événemens. Mais il ne faut pas oublier que l'Auteur s'eft propofé de difcuter des faits que les paffions avoient obfcurcis, & de rendre moins odieufe la mémoire d'un Prince chargé de l'injufte haine de la poftérité. On ne fauroit trop louer la noble impartialité, l'exactitude, la fidélité fcrupuleufe de l'Hiftorien. Il a écrit, à l'exemple de Tacite, *fine irâ & ftudio quorum caufas procul habebat.*

On ne peut donner trop d'éloges au jeune Traducteur, à peine âgé de feize ans, qui vient d'enrichir notre Littérature d'une fuite auffi intéreffante pour les révolutions de la Suede; fon ftyle a de la force & de la précifion. Il feroit à defirer que, d'après l'exemple de M. Celfius, des Ecrivains impartiaux vouluffent bien rétablir la mémoire de quelques Princes malheureux comme Eric, fans avoir été peut-être auffi coupables. Henri III, Roi de France, Pierre-le-Cruel, Roi de Caftille, attendent encore un Hiftorien qui les venge du mépris & de l'ingratitude de leurs Contemporains.

(*Année Littéraire; Mercure de France; Avis divers.*)



L'ACADÉMIE Militaire ou *les Héros ſubalternes, nouvelle édition, revue & augmentée, avec figures, par un Auteur ſuivant l'Armée.* A Amſterdam, & ſe trouve à Paris, chez les Libraires qui vendent les Nouveautés. 4 Parties in-12. Prix, 6 liv. broch.

CET ouvrage a déja eu pluſieurs éditions conſécutives, preuves inconteſtables de ſon ſuccès; il eſt le fruit de la premiere jeuneſſe de l'Auteur qui depuis l'a corrigé avec ſoin. Tout le quatrieme Livre eſt abſolument neuf, & rempli de détails charmans. En général, on retrouve, dans cette production légere, le feu, le piquant, la ſaillie de cette ancienne & franche gaieté, qui a diſparu devant les bluettes du perſifflage moderne. C'eſt à la même plume que nous devons les *Mémoires Turcs*, le *Berceau de la France*, la *Pariſéide* & quelques autres Opuſcules très-ingénieux. Celui-ci préſente preſque par-tout une critique pleine de fineſſe, & qui ne dégénere jamais en amertume. L'Auteur voit les ridicules en Philoſophe, & les cenſure en homme du monde.

Six ſoldats François imaginent pendant la guerre de 41 de former une *Académie*, qui ſe chargera de célébrer tous les faits héroïques,

trop ſouvent oubliés, des *Alexandres à quatre ſous par jour*, comme a dit M. de Voltaire. Ils s'aſſemblent le verre & la plume à la main, autour d'un tambour qui leur ſert de bureau, & chacun débite ſa proſe & ſes vers, qu'un Secrétaire doit rédiger & publier. Des aventures militaires, monacales & galantes forment le fonds de l'ouvrage.

Ceux qui ne connoîtroient pas ce Roman, pourront juger du genre de gaieté qui y regne par l'*Epître Dédicatoire.* Elle eſt adreſſée au célebre *Vacarmini*, Tambour-Major du régiment des ***, de toutes les Académies de Muſique Allemande, Italienne, Bohémienne, Suiſſe, & Penſionnaire de l'Hôtel des Invalides. On aſſure dans une Note que ce *Vacarmini* a mis tout l'Opéra d'Alceſte en airs de tambour, ainſi qu'une bonne partie de celui d'Orphée. On doit les jouer en plein champ à la premiere revue. Quoi qu'il en ſoit, voici la dédicace.

» J'aime, mon cher camarade, la célébrité, » & comme je ne connois perſonne qui ait fait » plus de bruit que toi dans le monde, je » prends la liberté de mettre ce petit ouvrage » ſous ta bruyante protection..............

» Pour réveiller l'attention du Public, ſois » donc pour moi, mon ami, la trompette de la » Renommée : tambourine ce petit ouvrage » aux toilettes de nos Belles, aux foyers de » nos Spectacles, aux bureaux de nos beaux » eſprits. Si tu bats en ſa faveur, ſon ſuccès » peut-il être incertain?

» J'avois autrefois quelques amis dans la

» Littérature; mais aujourd'hui l'amitié y joue
» un ſi petit rôle, depuis que la cabale, l'in-
» trigue & l'envie en ſont devenus les tyrans,
» qu'il y faut peu compter. Il y a d'ailleurs ſi
» long tems que je ne voyage qu'*incognito* dans
» la République des-Lettres, que je m'y trouve
» preſque iſolé. Tant de Nains, montés ſur
» des échaſſes, y ſont devenus tout-à-coup des
» eſpeces de coloſſes! tant d'intrus y parlent
» ſi haut, on ne ſait trop pourquoi, que tu
» auras même de la peine à t'y faire entendre.
» Le Théatre Littéraire reſſemble aſſez à celui
» de l'Opéra. *Le bon ſens étouffé* eſt la Tragé-
» die nouvelle qu'on y repréſente tous les jours,
» & pour laquelle il n'y a point de relâche. «

Dans le quatrieme Livre, *Pariſien*, l'un des Héros, qui a fait pluſieurs campagnes, revient dans la Capitale pour revoir ſa femme, le pont St. Michel & la Samaritaine. Madame Pariſien fait connoiſſance d'un certain *Grand-Couſin*, Commis des vivres dans Royal-Caiſſon, qui procure à notre ſoldat divers emplois en Province. Il ſe laſſe d'y vivre, & revient encore vers ſa femme, qu'il trouve vieille, laide, & abandonnée du Grand Couſin. Après quelques réflexions philoſophiques de part & d'autre, on convient d'établir une Académie bourgeoiſe ſous le nom de *Café des Syſtêmes*. Les membres de ce nouveau Lycée choiſis, on s'aſſemble & l'on propoſe des projets de finance, *qui ſeront vraiſemblablement les derniers*, dit l'Auteur; *car après ceux-ci, il faut tirer l'échelle*. Amuſons-nous un inſtant du premier. C'eſt Pariſien qui, après que les

Académiciens se sont communiqué leurs idées respectives sur les finances, *mises à tant de sauces depuis quelques années*, demande pourquoi il n'y mettroit pas aussi *son grain de sel.*

» Il y a vingt millions d'habitans en France, » dont un million à Paris. Or si je trouve à » percevoir dans la Capitale seulement, trente six » millions par an, cela fera au total sept cents-» vingt millions de revenu annuel, ce qui » est fort honnête. M. D**. a été à huit cens; » mais il est très-libéral du bien d'autrui : en » fait d'impositions, il faut aller bride en main, » & garder une poire pour la soif.

» Cet Auteur, des plus simples, ne veut » que deux sortes d'impositions, *la Taille réelle* » & un *Droit de franchise.* Plus simple encore » que lui dans mon plan incomparable, avec » la seule *Taille réelle*, je prétends atteindre » au même but. Elle sera l'impôt unique & » par excellence, la Pierre philosophale finan-» ciere, cherchée depuis si long-tems par les » faiseurs de projets.

» Toutes personnes de quelque sexe, âge, » qualités & conditions qu'elles soient, entrant » ou sortant les barrieres de Paris, de grande, » de moyenne ou de petite taille, seront toi-» sées, & paieront à raison de deux sols par » pied, faisant bien douze sols la toise; droit, » comme l'on voit, très-modique. Or, en » ne supposant tous les sujets du Roi, les » uns portant les autres, que de cinq pieds » de haut, cela fera bien dix sols par tête.

» D'après ce simple calcul, du million d'ha-

» bitans dont Paris eſt peuplé, en ſuppoſant » qu'il n'en ſorte & rentre que deux cens » mille par jour, y compris les étrangers; » les Provinciaux & les Plaideurs de tout » pays & de toute eſpece, à dix ſols par » tête, cela ſera bien cent mille livres par » jour, qui valent trente-ſix millions par an.

» Or, en opérant dans les Provinces d'après » les mêmes principes, les dix-neuf millions » d'habitans reſtans, réunis au million de ba- » dauts, feront un revenu annuel d'environ » ſept cens millions, pour ſubvenir aux dé- » penſes de l'Etat; & tous les ſujets du Roi, » ſans diſtinction, ſeront meſurés à la même » toiſe. Si la Nobleſſe penſe être plus grande » de moitié que la roture, il lui ſera libre de » payer le double & même le triple. Point » de gêne à cet égard : liberté entiere.

» Mais, me dira-t-on peut-être (car en » fait de ſyſtême, il faut répondre à tout), » une foule de porte-faix, de batteurs de » pavé, grands, bien bâtis, forts, robuſtes, » dont la taille ſera mieux conditionnée que » la bourſe, ne ſe trouvant point en état de » payer, qu'en ferez-vous?

» C'eſt où je vous attendois, Meſſieurs les » Critiques. La toiſe eſt toute prête. Ces drô- » les ont près de ſix pieds : tant mieux, j'en » ferai des ſoldats. Voilà nos campagnes dé- » chargées de tirer la Milice, & nos armées » recrutées à douze ſols la toiſe. A ce compte, » une armée de cent mille hommes de ſix » pieds, ne coûteroit au Roi qu'une ſoixan-

» taine de mille livres, ce qui n'eſt pas cher:
» c'eſt-là l'excellence, le fin, le ſuperfin de
» mon ſyſtême.

» Que l'on convienne de bonne-foi que
» rien n'eſt ſi ſimple, ni de plus facile exé-
» cution. Un Sergent à chaque barriere, ſans
» ſavoir ni lire ni écrire, une toiſe à la main,
» en fera l'affaire «.

(*Journal des Dames*; *Journal de Politique & de Littérature*; *Avis divers.*)

ESSAYS, &c. *Eſſais: ſur la nature & l'immutabilité de la vérité, en oppoſition à la fauſſe ſubtilité & au ſepticiſme; ſur la Poéſie & la Muſique, par rapport à la maniere dont elles affectent l'ame; ſur le rire & les compoſitions propres à l'exciter; ſur l'utilité du ſavoir claſſique; par M. JAMES BEATTIE, Profeſſeur de Philoſophie & de Logique dans l'Univerſité d'Aberdeen. In-4to.* Londres, 1777, chez Dilly.

LE premier de ces Eſſais a déja été imprimé pluſieurs fois, & a fait beaucoup d'honneur au Docteur Beattie; c'eſt une réfutation

des principes irréligieux que M. Hume a développés dans ſon *Traité de la nature humaine.* Ce Philoſophe s'étant plaint dans la derniere édition de ſes Eſſais philoſophiques, qu'il a donnée au Public, de l'eſpece d'acharnement avec lequel ſes adverſaires ont attaqué ce Traité, ouvrage de ſa premiere jeuneſſe, qu'il n'a jamais avoué ; M. Beattie ſur qui ce reproche tombe indirectement, y répond d'une maniere très-ſolide au commencement de cette réimpreſſion. Il fait voir que quel que ſoit le mérite littéraire du Traité de la nature humaine, quelque peu de ſuccès qu'il ait eu en paroiſſant, & de quelque poids que ſoient les motifs qui ont porté M. Hume à le rayer en quelque ſorte du Catalogue de ſes œuvres, comme une production indigne de ſa plume, il n'en eſt pas moins vrai qu'il contient les mêmes principes que les autres ouvrages de cet Ecrivain ; qu'il a été compoſé dans le même eſprit, quoiqu'il ait été écrit avec une plume moins exercée ; qu'il a toujours été très-eſtimé des Partiſans de l'Auteur & de ſon ſyſtême ; & qu'enfin rien n'étoit plus naturel que de commencer la réputation de M. Hume, par le premier de ſes ouvrages, celui où l'on ſaiſit le mieux les rapports & l'enchaînement de ſes principes.

Les autres Eſſais n'avoient pas encore vu le jour ; l'Auteur nous apprend qu'ils ont été lus, il y a quelques années, dans une Société littéraire formée par pluſieurs particuliers inſtruits, & que c'eſt ſur leurs inſtances qu'il s'eſt

déterminé à les faire imprimer. Dans celui qui a pour objet la Poésie & la Musique, le Docteur Beattie prouve d'abord que le *plaisir* est la fin principale de tous les procédés de l'Art poétique, & que l'*instruction* n'en est que la fin secondaire ; que des vers peuvent être très-poétiques sans être instructifs, & réciproquement ; que cependant l'un & l'autre est nécessaire à la perfection de la Poésie, sur-tout dans les ouvrages de longue haleine. Ensuite, à l'occasion d'un passage de Dryden, il fait sur ce Poëte une digression que nous rapporterons en partie, parce qu'il est dans notre plan de nous arrêter principalement aux détails qui peuvent familiariser nos Lecteurs avec la Littérature étrangere.

» Il n'y a point d'Ecrivain moderne, dont » le style soit marqué à un coin plus reconnoissable. L'énergie & l'aisance en sont les » principaux caracteres. Il doit la premiere » qualité à un heureux choix d'expressions » également fortes & simples, & la seconde » à une louable partialité en faveur des tour- » nures primitives & des racines de la Lan- » gue Angloise, dont les richesses naturel- » les & le génie particulier sont plus remar- » quables chez lui, que chez aucun autre » de nos Poëtes. Dans les Pieces correctes » de Dryden, vous ne voyez point d'af- » fectation à employer des mots d'étymo- » logie Grecque ou Latine, point d'étalage » fastidieux d'épithetes, point de circonlocu- » tions traînantes, &c. Son Anglois est pur,

» ſimple, nerveux & clair à un degré que
» Pope n'a jamais paſſé & n'a pas toujours
» atteint..... Le génie de Dryden ne le por-
» toit point au ſublime ni au pathétique. Sans
» doute on trouve dans ſes ouvrages de beaux
» traits de l'un & de l'autre; mais ce ſont des
» élans momentanés & qui ſemblent acciden-
» tels. Il eſt trop ſpirituel pour affecter vive-
» ment le cœur, & trop familier pour élever
» l'ame. Qu'il n'ait pas eu aſſez de force pour
» atteindre à la ſublimité du *Paradis perdu*,
» c'eſt ce que reconnoiſſent tous ceux qui ont
» comparé ſon Opéra intitulé *The State of In-*
» *nocence* avec ce Poëme immortel; que le ta-
» lent du pathétique lui ait manqué, c'eſt ce
» que prouvent ſes Traductions & ſes Tragé-
» dies. Son Virgile eſt plein de vers & même
» de morceaux entiers de la plus grande beau-
» té, mais ils ſont mêlés avec une infinité
» d'autres fort médiocres; & il eſt impoſſible
» aux perſonnes qui jugent de l'original par
» la Traduction, de ſe former une idée con-
» venable de cette magnificence ſoutenue de
» ſtyle & d'harmonie, de cet heureux choix
» de termes & de figures, de cette douceur
» de ſentiment & de ce pathétique d'expreſ-
» ſions, qui caractériſent le Poëte de Mantoue.
» Mais pour l'art de peindre les ſcenes fami-
» lieres de la vie, pour le talent de déve-
» lopper des préceptes de morale dans une
» verſification aiſée & gracieuſe, pour le ton
» & la mélodie du Poëme lyrique, Dryden
» n'eſt inférieur à aucun de ceux qui l'ont

» précédé : il ſurpaſſe dans le premier genre » ſon Maître Chaucer ; & dans les derniers, il » eſt le rival d'Horace, dont il a imité heu» reuſement les Epîtres dans ſa *Religio Laici* » & ſes autres Pieces didactiques, & qu'il au» roit égalé dans l'Ode ſi il s'étoit adonné à » ce genre de Poéſie. En effet, que nous con» ſidérions la vivacité de ſon expreſſion, ou la » pureté de ſon ſtyle ; la douceur de ſes Poë» mes lyriques, ou l'aiſance & la clarté de ſes » Poëmes moraux ; la légéreté piquante de ſa » ſatyre, ou ſes talens pour la plaiſanterie ; » Dryden paroît avoir pour le génie (je ne » parle point du goût,) beaucoup plus d'affi» nité avec Horace qu'avec aucun autre Ecri» vain ancien ou moderne. Sa *Fête d'Alexan» dre*, pour l'énergie des expreſſions, la vi» vacité des deſcriptions, & l'heureuſe variété » des nombres, eſt ſupérieure aux plus belles » Odes qui nous reſtent d'Horace ou de Pin» dare. «

» La verſification de Dryden, quoique ſou» vent défectueuſe, a une grace & un eſprit » qui lui ſont particuliers. Celle de Pope eſt » plus correcte, & peut-être en général plus » harmonieuſe ; mais elle eſt auſſi moins vive » & moins variée. Les vers de Pope ſont doux, » mais travaillés, & le plaiſir qu'ils nous pro» curent eſt en quelque ſorte troublé par l'at» tention que nous donnons à l'Art qu'il a » fallu pour les faire ; ceux de Dryden ſont » naturels & faciles.... Pope excelle par la » beauté de ſon harmonie ; Dryden par l'ai-

» sance de sa mélodie, & la variété de son » rythme. A ce dernier égard je le préfere » à tous les autres Poëtes Anglois, sans en ex- » cepter Milton lui-même. Jusqu'au tems où » Dryden parut, aucun Poëte du siecle passé » n'avoit approché de l'harmonie de Fairfax & » de Spenser. Tout ce qu'on peut dire de Wal- » ler, c'est qu'il n'est pas dur; & il y a peu » de morceaux dans les ouvrages de Denham » & de Cowley, dont on puisse en dire au- » tant. Mais dans les mains de Dryden, les » vers Anglois rimés prirent une nouvelle » forme; & il paroît difficile de les porter à » un plus haut degré de perfection. Un des » plus grands Poëtes de ce siecle, M. Grai de » Cambridge, m'a avoué modestement, que » s'il y avoit quelque chose de louable dans » sa versification, il le devoit à Dryden.

» Les Critiques ont souvent comparé en- » semble Dryden & Pope, comme des Poë- » tes du même ordre, & qui n'ont différé » que dans les degrés de mérite. Mais, à mon » avis, leur genre de mérite differe aussi con- » sidérablement. Tous les deux ont eu un ju- » gement sain & une vaste intelligence. Tous » deux paroissent avoir eu un esprit égal, un » talent égal pour la plaisanterie, une égale » étendue de connoissances; ou si on peut dire » que Dryden fut plus profond dans les Scien- » ces, on peut croire pareillement que Pope » fut plus versé dans les Arts. Je n'insiste » point sur la différence qui se trouve entre » eux en fait de correction & de délicatesse,

» & qui a été une suite de leur différente
» maniere de vivre. Mais, en laissant cela
» de côté, si Dryden a quelque avantage sur
» son rival par l'originalité de sa maniere, on
» peut assurer que Pope n'en a pas moins par
» la perfection de son goût; si les ouvrages
» de critique du premier sont plus volumi-
» neux, ceux du second sont plus judicieux;
» si les inventions de Dryden sont plus va-
» riées, celles de Pope sont plus régulieres
» & plus importantes. Le style de Pope a
» moins de simplicité, moins de vivacité,
» moins de pureté; mais en même tems il
» est plus elevé & plus soutenu, moins par-
» semé d'expressions triviales que celui de
» Dryden; & la vivacité qu'on remarque
» dans les vers de celui-ci, peut être com-
» pensée par l'harmonie majestueuse du pre-
» mier. Jusques là leur mérite paroit se balan-
» cer. Mais si l'on suit l'opinion des Critiques
» qui donnent le premier rang au pathétique
» & au sublime, il faut convenir que Dry-
» den est resté fort au dessous de son illustre Imi-
» tateur; il n'a rien fait d'aussi pathétique que
» l'*Epître d'Heloïse*, ou *l'Elégie sur une infortunée*
» *Lady*, ni rien de si sublime que l'*Essai sur*
» *l'homme*, ou la *Pastorale du Messie*. Ce der-
» nier ouvrage n'est qu'une imitation conti-
» nuelle de passages choisis; mais il décele
» un talent pour imiter & un goût pour choisir
» dont il semble que Dryden n'a jamais été
» doué. A tout cela ne peut-on pas ajouter,
» que Pope enchérit souvent sur le pathétique

» d'Homere, & que Dryden attenue ſouvent » celui de Virgile ?

» Les écrits de Dryden ſont empreints, ſi » j'oſe le dire, d'originalité, mais ils n'en ſont » pas toujours meilleurs pour cela. Pope eſt » Imitateur de profeſſion & par choix ; mais » de tous ceux qu'il copie, il y en a beau- » coup qu'il égale, & d'autres qu'il ſurpaſſe ; » & c'eſt un ſpectacle curieux de voir comme » il s'éleve à proportion de la hauteur de ſes » modeles. Quand il imite Denham, Bucking- » ham, Roſcommon, & Rocheſter, dans *ſa* » *forêt de Windſor*, ſon *Eſſai ſur la critique* & » ſon *Poëme ſur le ſilence*, il leur eſt certai- » nement ſupérieur, mais il ne les ſurpaſſe pas » de beaucoup. Quand il travaille d'après Chau- » cer, il prend comme par inſtinct, l'aiſance, » la ſimplicité & l'eſprit de Dryden qu'il s'at- » tache alors à imiter. *Dans la Boucle de che-* » *veux enlevée, il eſt autant au deſſus de Boileau,* » *que l'invention des Sylphes qui voltigent autour* » *de Bélinde, eſt pour l'eſprit & la beauté au* » *deſſus de celle des Miniſtres de la Molleſſe, qui* » *pêtriſſent l'embonpoint des Chanoines, & broyent* » *le vermillon des Moines* (*). Son *Héloïſe* eſt

(*) Ce raiſonnement ne nous paroît pas juſte ; car pour que Pope eût un véritable avantage, il faudroit prouver que Boileau auroit pu mieux faire ; les ſujets que ces deux Poëtes avoient à traiter exigeoient un ton, des idées & des images différentes, & en ſuppoſant que les détails du Poëte Anglois ſoient plus agréables que ceux du Poëte François, qu'en réſulte-t-il ? que le premier avoit un ſujet plus heureux. D'ailleurs Belinde eſt l'héroïne de la *boucle de Cheveux*, & la Molleſſe n'eſt qu'un perſonnage épiſodique du Lutrin, &c. &c.

» sans comparaison plus sublime & plus inté-
» ressante qu'aucune Héroïde d'Ovide. Ses imi-
» tations d'Horace égalent leurs modeles pour
» l'élégance, & les surpassent souvent pour le
» feu & l'énergie. Il n'approche pas de Dry-
» den dans le style lyrique, mais quand il
» copie la maniere de Virgile, ou qu'il em-
» prunte les pensées d'Isaïe, Pope est supé-
» rieur non-seulement à lui-même, mais en-
» core à presque tous les autres Poëtes. «

Les réflexions de l'Auteur sur l'imitation Poétique, sur le choix d'une certaine nature, sur les caracteres poétiques, sur le plan poétique, sont en général très ingénieuses, très justes & très-conformes aux principes reçus depuis Aristote; mais ses idées sur la musique s'écartent un peu des notions communes; il prétend que la musique n'est pas, par sa nature, un art imitatif, & qu'elle ne le devient que dans de certaines circonstances. Les raisons qu'il donne de son sentiment, sont au moins plausibles & spécieuses. » Je conviens,
» dit-il, que les regles principales & essen-
» tielles de la musique, sont réellement fon-
» dées sur la nature, comme celles de la poé-
» sie & de la peinture : mais du reste je vois
» une grande différence entre le premier art
» & les derniers. Si l'on me demande quelle
» partie de la nature est imitée dans un bon
» Poëme ou dans un bon tableau, je puis
» toujours donner une réponse définitive; mais
» si l'on applique la même question au hui-
» tieme concerto de Corelli, je ne puis ré-
» pondre rien de satisfaisant.... Un mauvais

» tableau est toujours une mauvaise imitation
» de la nature, & un bon tableau est nécessairement une bonne imitation ; mais une
» musique peut être parfaitement imitative, &
» malgré cela très-mauvaise ; elle peut aussi
» être très-bonne sans être nullement imitative. J'ai entendu dire que la *Pastorale* du huitieme concerto de Corelli (qui paroît par
» le titre avoir été composé pour la nuit de
» Noël) étoit une imitation du chant des Anges voltigeant au dessus de Béthleem, &
» prenant leur essor vers le ciel. Cependant
» la musique d'elle seule ne donne point cette
» idée ; & même avec le secours du commentaire, il faut une imagination très-vive &
» beaucoup d'enthousiasme pour lier les divers
» mouvemens & les modulations de cette piece
» avec les mouvemens & les évolutions de
» l'armée céleste, & pour voir les Anges,
» suivant les variations de la musique, tantôt
» fuir, tantôt revenir, & chanter tantôt dans
» une partie du ciel, tantôt dans une autre,
» tantôt en deux ou trois parties, tantôt en
» chœur, &c. Il n'est pas clair que l'Auteur
» ait eu en vue aucune imitation, & que
» cela soit ou non, peu importe ; car sa musique n'en plaira pas moins quand on n'en
» connoîtra pas l'objet. L'harmonie de cette
» *Pastorale* est d'un goût si rare, d'une douceur si ravissante qu'on est transporté quand
» on l'entend. Je ne l'appellerai pas imitative,
» mais je dirai qu'elle est plus belle que toutes les musiques imitatives du monde.

» Les sons en eux-mêmes ne peuvent imiter » directement que des sons, & les mouvemens » ne peuvent imiter directement que des mou- » vemens. Mais les sons & les mouvemens » naturels susceptibles de l'imitation musicale, » sont en petit nombre. Car d'abord il faut » qu'ils s'accordent avec les principes fonda- » mentaux de cet Art, & qu'ils ne répugnent » ni à l'harmonie, ni à la mélodie..... En » outre, la fin de toute vraie Musique, est » de produire dans l'esprit humain de certaines » affections ou de certaines dispositions, qui » doivent toujours être d'un genre agréable. » Par conséquent, l'Art Musical ne peut imi- » ter, des sons ou des mouvemens natu- » rels, que ceux qui sont propres à affecter » l'ame agréablement. Le chant de certains oi- » seaux, le murmure d'un ruisseau, les accla- » mations de la multitude, le bruit d'une tem- » pête, le fracas du tonnerre, &c. sont des » sons qui produisent des affections agréables, » les uns par leur douceur, les autres par » leur force même, & qui se concilient très- » bien avec la mélodie & avec l'harmonie; » ils sont par conséquent susceptibles de l'i- » mitation musicale; mais le chant des coqs, » l'aboyement des chiens, le miaulement des » chats, &c. le bruit d'une scie, le roulement » d'un carrosse, rendroient la meilleure mu- » sique ridicule. Le mouvement d'une danse, » la marche d'une troupe de soldats peuvent » être imitées par la musique, mais l'imita- » tion du trot d'un cheval seroit intoléra- » ble, &c.

Il ſemble d'abord qu'il y a une réponſe toute ſimple à faire à ces raiſonnemens, c'eſt que la ſphere d'imitation de tous les arts eſt bornée, & que chacun ne peut s'exercer que ſur un certain nombre d'objets ; mais en y réfléchiſſant davantage on ſent que cette réponſe ne réſout pas la difficulté ; car au moins un art imitatif doit rendre tous les objets analogues à ſes procédés ; ainſi la ſculpture, dont les procédés conſiſtent à changer la ſurface, les dimenſions & les proportions extérieures d'un bloc de marbre ou de pierre, peut imiter toutes les formes & toutes les attitudes ; ainſi la peinture qui fait reſſortir par les couleurs des figures tracées ſur une toile, peut imiter tout ce que l'œil peut voir dans un inſtant unique ; mais, ſuivant M. Beattie, la muſique ne peut pas imiter tout ce que l'oreille peut entendre, elle n'a donc pas la même faculté imitative que les autres arts, en raiſon de ſes procédés. D'un autre côté, toute opération d'un art imitatif eſt néceſſairement une imitation ; une mauvaiſe ſtatue n'en eſt pas moins l'imitation d'une figure naturelle ; un mauvais portrait n'en eſt pas moins l'imitation d'un homme ; mais, ſuivant M. Beattie, une combinaiſon de ſons peut flatter très-agréablement l'oreille ſans rien peindre à l'eſprit, comme la ſonate qui occaſionna le bon mot de Fontenelle. La muſique n'eſt donc point un art imitatif. Pour réfuter ce ſyſtême, il faudroit prouver deux choſes ; que tout ſon peut être imité par la muſique, comme toute forme par

la ſculpture, tout point de vue par la peinture; & que tout morceau de muſique eſt une imitation, comme toute ſtatue & tout tableau.

Dans l'Eſſai ſur le rire, M. Beattie diſtingue très-poſitivement & avec beaucoup de préciſion le *riſible* & le *ridicule*; tous deux excitent le rire, mais le rire produit par le dernier eſt toujours mêlé d'un ſentiment acceſſoire de déſapprobation ou de mépris. Il diſtingue auſſi le rire en rire *animal*, comme celui qu'excite le chatouillement ou un mouvement ſubit de joie; & en rire *ſentimental*, comme celui qu'excite la lecture d'un ouvrage plaiſant. C'eſt ce dernier qui eſt l'objet de ſes obſervations. La cauſe qui le produit n'eſt autre choſe qu'un rapprochement adroit de choſes diſparates, qu'on peut joindre enſemble de quatre manieres. 1. par juxta-poſition. ; 2. comme cauſe & effet; 3. par ſimilitude; 4. par oppoſition. M. Beattie confirme cette théorie par une infinité d'exemples qui ſont fort amuſans à lire, mais qu'il ſeroit trop long de détailler.

Dans le quatrieme & dernier eſſai, qui a pour objet l'utilité du ſavoir claſſique, M. Beattie répond aux diverſes objections qu'on a faites contre l'éducation ordinaire des Colleges, où l'on occupe les jeunes gens preſque uniquement à l'étude des anciens Auteurs Grecs & Latins. Quelques bonnes raiſons qu'il donne pour juſtifier cet uſage, cependant il eſt difficile d'être entiérement de ſon avis à cet égard. Sans doute l'éducation ordinaire des Colleges eſt très-utile à ceux qui en profitent:

mais combien n'en profitent pas & ne doivent pas même en profiter ? Que deviendroit en effet la ſociété, ſi tous les jeunes gens qui vont au College ſe prenoient de belle paſſion pour les Ecrivains Grecs & Latins ? Le goût des Lettres, lorſqu'il s'eſt nourri & fortifié pendant pluſieurs années dans les exercices académiques, devient preſque toujours excluſif. Combien de gens ſans état, perdus pour les Arts, inutiles au public & à eux-mêmes, qui ſeroient de bons ouvriers s'ils n'avoient jamais eu de prix au College!

(*Monthly Review.*)

DISCURSOS Economicos, &c. *Diſcours Economiques ſur l'état actuel de l'Eſpagne; par* don *PHILIPPE-ARGENTI LEYS, Avocat aux Conſeils de S. Majeſté Catholique.* A Madrid, chez Fernandès, 1777.

QUand une Nation commence à ſentir les maux qu'elle s'eſt cauſés à elle-même en négligeant l'Agriculture, le Commerce, les Manufactures, les Arts utiles & les Arts agréables; quand une Nation paroît fortement décidée à ſubſtituer à la langueur qu'elle n'a que trop longtems éprouvée, une activité ſalutaire; quand elle ſe montre diſpoſée à recevoir

avec délices les rayons du flambeau de la Philosophie, lorsqu'elle rougit des préjugés qu'elle avoit jusqu'alors respectés ; une telle Nation ou n'est plus dans la barbarie, ou elle est éclairée déja. Tel est, à peu de chose près, l'état actuel de l'Espagne. On assure que chez elle le regne avilissant & oppressif de la superstition est passé : la fourberie n'ose plus opérer de ces prodiges contre lesquels s'est élevé avec tant de force le savant Pere Feijoo dans l'excellent ouvrage que nous avons fait connoître l'année derniere. (*). Les délateurs gagés par l'inquisition ne sont plus écoutés, ou s'ils le sont encore par les Juges du Saint-Office, il n'est plus permis à ceux-ci de faire impunément assassiner les Citoyens, de les faire périr au gibet ou dans les flammes, au nom de l'Etre souverainement bon, qui proscrit & déteste de semblables horreurs. La voix de la raison & de l'humanité l'emportent enfin à Ségovie, à Tolede, à Madrid, &c. sur les sanguinaires conseils de l'intérêt & de l'intolérance : on applaudit sans contrainte aux Auteurs vraiment Philosophes, qui, par leurs observations, leurs avis & leurs sages instructions, engagent les Littérateurs, les Artistes, les Laboureurs à des travaux utiles, & qui,

(*) Regla Mathematica de la Fée Humana. *Regle Mathématique de la Foi Humaine*, imprimé à Madrid en 1775, in-4°. Voyez notre Journal de *Septembre*, 1776. page 3---25.

encouragés eux-mêmes par le ſilence auquel le Gouvernement a réduit leurs anciens perſécuteurs, concourent de toute leur puiſſance à la félicité publique.

Nous n'entendons pas faire ici une exacte analyſe des Diſcours de M. Leys : où tout eſt également utile : le choix eſt trop pénible, & l'analyſe ne pourroit qu'affoiblir cet ouvrage & en donner des notions très-imparfaites.

A la ſolidité des inſtructions que Don Leys donne à ſes concitoyens, ſur les moyens de tirer le plus grand parti poſſible d'un terrein, quelles que ſoient ſes qualités; à la maniere dont il parle des différens objets utiles & lucratifs de la campagne, des mûriers, des troupeaux, du jardinage, de la chaſſe, de la pêche, des haras, &c. On croiroit que l'Auteur a paſſé ſa vie à faire par lui-même des expériences à la campagne ſur tous ces différens objets; mais quand il parle du commerce & de ſes avantages, des moyens de l'étendre & de le rendre plus floriſſant, des inépuiſables reſſources qu'une Nation active peut retirer, ſoit du commerce maritime, ſoit du commerce intérieur, on prendroit Don Leys pour un habile Commerçant qui s'eſt conſacré tout entier à cette utile profeſſion. Il montre la même intelligence, lorſqu'il indique les moyens d'améliorer & de multiplier les Manufactures Nationales, & qu'il apprend aux Eſpagnols comment ils peuvent ajouter à leur induſtrie naturelle & la perfectionner, égaler par l'imitation l'induſtrie des Peuples voiſins, les ſurpaſſer bientôt,

les enrichir en s'enrichiſſant eux-mêmes par des nouvelles découvertes, & retirer peu-à-peu, par la ſupériorité des ouvrages fabriqués en Eſpagne, le numéraire immenſe que l'Eſpagne a exporté chez l'étranger pour ſe procurer des étoffes ou d'autres marchandiſes que leurs bras engourdis ne ſavoient point fabriquer. Le même Auteur parle en homme d'Etat, lorſqu'il s'occupe de l'harmonie par laquelle un corps politique ſubſiſte, & éloigne les obſtacles & les abus qui néceſſairement opéreroient ſa chûte; lorſqu'il parle de l'accord qu'il doit y avoir entre la légiſlation & le caractere national, entre le commerce & les productions naturelles du pays, entre la nature d'un Gouvernement, & le degré plus ou moins étendu de liberté, ou les privileges dont doivent jouir les citoyens.

Les différens *Diſcours Economiques* inſérés dans cet ouvrage, ſont tous également intéreſſans, & ils renferment tous des leçons également utiles. Nous terminerons cet article par quelques penſées de l'Auteur relativement à l'Agriculture. Comment a-t-il pu arriver, dit-il, que cette ſcience de cultiver la terre & de la faire fructifier, que cet art agréable, autant qu'il eſt utile, ſalubre à tous égards, & qui paroît être né avec nous; comment cette occupation qui fut celle de tous les habitans de la terre dans les premiers ſiecles, n'eſt-elle depuis ſi longtems l'occupation que des hommes les plus indigens, les moins eſtimés, & par l'ingratitude des autres, les plus malheureux? Nos citoyens qui ſe croient ſi diſtingués, ſi reſpectables par

les rangs qu'ils occupent, par le hafard de la naiffance, par les titres plus arbitraires que réels dont ils fe décorent, comment cette innombrable & inutile foule de Gentilshommes qui ne font rien pour la Patrie qu'ils furchargent, en font-ils venus à ce degré d'orgueil & de ftupidité, de méprifer l'Agriculture? Ils croiroient que leurs nobles bras feroient déshonorés, s'ils touchoient la bêche ou la charrue; tandis que le maître du plus vafte Empire qu'il y ait fur la terre, confacre quelques jours de l'année à labourer & à femer devant fa Cour, devant les Députés des Provinces, & devant une foule de Laboureurs auxquels il donne l'exemple? Comment nos Gentilshommes inactifs dedaignent-ils cet Art qui dans l'antiquité fut l'Art chéri des plus Grands Hommes? Cyrus, cet illuftre Monarque de Perfe, étoit bien tout au moins auffi bon Gentilhomme que nos très-nobles Fainéans: cependant qui ne fait que Cyrus avoit planté lui-même, à Sardes, un magnifique Parc? Qui ne foit que le célebre Curius, Général des Romains, tiroit plus de gloire de favoir bien cultiver fes champs, que d'avoir triomphé de Pyrrhus, des Samnites & des Sabins? &c.

(*Gazette Univerfelle de Littérature.*)



TRAITÉ

TRAITÉ de la construction des Théatres & des Machines Théatrales ; par M. ROUBO le fils, Maître Menuisier. A Paris, chez Cellot & Jombert fils jeune, Libraire, rue Dauphine. 1 vol. *In-folio* de 67 pages, & dix planches gravées. Ire. Partie. 1777.

L'Objet que se propose l'Auteur de cet ouvrage est de remédier aux défauts & aux inconvéniens qui résultent de la mauvaise forme & du peu de commodité de nos Spectacles, de dévoiler aux Artistes & aux ouvriers constructeurs des Théatres, les véritables principes sur lesquels doivent être fondées la théorie & la pratique de ces sortes d'édifices, & de laisser à la postérité une idée nette & précise de nos salles actuelles de Spectacles, & des progrès que nous avons faits dans ce genre d'Architecture.

Ce Traité contiendra deux parties : la premiere, la seule qui paroisse, présente des recherches curieuses & intéressantes sur les Théatres des Grecs & des Romains. On passe ensuite à l'Histoire des Théatres modernes ; l'Auteur en indique les principales dimensions, leur plan, leur forme, leur grandeur ; il rapporte l'année de leur érection, & les noms des Architectes qui les ont construits.

Le plus magnifique Théatre dont l'Hiſtoire faſſe mention, eſt, ſans contredit, celui que l'Edile M. Scaurus fit conſtruire à ſes frais, ſous le conſulat de Piſon & de Gabinius, l'an de Rome 694. La Scene de ce Théatre étoit un bâtiment à trois étages, dont le premier étoit de marbre, le ſecond de verre ou de cryſtal, & le troiſieme de bois doré. La décoration de cette façade étoit compoſée de 360 colonnes de marbre, le plus rare qu'on eût pu trouver; celles de l'étage inférieur avoient 38 pieds de haut, & les autres à proportion. On avoit placé, entre ces colonnes, trois mille ſtatues de bronze & une infinité de tableaux, tirés ſur-tout de Sicyone, qui paſſoit pour la plus célebre école de Peinture de la Grece. La partie de l'édifice, occupée par les Spectateurs, étoit auſſi très-richement décorée, & pouvoit contenir quatre-vingt mille perſonnes. Enfin les ſtatues, les tableaux, les tapiſſeries & les habits des Acteurs étoient d'une ſi grande richeſſe & en telle quantite, qu'on aura peut-être peine à croire le fait ſuivant. Après la démolition du Théatre, Scaurus orna de ſes dépouilles ſa maiſon de Rome, & le reſte fut porté à ſa maiſon de campagne de Tuſculum. Cette derniere maiſon ayant été brûlée, on en eſtima la perte à cent millions de ſeſterces; c'eſt-à-dire, à 12, 500, 000 livres de notre monnoie; dépenſe énorme, & qui peut-être ne faiſoit que la moindre partie de celle qu'avoit coûté la conſtruction entiere du Théâtre. Une pareille

profusion trouva, sans doute, peu d'imitateurs, les uns ayant trop de raison pour s'engager dans une aussi folle dépense, les autres, n'en ayant pas les facultés. Curion fut de ses derniers. Voulant faire construire un Théâtre, pour donner des jeux au Peuple, après la mort de son pere, il en imagina un qui fut aussi extraordinaire par la hardiesse de sa construction que celui de Scaurus l'avoit été par sa magnificence. » Cet édifice, dit l'Auteur, » fut construit sous le Consulat de Sulpicius » & de Marcellus, l'an de Rome 701. C'étoient » deux Théatres de bois, dont les scenes » étoient opposées l'une à l'autre, & construites de maniere qu'après avoir ôté, ou » du moins reculé un peu les dernieres, on » faisoit tourner chaque Théatre (qui étoit à » pivot) sur lui-même, pour former des deux » ensemble un Amphithéatre, dans lequel on » donnoit des combats de bêtes & de gladiateurs. Ces changemens furent répétés plusieurs fois, &, comme le remarque un ancien Auteur, on ne sauroit trop admirer » la hardiesse de l'Inventeur d'un tel projet, » & en même temps blâmer sa témérité, & » plaindre la folie du Peuple Romain, qui » fut assez insensé pour s'exposer & louer même » un projet qui le mettoit en danger de » périr (*), s'il est vrai, comme plusieurs le » prétendent, qu'après avoir vu les jeux sce-

(*) Chacun de ces Théatres pouvoit contenir trente mille personnes.

» niques dans les Théatres, on faisoit mou-
» voir ces derniers, tout chargés de Specta-
» teurs, pour leur donner le plaisir de ceux
» de l'Amphithéatre «.

Après avoir fait connoître les Théatres anciens, l'Auteur donne l'histoire & la description des Théatres modernes; il expose le plan & les dimensions de ceux de Rome, de Milan, Parme, Vicence, Venise, Modène, Vérone, Bologne, Naples & Turin : il décrit également ceux de France, d'Allemagne, d'Espagne & d'Angleterre. M. de Voltaire a dit que *les belles salles étoient en Italie, & les belles Pieces de Théatres en France.* L'Auteur fait sur cet adage une réflexion que nous nous contenterons de transcrire.

» Le reproche que nous fait M. de Vol-
» taire, dit-il, pouvoit être fondé à bien des
» égards, il y a un demi-siecle; mais ac-
» tuellement il ne peut plus guere avoir
» lieu, puisque nous avons en France des
» salles qui égalent & surpassent même en
» magnificence celles d'Italie. D'ailleurs est-il
» bien vrai que ces dernieres méritent toute
» leur réputation, & soient portées au degré
» de perfection dont ce genre d'édifice peut
» être susceptible? C'est ce que l'on ne fera
» pas aisément croire à ceux qui les ont
» examinées avec attention. Mon intention n'est
» cependant pas de déprimer le mérite des
» Théatres d'Italie; tout ce que je souhaite-
» rois, c'est qu'en les considérant comme de
» belles choses, on distinguât leurs défauts, &

» qu'on se défît du préjugé où l'on est en » France d'adopter & de recevoir sans exa- » men toutes les productions des étrangers, » & cela par la seule réputation qu'elles ont » d'être belles, ou si j'ose le dire, par une » fausse affectation de philosophie, devenue à » la mode, qui, en nous portant à mépriser » nos concitoyens pour louer les étrangers, » semble ne tendre qu'à éteindre en nous cet » amour-propre national, si nécessaire pour » former les bons citoyens & les grands » hommes dans tous les genres de sciences, » tant utiles qu'agréables «.

On a long-tems disputé, dit l'Auteur, sur l'avantage que pouvoient avoir les Théatres anciens sur les modernes, ou ceux-ci sur les premiers, sans s'entendre, & sans s'être auparavant rendu compte des raisons qui avoient pu donner lieu aux changemens qui forment les différences qu'on y rencontre. Quelques-uns ont cru qu'on ne pouvoit faire des Théatres vraiment beaux, s'ils n'étoient parfaitement semblables à ceux des Grecs ou des Romains; d'autres n'ont vu dans ces anciens monumens, qu'une vaine montre de magnificence & de grandeur. Les uns & les autres, ajoute-t-il, pourroient bien s'être trompés, mais moins les premiers que les derniers.... Je crois qu'il ne faut attribuer les changemens qu'on a faits aux Théatres, qu'à l'ignorance des siecles modernes, & encore plus aux révolutions arrivées dans les Gouvernemens, dans les usages & dans les mœurs. L'Auteur suit ces révolu-

tions jusqu'à la construction des Théatres de Vicence & de Parme, sur le modele des anciens, & qu'il fallut abandonner, malgré leur beauté, leur forme & leur grandeur, parce qu'ils se trouverent en opposition avec les mœurs, les usages & la population. On ne donna aux salles que peu d'étendue à cause du petit nombre des Spectateurs, & l'inégalité des conditions amena l'usage des loges.

Si depuis les Mysteres on se fût appliqué à perfectionner les salles, peut-être, en les proportionnant au nombre des Spectateurs, serions-nous venus à bout de l'emporter sur l'Italie même; car nos premiers Spectacles avoient de la magnificence. » En 1437, Conrard Bayer, » Evêque de Metz, fit exécuter un Mystere » de la Passion près de cette Ville, dans la » plaine de Veximel, où fut fait un parc d'une » très-noble façon, car il étoit à neuf étages » de haut : tout autour étoient grands sieges » & loges pour Seigneurs & Dames, &c. En » 1536, fut construit à Bourges un Théatre » sur les ruines de l'ancien Amphithéatre ; il » étoit de deux étages, couvert & voilé par-» dessus, pour garder les Spectateurs de l'in-» tempérie & ardeur du soleil, tout bien & » exactement peint d'or, d'argent, d'azur & » autres riches couleurs, qu'impossible est de » le savoir réciter. « Mais les troubles auxquels le Royaume fut livré depuis Henri II, jusqu'au regne de Louis XIV, arrêterent les progrès du goût national. Le premier Théatre fut celui du Palais Royal, construit par Jacques Mer-

cier, Architecte du Cardinal de Richelieu, en 1639. La salle étoit un quarré long de neuf toises dans œuvre. Le Théatre étoit élevé à l'une des extrêmités, & le reste occupé par vingt-sept degrés de pierres qui montoient mollement & insensiblement, & qui étoient terminés par une espece de portique ou trois arcades. Sauval, qui fait cette description, se plaint que cette salle étoit un peu défigurée par deux balcons dorés, posés l'un sur l'autre de chaque côté, & qui, commençant au portique, finissoient au Théatre, le tout couronné d'un plafond en perspective.

Il y a apparence que ces balcons, dont se plaint Sauval, avoient gêné l'Architecte, dont le dessein étoit de faire régner le portique dans le pourtour; mais les usages, & peut-être le Cardinal, exigerent les balcons. Cette salle, remarque M. Roubo, devoit faire un bon effet, & c'est dommage qu'après la mort du Cardinal de Richelieu, on en ait changé la disposition, pour y construire des loges à la maniere des salles d'Italie.

M. Roubo fait ensuite la description de l'ancienne Comédie Françoise, qui toute mesquine & imparfaite qu'elle étoit, a pourtant servi de modele aux Théatres qu'on a construits depuis, à quelques différences près; comme si sa forme & sa disposition eussent été les meilleures.

L'Auteur passe à la description de son projet de Théatre, dont la disposition est telle qu'on pourroit y donner divers genres de spectacles, comme Tragédies, Comédies, Opé-

ra, Concerts, Bals, & même des Fêtes publiques.

Dans ce plan, M. Roubo ne s'aſſujettit point aux uſages actuels, il brave les préjugés qui ont retréci juſqu'à préſent l'imagination des Artiſtes. Son Théatre, qui ſeroit conſtruit ſur le terrein de l'Hôtel de Condé, ſeroit un édifice vaſte, ſolide, iſolé de toutes parts, au milieu d'une place, dont l'étendue répondroit à celle de l'édifice, & percée de pluſieurs rues; d'une forme & d'une décoration qui annonceroient ſon uſage; entouré de portiques, tant au rez-de-chauſſée qu'aux étages ſupérieurs, contigus aux principales parties intérieures pour leur donner de l'air; il auroit des iſſues nombreuſes & bien ſituées, des eſcaliers vaſtes & d'un uſage facile. Cette ſalle ſeroit proportionnée au nombre des Spectateurs, à l'étendue des ſons que forme la voix de l'Acteur: ſa forme ſeroit telle, que tous les Spectateurs verroient, entendroient également bien & feroient partie de la décoration de la ſalle, que non-ſeulement elle conſerveroit, mais qu'elle augmenteroit les ſons de la voix des Acteurs, &c. M. Roubo indique tous les avantages qu'il donneroit au Théatre proprement dit.

La décoration extérieure offre un monument majeſtueux, riche & commode, mais dont les détails ne peuvent être bien ſuivis que ſur les plans que M. Roubo en a tracés.

Nous tâcherons de donner une idée de l'intérieur de la ſalle, qui réunit la majeſté des

Théatres anciens, & les commodités que n'ont point les ſalles modernes.

La partie de la ſalle où ſe placent les Spectateurs, forme un demi-cercle de cinquante-trois pieds ſix pouces de rayon, ou de cent ſept pieds de largeur du nud intérieur des murs. Sa profondeur juſqu'au devant du Théatre eſt de ſoixante-dix pieds.

L'intérieur de la ſalle eſt décoré d'une colonnade d'ordre compoſite de deux pieds de diametre, élevée ſur un ſocle de quatre pieds de hauteur, & ce dernier ſur un ſoubaſſement de vingt & un pieds de haut, dans lequel ſont placés les gradins qui doivent contenir une partie des Spectateurs ; l'autre partie eſt placée dans les loges que forme la colonnade & au-deſſus.

La ſaillie de la colonnade, depuis le nud du mur juſqu'au devant du ſocle qui porte les colonnes, étant de neuf pieds, il ne rêſte que quarante-quatre pieds ſix pouces de diſtance, depuis le devant des premieres loges juſqu'à l'avant-ſcene ; diſtance bien moindre que celle de nos Théatres actuels, & qui, dans cette Salle, étant par-tout la même, met tous les Spectateurs à portée de voir & d'entendre par-tout également.

Cette colonnade eſt compoſée de dix-ſept entre-colonnemens, leſquels forment autant de loges, qui ont neuf pieds de largeur d'axe en axe. Le milieu des deux dernieres, c'eſt-à-dire, les plus proches du Théatre, paſſe par l'axe de la ſalle, & une de leurs colonnes eſt en-

gagée dans des parties lisses, faisant des ressauts qui donnent naissance à deux tours creuses qui viennent rejoindre les colonnes de l'avant-scene dont elles occupent une partie de la profondeur. Ces tours creuses sont d'une même ordonnance que le reste de la Salle, excepté que M. Roubo en supprime les ordres, & que les décorations qu'il y substitue ne seront que peintes, ces corps devant être lisses, pour servir de repoussoir à la voix de l'Acteur. La décoration du devant du Théatre ou de l'avant-scene, est composée de six colonnes d'ordre composite de trois pieds quatre pouces de diametre, de trente-trois pieds quatre pouces de hauteur; elles sont couronnées par un entablement architravé, orné de consoles, & de cinq pieds de hauteur, de maniere qu'il regne avec l'entablement régulier du reste de la salle.

Des six colonnes qui forment la décoration de l'avant-scene, quatre sont en face, & les deux autres en retour, en tendant au point du Théatre prolongé, jusqu'au fond du dernier corridor de l'avant-scene; & l'intervalle que produit l'arrangement de ces colonnes forme des loges secretes qui communiquent avec les escaliers des angles du Théatre.

L'ouverture de l'avant-scene est de cinquante pieds, près du nud des colonnes du devant, & sa hauteur est de quarante-neuf pieds six pouces; savoir, un socle de cinq pieds, la hauteur de l'ordre & son entablement, de trente-huit pieds quatre pouces, plus, six pieds deux

pouces d'élévation, que M. Roubo a donnés au couronnement de l'avant-ſcene, afin de lui procurer plus de grace.

L'ouverture de cette avant-ſcene eſt très-conſidérable, & même la plus grande poſſible, du moins relativement aux uſages reçus. On n'a pu la faire plus étroite, à cauſe de la forme du plan de la ſalle, qui, étant très-large, a exigé cette ouverture, afin que ceux qui ſont placés dans les dernieres loges, puiſſent voir un peu avant dans l'intérieur du Théatre : de plus, ces grandes ouvertures ſont néceſſaires lorſqu'on repréſente de grands ſujets.

La hauteur de la Salle eſt de ſoixante-quinze pieds au-deſſus du ſol du rez-de-chauſſée juſqu'au milieu de ſa voûte, qui a de hauteur vingt & un pieds trois pouces, à compter du deſſus du ſocle qui couronne la colonnade d'ordre compoſite. La naiſſance du ceintre de cette voûte ne prend pas directement de deſſus ce ſocle, mais de deſſus le dernier rang de gradins placés au-deſſus de la colonnade, de maniere que ſa retombée n'eſt que de dix-huit pieds. Il faut avoir recours au plan pour la deſcription de la voûte.

La partie inférieure de la ſalle eſt toute remplie de gradins ou ſieges, ſur leſquels ſe placent une partie des Spectateurs.

Ces gradins ſont diviſés en trois parties : celle du parquet placé au milieu de la ſalle qui comprend un eſpace de trente-deux pieds de largeur ſur ſeize de profondeur, & dont les banquettes ſont paralleles au-devant du Théa-

tre. Il contient ſept rangs de ſieges à deux pieds de diſtance l'un de l'autre, y compris la largeur des ſieges de dix pouces. Ces ſieges ont dix-ſept pouces de hauteur du plancher, élevé de trois pieds ſix pouces du ſol du rez-de-chauſſée du côté du Théatre, & de ſix pieds à ſon extrêmité oppoſée : ce qui donne deux pieds ſix pouces de pente. On y arrive par trois couloirs ou corridors qui aboutiſſent à un autre corridor circulaire, &c. L'inclinaiſon du parquet n'exiſte que lorſqu'il y a des ſieges placés. Quand on veut réunir le parquet avec le deſſus du Théatre, on le fait deſcendre dans le deſſous pour retirer les ſieges, &c.

Les deux autres parties diſpoſées en demi-cercles concentriques à la colonnade, occupent, les deux enſemble, un eſpace de vingt-ſept pieds de profondeur. Ces deux parties de gradins ſont parfaitement ſemblables entr'elles, & ne different que par leur étendue & le nombre de leurs iſſues. La premiere contient ſix rangs de gradins ou banquettes de deux pieds de largeur, de dix-ſept pouces de hauteur réelle, & de onze pouces quatre lignes de hauteur apparente, le deſſus d'un gradin étant plus élevé que le bas de celui qui eſt placé derriere, de cinq pouces huit lignes; par ce moyen ils prennent moins de hauteur, & les pieds des Spectateurs placés ſur les gradins ſupérieurs ne gênent pas ceux qui ſont placés devant eux, & ne gâtent pas leurs habits. On arrive à ces gradins par cinq portes ou vomitoires qui donnent entrée ſur

un pallier qui circule entre le premier & le second rangs des gradins qui, comme le premier, est composé de six rangs de banquettes prolongées dans la profondeur de l'avant scène, &c.

Un des changemens les plus considérables que fait M. Roubo, c'est d'avoir rempli le milieu de la salle ou Parterre de banquettes paralleles au Théatre, comme celles du parquet; & le pourtour, d'autres banquettes disposées en forme de gradins circulaires, au-dessus desquels l'ordre qui décore la Salle, prend naissance.

M. Roubo se fait une objection qui nous a d'abord frappés, c'est que le plein des colonnes est un grand inconvénient pour ceux qui sont placés au second rang des loges, & sur-tout de celles qui se trouvent sur les côtés de la salle, parce qu'il y a des instants où ils perdent de vue les Acteurs. Ce défaut, répond-il, seroit intolérable dans une petite salle, ou disposée sur un autre plan. Mais la grandeur de celle-ci réduit l'inconvénient à presque rien : de plus, ajoute M. Roubo, l'etendue de chaque loge permet aux personnes placées au second rang de s'avancer ou de reculer, de façon que les colonnes ne leur nuisent point, ou du moins très-peu. M. Roubo nous permettra de lui dire qu'il suffit qu'elles nuisent un peu, pour qu'il doive s'attacher à faire disparoître ce défaut.

Quoi qu'il en soit, cette Salle contiendra près de deux mille quatre cents Spectateurs,

au lieu de treize cents ſix qu'en contenoit l'ancienne Comédie Françoiſe. Le parquet en contiendra cent quinze, les ſix premiers rangs de gradins, trois cents ſeize; les ſix autres rangs ſupérieurs, cinq cents trente-trois; la banquette au bas de la colonnade, quatre-vingt-douze; les ſeize premieres loges, à dix-neuf perſonnes chacune, trois cents quatre; les dix-ſept ſecondes loges, à dix-neuf perſonnes, trois cents vingt-trois; les trois rangs de banquettes au-deſſus de la colonnade, trois cents perſonnes; dans les longs de l'avant-ſcene, à l'entrée des vomitoires & ailleurs, deux cents; & les jours de preſſe, trois cents.

M. Roubo donne enſuite le plan de ſon Théatre, qui ſeroit plus vaſte, plus commode, & mieux diſpoſé que tous ceux que nous connoiſſons.

D'après les vues de l'Auteur, il paroît que ſa ſalle de Spectacle ſeroit d'un accès plus facile, & qu'elle auroit de toutes parts des iſſues & des dégagemens très-multipliés. Il a pourvu juſqu'à la ſalubrité de l'air qu'on doit reſpirer dans cette ſalle; avantage bien à deſirer, ſans doute, dans un lieu où une multitude de perſonnes de tout âge & de toute complexion, forme un air, ſinon deſtructeur, au moins dangereux, & qu'il eſt très-eſſentiel de pouvoir renouveller à propos.

Cette premiere partie de l'ouvrage de M. Roubo ſera ſuivie de celle qui regarde la conſtruction & le jeu des machines théatrales. L'art de les faire mouvoir a été juſqu'ici une ſorte

de ſecret, que les Adminiſtrateurs des Spectacles ne confioient qu'à un très-petit nombre de perſonnes. M. Roubo a eu l'adreſſe de le leur dérober, & d'en perfectionner la théorie. Il donnera des modeles de toutes les eſpeces de machines, depuis les plus ſimples juſqu'aux plus compliquées; il établira, ſur la maniere de les diriger, des principes de méchanique applicables à tous les cas particuliers, & il fera connoître toutes les reſſources dont un habile Praticien peut faire uſage, lorſqu'il éprouve quelque obſtacle, ſoit du local, ſoit du dérangement fortuit des machines, &c.

Cette ſeconde partie, ſera ſans retard miſe ſous preſſe, ſi l'Auteur obtient du public cet encouragement néceſſaire pour achever des entrepriſes auſſi importantes & auſſi diſpendieuſes que celles-ci.

M. Roubo eſt déja très-avantageuſement connu du public, par la *deſcription de l'art du Menuiſier*, publiée par l'Académie Royale des Sciences de Paris.

Journal des Sciences & des Beaux-Arts; *Mercure de France*; *Année Littéraire*; *Affiches & Annonces* de Paris.



TRAGEDIE del Conte Angelo Maria d'Elci, &c. *Tragédies de M. le Comte ANGE MARIE D'ELCI, Patricien de Florence. In-8vo. avec cette épigraphe :*

Me juvat in primâ coluiſſe helicona juventâ.

Propert. Lib. IV. El. III.

Florence, 1777, de l'Imprimerie de François Moucke.

CES Tragédies, dont nous avons déja parlé avec éloge d'après les Journaux d'Italie, sont d'un jeune Seigneur qui ne paſſe pas vingt-cinq ans. Nous croyons devoir faire cette remarque à ſa gloire; car ſi il eſt beau d'ambitionner & de mériter les ſuccès littéraires, c'eſt ſur-tout dans un rang où l'amour-propre fournit tant d'excuſes à l'oiſiveté, & dans un âge où les paſſions fourniſſent tant de diſtractions à l'eſprit. M. le Comte d'Elci paroît avoir un talent décidé pour la Poéſie tragique, & le moindre mérite de ſes deux Pieces eſt l'élégance facile de ſa verſification. On y remarque de la nobleſſe dans les ſentimens & dans les penſées, de la juſteſſe & ſouvent de la vivacité dans le Dialogue, & ce qui eſt un grand mérite aux yeux des connoiſſeurs, de la ſimplicité dans les plans. La

critique ſans doute peut y trouver des défauts, mais ces défauts qui tiennent, les uns à la jeuneſſe de l'Auteur, les autres à l'enfance de l'Art, ne détruiſent ni les beautés ni les eſpérances qu'elles donnent.

La premiere Tragédie eſt intitulée : *Narzane Regina di Perſia ;* la ſeconde, *Manlio Torquato ;* cette derniere n'a rien de commun avec la Tragédie de la Foſſe, dont le ſujet eſt la conjuration de Manlius Capitolinus contre le Sénat Romain ; M. le Comte d'Elci a pris pour ſujet de la ſienne, l'action de cet autre Manlius dit Torquatus, qui voulant maintenir la diſcipline militaire par un grand exemple, fit trancher la tête à ſon propre fils pour avoir combattu ſans ſes ordres. Peut-être n'eſt-ce pas là un ſujet de Tragédie ; c'eſt plutôt un acte de ſévérité ou de barbarie, comme on voudra l'appeller, qu'une action tragique, qui doit prendre ſa ſource dans les paſſions humaines, & qui ne peut intéreſſer que par le développement de ces mêmes paſſions dans de certaines circonſtances ménagées avec art. De plus il ſemble qu'il faut une eſpece de proportion entre la cataſtrophe & les moyens qui la préparent ou les cauſes qui la produiſent : Ariſtote veut que le Héros d'une Tragédie ne ſoit ni abſolument bon ni abſolument méchant, pour que ſon malheur inſpire la pitié ſans révolter l'imagination ; mais cette condition eſt-elle remplie dans le cas dont il s'agit ? Le fils de Manlius, n'eſt-il pas *abſolument bon* aux yeux du ſpectateur ? de quoi en effet

est-il coupable? de s'être laissé emporter par son courage, d'avoir fait une action imprudente à la vérité, mais qui dans toute autre occasion ne seroit que glorieuse. Son pere a beau parler de discipline, d'intérêt public, tous les cœurs se révoltent contre lui, c'est son fils qui est le véritable vengeur de la patrie dont il a vaincu les ennemis; on ne voit dans ce jeune Héros qu'une victime innocente, & dans son juge qu'un barbare & un parricide. Il n'en est pas de même de l'action héroïque de Brutus si justement célébrée par les Historiens Romains, & si bien peinte dans une des plus belles pieces de notre Théatre; les enfans de Brutus avoient conspiré contre la patrie, c'étoient, de ce moment, des traîtres dignes de mort, & quelques vertus qu'ils pussent avoir d'ailleurs, on ne peut disconvenir que leur punition ne fût juste; on les plaint, on plaint le malheureux pere que son devoir force d'immoler à la patrie des victimes si cheres; on les condamne, comme lui, en pleurant; on frémit & on l'admire: voilà le comble de l'intérêt théatral, & si l'illustre Auteur de Brutus avoit mis plus de chaleur & de développement dans le rôle de la fille de Tarquin, pour motiver davantage la passion & l'égarement de Titus, cette Piece si fortement écrite, & si belle à tant d'égards, seroit un chef-d'œuvre de pathérique. Il est à regretter que M. le Comte d'Elci n'ait pas choisi de préférence un sujet qui lui offroit tant de beautés, avec l'avantage de suivre un excellent modele.

La Tragédie intitulée *Narzane Regina di Persia*, paroît être entiérement d'imagination. Voici un précis de la Fable. Narzane, fille de Miraſe Satrape de Perſe, étoit amante de Phidaſpe, Général des armées Perſanes; mais ſon pere la ſacrifie à ſon ambition & profite de l'abſence de Phidaſpe occupé à une expédition contre les Scythes, pour la marier à Varane, fils du Roi Iſdigerde. Dans ce haut rang où elle eſt montée malgré elle, Narzane ſe montre fidele à ſes devoirs, mais elle ne peut étouffer dans ſon cœur, ſon premier penchant. Phidaſpe revenu vainqueur des Scythes, trouve ſa maîtreſſe ſur le Trône, & ne pouvant lui cacher ſes regrets ni ſon déſeſpoir, il excite les ſoupçons & la jalouſie de Varane qu'allarmoit déja la froideur de ſon épouſe. Miraſe ſaiſit cette occaſion pour ſe venger de Phidaſpe qu'Iſdigerde lui avoit préféré pour le commandement de l'armée, & cherche à fomenter la jalouſie du Roi; mais Varane convaincu de la vertu de Phidaſpe, & trop généreux pour ſe défaire d'un rival par une perfidie, ſe borne au projet de l'éloigner de la Cour en lui donnant le Gouvernement de la Médie pour dédommagement de cette eſpece de diſgrace. Phidaſpe s'excuſe d'accepter ce Gouvernement; les ſoupçons du Roi s'aigriſſent, Miraſe envenimant les cauſes de ce refus, lui perſuade qu'il eſt trahi, & le conjure de prendre ſoin de ſon honneur, de ſon repos, & peut-être de ſa propre ſûreté. Ces inſinuations perfides l'emportent dans

l'esprit du Roi sur tous les autres égards : dans un mouvement de fureur, il ordonne la mort de Phidaspe, & son ordre est exécuté au moment où cet amant infortuné, vient de recevoir de la bouche même de Narzane, celui de s'éloigner de Suse pour toujours. A la nouvelle de sa mort, Narzane désespérée, laisse éclater toute la violence de son amour, & termine d'un coup de poignard une vie qui ne peut plus lui être qu'odieuse.

(*Novelle Letterarie.*)

---

*LETTRE de M. DE TRESSEOL à M***. Directeur de l'Ecole Militaire, sur l'éducation Militaire.* A Paris, chez Colas, Libraire, place de Sorbonne. 1777.

LE but de l'Auteur, dans cet ouvrage, est de montrer ce qui concourt à la perfection d'une Ecole Militaire. Montaigne dit *qu'il n'y a pas Maître, que deux fois au moins par jour, le besoin ne châtouille de faire un tour à l'Ecole.* M. de Tresséol commence par l'établissement d'une Bibliotheque où les Maîtres puissent aller chercher l'instruction. Il faut les mettre à portée de travailler pour l'œuvre, pour le public & pour eux-mêmes ; l'on devroit, dit-il, s'il est possible, les entourer de leur bonheur. Eh! le travail n'est-il pas un de nos grands besoins ? C'est bien l'ami des hommes, c'est

leur consolateur. M. de Tresséol voudroit que cette Bibliotheque fût à l'usage des Eleves, & que l'établissement s'en fît avec une sorte de solemnité. Il faut qu'on voie dans leur berceau les établissement utiles croître & s'élever pour le bien de l'Etat.

L'Etude des Langues est indispensable à un officier qui se trouve obligé de voyager & de vivre chez l'Etranger. M. de Tresséol est d'avis de ne les faire apprendre aux Eleves d'une Ecole Militaire, que dans un Auteur utile à étudier en lui-même, dans des *Selecta* qui soient mis à leur portée, & relatifs à leur destination.

» Les mœurs Militaires sont, par elles-mê-
» me féroces, & il ne faut pas faire des fana-
» tiques, comme l'ancienne Chevalerie, si
» utile à certains égards On doit tempérer
» l'âpreté des armes, calmer le ferment de
» la bravoure par des principes d'humanité,
» par la politesse, les Lettres & les Arts.
» Lorsqu'un célebre Philosophe répete indé-
» finiment à chaque page, que Lycurgue avoit
» banni les Arts de sa République; lorsque
» ses adversaires le laissent en possession d'une
» autorité qui peut servir à l'écraser; je me
» convaincs que les gens à systême voient par-
» tout ce qu'ils ont intérêt à y voir, & que la
» plupart des hommes n'ont pas la force de dou-
» ter de ce qu'un ton affirmatif leur atteste.
» Lycurgue n'avoit fermé les portes de Lacé-
» démone, qu'à des Arts qui eussent été de
» pur luxe, si je puis ainsi dire, dans son

» état, aux Arts qu'il n'auroit pas pu animer
» de l'esprit militaire, & qui n'eussent fait que
» nuire dans un camp tel que l'étoit Lacédé-
» mone. C'étoient des étrangers qui ne de-
» voient point communiquer avec le Citoyen.
» Les Arts, amis de l'Art militaire, ce grand
» Législateur les reçut. La Poésie, la Musique, la
» Danse furent en honneur dans sa République.
» La Philosophie (j'en ai Platon pour garant)
» y étoit mieux cultivée qu'en aucun autre
» lieu du monde : ces Arts & ces Sciences
» étoient subordonnés & adaptés au génie
» de l'Art national.

M. de Tresséol prend de-là occasion de tracer plusieurs plans d'Ouvrages qui prouvent dans lui l'homme de goût, & font desirer qu'il les remplisse lui-même. *Les élémens du droit de la nature & des gens*, son absolument nécessaires. Il faut qu'un Militaire connoisse l'usage moral qu'il doit faire de armes. Il ne lui suffit pas de plonger son épée dans le sein de son ennemi; il faut encore qu'il en retire sa main pure. *Des élémens de Littérature, des élémens d'Histoire, tant générale que particuliere*, sont du nombre de ces Ouvrages. M. de Tresséol présente Lacédémone pour modele d'Ecole Militaire. Ce qu'il dit, est sage, bien pensé, écrit avec force & noblesse. « L'unité dans la
» variété, voilà le principe fondamental de la
» bonne éducation, comme la source du beau
» dans de certains Arts. Il ne faut pas pré-
» senter aux enfans un seul & unique objet,
» mais il faut que tous les objets que vous

» leur préſentez, tendent & entraînent leur
» eſprit vers un même but. L'éducation ordi-
» naire eſt fauſſe & nulle, parce que tous
» les moyens ne s'engrainent pas les uns dans
» les autres, ſe croiſent, ſe combattent, ſe
» détruiſent, ne ſe réferent point à la deſti-
» nation particuliere des Éleves. Chaque pro-
» feſſion doit avoir ſon éducation propre, comme
» elle a ſon eſprit & ſon objet particuliers.
» Il y a ſans doute des principes communs
» dans la ſcience de former les hommes dans
» tous les états; mais il ne faut pas, autant
» qu'il eſt poſſible, ſéparer l'inſtitution de
» l'homme de celle du Citoyen, de celle du
» ſujet, de celle de l'homme de telle profeſſion;
» il faut que l'Eleve d'une Ecole Militaire,
» interrogé s'il eſt Citoyen, réponde qu'il eſt
» ſoldat. L'eſprit d'Etat ſe prend mieux dans
» une Ecole commune. J'éleverai donc enſem-
» ble des Militaires, comme à Sparte; une
» partie de leur éducation ne peut même être
» donnée autrement.

» Il étoit impoſſible que Lycurgue ne réuſsît
» point à former une république guerriere;
» il avoit, pour ainſi dire, incorporé l'eſprit
» Militaire dans toutes les parties & phyſiques
» & morales de l'Etat; c'étoit l'ame univer-
» ſelle de Lacédémoine. Là, tous les Dieux
» étoient armés; les ſtatues des Héros, glo-
» rieuſement élevées dans les lieux publics,
» exaltoient l'ame d'une Citoyen; la gloire
» des armes retentiſſoit dans toutes les bou-
» ches; les Arts diſpoſoient, animoient aux

» combats; les exercices, les Spectacles, les » jeux; les jeux, cette partie de l'éducation, si » utile dans les mains d'un Philosophe, étoit le » cri, l'essai, l'image de la guerre; la ville » étoit un Camp; le Citoyen devoit, pour » ainsi dire, naître soldat «. L'ame des Eleves, en suivant ce modele, prendra d'elle-même sa direction vers les armes. Dans une Ecole Militaire, tous les objets, tous les arts, tous les jeux, doivent respirer la guerre. Il faudroit que ces jeux fussent tous marqués de l'empreinte militaire; qu'on imitât les Grecs, dont la Gymnastique peut beaucoup servir pour les exercices du corps. On néglige trop cette partie de l'éducation; on ne fait pas attention que c'est bien souvent à la vigueur du corps qu'on doit de très-belles actions; & voilà pourquoi Homere exalte tant le bras vigoureux de ses Héros.

M. de Tresséol parle ensuite des punitions qui doivent accompagner les fautes de éleves. Le ressort de l'état militaire est l'honneur. Une Ecole militaire doit être celle de l'honneur. Les coups sont des punitions serviles, » qui avilissent l'ame, lors même qu'ils corrigent les » défauts, si toutefois ils en corrigent, car » leur effet ordinaire est d'endurcir à force de » frapper... Au Japon, on ne bat jamais les » enfans, quoiqu'on les accoutume à de vio- » lens exercices; & ils sont de bonne heure » excellents soldats. Les enfans de Sparte souf- » froient sur l'Autel de Diane, jusqu'à expi- » rer sous les verges; mais c'étoit une épreuve

volon-

» volontaire & glorieuſe de leur magnanimité.
» Cet objet eſt dans l'éducation, de la plus
» grande importance, même pour toute la
» vie «. M. de Treſſéol paſſe enſuite aux récompenſes ; & partant du principe qu'il a établi, fait voir qu'elles doivent être des honneurs & des diſtinctions militaires. Nous ne ſuivons pas ces détails ; il faut les voir dans l'ouvrage même, qui renferme des vues très-utiles. On a fait beaucoup de livres ſur l'éducation en général, & l'on n'a preſque point écrit ſur l'éducation militaire. Traiter des matieres auſſi eſſentielles, c'eſt mériter la reconnoiſſance publique.

M. de Treſſéol va faire imprimer une édition complette des *Œuvres* de M. Deſmahis. On a fort peu de pieces de cet agréable Auteur. On nous fait eſpérer une augmentation de deux tiers de ſes Ouvrages, qui n'ont jamais vu le jour. Le goût & les talens de l'Editeur font préſager de ſon travail un heureux ſuccès.

(*Mercure de France.*)



HISTORY of the Colonization of the free ſtates of Antiquity, &c. *Hiſtoire de la* Coloniſation *des Etats libres de l'Antiquité, appliquée à la préſente Conteſtation entre la Grande-Bretagne & ſes Colonies d'Amérique, &c. In-4to.* Londres, chez Cadell.

LE but de l'Auteur, comme il l'annonce dans ſon introduction, eſt de donner à ſes Compatriotes des notions plus claires & plus précises, qu'on n'en a eu juſqu'à préſent, ſur la nature des liaiſons qui exiſtoient chez les anciens, entre les Métropoles & leurs Colonies, pour ſervir de regle dans l'examen de l'importante queſtion qui diviſe aujourd'hui l'Angleterre & l'Amérique. L'Auteur commence par les Carthaginois qui formoient un grand état commerçant, comme eſt aujourd'hui l'Angleterre, & il prouve que ces Peuples traitoient leurs Colonies preciſément de la même maniere que la Nation Angloiſe veut traiter les ſiennes; qu'ils mettoient des reſtrictions à leur commerce, qu'ils leur donnoient des loix, & qu'ils en exigeoient des tributs pour la défenſe commune. Les divers Traités de paix & de commerce que les Carthaginois firent avec les Romains, ne laiſſent aucun doute ſur le pre-

mier point, & l'Hiſtoire de la guerre civile d'Afrique permet encore moins de douter du dernier.

A l'égard des Grecs, l'Auteur diſtingue deux époques, l'une qui précéda, l'autre qui ſuivit l'invaſion des Perſes. Voici le réſumé des faits de chaque époque, & les conſéquences que l'Auteur en tire.

» Toutes les Républiques de la Grece étoient » très bornées dans leur territoire, & ne contenoient qu'un petit nombre d'Habitans, en » partie à cauſe du peu d'étendue de leurs » domaines, en partie à cauſe du peu de progrès qu'avoient faits alors l'Agriculture & » les Manufactures. Quand leurs guerres, qui » étoient preſque continuelles, ne conſommoient pas le ſuperflu de leur population, » le ſeul moyen qu'elles avoient de ſe décharger d'un fardeau qu'elles ne pouvoient pas » ſupporter, étoit d'envoyer des Colonies dans » des pays éloignés où ces nouvelles peuplades puſſent ſe défendre par leurs propres » forces, & ſe ſoutenir par leur propre induſtrie. La Mere-Patrie étoit aſſez contente de » ſe délivrer de cette ſurabondance d'habitans » qui pouvoit nuire à ſon repos & à ſa ſûreté, » & elle n'attendoit aucun profit de l'établiſſement des Colonies, parce qu'elle n'avoit pas » les reſſources néceſſaires pour les protéger, » ou pour aſſurer les avantages qu'elle auroit » pu en retirer. La ſeule liaiſon par conſéquent » qui exiſtoit entre la Mere-Patrie & ſes Colonies, étoit une liaiſon d'affection. Il en fut

» ainsi jusqu'au tems de l'invasion des Perses.
» Vers cette époque, les Athéniens & les
» Spartiates commencerent à étendre leur am-
» bition au delà des bornes étroites de leurs
» territoires, & penserent à réduire au moins
» en partie, sous leur jurisdiction, leurs Alliés
» & leurs Colonies. Alors il se fit une innova-
» tion importante dans le systême politique de
» la Grece. Pour entretenir de grandes flottes
» & de grandes armées, il fallut un trésor,
» & pour fournir ce trésor, il fallut des taxes.
» Les Athéniens saisirent la conjoncture la plus
» heureuse pour se faire un revenu considé-
» rable, & ils y réussirent au delà de leurs
» vœux. Depuis la défaite de Xercès, jusqu'au
» commencement de la guerre du Péloponese,
» dans un espace de quarante années, ils im-
» poserent des taxes sur leurs Alliés, & prin-
» cipalement sur leurs Colonies, sans opposi-
» tion & presque sans plainte. Dans le cours
» de la guerre du Péloponese, qui dura trente
» ans, ils perdirent la plus grande partie de
» leurs Alliés & de leurs Colonies, mais ils
» continuerent à taxer ceux qui leur restoient.....
» De tous les autres Etats de la Grece, Sparte
» étoit le seul qui eût des ressources suffisantes
» pour exercer le même droit..... Mais la
» constitution de cette République s'y opposoit.
» On fournissoit par des contributions particu-
» lieres aux dépenses intérieures du Gouver-
» nement, & les soldats servoient sans paye.
» Cependant quand les Lacédémoniens, dans
» le cours de la guerre du Peloponese, vin-

» rent à entretenir de grandes flottes & des
» armées nombreuſes, & à entreprendre des
» expéditions lointaines ; quand enſuite ſous
» Ageſilas, ils pouſſerent leurs conquêtes dans
» l'Aſie, & aſpirerent à la Souveraineté de toute
» la Grece, l'argent leur devint abſolument
» néceſſaire pour le ſuccès de leurs opérations.
» Comment s'en procurerent-t-ils ? Ce ne fut
» pas, à la vérité, par des taxes régulieres ;
» ce fut par des moyens équivalens quant à
» l'effet, quoique beaucoup plus déſagréables
» & plus deſtructifs quant à la forme, par des
» contributions exceſſives qu'ils exigeoient de
» leurs Alliés & de leurs Colonies, par des
» déprédations, &c. Ils continuerent cette pra-
» tique pendant plus de ſoixante ans, depuis
» le commencement de la guerre du Pelopo-
» neſe, juſqu'à la bataille de Mantinée, où leur
» puiſſance fut preſque anéantie par Epaminon-
» das. En un mot, l'Hiſtoire de Grece ne nous
» offre aucun exemple d'un Etat, qui ayant
» le pouvoir de mettre des taxes ſur ſes Colonies
» ou d'en exiger des contributions, n'ait pas
» mis ce pouvoir à exécution.

» Ce ne fut pas ce droit que s'arrogerent
» les Athéniens & les Spartiates, qui fit for-
» mer contre eux ces puiſſantes ligues, ſous
» leſquelles leur puiſſance ſuccomba. Si ils s'é-
» toient contentés de lever un tribut raiſon-
» nable ſur leurs Colonies, pour la protection
» qu'ils leur accordoient, ou ſi ils s'étoient
» bornés à exiger des contributions de leurs
» Alliés en tems de guerre, pour fournir à la

» défenfe commune, il n'eft pas à croire qu'ils » euffent allarmé la jaloufie de leurs voifins, » ni qu'on leur eût jamais difputé leur droit. » Mais ces Républiques, en étendant leur puif- » fance, ne connurent pas la modération. Leur » prééminence fur les autres Etats de leur » Contrée, leur infpira une ambition démefu- » rée, & elles afpirerent ouvertement l'une » après l'autre, à la Souveraineté de la Grece. » Les Spartiates allarmés par la puiffance des » Athéniens, réunirent contre eux toutes les » autres Républiques, & abaifferent Athenes » pour s'élever fur fes ruines. Epaminondas » rendit aux Lacédémoniens tout le mal qu'ils » avoient fait aux Athéniens, & enfin les Ma- » cédoniens détruifirent pour toujours la puif- » fance & la liberté de la Grece. «

En parlant des Romains, l'Auteur diftingue auffi deux époques, l'une antérieure à la loi Julienne, & l'autre poftérieure. Les Colonies Romaines de la premiere époque étoient formées de Romains émigrans, & fituées en Italie; elles avoient pour but de foulager la Capitale furchargée d'habitans, elles étoient foumifes à tous les droits de la Souveraineté & à toutes les précautions d'une autorité défiante; on en tiroit des troupes & des tributs, & on avoit foin d'empêcher qu'elles ne deviffent trop nombreufes ou trop puiffantes. Les Colonies de la feconde époque furent admifes par la loi Julienne, au partage de la Souveraineté, & diftribuées dans les Tribus; & l'Auteur remarque que ce fut une des principales caufes de la fubverfion de la République.

En appliquant enſuite tous ces faits à la querelle de l'Angleterre & de ſes Colonies, il ſe borne à trois chefs principaux ; il montre premiérement que les Colonies d'Amérique ont tenu la même conduite que les Colonies rebelles de l'antiquité, dans les mêmes circonſtances, lorſqu'elles ſe ſont crues aſſez fortes pour ſoutenir leur revolte ; ſecondement, que le droit de taxation que la Grande-Bretagne réclame ſur ſes Colonies, eſt appuyé ſur la pratique conſtante des Carthaginois, des Grecs & des Romains ; troiſiemement qu'aucune des Colonies de l'antiquité ne fut admiſe au partage de l'autorité dans la Mere-Patrie, juſqu'à l'époque où les Colonies Romaines jouirent du Privilege de la loi Julienne. Il eſt aiſé de voir que l'Auteur eſt favorable à l'adminiſtration, mais, comme le remarque fort bien un Journaliſte Anglois, ce n'eſt plus la queſtion de droit qu'il s'agit de décider, c'eſt la queſtion de fait. (*)

(*Critical Review.*)

(*) M. Groſley, dans l'édition en trois volumes de l'Ouvrage qui a pour titre *Londres*, a traité auſſi cette queſtion intéreſſante ; mais ſous un autre point de vue que l'Auteur Anglois. Il ne faut pas s'étonner ſi les conſéquences que les deux Auteurs tirent des faits hiſtoriques, ſur leſquels ils s'appuient, ſont diamétralement oppoſées. *Voyez* le Journal de *Septembre*, 1775, page 51, & ſuivantes.

Lettres sur l'Origine des Sciences & sur celles des Peuples de l'Asie, adressées à M. de Voltaire par M. BAILLY ; *& précédées de quelques Lettres de M. de Voltaire à l'Auteur.* A Londres, chez Elmsly ; & à Paris, chez les Freres Debure, Libraires, quai des Augustins. In-8vo. Prix broché, 2 liv. 8 sols. 1777.

EN rendant compte au mois d'Avril de l'année derniere (*) de l'*Histoire de l'Astronomie ancienne*, par M. Bailly, nous observâmes que, dans le IVe. Livre de son excellent ouvrage, il penchoit beaucoup à croire que les lumieres sont venues du Nord, contre le préjugé reçu, que la terre s'est éclairée comme elle s'est peuplée, du Midi au Nord. (**) Les preuves qu'il donnoit de son opinion étoient toutes ingénieuses & séduisantes ; elles entraînoient l'esprit des Lecteurs, & c'est cette opinion qui a donné lieu à l'ouvrage très-estimable que nous annonçons. » On n'a point eu intention, dit

---

(*) Page 39 --- 58.
(**) Page 47.

» l'Auteur dans un court Avertissement, d'an» noncer des paradoxes. On a dit simplement » ce que les faits ont indiqué. Ces idees nou» velles ont trouvé des Approbateurs & des » Critiques.... On a imaginé qu'elles méri» toient d'être présentées séparement, & d'une » maniere qui, en exposant les probabilités & » les preuves, répondît aux difficultés & aux » objections. Comme M. de Voltaire a proposé » quelques difficultés...., on s'est honoré de dis» cuter la question devant lui. Il est doux de » s'entretenir avec un grand Homme ; il est » naturel de lui soumettre ses idées. Les Let» tres qu'il a écrites à l'Auteur, ont éte pla» cées à la tête de l'ouvrage, pour exposer » ses doutes, & pour amener le Lecteur par » l'intérêt du style à l'intérêt de la question dis» cutée. «

Les objections que contiennent les trois Lettres de M. de Voltaire à M. Bailly, se réduisent à ceci. Qu'il y a long-tems qu'il a regardé l'ancienne Dynastie des Bracmanes, comme la Nation primitive qui a enseigné & égaré le reste de la terre, en lui laissant le dépôt de ses connoissances, de ses fables & de ses superstitions ; qu'il est convaincu que tout nous vient des bords du Gange, astronomie, astrologie, métempsycose, &c. ; que les Gangarides, à qui la nature prodiguoit tous les biens, devoient avoir plus de loisir pour contempler les astres que n'en avoient les Tartâres Kalmouks & les Tartares Usbeks ; que les autres Tartares, Portugais, Espagnols,

Hollandois, & même François, qui sont venus ravager les côtes de Malabar & de Coromandel, ont pu détruire les Sciences dans ces Pays-là, comme les Turcs les ont détruites dans la Grece..., nos Compagnies des Indes n'ayant pas été des Académies des Sciences ; qu'il y a encore de vrais Savans à Bénarès, où les Espagnols n'ont point introduit l'inquisition ; qu'il ne nous est jamais venu de la Scythie Européenne & Asiatique, que des tigres qui ont mangé nos agneaux. » Rien n'est plus ingé» nieux, dit M. de Voltaire à M. Bailly, que » ce que vous dites des premieres Observa» tions, qui n'ont pu être faites que dans des » Pays où le plus long jour est de 15 heures, » & le plus court de 8 « ; mais il lui semble que les Indiens Septentrionaux qui demeuroient à Cachemire, vers le 36e. degré, pouvoient bien être à portée de faire cette découverte.... A-t-on jamais vu, dit-il plus bas, un Philosophe Grec aller chercher la Science dans les Pays de Gog & de Magog ? Dans la 3e. Lettre, ce grand Homme avoue qu'il est ébranlé, & presque converti ; que tout ce qu'avance M. Bailly lui paroît d'une si vaste érudition, & appuyé de si grandes probabilités, qu'il sacrifie sans peine tous ses doutes à son torrent de lumieres. Ces trois Lettres de M. de Voltaire sont, comme tout ce qu'il écrit, pleines de traits heureux & piquans, & elles donnent de l'ouvrage de M. Bailly, l'idée que nous en avions conçue. Passons aux preuves de ce Savant Académicien, au sujet de son *Systême sur*

l'origine locale des connoiſſances humaines : elles ſont contenues dans 10 Lettres qu'il a écrites à M. de Voltaire.

M. Bailly, dans ſa premiere Lettre, après avoir dit qu'on va aujourd'hui à Ferney, comme on alloit jadis à Bénarès, chercher des connoiſſances, convient de la longue exiſtence des Indiens, & des lumieres qu'ils ont eues; mais ces lumieres y étoient-elles nées? Ont-elles pu naître également à la Chine & dans la Chaldée? Voilà, dit-il, une grande queſtion qu'il ne me paroît pas impoſſible de réſoudre. Nous ſerons d'accord, en diſtinguant les époques. Je remonte au-delà du terme où vous vous arrêtez. » Si je n'avois à cœur l'in» térêt de la vérité, ajoute-t-il, je n'aurois » garde d'entrer en lice avec mon Maître. » Mais la choſe ne doit pas même être conſi» dérée ſous ce point de vue; il n'y a point » ici de combat, ni de diſpute littéraire; c'eſt » un entretien tenu dans l'Académie, où Pla» ton préſide, & où le diſciple du Philoſophe » propoſe des doutes pour recevoir des le» çons. «

Après ces préliminaires, M. Bailly entre en matiere. Il eſt d'accord avec M. de Voltaire, ſur les faits aſtronomiques qu'il a réunis dans ſon ouvrage, ſous le point de vue le plus propre à montrer la marche & les progrès de l'eſprit humain; ils ne different que ſur quelques idées qui ſont le réſultat de ſes recherches, & qu'on peut conſidérer comme la baſe de l'édifice.... Il demande à diſtinguer ce qu'il

a établi comme vérité, de ce qu'il a propoſé comme conjecture.

A l'égard de ce qu'il a dit de l'aſtronomie connue à la Chine, dans l'Inde, dans la Chaldée, où il trouvoit plutôt les débris que les élémens d'une Science, il fait à M. de Voltaire la queſtion ſuivante. *Si vous voyez*, *Monſieur*, lui dit-il, *une maiſon de Payſan bâtie de cailloux mêlés à des fragmens de colonne d'une belle architecture, ne concluriez-vous pas que ce ſont les débris d'un palais conſtruit par un Architecte plus habile & plus ancien que les habitans de cette maiſon?*... C'eſt par le même raiſonnement qu'il a penſé que les Peuples de l'Aſie, héritiers d'un Peuple antérieur qui avoit des Sciences, ou du moins une aſtronomie perfectionnée, ont été dépoſitaires de ſes connoiſſances, & non pas inventeurs.... Il a ajouté que certains faits aſtronomiques appartenoient à une latitude aſſez haute dans l'Aſie; ce qui pourroit indiquer la patrie du Peuple primitif. Voilà ce qu'il a annoncé comme vrai; mais lorſqu'il a dit que les Sciences nées à cette latitude ſeptentrionale, étoient deſcendues vers l'Equateur, pour éclairer les Indiens & les Chinois, & que les lumieres étoient venues du Nord vers le Midi, il n'a pas donné cette concluſion comme une vérité démontrée, mais comme une opinion très-probable. Et c'eſt ce qu'il appelle ſon Roman philoſophique, fondé principalement ſur ce que la plupart des Fables anciennes, conſidérées phyſiquement, ſemblent appartenir au Nord de la Terre, que

leurs explications réunies paroiſſent indiquer les habitations ſucceſſives du genre humain, & ſa marche du Pòle vers l'Equateur, en cherchant la chaleur, & des jours plus égaux.

La conſidération des uſages, coutumes, mœurs, naturel des Chinois, eſt un des premiers obſtacles que trouve M. Bailly à croire ce Peuple inventeur. Tout ce qu'il rapporte ſur ces différens points eſt tiré des meilleurs Mémoires que nous ayons. La nature, dit-il, eſt comme une place forte aſſiégée depuis le commencement du monde ; nous tentons d'en forcer les retranchemens, & les hommes ſe ſuccedent en montant ſur les épaules les uns des autres ; mais il ne voit pas que les Chinois aient uſé des avantages de ceux qui viennent les derniers ; il en conclut qu'en aucun tems ils n'ont eu le véritable eſprit des Sciences, &, pour trancher le mot, qu'ils ont été depourvus de génie ; leurs ouvrages ne contiennent aucune connoiſſance des cauſes... Ce ſont des gens qui vont à tâtons dans un lieu inconnu, ſur des indications qui leur ont été données ; ils n'ont pas plus inventé l'Optique... Son opinion eſt que Fohi, étranger, apporta dans la Chine les premiers principes de l'aſtronomie, & des autres connoiſſances ; qu'il les inſtruiſit en regnant ſur eux, & il le croit parce que les traditions le diſent, parce qu'il reſte de ce Légiſlateur le fameux *Koua*, dont l'explication eſt la baſe de l'*Y-king*, le premier des cinq Livres canoniques ; enfin, parce qu'il a laiſſé une grande vénération après lui.

La ſeconde Lettre regarde les Perſes, les Chaldéens & les Indiens. Je crois avoir démontré, dit-il, que l'Empire des Perſes, & la fondation de Perſépolis remontent à l'an 2209 avant J. C. Diemſchid, qui bâtit cette Ville, y établit ſon Empire le jour même où le Soleil paſſe dans la conſtellation du Bélier. Ce jour fut choiſi pour commencer l'année ; & il devint l'époque d'une période qui renferme la connoiſſance de l'année ſolaire de 365 jours $\frac{1}{4}$. On retrouve donc encore, à la naiſſance de cet Empire, l'aſtronomie très-avancée. Un Peuple naiſſant ne conſacre point la fondation de ſa premiere Ville par l'obſervation des phénomenes céleſtes ; d'où il conclut qu'il y a là encore une Colonie ſortie d'un Pays trop peuplé, deſcendant vers un pays plus tempéré & plus fertile, y apportant ſes Arts & ſes connoiſſances ; enfin, que Diemſchid & ſon Peuple lui paroiſſent étrangers à la Perſe, comme Fohi dans la Chine. Il trouve auſſi chez les Chaldéens une aſtronomie perfectionnée, mais antérieure à la premiere époque de leur Hiſtoire connue, & il paſſe aux Indiens, que M. de Voltaire a pris particuliérement ſous ſa protection ſur ce point.

Ce peuple, dit M. Bailly, eſt bien mieux connu, parce qu'il a plus mérité de l'être. Les Brames ſont les maîtres de Pythagore, les Inſtituteurs de la Grece, &, conſéquemment, de l'Europe. On leur doit les dogmes de l'immortalité de l'ame & de l'unité de Dieu, &c. &c. Mais comment ont-ils mis les rêveries les plus

groſſieres à côté d'autres rêveries ſublimes & profondes ? Comment ont-ils réuni les jeux de l'enfance à ceux de l'âge mûr ? M. Bailly en conclut que ces contradictions annoncent chez eux, comme par-tout, une philoſophie antérieure & dégénérée, des préceptes d'une plus haute antiquité dont ils ont perdu l'intelligence, & qu'ils ont défigurés par les démences de l'imagination.... ce qui prouve que les Indiens ſont étrangers à eux-mêmes, & que les Brames ne ſont pas des Indiens. La Langue ancienne & ſavante dans laquelle ſont écrits les quatre Livres ſacrés, & qui eſt entiérement inconnue & inintelligible aux Indiens, fournit encore un appui à l'opinion de M. Bailly. Cette Langue eſt abſolument différente du langage ordinaire ; les Brames ſeuls l'étudient, & parmi eux un très-petit nombre peut à peine ſe flatter de l'entendre ; or, il demande comment il arrive que le langage primitif & commun ſe perde chez un peuple. Les Langues changent, ſans doute, en ſe perfectionnant ; mais tôt ou tard elles ſe fixent. L'abandon total en ce genre n'eſt point dans la nature de l'homme ; on n'oublie pas la Langue dans laquelle on a reçu les careſſes de ſa mere, dans laquelle on a fait l'amour, la Langue qui nous a donné nos premieres idées, qui a exprimé celles que nous avons créées.

M. le Gentil a trouvé chez les Indiens, relativement à l'aſtronomie, de ſavantes méthodes, & des calculs exacts. M. Bailly a vu lui-même des manuſcrits Indiens envoyés par

des Miſſionnaires, qui renferment des tables aſtronomiques différentes de celles de M. le Gentil. Cette variété de méthodes, dit-il, indique la richeſſe de la ſcience; mais un peuple qui fait la terre plate, qui imagine une montagne au milieu pour cacher le ſoleil pendant la nuit, &c. &c., n'eſt point l'Auteur des méthodes ſavantes que nous admirons.... Un peuple chez lequel on t ouve une Langue riche, abondante, réſervée à un petit nombre d'hommes, Langue dans laquelle ſont dépoſés les tréſors de la Philoſophie & des Sciences, étranger à cette Langue, n'eſt point l'auteur des richeſſes qu'elle renferme. Il les a conſervées; mais il les a reçues.... Conſéquemment, les Brames ne ſont point originaires de l'Inde; ils y ont apporté une Langue & des lumieres étrangeres.

Les Lettres IIIe. & IVe. établiſſent les conformités entre les Chinois, les Chaldéens, les Indiens, & les anciens peuples, dans les traditions, les uſages, la philoſophie & la religion, ainſi que les conformités des peuples anciens dans les ſciences, & dans les inſtitutions qui y ſont relatives. Ces deux Lettres ſont pleines de recherches & de faits très-curieux, & qui ſuppoſent, de la part de l'Auteur, une érudition très-vaſte. Tous ces fait divers tendent tous également à faire appercevoir le peuple antécédent auquel M. Bailly ſuppoſe les vraies connoiſſances oubliées & détruites après lui, & à faire voir par-tout des traces d'une ignorance qui a ſuccédé à la lumiere.

La Lettre Ve. a pour objet de prouver que ces conformités ne sont point le produit de la communication ; & la VIe. que ces conformités ne tiennent point essentiellement à la nature ; qu'elles naissent d'une identité d'origine entre tous les anciens peuples, & sont les restes des institutions d'un peuple plus ancien.... Quand je verrai, dit M. Bailly, un éléphant qui ne produit pas dans la ménagerie de Versailles, j'en conclurai que c'est un animal étranger, né sous un ciel plus chaud. Quand je trouverai chez un peuple une connoissance qui n'aura été précédée d'aucun germe, ni suivie d'aucuns fruits, je dirai que cette connoissance a été transplantée, & qu'elle appartient à une nation plus avancée & plus mûre.... C'est cette remarque, ajoute-t-il, qui lui a démontré, que les peuples de l'Asie ont été dépositaires, & non pas inventeurs. Il suppose que quelque révolution détruise un jour l'état de civilisation & de lumiere existant en Europe..., & qu'après un grand nombre de siecles, un savant Jurisconsulte veuille étudier les loix de cette Europe dans les fragmens & les lambeaux qui seroient restés de ses connoissances ; il verroit avec étonnement un certain nombre de loix semblables chez les Italiens, les François, les Allemands, &c. Ce Philosophe, dit il, ne trouvera point cette ressemblance dans la nature de l'homme... Si quelqu'un ose lui dire que ces loix ont été communiquées, il demandera par quel charme on a endormi la jalousie nationale, & maîtrisé les esprits au point que plusieurs peuples

ſe ſoient ſoumis aux loix d'un peuple étranger... Le Philoſophe conclura de ces rapprochemens, que les peuples de l'Europe ont été primitivement aſſervis à un peuple qui eſt l'auteur de ces loix; que ces peuples, par des efforts réitérés & ſemblables, ont renverſé le coloſſe qui les écraſoit, &, en ſe formant en corps de nation libre, n'ont conſervé de leur ancien joug que celui des loix auxquelles l'habitude les avoit accoutumés. Nos Lecteurs apperçoivent aiſément la conſéquence que tire M. Bailly de cette ingénieuſe comparaiſon.

Avant de déterminer quel eſt cet ancien peuple primitif dont il retrouve par-tout la trace, il emploie ſa VIIe. lettre à prouver que cet ancien peuple a eu des Sciences perfectionnées, une Philoſophie ſublime & ſage.... L'eſtime de nous-mêmes, dit-il, nous trompe; nous nous croyons au haut de l'échelle, & nous n'y ſommes pas. Nous croyons que perſonne n'y eſt monté avant nous, parce que le tems, qui fait diſparoître les humains, efface auſſi leurs traces paſſageres. M. Bailly parcourt dans cette lettre ſavante toutes les grandes connoiſſances morales, méthaphyſiques, ainſi que celles de l'aſtronomie, répandues chez preſque tous les peuples connus; & après avoir approfondi cette Hiſtoire intéreſſante de l'eſprit humain, il paſſe dans ſa VIIIe. lettre, à l'opinion qu'il a annoncée ſeulement comme probable, qui eſt celle des Sciences deſcendues du nord dans la partie méridionale de l'Aſie. Comme c'étoit-là le

véritable point de controverse entre M. de Voltaire & le savant Historien de l'astronomie, nous nous arrêterons davantage sur cette lettre. Il n'a point été chercher, dit-il, cette lumiere au pays des aurores boréales; il a trouvé des faits qui l'ont persuadé qu'elle avoit pu luire d'abord sous le parallelle de 49 ou 50 degrés. Il a pensé que ce climat étoit peut-être l'habitation du peuple détruit, dont les connoissances ont passé à ses successeurs. Cette idée, ajoute-t-il, est-elle donc si étrange? Il existe encore en Europe des pays méridionaux où les Sciences sont peu cultivées; si elles y font des progrès un jour, la lumiere sera descendue du nord; ce qui est possible & naturel en Europe, seroit il donc ridicule en Asie?

Il ne s'étonne point du préjugé établi, que la terre a été peuplée & éclairée du midi au nord; il convient même qu'on a dû le croire.... Mais ce qui paroît naturel n'est pas toujours vrai.... On a dit : l'homme fut libre dans son choix; il a dû choisir sa demeure dans les pays chauds, fertiles.... En prenant possession d'une maison, on se loge dans l'appartement le plus commode; mais les hommes n'ont pas été si libres que nous le supposons; ils sont nés sous le Ciel où la main de Dieu les a placés; ce Ciel fut toujours beau, cette patrie toujours chere.... Je conçois, dit M. Bailly, comment les hommes ont pu descendre des montagnes de la Tartarie, quitter la froidure de ces climats, pour habiter les riches plaines de l'Inde... Mais je n'entends pas trop comment la po-

pulation a pu s'étendre dans un ordre contraire... Je n'oferois propofer aux Povençaux d'aller s'établir à Pétesbourg... On ne change que pour être mieux. Je n'imagine pas, dit il à M. de Voltaire, que les habitans de Bologne & de Florence fe tranfportent jamais vers les glacieres de la Suiffe, à moins que ce ne foit pour vous entendre.

En admettant, au contraire, que la population a commencé vers le nord, on conçoit que, femblables aux eaux qui s'amaffent fur les montagnes, & que leur poids follicite à defcendre, les hommes forcés par le befoin de vivre, attirés par la chale r, ont quitté les latitudes élevées, pour vivifier de leur préfence & de leur induftrie les contrées voifines de l'équateur. .. L'Hiftoire ne dit rien de cette marche de la population. M. Bailly en convient; mais, dit-il, l'Hiftoire ne parle qu'avec les cités; elle parle du féjour des hommes, & non de leurs voyages... Elle en indique cependant quelque chofe dans ce qu'elle dit des tems fabuleux. La fable de l'âge d'or eft la tradition d'un voyage, & d'un premier féjour regretté dans un nouvel établiffement.

Il obferve que M. Court de Gebelin, dans fon ingénieux & profond travail fur la grammaire comparative, a trouvé des racines communes qui réuniffent les langues vivantes de l'Europe aux langues anciennes de l'Afie, débris d'une langue primitive qui fut la fource de toutes les autres.

M. Bailly fortifie fon fyftême par une mul-

titude de vraiſemblances que lui fourniſſent & ſon érudition, & l'art le plus ingénieux de diſcuter une opinion. C'eſt ſur-tout dans ſes vaſtes connoiſſances aſtronomiques qu'il trouve les plus grandes reſſources; & en rappellant ici ce qu'il avoit dejà dit dans ſon premier ouvrage, il redonne à chacune des preuves qu'il avoit employées une force nouvelle.

Convenons, Monſieur, de cette grande vérité, dit-il : la molleſſe doit céder au travail; à la longue, le travail doit ſubjuguer le monde ; mais le travail eſt né dans les lieux âpres & difficiles. Il lui faut une nature qui invite par des promeſſes, & non pas une nature qui donne ſans qu'on lui demande. Il eſt né au pays des torrens qui ravagent les campagnes, au pays où la chaleur eſt compenſée par les frimats, où l'une donne des eſpérances, & les autres des inquiétudes ; c'eſt alors que l'homme déploie ſes forces, parce qu'il lutte contre la nature.... Vous l'avez dit vous même, Monſieur, ajoute-t-il plus bas; c'eſt du nord que ſont ſortis les tigres ou les loups qui ont dévoré les agneaux du midi; mais conſidérez, je vous prie, que le peuple des agneaux eſt un peuple imbécille, & que celui des loups eſt un peuple éclairé. Il eſt donc probable, conclut-il, que la population, les conquêtes, l'eſclavage, les lumieres ſe ſont étendues ſur le globe du nord vers le midi.

Les deux dernieres lettres de cette précieuſe correſpondance ont pour objet de prouver à M. de Voltaire, qui avoit écrit qu'*il n'avoit*

point lu le feu central, que l'hypothese de M. de Buffon sur le refroidissement de la terre est plus probable qu'on ne pense ; qu'elle n'a rien qui répugne aux loix naturelles, & surtout qu'elle est très-digne du génie de son Auteur. Il faut voir cette savante discussion dans les deux lettres qui la renferment. La 1re. démontre l'existence & l'action sensible de la chaleur propre du globe, & la 2e. défend l'opinion du célebre Comte de Buffon, sur le refroidissement graduel de cette chaleur propre. Persuadé de la réalité de la chaleur interne, cet homme de génie a conçu qu'elle avoit dû être plus grande dans le commencement des tems, & il a conclu qu'elle diminueroit dans la suite des siecles. Le caractere du génie est de tout ramener à des idées simples. Il a considéré la terre comme un globe échauffé jadis jusqu'à l'incandescence, qui se refroidit lentement à raison de sa grande masse. Par des expériences ingénieuses sur des globes de différens diamêtres chauffés & rougis, il a observé le tems du refroidissement ; il a cherché par quelle loi ce tems s'étoit augmenté dans les globes qui ont plus de diametre ; & cette loi connue, il a osé déterminer le tems nécessaire au globe immense que nous habitons, pour descendre de l'état d'incandescence à une température habitable, & pour arriver ensuite de cette température dont nous jouissons à l'état de glace & de mort qui doit être la fin de toutes choses. M. Bailly n'entreprend point de défendre les calculs, ni la détermination des

tems, quoique le ſceau du génie y ſoit empreint. C'eſt l'idée primitive qui leur ſert de baſe; voilà vraiment l'ouvrage de M. de Buffon, dit-il; voilà l'idée qui paſſera, j'oſe le croire, aux ſiecles à venir.

J'ai rendu juſtice, dit M. Bailly à la fin de ſon ouvrage, à mon illuſtre Confrere, ſans égard ni pour cette fraternité qui m'honore, ni pour l'amitié qui nous lie; j'ai dit ma penſée, comme ſi M. de Buffon avoit été un Philoſophe Indou. J'avoue que la chaleur propre du globe, & le phénomene de ſa diminution ajoutent un grand degré de probabilité à l'opinion que j'ai propoſée. Elle n'en peut trop avoir pour mériter l'adoption de M. de Voltaire; la Fable, l'Hiſtoire, l'Aſtronomie, la Phyſique ſont pour elle; il ne faut pas qu'Appollon ſe ſépare des Muſes, & leurs ſuffrages ſollicitent le ſien.

Ce que nous avons cité de cet ouvrage de M. Bailly, en ſuivant l'extrait qu'en ont donné les Auteurs du *Journal Encyclopédique*, doit prouver, indépendamment du mérite eſſentiel & conſidérable du fond, que cet Académicien ſait révêtir des graces de l'eſprit, du ſtyle & du goût, les matieres les plus abſtraites, & qu'il eſt difficile de ſe faire lire avec plus d'attrait. Auſſi, diſent les Auteurs du *Journal des Beaux-Arts*, le Roman le mieux écrit, & le plus intéreſſant, eſt moins attachant que cet ouvrage.

Quelque parti que l'on prenne ſur les opinions de l'Auteur, dit M. de la Harpe, on

ne peut nier que ſon ouvrage ne ſoit celui d'un hommme auſſi diſtingué par ſon eſprit que par ſes connoiſſances, qui a de l'agrément & de l'imagination dans le ſtyle, qui doit plaire à ceux même qui ne feront pas de ſon avis. Depuis que les Savans demandent à la Nature ſon ſecret, qu'elle ne veut pas dire, chacun s'eſt fait tour-à-tour l'interprete de ſon ſilence, continue M. de la Harpe. Mais parmi ces Commentaires plus ou moins heureux, eſtimons ceux qui ſans nous mettre d'accord ſur le premier principe, mêlent à leurs hypotheſes incertaines une foule de vérités particulieres, & joignent l'amuſement à l'inſtruction. La Philoſophie a ſes Fables comme la Morale: elles ſont bonnes, quand elles font penſer.

Le même Journaliſte remarque encore qu'une des preuves de nos progrès, c'eſt cette foule de Livres agréables ſur des matieres abſtraites, que le jargon ſcientifique rendit long-tems inacceſſibles au plus grand nombre des Lecteurs. Rien n'a plus contribué, dit-il, à répandre le deſir de s'inſtruire. Ce n'eſt pas qu'il faille moins de peines & de travaux qu'autrefois pour pénétrer dans le ſanctuaire de la ſcience, mais du moins on ne voit plus ſur le ſeuil les monſtres qui s'y préſentoient en épouvantail, & l'on peut cauſer ſous les portiques avec des hommes de bonne compagnie.

Quand ces Lettres ne feroient pas d'ailleurs un modele d'eſprit & de diſcuſſion Philoſophique, diſent les Auteurs du *Journal de Paris*, elles mériteroient toujours les plus grands éloges

éloges par l'exemple d'une politeſſe peu commune entre deux hommes-de-Lettres qui cherchent la vérité de bonne-foi, & qui la croient bien plus ſolidement établie ſur l'autorité du raiſonnement que ſur celle des injures.

Au reſte, ſi l'on demandoit à quoi ſervent ces recherches, qu'importe aux hommes la marche de la lumiere & la connoiſſance du peuple qui a éclairé les autres, on répondroit avec un Journaliſte, que c'eſt une révolution digne de remarque, que celle qui a plongé le genre humain dans la barbarie, après le regne de la Philoſophie & des Sciences. La marche de l'eſprit développé par l'exercice de ſes facultés, puis arrété, engourdi & précipité dans l'ignorance, renaiſſant enſuite à la lumiere par la ſucceſſion de ſes travaux : cette Hiſtoire de l'homme eſt ſans doute auſſi intéreſſante que celle de ſes paſſions & de ſes vices. Il eſt donc utile de repoſer la vue ſur les eſſais de la raiſon, ſur le développement de ſes forces; & l'ouvrage de M. Bailly exercera plus les eſprits curieux, ſera plus ſatisfaiſant pour les ames ſenſibles, que les Annales triſtement monotones des erreurs des hommes.

Enfin, nous ne trouvons, dans les Journaux qui ont annoncé le Livre de M. Bailly, que des éloges pour ce ſavant Académicien. Le *Mercure* ſeul, a fait quelques obſervations que l'impartialité dont nous faiſons profeſſion nous oblige de rapporter. M. Bailly, en parlant du déluge, a cru devoir ne pas citer l'Ecriture, *parce qu'elle ordonne*, dit-il, *de croire*

& qu'il s'agit ici de démontrer, ou du moins de persuader.

Les Auteurs du *Mercure* obfervent que l'Ecriture, en mettant même à part tous les motifs puifés dans la foi, qui nous oblige de la refpećter, renferme beaucoup de lumieres propres à diriger les Savans qui étudient l'Antiquité ; & c'eft, difent-ils, fe priver d'un fecours unique, même à titre de Savant & de Littérateur, que de la mettre à l'écart. En effet, continuent les mêmes Journaliftes, qu'on life l'ancien Teftament dans tout ce qu'il contient d'hiftorique, & fingulièrement dans tous ce qui eft forti de la plume de Moïfe en ce genre, on n'y trouvera rien de ce qui défigure les plus anciennes chroniques des peuples de la terre ; on n'y trouvera ni récits romanefques, ni calculs exceffifs, ni chronologie incroyable, ni fucceffions de Dieux, de demi-Dieux & de Monarques, portées de génération en génération jufqu'à des tems infinis. Moïfe, antérieur de plus de 1000 ans au plus ancien Hiftorien connu parmi les Auteurs profanes, fixe la création du monde environ à 2433 ans avant la date de fa propre naiffance. Rien de fi curieux & de plus vraifemblable que ce qu'il nous apprend fur la formation du genre-humain, fur fa propagation, fur fes premiers établiffemens, fur les premieres traces d'un Gouvernement civil, fur l'origine de l'Agriculture, de la vie paftorale, &c. & fur diverfes particularités qui intéreffent les Sciences & les Beaux-Arts, comme la Mufi-

que, l'Hiſtoire, la Géographie, la Médecine, l'Anatomie, & toutes les parties de la Philoſophie : à tous ces égards, les écrits de Moïſe & ceux des Prophetes ſont un tréſor d'érudition, une ſource inépuiſable de faits & de détails inſtructifs pour les Savans de tout ordre. Par exemple, les meſures dépoſées dans le ſanctuaire par Moïſe, qui ſont regardées comme un précieux monument, auroient, ce ſemble, pu être employées par l'Auteur des Lettres, & lui ſervir de preuves ſur cet objet.

Quant à cette idée que l'Europe ſera peut-être inconnue dans l'avenir, les mêmes Journaliſtes ne croient pas qu'elle ſoit généralement adoptée : ils ſeroient plutôt portés à croire que lors même que la moitié de l'hémiſphere ſeroit engloutie, les connoiſſances ſeroient conſervées par celle qui ſubſiſteroit, grace à l'Imprimerie; auſſi ne peut-on regarder que comme haſardée l'opinion; que peut-être un jour l'Europe ſera entiérement inconnue. Nous ne détaillons pas, diſent-ils, les preuves qui établiſſent que tous les anciens Empires, tels que la Chine, l'Egypte, la Grece, &c. ont commencé par les montagnes; & nous nous bornerons à obſerver que la divion du Zodiaque en 12 ſignes, remontant à l'an 4600 avant Jeſus-Chriſt, correſpondant par conſéquent au tems d'Adam, à peu-près, en comptant 3000 ans de Jeſus-Chriſt au déluge, & 1600 ans entre Adam & le déluge. Quant à notre arithmétique, continuent les Journaliſtes, elle s'arrête à dix, parce que nous

n'avons que dix doigts, & que tous les Peuples ont compté par leurs doigts. Les chiffres des Romains s'arrêtoient à cinq, parce qu'ils ne comptoient que les doigts d'une main.

Les Lettres de M. Bailly viennent de trouver un adverſaire qui admet, il eſt vrai, l'exiſtence d'un peuple primitif, qui a éclairé les autres peuples, mais il le place dans une région bien éloignée de l'Aſie. Ce nouvel adverſaire qui ſe préſente dans l'arêne, eſt M. l'Abbé Beaudeau, dont nous ferons connoître le *Mémoire* dans notre prochain Journal.

(*Journal Encyclopédique ; Journal des Sciences & des Beaux-Arts* ; *Journal de Politique & de Littérature ; Journal* de Paris ; *Gazette univerſelle de Littérature ; Journal des Dames ; Mercure de France ; Avis Divers.*)



Sulla Vanità, ed insufficienza dell'antica Filosofia, &c. *De la vanité & de l'insuffisance de l'ancienne Philosophie Payenne, comparée avec les maximes & les préceptes de la Morale Chrétienne. Essai historique & critique de M. l'Abbé D. Gaetan Sertor de Florence. In-8vo.* Rome, 1777.

M. l'Abbé Sertor n'est pas, à beaucoup près, le premier qui ait traité cette matiere; la supériorité de la morale de l'Evangile sur celle des Philosophes Payens, est un des argumens les plus forts & les plus convainquans qu'on puisse présenter aux gens honnêtes & désintéressés, en faveur de la Religion; c'est aussi un de ceux dont ses Apologistes se sont le plus prévalus. Un esprit subtil & nourri dans la dispute, peut s'aveugler par des sophismes, sur l'évidence des miracles, des prophéties, & des autres preuves de fait qui établissent la divinité du Christianisme; mais il semble presque impossible qu'un cœur droit & vertueux se refuse à l'ascendant de sa morale. Le commandement d'aimer Dieu & le prochain, est l'abrégé de cette morale, d'autant plus sublime qu'elle est faite pour les simples aussi-bien que pour les savans, avantage pré-

cieux que n'avoit point la morale des Philosophes Payens, chez qui l'art de bien vivre étoit devenu une science spéculative & un objet de controverses. Nous croyons que M. l'Abbé Sertor auroit dû sur-tout insister sur cette différence si essentielle, & qui distingue si bien l'ouvrage d'un Législateur suprême & impartial, des systêmes imparfaits de l'esprit humain. Cela auroit peut-être mieux valu que de vouloir prouver, comme le fait notre Auteur, que la Philosophie ancienne n'étoit qu'absurdité & inconséquence ; car enfin les Philosophes Payens étoient guidés par la loi naturelle, dont la loi révélée n'est que le complément, comme on l'a si bien dit, & il seroit étonnant que ce guide donné à l'homme par Dieu même, n'eût jamais servi qu'à les égarer. N'y a-t il pas de l'humeur & une prévention mal fondée dans ce tableau que M. Sertor nous fait des sectes les plus renommées ? *un Académicien*, dit-il, *étoit un Sage endormi, & indifférent à tous les devoirs de la vie.* Quoi ! ce divin Platon dont les écrits respirent la vertu & le patriotisme, & qui se donna tant de peines inutiles pour faire de Denis le Jeune un Roi digne du Trône que son pere avoit usurpé ; ce respectable Arcesilas dont l'amitié étoit si généreuse & la bienfaisance si discrete ; cet éloquent Carneades dont l'Ambassade à Rome est si connue ; ce grand Ciceron qui mérita d'être surnommé le pere de la patrie ; tous ces hommes justement célebres & tant d'autres qui sortirent de la même école,

n'ont-ils été que des Sages endormis? & s'ils avoient été indifférens à tous les devoirs de la vie, loueroit-on leur éloquence, leur générosité, leur vigilance? *Un Stoïcien*, poursuit M. l'Abbé Sertor, *étoit un Sage impossible :* oui, un Stoïcien parfait, dans toute la rigueur du terme, parce que la nature, par ses propres forces, ne peut se maintenir continuellement dans un état de fermeté inaltérable, & si le juste, même sous la loi de grace, tombe sept fois par jour, des Sages formés par la loi naturelle ne devoient pas être totalement exempts de chûtes ni de foiblesses. Mais enfin, Zénon, Cleanthe, Chrysippe, Caton, Epictete, &c. ont été assez sages & assez vertueux pour faire beaucoup d'honneur à leur Secte, & il y a peu de gens qui approchent davantage de la perfection du Christianisme que ces Philosophes n'ont approché de la perfection du Stoïcisme. Cette comparaison ne doit scandaliser personne, puisque dans le fonds, la Morale Chrétienne ne differe de la Morale Stoïque, que par sa fin & ses motifs. *Un Epicurien*, continue l'Auteur, *étoit un Sage infame, & contre la nature.* N'est-ce pas là abuser étrangement des termes? Eh quoi? parce que l'usage a prévalu d'appeller Epicuriens tous ces voluptueux sans principes & sans morale, que le luxe & la corruption des mœurs rendent si communs chez les peuples policés, faut-il pour cela regarder l'école d'Epicure comme une école d'infamie? Qui ne sait au contraire que ce Philosophe étoit sobre, tempérant, doux, honnête, désintéressé, &

que ses vrais disciples l'étoient aussi? Ils mettoient le souverain bien dans la volupté; mais qui peut ignorer, que la volupté, le plaisir, ou le bonheur (car tous ces mots en derniere analyse se réduisent à exprimer le sentiment agréable de l'existence) est le seul but des actions de l'homme? La religion nous enseigne à chercher cette volupté dans la jouissance de Dieu même qui est la source de tout bien; mais des hommes livrés à leurs propres lumieres, étoient-ils si blâmables de la placer dans l'usage honnête & modéré des plaisirs qui ne répugnent point à la vertu? Si nous nous permettons d'opposer nos réflexions aux décisions un peu dures de M. l'Abbé Sertor, c'est que nous sommes bien éloignés de croire qu'il soit de l'intérêt de la Religion de calomnier tant d'hommes respectables qui ont eu le malheur de ne pas la connoître; nous avons pour nous l'autorité d'une infinité de bons Ecrivains dont le zele & la foi n'ont jamais paru suspects, notamment du sage Rollin qui, soit dans ses Histoires, soit dans son excellent Traité des études, ne manque jamais l'occasion de louer la morale des Philosophes Payens & de proposer leurs vertus pour modeles à ses Lecteurs.

Nous ne pouvons qu'être de l'avis de M. Sertor, lorsqu'il développe l'esprit de la Morale Chrétienne, & qu'il fait voir qu'elle est la plus propre à remplir les vues du Créateur, non-seulement dans l'ordre incompréhensible de sa grace, mais encore dans cet ordre de

choſes paſſager où nous vivons. Ce tableau eſt très-beau, & d'autant plus beau qu'il ſe rapproche beaucoup, au jugement des Journaliſtes de Rome, de celui que M. le Baron de Haller a tracé dans ſon bel ouvrage ſur l'irréligion. Si on doit louer M. l'Abbé Sertor du diſcernement qu'il a montré en puiſant dans une pareille ſource, on pourroit peut-être le chicaner ſur l'eſpece de myſtere qu'il fait d'un emprunt auſſi louable, & ce reproche pourroit s'étendre ſur les trois quarts de ſon ouvrage, où il copie preſque mot à mot le ſavant Allemand, ſans jamais en faire mention. Mais nous croyons que cette omiſſion n'eſt qu'un pur oubli qu'il aura ſoin de réparer dans une nouvelle édition; car l'ouvrage eſt digne d'être reimprimé, à beaucoup d'égards, & ſurtout pour l'élégance du ſtyle dont il eſt écrit. Le défaut le plus eſſentiel que nous y trouvions, c'eſt cette manie d'injurier tout ce que l'Antiquité Payenne a produit de grands Philoſophes. Nous ne nous accoutumons point à entendre traiter Socrate & Platon d'infames débauchés; Ariſtippe & Epicure d'hommes déteſtables & corrompus; Ariſtote de traître & de vil courtiſan; Ciceron d'inceſtueux, &c. Ces grands hommes n'ont pas été parfaits ſans doute, mais rien ne prouve non plus qu'ils aient été les plus abominables & les derniers des hommes. Rien de moins certain que les vices dont on les accuſe, & on ſait qu'ils n'ont pas manqué de Défenſeurs ni d'Apologiſtes parmi les Savans. Perſonne n'ignore que

Boileau fut blâmé généralement pour avoir appellé Socrate, dans ſa Satyre ſur l'équivoque, *très-équivoque ami du jeune Alcibiade*; & que bien loin de prouver la vérité de ſon imputation, ce fameux Poëte ne chercha qu'à en excuſer la témérité par une raiſon plus ſpécieuſe que ſolide. Cet exemple & tant d'autres qu'on pourroit citer, auroient dû engager M. l'Abbé Sertor à traiter avec plus de réſerve, des hommes que tout l'univers admire depuis une longue ſuite de ſiecles. *Parcendum eſt caritati hominum*, dit Ciceron, dont notre Auteur auroit dû ſuivre la maxime judicieuſe, au lieu d'inſulter ſa mémoire.

(*Efemeridi di Roma.*)

CAUSES célebres, curieuſes & intéreſſantes de toutes les Cours Souveraines du Royaume, avec les Jugemens qui les ont décidées. Tome XXXII. A Paris, chez Lacombe. 1777.

LXXXIIIe. CAUSE.

Affaire du Sieur de Poilly.

CE volume, pour ne contenir qu'une Cauſe, n'en ſera pas moins recherché : elle eſt préſentée par les Rédacteurs, de maniere à inſpirer le plus vif intérêt.

Elle offre une victime immolée, par une injuste prédilection, à l'intérêt du fils aîné, & ensevelie dans le Cloître par la main d'une mere. Il est peu d'infortunés dont la destinée ait été aussi long-tems incertaine & flottante entre l'esclavage & la liberté. Ce n'est qu'au bout de trente-cinq années de persécutions, d'espérances toujours renaissantes & toujours trompées, que le malheureux Poilly a revu enfin la lumiere & la société dans un état stable & tranquille. Il a vu couler les deux tiers de sa vie dans les peines & l'incertitude de son sort; & lorsqu'il a enfin recouvré son état & sa liberté, il s'est trouvé sans ressources, obligé de chercher dans sa famille les débris d'une fortune qu'il croyoit y avoir laissée dans son adolescence.

Aigri par des injustices multipliées, il crut reconnoître, dans la veuve de son aîné, l'héritiere de la haine de sa mere, l'usurpatrice de son patrimoine, & fit tomber sur elle tous les reproches & toute l'amertume de son ressentiment.

L'enchaînement, la variété des faits rendent cette Cause très-curieuse; on les a divisés en trois époques.

La premiere comprend la minorité du Sieur de Poilly, son éducation, sa détention à St. Lazare, son entrée aux Cordeliers, & ses vœux forcés.

La seconde, sa réclamation, les persécutions & la mort de son frere, celle de sa mere, l'Arrêt du Parlement du 15 Juin 1744.

La troisieme, sa retraite à Auxerre, deux Lettres-de cachet, sa prison à la Garde, son rétablissement du monde, enfin l'Arrêt du 30 Janvier 1777.

Nicolas de Poilly & Genevieve Durand ont eu trois enfans de leur mariage ; Anne de Poilly, mariée en 1722 avec le Sieur Douceur, Marchand à Paris, & dotée par ses pere & mere ; Sébastien de Poilly de Chanterenne, Secrétaire du Roi & Conseiller-Maître en la Chambre des Comptes de Normandie, & Jean-Louis de Poilly.

Celui ci n'étoit âgé que de douze ans, lorsque son pere mourut en 1726 ; le Sieur de Chanterenne étoit de quatorze ans plus âgé que son frere. Sa mere avoit pour lui une tendresse aveugle. Son jeune frere fut peint, aux yeux de la mere, avec les couleurs les plus odieuses. Ses actions les plus indifférentes étoient interprétées d'une maniere sinistre, & ses fautes représentées comme des crimes qui déceloient la perversité de son caractere & la bassesse de son cœur.

Le jeune de Poilly fut donc exclus de la maison paternelle. L'indifférence de sa mere se changea bientôt en antipathie ; elle eut l'adresse de représenter les premiers symptômes d'une maladie de nerfs, d'une maniere à la faire déclarer épileptique & incurable. Sur l'attestation surprise à un Médecin, la mere fit entendre aux familles de Poilly & Durand, qu'elle étoit forcée de l'ensevelir dans un Cloître, ou de l'expatrier par-delà les mers parce que l'épi-

lepſie, dont il étoit attaqué, porteroit préjudice à l'établiſſement de ſon fils aîné.

L'infortuné de Poilly, qui n'oſoit ſe plaindre de ſes ſouffrances à ſa famille, s'en ouvrit au Sieur Lambroſſe, ſon parrain, qui ſe déclara hautement ſon Protecteur, & le prit chez lui.

La Dame de Poilly, par conſidération pour le Sieur Lambroſſe, ne put s'oppoſer à l'abſence de ſon fils. Education, nourriture, entretien, ces dettes ſacrées que la nature, ordinairement ſi forte dans le cœur d'une mere, s'empreſſe d'acquitter, tels furent les bienfaits dont cette homme généreux ſe fit un plaiſir de combler ſon filleul.

Mais la Dame de Poilly voulant éloigner ſon fils, tâcha inutilement de le faire conſentir à un voyage au Canada; abattu, réduit au déſeſpoir, il réſolut de ſe ſéparer, pour jamais, d'une famille qui le rejettoit de ſon ſein. Il s'enrôla. L'étourderie de cette démarche fournit à ſes accuſateurs des avantages dont ils ſurent profiter. Le Sieur Lambroſſe avant dégagé ſon filleul, le mit chez le célebre Cochin où il travailla pendant deux ans. Mais comme on vit qu'il ſeroit ſans ceſſe l'objet de la perſécution de ſa famille, tant qu'il vivroit près d'eux, on lui procura une place de Secrétaire chez le Duc de Wirtemberg-Stutgard. La famille déſapprouva ce poſte honorable & lucratif. Elle obtint un ordre pour faire arrêter le jeune Poilly. Cet ordre fut exécuté le 4 Mars 1737, & le malheureux jeune homme fut traîné dans l'ignominieuſe priſon de Saint-Lazare. Là, on

lui propofa encore inutilement le voyage au Canada, & enfin on ne lui laiffa d'autre efpoir de fortir de fon cachot qu'en promettant de s'enfevelir dans un Cloître. Il accepta donc le parti du Cloître : il ne s'agiffoit plus que de fortir à quelque prix que ce fût, de fon cachot. Mais la Dame de Poilly exigea de lui que fon facrifice parût volontaire. Elle exigea qu'il lui demanderoit, par écrit, & à fes proches parens, à titre de grace, la permiffion d'entrer en Religion, & qu'alors il pourroit fortir de prifon.

L'infortuné écrivit tout ce qu'on exigea de fa foibleffe. Quel eft le captif qui n'écrira pas, de fon cachot, qu'il veut vivre dans un Cloître, fi on lui promet d'ouvrir les portes de fa prifon ?

C'eft à la faveur de ces Lettres, dictées par la violence, que le Sieur de Chanterenne fait toutes les perquifitions imaginables pour trouver un Cloître, où l'on pût enfin dépofer fon frere comme un malheureux, contre lequel on inventoit tous les jours, de nouvelles perfécutions. Combien de recherches dans tous les Ordres rentés, pour introduire l'infortuné Poilly ! On ne réuffit pas. L'empreffement, l'excès de la dot faifoit foupçonner quelque chofe de finiftre. Des Ordres rentés, on eut recours aux Ordres mendians, qui auroient payé d'un pareil refus, fi le Pere Poiffon n'avoit pas exifté.

Ce Pere Poiffon, Provincial, choifit un homme affidé pour conduire fon profélyte au lieu du facrifice. Il en fut, fi l'on en croit le

Sieur Poilly, le Miniſtre pour le prix de vingt mille livres. » Novice ſans obéiſſance par la » diſpenſe de la regle, on lui traça pendant » l'année du Noviciat, un plan de vie flatteur » & indépendant. Mendiant ſans pauvreté, on » eut grand ſoin de lui fournir de quoi pour» voir abondamment à toutes ſes dépenſes. Il » donnoit de grands & ſplendides repas aux » deux ſexes chez les Traiteurs. Religieux » ſans vocation, la violence le conduiſit, des » priſons à l'Autel. Profeſſion admiſe malgré » une oppoſition ſubſiſtante, malgré les défen» ſes de l'autorité légitime, & malgré le refus » unanime de la Communauté. «

Après l'émiſſion des prétendus vœux de l'infortuné de Poilly, la Dame de Poilly accumula, ſur la tête de ſon fils chéri, les richeſſes, les diſtinctions. On lui acheta une charge de Secrétaire du Roi; ſix mois après celle de Maître-des-Comptes en la Chambre de Normandie; enfin on lui fit épouſer la fille de M. de Rolinde, Conſeiller au Parlement de Paris.

En 1741, le Pere Poiſſon fut exilé à Tanlay, & le Sieur de Chanterenne tomba dans une véritable conſomption & mourut. Son fils unique le ſuivit précipitamment au tombeau.

» Le principe de la ſéduction qui avoit animé » la mere contre le Sieur Poilly, ne ſubſiſtoit » plus, mais cette ſéduction avoit acquis aſſez » de force pour ſubſiſter par elle-même & pour » n'avoir beſoin que de quelqu'un qui ſe char» geât de l'entretenir. Ce fut la veuve du » Sieur de Chanterenne, que le Sieur de poilly

» regarde comme l'héritiere de l'averſion de
» ſon frere, & comme l'inſtrument caché &
» toujours agiſſant de ſes nouveaux malheurs. «

Le Sieur de Poilly ſongea enfin à briſer ſes fers. A la nouvelle de ſa réclamation, on répandit dans le Public les calomnies les plus odieuſes. On eut recours, afin de déconcerter les meſures du réclamant, à tous les moyens que l'on crut propres à produire cet effet. La Dame de Poilly dénonça ſon fils au Miniſtre, au Magiſtrat : deux fois il eut à craindre des chaînes plus ignominieuſes que celles de Saint-Lazare. Il court au-devant du danger; il juſtifie l'honnêteté de ſes démarches & la pureté de ſa conduite.

Il fallut enfin ſe réſoudre à paroître en juſtice. On forma, ſous le nom de la Dame de Poilly, oppoſition à une premiere Sentence de l'Officialité de Meaux, rendue par défaut, & qui avoit autoriſé le Sieur de Poilly à faire preuve des faits de violence qu'il articuloit. La cauſe fut plaidée contradictoirement. Seconde Sentence, qui ordonne aux Parties la preuve reſpective de leurs faits; elle fut retardée par l'appel comme d'abus. Cette démarche eſt le dernier acte d'hoſtilité de la mere contre ſon fils. Bientôt après, la Dame de Poilly forme la réſolution de tout abandonner, pour ſe retirer dans une Communauté hors de Paris. Rendue à elle-même dans cette ſolitude, affranchie de la ſéduction qui l'avoit perpétuellement environnée, ſes yeux s'ouvrirent à la lumiere. Le cri de la nature ſe fit entendre à ſon cœur;

les remords & le chagrin la firent tomber dans un état de langueur, qui lui rappelloit ſans ceſſe, la ſituation de ſon fils. Elle demanda à le voir; elle fit un effort pour lui écrire : *Je me meurs*, *mon fils*, lui marquoit-elle, *je ſerois bien aiſe de vous voir*, *& de me réconcilier avant de paroître devant Dieu.*

Ce malheureux fils étoit lui-même malade. Un Eccléſiaſtique porta ſa réponſe à ſa mere. Après avoit témoigné combien elle étoit fâchée de ne pas voir ſon fils, *elle déclara qu'elle étoit réſolue de ſe déſiſter de ſon appel comme d'abus.*

Il faut voir dans l'ouvrage même, les malheureuſes circonſtances qui s'oppoſerent à ce que le déſiſtement de la Dame de Poilly fût donné pardevant Notaires, dans la forme juridique qui étoit requiſe pour ſa validité.

Après la mort de la Dame de Poilly, l'inſtance fut repriſe, le 24 Avril 1744. Le Parlement, par ſon Arrêt du 15 Juin de ladite année, ſur les concluſions de l'Avocat-Général, déclara qu'*il y avoit abus dans la Sentence de l'Officialité de Meaux*, *& condamna le Sieur de Poilly*, comme Religieux, *à rentrer dans le Cloître*, *pour y vivre ſous l'obéiſſance des Supérieurs.*

Le Sieur de Poilly prétendit qu'on avoit ſouſtrait, à ſon ſac, les preuves littérales, qui avoient déterminé l'Official à permettre la preuve teſtimoniale.

M. le Procureur-Général, & un vertueux Magiſtrat, ſi l'on en croit le Sieur de Poilly,

lui marquerent leur ſupriſe (*), lorſqu'il leur fit voir les pieces déciſives en ſa faveur, qui avoient été adroitement ſupprimées, & lui dirent : *Pourvoyez-vous au Conſeil, contre un Arrêt dont la ſurpriſe eſt évidente. Soyez tranquille, & ſollicitez ſans crainte.*

Ce fut donc ſous la protection même du Miniſtere public & de ſes Juges, qu'il ſe pourvut en caſſation, contre l'Arrêt du 15 Juin 1744. Sa Requête fut admiſe, le 15 Février 1745. M. l'Evêque de Meaux, & MM. les Agens-Généraux du Clergé ſe réunirent à la cauſe du réclamant. Le Roi ſe réſerva de juger la caſſation en perſonne, & remit ce jugement après la concluſion de la paix.

L'infortuné de Poilly croyoit toucher au port de ſa liberté, en conſidérant le puiſſant crédit des Parties intervenantes dans ſa demande au Conſeil; mais ce n'étoit qu'un calme trompeur. Il avoit encore à lutter, pendant plus de trente années, contre ſa mauvaiſe fortune.

Il choiſit le Couvent des Cordeliers d'Auxerre, où il entre en qualité de penſionnaire volontaire, juſqu'au tems de la paix, & les Religieux le reçoivent comme ſéculier, juſqu'au tems que ſa préſence ſeroit néceſſaire à Paris. Mais à force d'intrigues on parvint, en employant le menſonge & la calomnie, à ſur-

(*) *M. de Lamoignon, préſident à Mortier, depuis Chancelier de France.*

prendre l'autorité. Une Lettre de cachet réintégra le malheureux Poilly dans le Cloître ; où il eut à souffrir toutes les horreurs d'une longue captivité.

En 1750, une nouvelle Lettre de cachet adressée au Supérieur du Couvent des Cordeliers d'Auxerre, ordonne de faire conduire le malheureux Poilly, par la Maréchaussée, au Couvent des Cordeliers de Notre-Dame de la Garde, Maison de force située dans le milieu d'une forêt, & dans cette prison on le garde beaucoup plus étroitement qu'à Auxerre ; l'ordre est exprès de ne le laisser parler ni écrire à aucune personne, sous quelque prétexte que ce puisse être. C'est encore dans l'ouvrage même qu'il faut voir le détail de tout ce que le Frere Poilly eut à souffrir des ordres rigoureux surpris au Ministre.

Enfin, après dix-neuf ans de captivité, le Ministre, détrompé à son égard, fit détacher ses chaînes & lui rendit la liberté le 19 Avril 1768.

Son premier soin fut sa santé, ruinée par une si longue suite de souffrances & de persécutions.

Après son rétablissement, le premier usage qu'il fit de cette liberté si chere, & qui lui a été si souvent ravie, a été de rependre le fil de son affaire, que ses malheurs avoient rompu.

Aussi-tôt parurent des libelles anonymes contre lui. Ce ne sont plus des faits de dissipation, ce n'est plus un commerce passager

avec des perſonnes du ſexe, qu'on lui reproche. On le repréſente comme un homme ſans foi, ſans mœurs, ſans ſentimens, n'exiſtant que pour lui, & croyant que tout meurt avec lui; livré au libertinage le plus effréné, en tous genres, ... tenant des propos ſéditieux contre le Roi & ſon autorité, lui conteſtant ſa qualité de Légiſlateur ſuprême.

Il ſe pourvut, par la voie de la plainte, en Juſtice réglée. Ses ennemis craignirent qu'une procédure réguliere ne remontât juſqu'à la ſource de ces calomnies, & que les Auteurs ne reçuſſent le châtiment qu'ils méritoient.

Pour détourner le coup, on imagina de le rendre ſuſpect, & même d'eſſayer de le convaincre du crime de leze-Majeſté. » On lui » imputa, dans des Mémoires anonymes dont » le public fut inondé, les productions les » plus ſéditieuſes & les plus attentatoires à l'au» torité légitime du Souverain. Pour donner » quelques crédit à l'accuſation, on chargeoit » la poſte de Paris de paquets à ſon adreſſe, » qui renfermoient tous les libelles qui paru» rent à l'occaſion de la révolution arrivée » dans les Tribunaux. On ne craignit pas d'in» ſérer, dans un de ces paquets, un billet, » conçu en ces termes : *Imprudent de Poilly ſi* » *quelqu'un de ceux que tu peux ſoupçonner ſont* » *décrétés de priſe de corps, tu périras par le fer* » *ou par le poiſon.*

» Dans toutes les ſociétés, dans les cabi» nets des perſonnes en place, on diſoit una» nimement que le Frere de Poilly étoit un

» monſtre dont la ſociété ne pouvoit être
» trop tôt purgée.

» Sur ce cri général, parvenu au Prince
» & à ſes Miniſtres, le Sieur de Poilly fut
» enfermé au château de la Baſtille le 4 Fé-
» vrier 1773.

» Mais ſon innocence ſe fit entendre au
» pied du Trône, & ſa liberté lui a été ren-
» due le 1er Juillet 1773.

» Ne pouvant plus employer la main du
» Gouvernement pour lui donner des chaînes,
» on ſouleva ſes créanciers.

» Le ſurlendemain de la ſortie de la Baſ-
» tille, le Sieur de Poilly fut averti qu'il al-
» loit être arrêté & conduit au Fort-l'Evêque.
» Il ſe réfugia dans une chambre de domeſ-
» tique, à un cinquieme étage, &c.

Le Gouvernement, touché de ce que le Sieur de Poilly avoit été, pendant 37 ans, victime de la calomnie & de la haine, l'a pris ſous ſa protection, pour mettre fin aux perſécutions de ſes ennemis, & lui a accordé un ſauf-conduit.

Enfin, par un Arrêt du Conſeil des Dépêches, du 25 Mars 1775, Sa Majeſté déclara qu'elle entendoit que l'Arrêt du Parlement du 15 Juin 1744, fût regardé comme non avenu, & renvoya le réclamant devant l'Official de Meaux, où, par Sentence du 10 Août de la même année, *vu la preuve réſultant des enquêtes & autres pieces de la cauſe, les vœux prononcés par le Frere de Poilly, en la Maiſon des Cordeliers de Meaux, le 25 Novembre 1738,*

furent déclarés nullement & irréguliérement émis ; en conféquence il fut relevé desdits vœux & des obligations y attachées.

La Dame de Chanterenne, qui s'étoit toujours flattée, difoit-on, que le Sieur de Poilly arriveroit aux portes de la mort fans avoir pu obtenir un état, fans être ni citoyen ni Religieux, fe déclara enfin hautement & publiquement fa partie adverfe, en formant une tierce oppofition à cette Sentence; & par une feconde, du 5 Novembre 1774, elle a été déclarée non-recevable.

Muni de ces deux Sentences, le Sieur de Poilly s'eft préfenté au Châtelet, & a demandé que la Dame de Chanterenne eût à lui remettre les titres de famille, & lui reftituer les biens de fa mere, avec les intérêts de 30 années.

La Caufe fut portée à l'audience du Parc civil; & par Sentence du 10 Mai 1776, les droits du Sieur de Poilly fur la fucceffion de fa mere furent reconnus, & en conféquence la Dame de Chanterenne condamnée à lui en remettre les titres dans l'efpace d'un mois ou à donner mille écus au défaut des titres.

Plufieurs de ces titres furent, en effet, remis au Sieur de Poilly. Sa partie adverfe prétendoit que c'étoient les plus importans, les feuls néceffaires, & que, d'ailleurs, cette fortune, dont il fe fuppofoit dépouillé, n'exiftoit que dans fes calculs exagérés, & n'étoit qu'une chimere.

C'étoit un fait important a établir que l'exiftence de cette fortune; le Sieur de Poilly fit

tous ſes efforts pour en prouver la réalité. Enſuite il préſenta une nouvelle Requête par laquelle il demanda une proviſion de 15000 livres. Sur cette Requête eſt intervenue une ſeconde Sentence, qui appointa ſur la demande en reſtitution de titres, & ordonna un délibéré ſur le proviſoire. Le Sieur de Poilly en interjetta appel au Parlement, & demanda l'évocation du principal.

Deux demandes principales partageoient la défenſe du Sieur de Poilly; la reſtitution des titres de ſa famille, & les dommages & intérêts qui lui ſont dûs.

» Le Sieur de Poilly, rendu à la ſociété, » diſoit ſon Défenſeur, a des droits à exercer: » le tems & la preſcription ne peuvent rien » contre lui. C'eſt un mineur qui parvient ſeu» ment à ſa majorité. Des liens de toute eſ» pece enchaînoient ſes facultés; mais la loi veil» loit à la conſervation de ſes droits. Il peut » donc aujourd'hui les exercer dans toute leur » étendue; il peut réclamer toutes les ſucceſ» ſions ouvertes à ſon profit pendant la durée » de ſa minorité. Ces ſucceſſions ſont au nom» bre de quatre; celle de Nicolas de Poilly ſon » pere, celle de Genevieve Durand ſa mere, » celle du Sieur de Chanterenne ſon frere; » enfin, celle du fils de ce dernier, mort en » minorité.

Quant aux dommages & intérêts, on les faiſoit réſulter des perſéçutions de la Dame de Chanterenne; notamment des Lettres de cachet, qu'elle a obtenue, diſoit-on, contre

le Sieur de Poilly. » Elle est la vraie persécu-
» trice du Sieur de Poilly ! C'est elle qui,
» depuis si long-tems, le traîne de tribunaux
» en tribunaux, de cachots en cachots; qui
» depuis plus de trente années, le tient suf-
» pendu entre la mort & le désespoir. Le
» Sieur de Poilly est donc bien fondé à lui
» demander des dommages-intérets. «

La Dame de Chanterenne combattit les deux propositions du Sieur de Poilly, par deux propositions contraires. La premiere, qu'elle n'avoit, dans ses mains, aucune portion du patrimoine de la famille de Poilly; la seconde, qu'elle avoit été indifférente, dans tous les tems, sur le sort de son adversaire; elle n'avoit jamais essayé de le repousser dans le Cloître.

Cette défense est pleine de sagesse & de solidité. On y présenta sous un jour tout différent, les faits qui concernoient la fortune du Sieur de Poilly pere, & on s'attacha à prouver qu'il étoit mort dans l'indigence; que le Sieur de Chanterenne n'avoit rien eu du chef de son pere; &c. Enfin on démontra que la Dame de Chenterenne n'avoit point dépouillé la famille de son époux. Dès-lors, que lui importoit la destinée du Sieur de Poilly; que lui importoit qu'il fût, ou non, enseveli dans son Cloître? Aussi prouvoit-on qu'elle ne prit aucun parti dans les guerres intestines qui agiterent la famille de Poilly. En se justifiant, elle fit connoître, d'après des Mémoires authentiques, les persécuteurs du Sieur de Poilly, ceux qui étoient la cause de tous

ses

ses maux; mais il n'étoit plus possible d'avoir aucun recours contre eux.

Après que le Défenseur de la Dame de Chanterenne eut démontré que la fortune que le Sieur de Poilly avoit exagerée étoit nulle, & que les auteurs de ses souffrances étoient dans sa propre famille, il dénonça au Ministere public les Memoires publiés contre la Dame de Chanterenne, comme autant de libelles, & en demanda vengeance au nom de l'honnêteté publique. Il y avoit dans ses Mémoires un mépris insultant, un ton de reproche & d'injure, & des accusations si graves, qu'elles formoient des crimes atroces, si elles eussent été vraies.

Le Parlement, par son Arrêt du 30 Janvier 1777, a débouté le Sieur de Poilly de toutes ses demandes, & l'a condamné aux dépens; a supprimé les Mémoires signés Ferry, comme injurieux & calomnieux, avec défenses au Sieur de Poilly, & à Me. Ferry, d'en signer à l'avenir de semblables, sous telles peines qu'il appartiendra; & a permis à la Dame de Chanterenne de faire imprimer, publier & afficher l'Arrêt.



MÊLANGES.

DIALOGUE

Entre Hypermnestre et Andromaque.

ANDROMAQUE.

QUOI! fille de Danaüs, vous prétendez l'emporter ſur moi?

HYPERMNESTRE.

Oui, certainement, je ſais que vous avez aimé tendrement votre époux, le valeureux Hector; je ſais auſſi que vous avez fait tout ce que la tendreſſe maternelle peut inſpirer pour ſauver votre cher Aſtyanax; les moyens que vous aviez pris pour le dérober à Ulyſſe ne vous réuſſirent pas; vous vîtes votre fils précipité du haut d'une tour, par les ordres de cet adroit Politique, qui vouloit anéantir la derniere eſpérance des Troyens; vous verſâtes des larmes ameres ſur le triſte ſort de ce jeune & unique rejetton de l'auguſte race de Priam; mais, quelle horreur! Vous vous abaiſſâtes juſqu'à entrer dans le lit de Pyrrhus. De Pyr-

rhus, l'aſſaſſin de votre beau-pere, le fils du meurtrier de votre mari, & vous avez oſé en avoir un fils après avoir été l'épouſe d'Hector.

ANDROMAQUE.

Que pouvois-je faire? J'étois eſclave, & j'étois échue par le ſort à Pyrrhus.

HYPERMNESTRE.

Vous pouviez mourir; & alors votre gloire eût été ſans tache.

ANDROMAQUE.

Et vous, en quoi faites-vous conſiſter la vôtre, que vous prétendez devoir éclipſer la mienne?

HYPERMNESTRE.

A m'être privée, dans le moment le plus doux, le plus cher à mon cœur, d'un époux que j'adorois : vous ſavez que mon barbare pere avoit ordonné à mes ſœurs & à moi, en nous uniſſant aux fils d'Egyptus, notre oncle, de poignarder nos maris, au moment où ils entreroient dans la chambre nuptiale. Mes ſœurs obéirent. Leurs maris furent maſſacrés par leurs mains. Quoiqu'elles les euſſent acceptés avec une ſorte de joie, & qu'elles paruſſent même les aimer, elles crurent devoir obéir à la loi de la barbarie, plutôt qu'à celle de l'amour & de la nature. Je fus la ſeule qui oſai réfléchir ſur un forfait auſſi abominable. A peine Lyncée fut-il auprès de moi, à peine me mon-

troit-il des transports que mon cœur recevoit avidement, que, sans lui laisser le tems de me donner des marques de la tendresse qu'il avoit pour moi, je lui dis en l'embrassant : fuis, cher époux, fuis ; ta perte est jurée, & ma mort est sûre, puisque je te sauve : mon pere, irrité de ma désobéissance, me punira peut-être du supplice le plus affreux ; mais je ne veux pas être la complice du crime de mes sœurs & du sien ; va, quel que soit le sort qu'on me prépare, va, fuis, & souviens-toi de ta malheureuse épouse. Lyncée hésitoit, j'en étois aimée ; je l'aimois ; il vouloit s'armer, & me défendre ; mais je le forçai de partir. Mon pere compta les victimes ; il en manquoit une à sa fureur, & c'étoit mon époux. Je fus l'objet de sa cruauté, & je mourus dans une triste viduité, dans la disgrace, dans l'exil, mais fiere & glorieuse d'avoir fait mon devoir, d'avoir consulté l'humanité plutôt que la tyrannie.

ANDROMAQUE.

Mais quel étoit le but de Danaüs en voulant faire périr tous les fils de son frere ?

HYPERMNESTRE.

Hélas ! mon pere croyoit à ces oracles trompeurs qui ont tant causé de maux sur la terre. On lui avoit prédit qu'un de ses gendres le détrôneroit : il n'avoit que des filles ; que signifioit cet oracle, quand même on le croiroit dicté par les Dieux, si ce n'est qu'un de ses gendres lui succéderoit ? Mais Danaüs ne

l'entendit pas ainſi ; il étoit jaloux de ſon autorité ; plus un deſpote avance en âge, plus ſa défiance s'accroît ; il s'imagine n'être entouré que d'ennemis, ou que d'avides ſucceſſeurs ; mon pere vouloit régner juſqu'au dernier moment de ſa vie, & voilà la raiſon du cruel ordre qu'il nous donna, que mes indignes ſœurs exécuterent, & que j'oſai abhorrer. Je ſavois, néanmoins, que je riſquois d'être en butte à toutes les cruautés d'un tyran trompé dans ſes ſanguinaires projets ; mais je voulus ſauver mon époux, quoique l'hyménée ne fut pas encore accompli ; je voulus montrer qu'il y avoit de la vertu dans la famille de Danaüs ; & cela me ſuffiſoit. Mon action eſt d'autant plus glorieuſe que, de toutes mes ſœurs, je ſuis la ſeule qui aie été admiſe dans l'Elyſée.

ANDROMAQUE.

Mais l'Oracle s'eſt trouvé véridique, puiſqu'en effet Lyncée détrôna Danaüs.

HYPERMNESTRE.

Oui ; mais Danaüs eût joui paiſiblement de cette autorité qui lui étoit ſi chere, s'il ne ſe fût pas ſouillé des énormes forfaits dont mes ſœurs ſe rendirent coupables. C'eſt ainſi qu'en voulant éviter des malheurs prédits au haſard par les prétendus interpretes des Dieux, on prend préciſément les moyens les plus ſûrs pour en procurer l'accompliſſement. Vous ſavez de quels déſaſtres fut ſuivie la crédulité

d'Hécube envers l'oracle qu'elle avoit consulté sur Pâris. C'est un rapport singulier entre nous, nous avons été toutes deux malheureuses; mais, je vous le répete, malgré cette conformité d'oracles, il n'y a point de comparaison à faire entre nous.

ANDROMAQUE.

Je me rends; je conviens que ce que j'ai fait pour Hector est au-dessous de ce que vous avez fait pour Lyncée; vivons unies dans ces beaux lieux, rejoignons-nous à nos époux; ce n'est qu'après la mort qu'on jouit d'une tranquillité parfaite; l'esclavage m'a forcée à plier sous le joug d'un maître; le sentiment de l'honneur vous a empêché d'obéir à votre pere. Vous avez sauvé votre époux; je n'ai fait que pleurer le mien; mais convenons l'une & l'autre que la fatalité est inévitable.

(*Journal Encyclopédique.*)

ANECDOTE HISTORIQUE sur la Compagnie des Œuvres-Fortes.

IL s'éleva en France, vers 1661, une Secte assez singuliere. Elle avoit pris le nom de COMPAGNIE DES ŒUVRES-FORTES; & ces prétendues *Œuvres-Fortes* consistoient à censurer sans ménagement, les actions de tout le monde, sans même épargner celles des Rois. Plusieurs personnes de la plus grande consi-

dération, devinrent les victimes de ce zele plus qu'indiscret. Il est inutile de les citer, non plus que celles qui s'étoient arrogées un droit si étonnant : il suffit de savoir que parmi elles, dans les Provinces comme à Paris, on comptoit les plus grands noms. Le Cardinal Mazarin, deux jours avant sa mort, avertit Louis XIV de la naissance & des progrès de cette faction, & lui recommanda de la détruire, en lui faisant comprendre que la Ligue devoit son origine à des gens de ce caractere, & que cette nouvelle cabale étoit un reste de la Fronde, qui prenoit une autre forme.

Ce ne ne fut qu'en 1676, que le Monarque reconnut la vérité des pressentimens du Cardinal, & que les *Œuvres-Fortes* de la Compagnie, devenant de jour en jour plus vigoureuses, le firent penser sérieusement à la dissiper. En partant pour la campagne de Flandres en 1676, il ordonna au Procureur-Général du Parlement de Paris, de sévir contre tous les Membres de la Compagnie, & de les dissiper, menaçant, s'il les trouvoit à son retour, de les envoyer tous en Canada.

Les ordres de Louis XIV furent exécutés On s'empressa aussi de les suivre dans la Bourgogne, où la Secte avoir fait des progrès. Le premier Juillet 1677, M. Sébastien Armand, Procureur-Syndic, remontra à la Chambre du Conseil de la Ville de Dijon; » Qu'il s'élevoit » une Secte sous le nom de *Freres des Œuvres-* » *Fortes*, dont l'emploi & les actions, voilés » du prétexte de la charité chrétienne, ne

» pouvoient produire autre fruit que de trou-
» bler l'Etat, la Religion, la paix des familles
» & l'union des mariages; que les inquisitions
» qu'ils faisoient des mœurs & des personnes,
» sur de faux avis, dont ils faisoient rapport
» dans des assemblées illicites, ne pouvoient
» procéder que d'un mauvais esprit; que les
» voies qu'ils tenoient pour corriger les pré-
» tendus vices, étoient directement opposées
» à cette même charité chrétienne, qui con-
» damne la diffamation, & veut que la cor-
» rection soit secrette entre celui qui avertit
» & celui qui pêche; qu'enfin il étoit de la
» derniere importance d'aller au devant d'un
» abus si dangereux «.

Sur ces représentations, intervint la délibération suivante.

» La Chambre du Conseil de la Ville de
» Dijon a fait très-expresses inhibitions & dé-
» fenses à toutes personnes, de quelque qualité
» qu'elles soient, de s'assembler pour parler,
» écrire ni censurer les mœurs d'aucuns ha-
» bitans, ni leur en donner avis, de vive
» voix, ni par écrit; à peine qu'il sera pro-
» cédé contre eux extraordinairement : en-
» joint à tous les habitans de veiller soigneu-
» sement, pour découvrir lesdites assemblées
» & ceux qui les composent, & en donner
» avis aux Magistrats pour y porter le re-
» mede; & afin que personne n'en puisse ig-
» norer, la présente délibération sera publiée
» aux Prônes des Messes Paroissiales, & à
» son de trompe, par les carrefours, pour

» ensuite y être affichée ». *Signé par Ordonnance*, *SIGAULT*, Secrétaire.

Cette proscription eut son effet ; la Compagnie se dissipa, & les *Freres des Œuvres-Fortes* n'oserent plus ni parler ni écrire.

(*Affiches*, *Annonces de* Bourgogne ; *Avis Divers.*)

LETTRE à M. ROUSSEAU, Auteur du Journal Encyclopédique, *sur la Langue particuliere à Courtisou.*

MONSIEUR,

JE reviens avec plaisir sur ce que je trouve dans vos Journaux d'analogue à mon goût, & aux objets sur lesquels je puis donner quelque éclaircissement. Tel est le langage particulier des habitans de Courtisou, Village de Champagne, au voisinage de Châlons, dont fait mention la Lettre de M. Grosley, insérée dans le Journal Encyclopédique du 15 Janvier dernier (*).

Il y a 7 à 8 ans qu'un Officier d'infanterie, qui avoit passé par ce Village, me fit part de ce phénomene, ou langage singulier qu'il y trouva, & dont il ne comprit pas un

---

(*) Voyez notre Journal de *Juin*, pag. 203--208.

mot. Comme il ne put m'en rien montrer; j'écrivis au Curé du lieu, en le priant de vouloir bien m'envoyer l'*Oraison Dominicale*, & les 5 ou 6 premiers versets de la *Genese* en cet idiôme; je lui assurai qu'au moyen de cela, je lui ferois savoir dans peu de tems quelle Langue, ou dialecte étoit l'idiôme de ses Paroissiens. Soit que ma Lettre ne lui parvînt pas, soit qu'il ne se trouvât pas disposé à y répondre, n'ayant pas eu ce que je demandois, il me fut impossible de donner en retour l'éclaircissement que j'avois offert.

Je reviens donc au même objet, & je réitere ma demande & mon offre, par l'entremise de votre Journal. M. Engel, Savant distingué de Suisse, malgré son âge avancé, & ses indispositions, ayant eu la complaisance de me faire passer, par l'entremise de M. le Chevalier de Servieres, jeune Savant, dont les connoissances rares égaleront en peu d'années celles des plus vieux, ces mêmes versets de la *Genese*, dans deux dialectes singuliers dont il avoit parlé dans son *Essai sur cette question :* COMMENT L'AMÉRIQUE A-T ELLE ÉTÉ PEUPLÉE, &c., & qui étoient la Langue *Engadine*, & celle des Grisons, que je croyois être des restes de l'ancien *Rhétien*, ou Langue des *Brigantes* du Tirol, la même que la *Gomérite*, *Britanienne* ou *Bretonne*, j'ai trouvé que l'un étoit de l'Allemand corrompu, & l'autre de l'Italien dans le même état de corruption du Latin.

Le premier commence par ces mots : *Enten lànschetta ha déus scattren*, &c., c'est-à-dire,

en Celtique pur : *En ténn an zé lhentá há dé uz zé lhé al tét én*, mots qui signifient : *Au premier coup*, (c'est-à dire , au commencement,) *Dieu établit*, &c. L'autre Langue porte : *En il principi cré et déus ir chel*, &c., c'est-à-dire, en Celtique : *En prim lhéf cré et dé uz al i zé lhé lé*, avec la même signification que la phrase ci-dessus.

Par ce procédé, qui, comme on le voit, est bien simple, j'ai dépouillé toutes les Langues connues, & j'ai sur ce point des démonstrations complettes, & capables de convaincre les Contradicteurs les plus obstinés. J'offre de faire la même expérience sur toutes celles dont on me présentera des échantillons ; je l'ai exécutée sur le Galibi, sur la Langue de Taïti, sur les Chinois, & sur plusieurs autres Langues.

M. le Curé n'aura pas besoin de chercher du secours chez l'étranger, ni de recourir à Vienne, à Berlin, ou à Pétersbourg. Je suis Breton, mais François en même tems. Dans une Dissertation que je donnai en 1762, sur les Celtes, dont j'ai le nom, je disois » que cette peuplade, dans les montagnes du Véronese & du » Vicentin, dont a parlé M. Maffei, & dont » M. Pezzo de Verone travailloit à découvrir » l'origine, devoit être Celte-Gomérite, ou » Cimbrique « ; ce qu'on auroit, par leur idiôme, vérifié très-facilement. C'est le service que rendit, suivant la Lettre de M. Grosley, S. M. Danoise, en découvrant que c'étoit du Cimbrique, branche du Gothique, ou de l'ancien Irlandois.

Si donc MM. les Académiciens de Châlons desirent cet éclairciſſement, je le leur promets auſſi-tôt qu'ils m'auront fait paſſer les échantillons de ce langage dont j'ai parlé, comme de tout autre dont on voudroit découvrir l'attache, & connoître les rapports.

Je ſuis, &c.

LE BRIGANT, Avocat à Tréguier.

A Tréguier, le 20 Septembre 1777.

(*Journal Encyclopédique.*)

LE VILLAGE DÉSERT.

*POEME de M. GOLDSMITH, traduit de l'Anglois, par M. d'H**.*

AUBURN! Village chéri! toi qui fus l'ornement de cette plaine riante où la ſanté & l'abondance encourageoient l'induſtrie, où le Printems rendoit ſon premier hommage, & que l'Eté ne quittoit qu'à regret; aimables berceaux d'innocence & de paix, vous fûtes le ſéjour de mon enfance de cet âge heureux où tous les yeux font naître le plaiſir. Que de fois j'errai ſur ces gazons, contemplant les différens objets qui m'entouroient, & que l'humble félicité embelliſſoit à mes yeux, le paiſible hameau, la ferme cultivée, le ruiſſeau qui ne tariſſoit jamais, le moulin qui tournoit ſans ceſſe, l'Egliſe vénérable qui cou-

ronnoit le côteau voiſin, le banc de pierre ombragé par l'aube épine, aſyle formé pour le babil de la vieilleſſe & les ſecrets des Amans! Avec qu'elle joie je voyois arriver les jours de Fête où les plaiſirs ſuccédoient aux travaux! Alors la troupe joyeuſe du Village ſe livroit à mille jeux, dont les vieillards, ſpectateurs attentifs, adjugeoient les prix. Des tours de force & d'adreſſe, les ruſes, les eſpiégleries ſe ſuccédoient ſans ceſſe & prévenoient l'ennui. Que ces jeux avoient de charmes pour moi! Je crois voir encore le Berger qui dans la danſe aſpiroit à la gloire de fatiguer ſa Compagne : & l'autre qui, ſans ſe douter de ſa diſgrace, montroit un viſage barbouillé de noir, tandis qu'un rire étouffé voltigeoit autour du cercle : la beauté timide, qui gliſſoit furtivement des regards d'amour; la Matrône ſévere, qui d'un coup-d'œil réprimoit ces regards. Village chéri! tels furent les jeux & les plaiſirs qui répandoient leur influence ſur tout ce qui t'habitoit. Ces jeux & ces plaiſirs ſe ſont évanouis.

Auburn, tu n'as plus d'attraits : la main de la tyrannie ſe manifeſte dans tes berceaux; la déſolation attriſte ta verdure; un ſeul Seigneur a envahi tout ton domaine, & la moitié de tes champs eſt privée de culture : ton ruiſſeau limpide ne réfléchit plus les rayons du jour; tes eaux couvertes de mouſſe s'efforcent en vain de s'ouvrir un paſſage : ſur tes rives, le butor, oiſeau ſolitaire, fait entendre ſes lugubres accens, & le triſte va-

neau fatigue les échos de ses cris monotones. Tes bocages sont dévastés, l'herbe croît sur tes murs qui s'écroulent, & tes habitans tremblans s'enfuient loin de la tyrannie & de toi.

Malheur au pays où la richesse s'accumule & les hommes dépérissent! Que des Princes ou des Seigneurs vivent ou meurent; un souffle les a faits, un souffle peut les faire encore; mais les Laboureurs robustes, qui sont l'honneur de leur patrie, une fois détruits, ne pourront jamais être remplacés.

Il fut un tems, avant que l'Angleterre connût ses malheurs, où le quart d'un arpent de terrein nourrissoit son Cultivateur; un labour léger lui offroit une subsistance frugale, lui fournissoit ce que la vie exige, & rien de plus: ses plus fideles compagnes étoient l'innocence & la santé; son seul trésor étoit l'ignorance des richesses.

Mais les temps sont changés; le commerce avec son cortége impitoyable usurpe les terres, & dépossede les Cultivateurs; sur ces plaines, jadis parsemées de hameaux, on voit reposer la lourde richesse & la pompe fatiguante: elles sont accompagnées de tous les besoins attachés à l'opulence, de tous les tourmens dont la folie est tributaire à l'orgueil. Ces jours fortunés qui s'écouloient dans l'abondance, ces paisibles desirs qui demandoient si peu d'espace, ces jeux innocens, qui embellissoient le séjour tranquille, égayoient tous les fronts, & prêtoient à la verdure un éclat nouveau: loin de nos rivages ingrats ils

cherchent un aſyle plus heureux, & la gaîté champêtre & les mœurs ruſtiques nous abandonnent.

Lieux chéris! lieux qui m'inſpiroient le bonheur! après une abſence de tant d'années je reviens enfin vous voir. Quel changement! Vos champs déſerts m'annoncent le pouvoir d'un tyran : mes pas ſolitaires ne rencontrent que des ronces & des brouſſailles : je m'arrête là où s'élevoit le hameau, où croiſſoit l'aube-épine ; mon ame s'attriſte, mon cœur s'enfle, & le ſouvenir du plaiſir devient une peine.

Pendant toutes mes courſes dans ce monde de ſoucis, pendant toutes mes afflictions — & le Ciel m'en a donné ma part — j'avois toujours eſpéré de finir ma carriere dans cet humble ſéjour, d'y ménager le peu qui me reſteroit du flambeau de la vie, & d'en prolonger la flamme par le repos. Je m'étois flatté, car l'orgueil nous accompagne ſans ceſſe, de montrer ma ſcience parmi les Bergers, de les attirer les ſoirs autour de mon foyer, de leur raconter tout ce que j'avois ſenti, tout ce que j'avois vu. Comme un liévre, qui, pourſuivi par les chiens & les Chaſſeurs, cherche à regagner le lieu d'où il étoit parti, j'avois eſpéré, après tous mes malheurs, de revenir ici & de mourir chez moi. Douce ſolitude, propice au déclin de la vie! aſyle loin des ſoucis, ne dois-je donc plus vous connoître? Heureux celui qui dans une retraite pareille à celle qui m'eſt ravie, couronne une vie orageuſe par le calme de la vieilleſ-

ſe, abandonnant un monde dont les appas ſont trop dangereux, & fuyant des combats où il eſt ſi difficile de vaincre! Des miſérables, nés pour travailler & gémir, ne ſont pas condamnés par lui à creuſer les mines, ni à tenter les abîmes des mers; l'entrée de ſa demeure n'eſt pas gardée par un mercenaire brutal, qui repouſſe les prieres de l'indigence : ami de la vertu, & protégé par elle, il avance ſans crainte vers le terme de la vie : une pente inſenſible le conduit au tombeau, & la réſignation lui en applanit la route; chaque pas qu'il fait ranime ſes eſpérances, & il jouit du ciel avant d'avoir quitté la terre.

Combien de fois, à l'entrée de la nuit, j'ai écouté du haut de cette colline le murmure villageois, dont les ſons mêlés s'adouciſſoient en montant; les accens du Berger qui répondoit au chant de la Laitiere, les mugiſſemens des vaches qui appelloient leurs petits, le glapiſſement des oies ſe becquetant ſur l'étang, les cris des enfans folâtres ſortant de l'école, l'aboiement du chien vigilant qui s'irritoit contre le ſifflement des airs, & le gros rire des Laboureurs qui annonçoit l'ame tranquille; tous ces ſons, doucement confus, remontoient la colline, & rempliſſoient les intervalles du chant du roſſignol. Ces ſons ne ſe font plus entendre; les murmures d'une foule heureuſe ne flottent plus dans les airs; les pas de l'induſtrie ne s'impriment plus ſur l'herbe, & le tableau riant de la nature animée a diſparu. Il n'en reſte que cette pauvre Veuve, qui ſe

courbe foiblement ſur le bord de ce ruiſſeau; pour prolonger une malheureuſe exiſtence, elle ſe voit condamnée dans ſa vieilleſſe à cueillir le creſſon dans ces eaux bourbeuſes, à chercher quelques morceaux de bois parmi les épines, à regagner enſuite ſa triſte chaumiere & à pleurer juſqu'au matin. De tous les habitans de la plaine, elle ſeule eſt demeurée, pour raconter leur déplorable hiſtoire.

Près de ces arbres, où étoit un jardin, qu'annoncent encore quelques fleurs qui pouſſent parmi les brouſſailles, s'élevoit la ſimple demeure du Prédicateur du Village. C'étoit un homme cher à tout le canton, & puiſſamment riche avec quarante livres de rente : loin des Villes, il couroit ſa ſainte carriere, ſans changer de ſéjour, ſans deſirer d'en changer. Il n'étoit pas verſé dans l'art de ramper devant la fortune, employant ſa doctrine au caractere du moment; une autre ambition rempliſſoit ſon cœur; ſon talent étoit d'enrichir les pauvres, & non de s'enrichir lui-même. Sa maiſon étoit connue à tous ces malheureux, dont la vie errante dépend de la charité d'autrui; blâmant leur fainéantiſe, il ſoulageoit leur miſere : le vieux mendiant, dont la barbe retomboit ſur un ſein ridé, reparoiſſoit chez lui, & trouvoit l'accueil qu'on fait à un ami après une longue abſence; le prodigue ruiné, oubliant ſon orgueil, lui demandoit un aſyle à titre de parent, & ſon titre étoit reconnu; le ſoldat réformé avoit une place au coin de ſon feu, où il montroit

ses blessures, racontoit ses victoires, & repoussoit l'ennemi avec sa béquille. Se plaisant avec ses convives, & sympathisant avec eux, le bon Pasteur oublioit leurs vices en faveur de leurs malheurs : peu soucieux de connoître leur mérite ou leurs défauts, il suivoit l'impulsion de la pitié, sans attendre le conseil de la charité. C'est ainsi qu'il mettoit sa gloire à soulager l'infortune, & ses foiblesses mêmes penchoient du côté de la vertu; mais quand les devoirs de son ministere l'appelloient, inspiré par une plus sainte ardeur, rien ne pouvoit ralentir ses veilles, ses larmes, ses prieres, & sa sensibilité : tel qu'un oiseau, qui par les plus tendres caresses veut engager ses petits à étendre leurs aîles naissantes, & à s'élever vers les cieux, de même il employoit toute son éloquence touchante pour attirer l'ame timide vers le séjour du bonheur, dont il montroit le chemin.

Près du lit, où la tristesse, le péché, & la douleur effrayoient tout à tour le malade agonisant, on voyoit le Pasteur vénérable. A sa voix le désespoir & la crainte fuyoient loin de l'ame agitée, la consolation descendoit du ciel, le cœur tremblant s'ouvroit à l'espérance, & les derniers accens de la mort murmuroient encore les louanges de l'Eternel.

A l'Eglise, une grace naïve accompagnoit tous ses gestes, tous ses regards; la vérité acquéroit des forces nouvelles en sortant de sa bouche; & des sots qui étoient venus pour rire, demeuroient pour pleurer. Le service

fini, la troupe ruſtique accouroit avec zele autour de lui; les enfans même employoient leurs petites ruſes, & le tiroient par ſa robe pour jouir d'un ſourire de l'homme de bien: ce ſourire exprimoit l'intérêt d'un pere, d'un pere qui partageoit leurs plaiſirs & leurs peines, ſa tendreſſe, ſa douleur, ſon cœur étoient à eux, mais toutes ſes penſées ſérieuſes appartenoient au ciel. C'eſt ainſi qu'une montagne s'éleve au-deſſus de la tempête; les nuages peuvent ſe former autour d'elle, mais ſur ſon ſommet brillant luit un ſoleil éternel.

Au delà de cette haie de genêt fleuri qui borde encore le chemin, étoit la demeure bruyante du Maître-d'Ecole du Village. C'étoit un homme ſévere, & ſon air l'annonçoit. Dès qu'il paroiſſoit le matin, les écoliers tremblans ſavoient lire ſur ſa figure les déſaſtes du jour. Ils ſavoient contrefaire un rire flatteur quand il diſoit quelque bon mot, car il en diſoit par fois; mais quand il prenoit un air menaçant, il inſpiroit une frayeur réelle. Cependant il étoit bon, & ſa ſévérité ne venoit que de ſon amour pour la ſcience. Tout le Village faiſoit foi de ſon érudition; car il ſavoit lire, écrire & chiffrer; il poſſédoit encore l'art de meſurer les terres, de prédire les marées; le bruit couroit même qu'il ſavoit jauger. Dans la diſpute, le Curé reconnoiſſoit & redoutoit ſon talent; car, quoique vaincu, il diſputoit toujours; & toujours des mots ronflans, & d'une longueur érudite, étonnoient l'Auditoire ruſtique, qui ne concevoit pas comment une ſeule tête pouvoit contenir tant de ſcience.

Mais ſa renommée s'eſt évanouie. Le lieu même où il a triomphé tant de fois eſt oublié. Près de cette épine, qui a remplacé une enſeigne faite pour attirer les regards des paſſans, étoit un réduit, où *la bonne biere mouſſeuſe* inſpiroit l'allégreſſe & les propos joyeux du Laboureur. Là auſſi ſur le ſoir s'aſſembloient les Politiques du Village, &, tout en buvant à la ronde, chacun débitoit gravement quelque nouvelle, moins neuve peut-être que ſa boiſſon. Mon imagination ſe plaît à retracer l'humble magnificence de ce riant ſéjour; le mur blanchi, le parquet ſablé, la pendule luiſante, le meuble artiſtement fait pour tromper les regards, paroiſſant une armoire le jour & devenant un lit la nuit; les eſtampes à la fois utiles & agréables, les douze bonnes regles, le noble jeu de l'Oie; le foyer égayé pendant l'Eté de branches de tremble, de fleurs, & de fenouil; les taſſes de porcelaine, rangées par ordre ſur la cheminée, & ſervant, quoique caſſées, à récréer la vue.

Aſyle infortuné! votre ſplendeur vaine & paſſagere, qui donnoit à chaque convive une idée de ſa propre importance, n'a pu retarder votre chûte. Le Payſan ne ſe retirera plus le ſoir chez vous pour oublier les travaux du jour: le Fermier n'y débitera plus ſa nouvelle; le Barbier n'y racontera plus ſon hiſtoire; le Bucheron n'y dira plus ſa chanſon, & le noir Forgeron ne s'appuiera plus ſur ſon lourd marteau pour les écouter: on n'y verra plus l'Hôte, ſoigneux à faire circuler une liqueur écumante,

& pressant la nouvelle Mariée de toucher le vase de ses lévres pour donner l'exemple aux autres.

Bonheur simple ! dont le pauvre jouit, dont le riche se moque, & que l'orgueilleux dédaigne, un seul de vos charmes naïfs sympathise plus avec mon cœur que tout le vernis de l'art : bonheur vrai ! où la nature reprend tout son essor; oui, mon ame vous adopte, & reconnoît votre ancien empire ; vous seul pouvez y regner sans bornes & sans contrainte, sans trouble & sans envie ! Quelle différence de la pompe fatiguante de ces fêtes nocturnes, où l'on voit la richesse travesthe sous mille déguisemens, où la joie factice est bientôt suivie par l'ennui ; ou, malgré tous les arts séducteurs inventés par le luxe, le cœur méfiant se demande : *est-ce là du plaisir ?*

Amis de la vérité, Hommes d'Etat, qui voyez augmenter les jouissances du riche & diminuer celles du pauvre, c'est à vous à juger de la différence d'un pays opulent à un pays heureux. La mer enflée, s'énorgueillit de porter nos vaisseaux chargés d'or ; la folie les attend sur nos rivages, & pousse des cris de joie en les voyant aborder ; des trésors au-delà de ce que l'avarice même pourroit desirer, viennent nous enrichir ; l'opulence de l'Univers se concentre chez nous. --- Cependant, comptez nos gains ; qu'est-ce que cette richesse ? Un vain nom, qui laisse nos productions utiles telles qu'elles étoient. Comptez ensuite nos pertes ; voyez l'homme riche & orgueilleux oc-

cuper un eſpace qui donnoit du pain à tant de pauvres, & qui ſuffit à peine à ſes eaux, à ſon parc, à ſes chevaux, ſes équipages & ſes chiens : le ſeul vêtement qui enveloppe ſa pareſſe a conſumé les moiſſons des champs d'alentour; ſon Château, où regnent des jeux triſtes & ſolitaires, ne ſouffre le voiſinage d'aucun hameau ; toutes les productions utiles ſont tranſportées au bout de l'Univers, pour être échangées contre tout le luxe que l'Univers fournit : c'eſt ainſi que notre pays, brillant d'un éclat ſtérile, attend ſa chûte inévitable.

Une jeune Beauté, ſimple & ſans ornement, dédaigne les ſecours de la parure ; ſûre de plaire, elle ne veut pas que l'art partage le triomphe de ſes yeux ; mais quand ſes charmes ſe flétriſſent, car les charmes de la beauté ne durent pas toujours, quand le tems avance & les amants ſe retirent, alors cherchant les hommages qu'elle avoit rejettés, elle eſpere vainement remplacer les roſes du bel âge, par le fard d'un éclat emprunté. Tel eſt le ſort d'un Pays corrompu par le luxe : d'abord on y voit regner la belle ſimplicité de la nature ; mais quand il approche de ſon déclin, alors les hameaux diſparoiſſent, les palais s'élevent, & le pauvre Laboureur conduit ſa famille éplorée loin de ce ſéjour magnifique, de ce tombeau fleuri.

Mais hélas ! où trouvera-t-il un aſyle ? Où pourra-t-il éviter le voiſinage de l'orgueil oppreſſeur ? Voudra-t-il faire paître ſon troupeau dans quelque Commune ? Cette triſte reſſource de la pauvreté lui ſera interdite ; il trouvera

la Commune ſéparée par des enclos, & partagée entre les enfans de la fortune.

Ira-t-il à la Ville ? --- Que peut-il eſpérer ? D'être témoin d'une profuſion dont il ne doit pas jouir ; de voir mille Arts funeſtes réunis pour multiplier le luxe & dépeupler la terre ; de voir l'homme riche tirer ſon plaiſir du tourment de ſon ſemblable : ici le Courtiſan vêtu d'une étoffe tiſſue d'or & de ſoie, éblouit tous les yeux ; là, le pâle Tiſſerand travaille à ſon métier nuiſible : ici la magnificence fait parade de toute ſa pompe ; là, la noire potence attriſte le chemin. Il eſt minuit, le plaiſir ouvre ſon Temple ; une troupe brillante y accourt pour célébrer ſes fêtes nocturnes ; le bruit des chars, l'éclat des flambeaux annoncent la grandeur tumultueuſe. Où regne un faſte ſi éblouiſſant, peut-il exiſter de la miſere ? Non, ſans doute, il annonce une felicité univerſelle! Le crois tu ſérieuſement ? Ah ! jette les yeux ſur cette infortunée, couchée ſur la pierre, ſans pain & ſans aſyle. Autrefois, peut-être, elle jouiſſoit dans ſon Village d'une heureuſe abondance ; elle verſoit des larmes au récit de l'innocence trahie ; ſes regards modeſtes & doux, comme la prime-vere qu'on voit poindre ſous l'épine, embelliſſoient le hameau ; aujourd'hui, quelle différence ! plus d'amis, plus de vertu, tout eſt perdu pour elle. Couchée près de la porte de ſon ſéducteur, tranſie de froid & redoutant l'orage, ſon cœur gémiſſant déplore le moment fatal où l'ambition & le deſir de voir la Ville lui firent dédaigner ſon rouet & ſa parure champêtre.

Cher Auburn! ah! seroit-il possible que tes Bergeres innocentes soient condamnées à partager sa douleur? Hélas! peut-être en cet instant même, conduites par la faim & la misere, elles demandent du pain à la porte de l'homme orgueilleux.

Mais, non, Auburn; un autre sort est réservé à tes habitans; ils vont chercher des climats éloignés, que sépare de nous ce triste abîme qui occupe la moitié du globe. La, d'un pas foible & languissant, ils se traîneront dans ces déserts brûlans, où l'orageuse *Altama* répondra seule par ses mugissemens à leur douleur. Quel contraste leur présenteront les horreurs de ce rivage affreux! Un Soleil toujours sans nuages, suspendu sur leurs têtes, & lançant sur eux les traits d'un feu dévorant, des forêts impénétrables où jamais aucun doux ramage ne se fit entendre, & dont les seuls oiseaux nocturnes occupent les branches desséchées, des champs fertiles en poison, qui fournissent au noir scorpion un suc venimeux; où à chaque pas le Voyageur craint d'éveiller la terreur vengeresse d'un serpent irrité; où des tigres accroupis, & des hommes plus féroces encore, attendent leur malheureuse proie; où l'ouragan destructeur fait disparoître en un instant le fruit des plus longs travaux. Auburn, quelle différence! hélas! on se rappellera alors ton ruisseau limpide, tes prairies émaillées de fleurs, tes bocages mélodieux qui ne cachoient jamais d'autres larcins que ceux d'un innocent amour.

Ciel!

Ciel! qu'il étoit triste ce jour où les pauvres exilés s'arracherent de leur sol natal! Que de pleurs! que de sanglots! avec quelle tendresse ils contemploient leurs toits rustiques, leur disoient un adieu éternel, s'en séparoient enfin, puis revenoient sur leurs pas pour les revoir & pleurer encore! Peut-être, se disoient-ils, trouverons-nous un asyle semblable au-delà des mers; mais comment oser tenter les dangers de ces abîmes! Le vieux & respectable pere de famille fut le premier à marcher vers le rivage : il pleuroit, mais c'étoit pour eux; soutenu lui-même par le courage de la vertu, il bravoit les périls, car le nouveau-monde où il desiroit un asyle étoit au-delà du tombeau. Sa fille, dont la beauté étoit encore embellie par ses larmes, compagne chérie de sa vieillesse, marchoit en silence auprès de lui, & quittoit les bras d'un amant pour suivre un pere. Des plaintes moins étouffées annonçoient la douleur de la mere; elle pressoit ses enfans contre son sein palpitant, elle les couvroit de baiser & de larmes, & le malheur redoubloit sa tendresse, tandis que son époux, conservant toute la fermeté d'une douleur mâle & muette, soutenoit sa foiblesse & ranimoit son courage.

Luxe détestable! objet du courroux céleste; est-ce donc par de pareils sacrifices qu'il faut acheter tes indignes faveurs! mérites-tu que la paix & l'innocence soient le prix de tes plaisirs trompeurs, de ton vain éclat qui produit l'orgueil & la foiblesse? Fier de sa gran-

deur impuissante, enivré de sa richesse idéale; l'Etat aveuglé s'accroît, s'énerve, & s'écroule enfin sous le poids de sa masse énorme.

Tel est le malheur qui menace ma patrie. —Que dis-je? la désolation a déja consommé la moitié de son ouvrage. Dans ce moment même les vertus champêtres nous abandonnent; elles descendent vers ce rivage où le vaisseau déploie ses voiles qui attendent le premier soufle d'un vent propice. Je vois la troupe infortunée se ranger sur la plage : j'y vois la modeste industrie, l'hospitalité attentive, la tendresse conjugale, la piété indulgente, la franche loyauté, l'amour fidele; & toi, divine Poésie! fille céleste! qu'on néglige, qu'on décrie; toi, qui m'humilies dans le monde, qui m'enorgueillis dans la solitude, source de tous mes plaisirs, de toutes mes peines; toi, qui m'as trouvé dans la pauvreté, qui m'y retiens encore, guide des arts, protectrice des vertus, toujours la premiere à fuir les plaisirs sensuels, les cœurs insensibles, tu t'envoles loin de nous : adieu, adieu pour jamais! Et, soit que ta voix s'éleve parmi les rochers de *Torno*, soit qu'elle retentisse du haut de *Pambamarca*, soit que tu choisisses les ardeurs brûlantes de l'équinoxe, ou que tu préferes les neiges éternelles qui enveloppent le Monde Polaire, puissent tes accens harmonieux adoucir les rigueurs des climats! puissent-ils enseigner la vérité aux foibles mortels, leur apprendre qu'un Etat soutenu par ses propres forces, quoique très-pauvre, peut

être très-heureux ; que l'empire orgueilleux du commerce amene la décadence, comme l'Océan opiniâtre enleve les digues amollies ; tandis qu'une Puiſſance qui dépend d'elle-même, brave les injures du tems, comme les rochers immobiles réſiſtent aux efforts des flots & des vents.

(*Journal de Lecture.*)

LETTRE ſur la Reſtauration du College Royal, adreſſée à MM. les Auteurs du Journal des Savans; *par M. DE LA LANDE, de l'Académie des Sciences.*

LE College Royal de France, fondé en 1530, à Paris, par François I, eſt la premiere Ecole du monde pour les Hautes-Sciences, les Langues ſavantes & toutes les parties de l'inſtruction la plus complette ; mais depuis long-tems cet établiſſement célebre tendoit vers ſa chûte, faute d'attentions & de ſecours, lorſque Louis XV, ſur les repréſentations de M. le Duc de la Vrilliere, & d'après les projets de M. l'Abbé Garnier, Inſpecteur du College Royal, donna des Lettres-Patentes à ce ſujet, le 16 Mai 1772, & elles furent enregiſtrées au Parlement le 26 Mars 1773. Le Roi, par ces Lettres, réunît plus ſpécialement le College Royal à l'Univerſité, renouvella les privileges des Profeſſeurs, leur aſſigna une augmentation de

15 mille livres de rente ſur le 28e. du bail des Poſtes, affecté à l'Univerſité, & une ſomme de 120 mille livres ſur les arrérages alors échus, pour être employée à la conſtruction de nouvelles claſſes au College Royal.

Par un Arrêt du Conſeil, du 20 Juin 1773, le Roi fit, dans pluſieurs chaires du College Royal, les changemens qui parurent utiles pour ſuppléer à ce qui pouvoit manquer à l'éducation publique, & ordonna que cette Compagnie ſeroit compoſée à l'avenir, de la maniere ſuivante. Un Inſpecteur, chargé de veiller à la diſcipline; un Profeſſeur d'Hébreu & de Syriaque, un d'Arabe, un de Turc & de Perſan, deux de Grec, dont l'un expliquera les Ecrits des anciens Philoſophes; un d'Eloquence Latine, un de Poëſie, un de Littérature Françoiſe, un de Géométrie, un d'Aſtronomie, un de Méchanique, un de Phyſique expérimentale, un d'Hiſtoire-Naturelle, un de Chymie, un d'Anatomie, un de Médecine-Pratique, un de Droit Canon, un de Droit de la Nature & des Gens, & un d'Hiſtoire. Enfin, en 1776, on a créé une vingtieme chaire pour l'enſeignement de la Morale.

Les 120 mille livres accordées au College Royal ſur les fonds de l'Univerſité, n'auroient pas ſuffi, à beaucoup près, pour le grand édifice que l'on y a conſtruit; mais le Roi y ſuppléa, & il en fit un monument digne d'être conſacré à la gloire des Lettres. Le bâtiment fut commencé au mois de Mars 1773, ſur les plans & ſous la conduite de M. Challegrin,

Architecte du Roi, premier Architecte & Intendant des bâtimens de *Monfieur*, Architecte de S. A. E. l'Electeur de Cologne.

Cet édifice, qui a été habité dès 1775, eft d'un ftyle tout entier dorique, depuis la plinthe du foubaffement décoré de refends, jufqu'à la corniche qui le couronne; il porte un caractere bien convenable à fon objet, n'étant ni trop fimple ni trop faftueux; la cour eft oblongue & d'une belle proportion; une porte coëffée d'un fronton triangulaire, & ayant de chaque côté une grille, en ferme l'entrée, & laiffe voir l'enfemble total du fond & des aîles du bâtiment. Entre les arcades de l'ancienne aîle, on voit le bufte de Louis XIII, qui en pofa la premiere pierre au mois de Juillet 1610; entre les arcades de la nouvelle aîle, eft le bufte de Louis XV, Reftaurateur du College.

M. le Duc de la Vrilliere, Miniftre & Secrétaire d'Etat, pofa au nom du Roi, la premiere pierre de cette nouvelle aîle, le 22 Mars 1774. On frappa à ce fujet une médaille; elle a été exécutée par M. Lothior, Graveur du Roi.

Sur l'axe de la porte d'entrée, au fond de la cour, fe préfente le veftibule qui conduit à la falle des actes, & répond à la Chapelle qui eft un fimple autel niché. Ce veftibule, décoré de pilaftres doriques, eft d'un heureux effet.

Mais la falle des actes eft le morceau le plus curieux; c'eft une piece de 67 pieds dans fa longueur totale, dont dix font employés

au périſtile qui en forme l'entrée ; les 57 pieds reſtans font la longueur proprement dite de la ſalle, qui a 28 pieds de large. Elle eſt compoſée de 18 colonnes ioniques portées ſur un ſtylobate ; la corniche architravée de cet Ordre ionique le rend plus riche ; quatre colonnes tiennent le périſtile ; douze autres compoſent chacune des deux longs-pans, ſoutenus de deux corps liſſes, où ſont adaptées des portes avec couronnement & bas-reliefs ; les deux dernieres colonnes forment un encadrement au fond de la ſalle, où doit être placée la ſtatue en pied de Louis XVI, Bienfaiteur du College. Dans chaque entre-colonnement des côtés, doivent être les buſtes de nos Rois, depuis le fondateur, François Premier, juſqu'à Louis XV. M. le Comte, Sculpteur du Roi, eſt chargé de cette ſtatue, qui eſt la premiere qu'on ait érigée à la gloire de Louis XVI. MM. le Moine, Gouais, Haudon, Clodion, tous Sculpteurs du Roi, travaillent aux buſtes de la ſalle. M. Duret, Sculpteur d'un mérite diſtingué, outre deux buſtes qu'il doit faire, a exécuté ceux de Louis XIII & de Louis XV, qui ſont ſur les aîles du bâtiment en-dehors ; & les deux tympans du fronton de la porte d'entrée, dont l'un préſente les Armes de France, & l'autre, la Science couronnée par le Génie des Arts.

Sur l'un des côtés de cette belle ſalle, eſt une tribune aux harangues. Une vouſſure ornée de caiſſons, ſurmontant l'ordre, porte une lanterne décorée de pilaſtres compoſites, qui

éclaire toute la salle; ce qui produit un effet, pour ainsi dire, mystérieux & analogue à la destination sérieuse de cet édifice. Nous parlerons bientôt de peintures dont le plafond est enrichi. L'on prétend que c'est dans ce genre qu'étoient construites les salles d'Athenes, où les Philosophes donnoient leurs leçons. On ne peut qu'applaudir à la justesse du goût de M. Challegrin, pour l'ordonnance & pour le caractere de ce monument, pour le mérite de l'exécution, & l'harmonie qui regne dans tous ses profils & dans la division de tout son œuvre.

On a construit, au College Royal, un observatoire grand & commode, à l'usage du Professeur d'Astronomie, dans lequel j'ai fait pratiquer toutes les dispositions nécessaires à l'Astronomie moderne, même la place d'un grand quart de cercle mural, que j'espere y voir placer quelque jour. On y a construit aussi un amphithéatre pour l'usage du Professeur d'Anatomie & du Professeur de Chymie; on compte même y ajouter bientôt un laboratoire de Chymie qui sera adossé à l'amphithéatre, pour que les auditeurs puissent voir faire les opérations sur les fourneaux.

Les peintures de la grande salle des actes dont j'ai parlé plus haut, viennent d'être finies au commencement de 1777, par M Taravel l'aîné, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture, qui, à l'âge de 42 ans, & revenu de Rome depuis douze, s'est déja fait connoître avantageusement par divers

ouvrages exécutés pour le Roi, & par deux beaux plafonds dans la maison de M. Dorcet, rue de Varenne.

Ce plafond a 36 pieds sur 11. Le sujet présente, sous une très-belle allégorie, la gloire des Princes protecteurs des Sciences, des Belles-Lettres & des Arts.

La gloire des Princes est répréfentée sous l'emblême d'une femme couronnée & de figure majestueuse; elle montre d'une main le médaillon de Francois I, fondateur du College Royal, attaché à une grande pyramide, symbole de l'Immortalité; elle tient de l'autre main, des couronnes de lauriers & de roses, qui expriment la gloire & les agrémens de la Littérature.

A cette pyramide sont aussi suspendus les médaillons d'Henri IV & des autres Rois qui, à l'exemple de François I, ont contribué à la perfection du College Royal ou au progrès des Sciences.

Le grouppe du second plan représente l'Histoire appuyée sur le Temps, se disposant à consacrer, par sa plume, la gloire des Princes & celle des Sciences. Les grandes aîles qu'elle porte, annoncent qu'elle répand au loin & avec rapidité les événemens glorieux dont elle est dépositaire; elle regarde derriere elle pour annoncer que ses regards sont tournés spécialement vers la postérité.

On voit aussi, dans ce plafond, l'Eloquence qui subjugue & qui terrasse l'ignorance, l'erreur, les préjugés, l'envie & la raillerie. Sa

jeuneſſe, ſa force & ſon air menaçant expriment les qualités que doit avoir l'éloquence pour ſubjuguer & entraîner l'Univers ; elle tient un livre ouvert, ſymbole de l'étude ; une horloge qui annonce l'ordre, la préciſion & la meſure qui ſont néceſſaires pour produire ces grands effets. On y voit auſſi la foudre pour annoncer le pouvoir d'une éloquence qui foudroie les Vices & l'Ignorance.

Plus loin on apperçoit, dans un lointain obſcur, l'Ignorance avec ſes oreilles d'âne; l'Erreur & le Préjugé, le bandeau ſur les yeux & les aîles au point ; l'Envie, hériſſée de viperes, & la Raillerie, au rire moqueur.

Quand on eſt au fond de la ſalle, on voit du côté de la porte d'entrée, dans le même plafond, une figure qui repréſente la bonne Renommée, caractériſée par la trompette, la branche d'olivier & le cœur d'or ſur la poitrine; elle tient le médaillon de Louis XVI, que les Génies de la France & des Arts entourent de guirlandes pour l'attacher, à ſon tour, à la pyramide de l'Immortalité. La décoration des angles de la vouſſure, qui ne ſont encore qu'ébauchés, mais que M. Taraval eſpere finir cette année, repréſenteront les vertus qui conſtituent les grands hommes en tout genre, Rois & Philoſophes, grouppées deux à deux, & accolant une table ovale où ſeront les deviſes analogues aux deux Vertus qui occuperont chaque angle de la ſalle.

A gauche dans le fond, la Force & la Raiſon.

A droite, la Juſtice & la Clémence.

Du côté de la porte à droite en entrant, la Tempérance & l'Egalité.

A gauche, la Prudence & la Vigilance.

Les Professeurs Royaux ont fait frapper des jetons où l'on voit d'un côté la figure du Roi Louis XVI, & de l'autre, les Armoiries du College Royal; ce sont trois fleurs-de-lys avec un Livre ouvert, sur lequel on lit cette devise, *docet omnia*. Elle exprime très-bien le caractere de cet établissement, où sont réunis tous les genres d'enseignement.

Ceux qui voudront connoître plus en détail cette célebre fondation, & juger de l'utilité dont elle a été jusqu'à présent, pourront consulter l'Ouvrage intitulé : *Mémoire historique & littéraire sur le College Royal de France*; par M. l'Abbé Cl. P. Goujet, Chanoine de Saint Jacques l'Hôpital à Paris, Associé des Académies de Marseille, d'Angers, de Rouen, & l'un des Honoraires de la Société des Sciences, Arts & Belles-Lettres d'Auxerre. A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Imprimeur Libraire, rue St. Jacques près St. Yves, au Coq, *1758*, 3 vol. *in-12.*

On trouve dans ce Livre, l'origine de la révolution littéraire qui a occasionné la fondation du College Royal. L'étude des Langues savantes, cultivée autrefois avec tant de soin, dit M. Goujet, si utile à la Religion, & si nécessaire pour le progrès des Sciences & des Belles Lettres, n'étoit plus, depuis long-tems, que le partage d'un très-petit nombre d'hommes privilégiés, lorsque le Pape Clément V,

convoqua, en *1308*, le Concile général de Vienne, qui se tint en *1311* & *1312*, auquel il présida, & où se trouverent plus de *300* Evêques, outre les moindres Prélats, Abbés ou Prieurs. Zélé pour le renouvellement des bonnes études, ce Concile ordonna qu'à Rome, & dans les Universités de Paris, d'Oxford, de Boulogne & de Salamanque, on établiroit des Maîtres pour enseigner l'Hébreu, l'Arabe & le Chaldéen, deux Maîtres pour chacune, qui seroient stipendiés & entretenus, à Rome par le Pape, à Paris par le Roi de France, & dans les autres Villes, par les Prélats, les Monasteres & les Chapitres. C'est donc au décret du Concile de Vienne que remonte le motif du premier établissement du College Royal; & c'est aussi par cette considération qu'en le réunissant à l'Université, auquel il avoit appartenu dès le principe, le Ministere a cru devoir le faire participer aux bienfaits répandus sur cet illustre Corps.

François I ne borna pas les exercices de son College aux trois Langues qu'on vient de nommer; il y joignit les Mathématiques, la Médecine & la Philosophie. Dès 1530, Martin Poblacion, Espagnol, &, peu d'années après, Oronce Finé, Dauphinois, furent pourvus chacun d'une chaire de Mathématiques; & le premier eut, au bout de quelques tems, pour successeur Pascal du Hamel. Guillaume Postel, né en 1510 à Doleric, Village du Diocese d'Avranche, que son érudition avoit déja fait connoître, fut aussi invité par François I,

par la Princesse Marguerite de Valois sa sœur, & par Pierre du Chastel, à enseigner pareillement les Mathématiques & les Langues étrangeres dont on prétend qu'il savoit jusqu'à 12. C'est Postel lui-même qui nous apprend cette circonstance, dans un ouvrage *in-8vo.* imprimé sans date & intitulé : *Quatuor Librorum de orbis terræ concordiâ primus* ; il se qualifie dans ce Livre, *Mathematicarum Professor Regius.* Vidus-Vidius eut la chaire de Médecine, & François Vicomercato, Milanois, eut celle de Philosophie. Mais, de tous ces Professeurs, Oronce Finé est celui qui a eu le plus de réputation dans les Mathématiques ; c'est même le seul Astronome qu'il y eût en France dans ce tems-là. Ses successeurs au College Royal n'ont point dégénéré de sa réputation ; il suffit de citer Morin, Stadius, Boulanger, Gassendi, Roberval, la Hire, de Lille, & M. le Monnier actuellement vivant qui, quoique chargé de la chaire de Philosophie, n'a pas laissé d'étendre, par ses leçons, les progrès de l'Astronomie. Nous avons eu occasion de remarquer combien la France avoit eu d'obligation au College Royal, lorsque M. Veron, après y avoir puisé la connoissance des longitudes & la maniere de les observer en mer, avoit eu le bonheur d'en introduire & d'en répandre l'usage dans la marine du Roi, au point que ces observations sont suivies actuellement par la plupart de nos jeunes Officiers, ce qui a formé une espece de révolution pour le progrès de la navigation.

En général, il y a peu de Savans ou de Littérateurs en France qui n'aient profité du College Royal, & l'on y compte peu de Profeſſeurs qui n'aient été des gens celebres.

(*Journal des Savans.*)

RÉFLEXIONS envoyées au Journal de Politique & de Littérature; *par M. le Ch. de C....*

LA diſſipation ne peut cauſer de vrais plaiſirs, & elle empêche qu'on en puiſſe goûter.

Le ſentiment ſeul donne un prix à ce que l'on dit : ce qui fait que les ſots ſont toujours ennuyeux, c'eſt qu'ils ne ſentent jamais.

Dans l'eſprit le ſublime eſt fort près du ridicule ; mais il s'en éloigne à meſure qu'il approche du cœur.

La délicateſſe du goût, la juſteſſe de l'eſprit, la ſenſibilité de l'ame, ſont les ſources où l'on puiſe l'amour de la ſolitude.

A travers la ſoumiſſion que l'on montre aux femmes, il faut leur laiſſer entrevoir une fermeté capable de les conduire.

Rien de ſi honteux pour l'humanité que le ridicule attaché au malheur d'être trompé.

Que de maux de moins dans la vie ſi l'on ne ſuivoit que ſon ſentiment ! Tel alloit quitter ſa maîtreſſe par laſſitude, qui eſt déſeſpéré qu'on diſe qu'il en eſt quitté.

Dégagé des embarras des brigues, libre des projets de l'ambition, au dessus de la puérilité des intrigues, un Philosophe n'a pas besoin de cette méprisable étude du monde, qui n'est que l'art de mettre en défaut les fourberies des autres pour faire valoir les siennes.

Celui qui n'a jamais senti de passions violentes, devroit s'abstenir d'en parler : il est bien éloigné de concevoir ce qu'elles peuvent faire entreprendre.

Quelquefois on aigrit, souvent on déplaît, jamais on ne persuade dans la dispute.

Malheur à l'ame qui n'a pas la force d'exécuter ce que l'esprit projette.

Avoir lu une Histoire, c'est les avoir toutes lues.

Il est pour l'ame des momens de crise où la raison ne peut rien contre l'impression victorieuse des objets.

Avec une ame bien réglée, si l'on n'a pas par-tout autant de plaisirs, on a toujours à peu-près la même mesure de bonheur.

Chez les hommes l'esprit gâte le cœur; chez les femmes, c'est le contraire.

Sur le Théatre du monde comme à celui de la Comédie, ce ne sont pas ceux qui représentent qui s'amusent le plus.

La marque la plus sûre & l'effet le plus doux de l'Amour, c'est le calme délicieux que nous fait éprouver la présence de l'objet aimé.

Ce mouvement secret qui fait que nous n'avons que nous pour objet, devroit être à lui-même son contre-poison : pensons qu'il est le même chez tous les hommes.

(*Journal de Politique & de Littérature.*)

PROJET de peser les Membres de l'Etat. Tiré des Œuvres mêlées du Comte de CHESTERFIELD. *Traduit de l'Anglois.*

BErnier nous instruit d'une coutume très-extraordinaire, qui s'observe encor aujourd'hui dans l'Empire du Mogol. On pese tous les ans Sa Majesté Impériale le jour de sa naissance, & si l'on voit qu'elle a fait une acquisition considérable de graisse, depuis l'année précédente, c'est un sujet de réjouissances publiques dans toute l'étendue de ses domaines. Ce grand jour est aussi marqué par des présens que les Sujets du Mogol sont obligés de faire à leur Souverain, & qui ne montent guere à moins de trente millions.

Il semble qu'il en est de cette coutume comme de beaucoup d'autres qui existent en divers Pays, & qu'on observe sans autre raison que leur ancienneté. Mais elle doit avoir eu dans son origine un but utile qu'on aura négligé ou totalement oublié dans la suite ; car il est impossible d'imaginer que les bons & loyaux Sujets de Sa Majesté Mogole trouvent un si grand sujet de joie dans cet accroissement de matérialité, dont l'effet le plus naturel est de rendre leur Souverain moins propre aux fonctions du Gouvernement ; & comme toutes les Nations Orientales ont toujours aimé à envelopper les pré-

ceptes de Religion, de Morale & de Politique ſous des hiéroglyphes, des types & des emblêmes, il eſt plus naturel de croire que la coutume dont parle Bernier, étoit originairement allégorique, & qu'elle avoit pour objet de déſigner l'accroiſſement politique du poids de Sa Majeſté Mogole, quant au crédit & à la puiſſance, ce qui devoit réellement exciter une grande joie parmi ſes fideles Sujets.

Mais, pour porter plus loin mes conjectures, ſeroit-il impoſſible que cet Empire maintenant abſolu, eût été d'abord une Monarchie limitée, où il y auroit eu une balance égale qu'il auroit fallu ſouvent examiner pour en maintenir l'équilibre? Dans ce cas il eſt très-probable qu'on auroit peſé le Prince avec quelques contrepoids, ou, en termes plus clairs, qu'on auroit examiné les prérogatives du Prince dans leur rapport aux droits & aux Privilèges des Sujets. Ce qui me confirme encore davantage dans mon ſentiment, c'eſt le choix du jour conſacré à cette opération. On prenoit l'anniverſaire de la naiſſance de Sa Majeſté, jour où l'on pouvoit ſuppoſer qu'elle étoit de bonne humeur, car les préſens qu'elle recevoit devoient l'y mettre, quand elle n'y auroit pas été diſpoſée d'elle même. La réunion de ces circonſtances paroiſſoit ſans doute néceſſaire pour préparer doucement le Prince à une cérémonie, qui, ſans de pareilles précautions, lui auroit été très-déſagréable.

Ce ſeroit mal combattre ma conjecture, que de m'objecter la forme actuelle de ce Gou-

vernement; puisque la moindre connoissance de l'Histoire suffit pour nous convaincre, que les Gouvernemens absolus, que nous voyons aujourd'hui, ont été autrefois des Etats libres, & que la Puissance des Despotes s'est élevée insensiblement sur les ruines de la liberté.

Tel a été probablement le cas de l'Indostan : les Nobles & les Représentans du Peuple de ces Contrées, auront cru qu'il n'étoit ni honnête ni prudent à eux, de peser tout juste autant que Sa Majesté; pour lui laisser un peu de prépondérance, ils auront un peu allégé leur bassin, & à force de se rendre légers, ils en seront venus au point de laisser la balance pencher considérablement du côté du Roi.

La prépondérance plaisoit probablement à Sa Majesté, un petit avantage lui en faisoit désirer un plus considérable, & ces grands présens qu'elle recevoit chaque année, grossissant sa liste civile, la mettoient en état de corrompre ceux qui chargeoient la balance du côté des Nobles & du Peuple, jusqu'à ce qu'enfin tous les poids se soient trouvés sur le bassin Royal sans aucun contrepoids. Par cette gradation insensible, une coutume établie pour la sûreté de la constitution, est devenue une simple cérémonie, une curiosité qu'on montre tous les ans à des dupes, en échange de leur liberté; encor leur en coûte-t-il leur argent pour la voir.

Je pourrois, à l'exemple des plus fameux Critiques, soutenir ma conjecture par des autorités innombrables, anciennes & modernes,

& prouver sans contradiction, par l'Histoire-Naturelle de la graisse, qu'il est impossible qu'un Souverain desire cet accroissement considérable d'embonpoint, ou qu'un bon Sujet s'en réjouisse. Mais je me bornerai à un petit nombre de preuves.

La graisse & la stupidité sont regardées comme des compagnes si inséparables, que ces deux mots sont synonimes. La *Pinguis Minerva* des Anciens, nous fait voir qu'ils étoient persuadés que la Déesse même des Arts & de la Sagesse, si elle étoit devenue trop grasse, seroit devenue stupide ; or, ce qui seroit vrai d'un Dieu ou d'une Déesse, ne le seroit-il pas d'un Roi ou d'une Reine?

Horace, par *Pingue Ingenium*, entend un esprit lourd & épais : l'air que les Bœotiens respiroient, avoit aussi la même épithete, à cause de leur stupidité....

D'après cela, il seroit non-seulement injuste, mais même indécent, de supposer qu'un Souverain pût desirer de voir s'engourdir sous une masse de chair, ces facultés auxquelles sa propre gloire & le bonheur de ses Sujets sont attachés. Car l'agilité même du corps est très-nécessaire dans un Prince ; un Monarque léger, dispos & actif, peut visiter plus souvent & plus vîte les parties les plus éloignées de ses Etats, où le bien public exige sa présence ; ses opérations militaires ne reçoivent pas moins de lustre ni d'avantage de l'agilité de sa personne. Ce sont des considérations assez importantes, sans parler de l'embarras que la

prominence de l'*Abdomen* doit lui cauſer dans les opérations du ſerrail.

Ayant ainſi prouvé que la coutume de peſer le Grand-Mogol, doit avoir été autrefois emblématique, je crois devoir examiner, ſi, dans la ſuite, nous ne ferions pas bien d'adopter cette coutume, pour l'avantage de notre conſtitution.

Il me ſemble que la nature même de notre conſtitution, nous indique cette maniere de la conſerver. Les trois parties conſtituantes du pouvoir légiſlatif & ſuprême, forment une eſpece de *Trilanx* politique, dont chaque baſſin a ſon poids fixé dans une juſte proportion. Y a-t-il rien de plus naturel que de prendre un jour dans l'année, pour voir ſi la balance eſt en bon état ?

Cette méthode de peſer les Etats & les Empires, eſt très-ancienne ; & on en trouve des traces dans Homere, qui nous apprend que Jupiter lui-même peſa les deſtins de la Grece & de Troye ; mais ni Euſthate, ni aucun autre Commentateur, n'a pu nous dire dans quelle eſpece de balance.

J'avoue que le tems où nous vivons eſt ſi heureux, ceux qui compoſent notre corps légiſlatif ſi integres & ſi ſages, & les baſſins de notre balance ſi également chargés, que toute précaution pour maintenir l'équilibre, paroît entiérement inutile ; mais l'homme ſage s'occupe de l'avenir, il prévoit les dangers futurs, & il ſuffit qu'un mal ſoit poſſible, quoiqu'éloigné, pour qu'il y cherche un remede.

Comme je ne crains rien pour ce ſiecle-ci, je ne propoſe mon projet que pour l'année de grace 1800. On a tout lieu de préſumer qu'alors il ne reſtera plus perſonne de tous ceux qui compoſent maintenant notre corps légiſlatif, & par conſéquent il eſt impoſſible de ſavoir ce qui arrivera ſous ceux qui les remplaceront. Qui ſait ſi il ne faudra pas les peſer très-ſouvent & avec la plus grande exactitude? heureuſement c'eſt une opération très-facile ici, puiſque nous avons entre les mains, la balance de l'Europe; nous avons tenu derniérement cette balance avec autant de gloire que d'avantage, & je ne doute pas qu'elle ne reſte encore long-tems en notre poſſeſſion; ainſi la légiſlation pourra chaque année, l'emprunter du miniſtere pour une couple de jours.

Quand on procédera à cette opération, il faudra défendre abſolument tout échange de préſens entre les parties intéreſſées, parce qu'il pourroit en réſulter un ſucroît conſidérable de peſanteur dans un des côtés de la balance, & qu'il arriveroit ici, ce qui eſt probablement arrivé dans l'Indoſtan. Si jamais, par politeſſe ou par tout autre motif, on jettoit des grains & des drachmes dans le baſſin Royal, ce côté deviendroit à la fin ſi prépondérant, qu'il ſeroit très-difficile, pour ne pas dire impoſſible, de redreſſer la balance. Il pourroit encore arriver quelque choſe de très-ridicule; ce ſeroit qu'on chargeât le baſſin Royal & le baſſin du Peuple, des dépouilles de celui du milieu, de maniere que celui-ci reſtât toujours ſuſpendu, quoiqu'entiérement vuide.

Ce que j'ai dit jusqu'ici ne concerne que la pesanteur métaphorique, & j'ai eu pour but d'engager la postérité à veiller avec le plus grand soin au maintien de notre heureuse constitution & sur-tout à empêcher qu'on fasse la moindre innovation dans aucune de ses parties. Mais je ne sais si il ne seroit pas très-utile, pour parvenir à cette bonne fin, de peser réellement plusieurs individus; & je suis engagé à le croire par une expérience du même genre, qui s'est faite, avec un grand succès, il y a quelques années, & dont j'ai été informé. On assure que dans une grande salle d'un Château qui appartient à un personnage très-distingué, il y a une très-belle paire de balances à l'usage des hommes, où le maître de la maison & la troupe nombreuse de ses hôtes, se pesent tous les ans; & on ajoute que d'une année à l'autre, il se trouve une grande augmentation dans les poids. Cette découverte est susceptible d'être perfectionnée; & on pourroit se servir très-avantageusement de balances communes, ou Romaines, le premier & le dernier jour de chaque session du Parlement; mais, à mon avis, la balance commune seroit la plus convenable des deux, parce qu'il sembleroit ridicule de voir les gens du premier rang dans l'Eglise & dans l'Etat, suspendus au bout d'une Romaine.

Il est toujours certain que, quelque moyen qu'on employât pour connoître la pesanteur intrinseque des individus qui composent notre corps législatif, & pour la distinguer de celle

qu'ils pourroient acquérir par des causes étrangeres, rien ne seroit plus utile pour maintenir un juste équilibre entre les membres de notre constitution.

Je dois convenir qu'il s'offre à mon esprit, sur ce sujet, un grand nombre de difficultés; mais comme je suis infatigable dans mes travaux pour le bien public, je roulerai mon projet dans ma tête, jusqu'à ce que je trouve un moyen pour en rendre l'exécution pratiquable. Dès que je l'aurai trouvé, j'en ferai part au public pour l'instruction de la postérité.

(*Universal Magazine.*)



POÉSIES FUGITIVES.

Au Ruisseau de Dame-Marie-les-Lys.

Ruisseau paiſible & pur, frais & charmant ruiſſeau,
Honneur ſoit à la Nymple antique,
Qui ſous ſa voûte humble & ruſtique,
Epanche mollement les tréſors de ton eau.
Va de tes flots d'argent, non loin de ton berceau,
Arroſer l'agreſte bocage,
Où vient le Roſſignol te chanter ſes amours;
Coule, à ſon doux ramage en murmurant toujours,
Le long du modeſte hermitage,
Où, conſtant dans ſes mœurs comme toi dans ton cours,
Mon ſolitaire ami content de vivre en ſage,
Sur tes bords peu connus aime à cacher ſes jours.
Jadis dans leur marche pompeuſe,
Il entendit gronder le Danube & le Rhin;
Il vit tomber, bondir au pied de l'Appennin,
L'Eridan deſcendu de ſa roche écumeuſe.
O! qu'il aime bien mieux ſur cette rive heureuſe,
Voir le ſoir, à pas lents, revenir un troupeau;
Le jour, y voir jouer les enfans du hameau;
Y rendre le ſalut à l'habitant champêtre;
Y cauſer doucement avec ce bon Curé
Qui très-chrétien, très-peu lettré,

N'aſpirant point du tout à l'être,
Saintement occupé de ſes devoirs touchans;
Pour prix de ſes vertus, n'a jamais ſu peut-être
Qu'on fît de méchans vers, & qu'il fût des méchans!
Au hameau, cher de Leyre, heureux qui loin du monde,
Entre ſa femme & ſes enfans,
Dans le ſein de la paix voit s'écouler ſes ans,
Comme ce ruiſſeau pur y voit couler ſon onde!
Du pied de la cabane elle va ſans fierté,
Traverſant un ſéjour du ſilence habité,
De ces chaſtes déſerts humble & fidele Amante;
Y conſacrer ſes flots, & baigner dans ſa pente
Le Lys de la virginité.
Avec moi, cher ami, ſuis ſa route tranquille;
Quand libre, & ſerpentant ſous la feuille mobile
De ces longs peupliers qui tremblent dans les airs,
Elle va s'égarer dans des prés toujours verds;
Appellant ſur ſes pas la douce rêverie,
Les romans de la Bergerie,
Et le plaiſir plus doux d'y ſoupirer des vers.
Mais ceſſe de la voir, quand ſur la triſte arêne
Elle va pour jamais ſe perdre dans la Seine,
Arrivant à ſa fin comme nous au tombeau.
A la mélancolie enclin dès le berceau,
Sans ceſſe avec tes mœurs ce monde incompatible
N'a que trop affligé ton cœur noble & ſenſible.
Occupe tes regards d'un plus riant tableau;
Parcours, Virgile en main, ce charmant payſage;
Entends ſur les cailloux gazouiller ton ruiſſeau;
Vois ces champs, vois ces prés, vois ce ruſtique ombrage;
Regarde tes enfans, & ſouris à leurs jeux;
Vois leur mere empreſſée à prévenir tes vœux;
Par ſageſſe, en un mot, s'il ſe peut, ſois moins ſage:

Juſques

Jusque dans la vertu l'excès est dangereux.
Nous aimons les Bergers : ami, vivons comme eux :
Le bonheur ne veut point de sentiment extrême.
Goûte enfin sa douceur; pour la goûter moi-même,
J'ai besoin de te voir heureux.

Par M. DUCIS, *Secrétaire ordinaire de* MONSIEUR, *Associé à l'Académie de Lyon.*

COUPLETS

Chantés par Mlle. JENNY W***. (*)

Sur l'air : je suis Lindor, &c. *du Barbier de Séville.*

JE touche à peine au printems de mon âge;
Mon cœur déja forme mille desirs;
J'aime à voler de plaisirs en plaisirs :
J'ai tous les goûts d'un papillon volage.

—

Sous les pompons d'une Actrice naïve,
Je me suis vue applaudir quelquefois ;
Je connois l'art de varier ma voix,
Lorsqu'il faut être, ou folâtre, ou plaintive.

(*) Cette jolie enfant n'a que sept ans. Elle chante, elle danse, elle converse avec grace. Elle a joué dans *Zémire* & *Azor* & le *Tableau parlant*, sur un Théatre de Société, avec une vérité & une précision qui lui ont valu tous les applaudissemens. C'est la digne éleve de sa mere, qui fait l'ornement de la Ville où elle est fixée.

Fiere en ſecret du ſuccès de la ſcene,
Il faut me voir dans un bal voltiger ;
Là, vingt rivaux brûlent de m'engager,
Tous dans leur main voudroient tenir la mienne.

—

Maman inſtruit mon enfance ingénue :
C'eſt dans ſes bras que ſont nés mes talens ;
Quand je parois, je me fais mille amans.
Je n'en ai plus, hélas ! quand on l'a vue.

—

Par mes appas, je rends maman plus belle,
Par mon caquet, j'ajoute à ſon eſprit.
Telle, au printems, une fleur s'embellit
D'un verd bouton qui croît à côté d'elle.

—

Qu'importe donc que mon ſavoir étonne ?
De mes efforts le prix eſt ſi léger !
Je ne reçois qu'un frivole baiſer ;
C'eſt pour maman qu'on treſſe une couronne (*).

—

De tous les cœurs elle reçoit l'hommage ;
Quoique le mien en ſoit un peu jaloux,
Puiſſé-je encor d'un deſtin auſſi doux,
La voir jouir, lorſque j'aurai ſon âge !

Par M. Roman *de Nîſmes.*

(*) Madame W***. joua le rôle de *Zémire* avec tant de ſupériorité, qu'elle fut couronnée de fleurs ſur le Théatre.

A UNE JOLIE DÉVOTE

QUI VOULOIT ME CONVERTIR.

QUoi ! tu voudrois me convertir ?
A tes vœux puis-je être docile ?
Tu défends le moindre desir,
Et tes yeux en font naître mille.
Tu voudrois que de mon péché
J'eusse une douleur bien amere,
Et je ne puis être fâché
Que de ne t'en voir jamais faire.
Lorsque tu me prêches la foi,
Mon cœur veut te donner la sienne.
La grace eût triomphé de moi,
Mais résisterai-je à la tienne ?
De Dieu tu me peins la grandeur,
Et c'est, en si joli langage,
Que j'oublie aussi-tôt l'Auteur,
Pour ne songer qu'à son ouvrage.
Tu veux en vain guider mes pas
Dans une nuit aussi profonde :
Qui t'entend, ou voit tes appas,
Thémire, est trop bien ici-bas,
Pour s'occuper de l'autre monde.

Par M. HERMITE DE MAILLANE.



L'AMOUR ET LES OISELEURS,

IDYLLE.

AMour, Amour, jamais tu ne repoſes;
Et rien n'échappe à tes piéges flatteurs.
Un jour (c'étoit dans la ſaiſon des roſes)
Climene & Moi, novices Oiſeleurs,
Nous préparions des piéges ſur les fleurs.
Le doux Printems, un Dieu plus doux encore
Nous raſſembloient au réveil de l'Aurore.
Tous deux aſſis ſur la mouſſe & le thym,
Nous reſpirions l'eſpoir & le butin;
Et, près de nous les réſeaux & la cage
Du peuple aîlé méditoient l'eſclavage.
Le Miroir brille. Alors un jeune Oiſeau
Se détacha des ſommets du bocage;
Il balançoit ſon vol ſur le réſeau;
Puis en jouant, l'effleuroit d'un coup d'aîle;
Puis careſſoit le Miroir infidele,
Auſſi léger que l'éclat voltigeant,
Que réfléchit la glace au front d'argent.
L'azur des Cieux coloroit ſon plumage;
Nos cœurs ſembloient répéter ſon ramage;
Le voir, le prendre eſt un même deſir;
Nous nous taiſons, nous palpitons de joie;
Le piége court envelopper ſa proie;
Le filet tombe : en vain l'oiſeau veut fuir;
Il ſe débat. Je ſouris, & Climene,
Sous le filet que je ſouleve à peine,
Etend déja ſa main pour le ſaiſir;
Elle y touchoit : ſoudain l'oiſeau rapide,
C'étoit l'Amour!.... s'envole avec nos cris;

Et du filet difperfant les débris,
Il tient encor dans le réfeau perfide
Les Oifeleurs, qui penfoient l'avoir pris.

Par M. Le Brun.

VERS

A M. de Voltaire, qui avoit envoyé à l'Auteur une Montre d'or à répétition & à quantieme, ornée de son Portrait, de sa Manufacture de Ferney.

Paris, 15 Août 1777.

Je la reçois cette machine,
Où dans trois orbes différens,
Une triple aiguille chemine;
Et dans fa courfe détermine
Les jours, les heures, les inftans
Qui s'échappent à la fourdine.

Jadis, chez nos premiers parens,
Cette œuvre eût paffé pour divine.
Le luxe a créé les talens:
Et le plus beau des inftrumens
Qui foit de Paris à la Chine,
Me coûte moins de fix cents francs.

Mais, hélas! lorfque j'examine
Le numéro de ces cadrans,
J'en reçois la leçon chagrine
De la perte de mon printems,
Et je prévois les foins cuifans
Que la vieilleffe nous deftine.

Vains jouets des amuſemens,
Quand le néant nous avoiſine!
Les jeux, les plaiſirs féduiſans,
D'une main légere & badine,
Viennent nous bercer en tous ſens,
Et nous tiennent ſous leur courtine
Endormis ſur l'aîle du tems;
Tandis que la faulx aſſaſſine,
Cueille la fleur de nos beaux ans,
Et ne nous laiſſe que l'épine.

Mais dans l'ovale du revers,
Qu'avec plaiſir je vois un ſage,
Après trois fois vingt-ſept hivers,
Reprenant ſon premier courage,
Cueillir des lauriers toujours verds,
Et dont on verra d'âge en âge,
Le nom, la proſe & les beaux vers,
Par une gloire ſans nuage,
Durer autant que l'Univers!

Ah! que l'aſpect de cette image,
A qui tous les cœurs ſont ouverts,
M'apprend, en ſublime langage,
Le prix du tems & ſon uſage,
Notre folie & nos travers!

Tandis que ce rayon agile,
Autour de ſon axe emporté,
Préſente une *image mobile*
De l'immobile éternité :
Loin du tourbillon enchanté
Que nous offre un monde frivole,
Le grand homme vît écarté.
Par ſes écrits il nous conſole
Des malheurs de l'Humanité.
Jadis, quittant le Capitole,

Marc-Aurele l'eût visité :
Apôtre de la vérité,
Chaque minute qui s'envole,
L'éleve à l'immortalité.

Par M. le Marquis DE VILLETTE.

RÉPONSE DE M. DE VOLTAIRE.

Ferney, le 27 Auguste 1777.

MOn Dieu, que vos rime en *ine*
M'ont fait passer de doux momens !
Je reconnois les agrémens
Et la légéreté badine
De tous ces contes amusans
Qui faisoient les doux passe-tems
De ma niece & de ma voisine.

Je suis sorcier, car je devine
Ce que feront les jeunes gens.
Je m'apperçus bien dès ce tems,
Que votre muse libertine
Seroit Philosophe à trente ans.
Alcibiade en son printems,
Etoit Socrate à la sourdine.

Plus je relis & j'examine
Vos vers sensés & très-plaisans,
Plus j'y vois un fonds de doctrine
Tout propre à Messieurs les Savans;
Non pas à Messieurs les pédans
De qui la science chagrine
Est l'éteignoir des sentimens.

Adieu : réunissez long-tems
La gaieté , la grace si fine
De vos folâtres enjouemens ,
Avec ces grands traits de bon-sens ;
Dont la clarté nous illumine.
Je ne crains point qu'une coquine
Vous fasse oublier les absens ;
C'est pourquoi je me détermine
A vous ennuyer de mes *ens* ,
Entrelacés avec des *ine*.

LE JEUNE AMANT.

Que l'amour me plaît à quinze ans !
Qu'il est simple dans son langage !
Qu'il est vrai dans ses sentimens ;
Dans son trouble , dans son hommage !

Un soupir feint , un faux aveu ,
Ne sortit jamais de sa bouche ;
Elle brûle ce qu'elle touche ,
Et son cœur , comme elle , est de feu.

Les vains attraits d'une plus belle
Peuvent l'éblouir un instant.
Un instant il est infidele ,
Mais jamais il n'est inconstant.

Par Madame la Marquise D'ANTREMONT.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE Françoise.

L'Académie a tenu le 25 d'Août, selon son usage, sa Séance publique. Le matin, après la Messe, le Panegyrique de St Louis a été prononcé par M. l'Abbé d'Espagnac. Ce jeune & modeste Orateur, intimidé d'abord à l'aspect de l'Auditoire devant lequel il alloit parler, a paru succomber à l'effet d'une louable timidité. Mais après avoir recouvré l'usage de sa voix, il a prononcé, avec la chaleur qu'inspiroit son sujet, un discours qui a merité le suffrage unanime des Auditeurs.

A trois heures & demie, après-midi, l'Académie s'est assemblée de nouveau; & M. de St. Lambert, faisant les fonctions de Directeur, a annoncé que le Prix d'Eloquence, dont le sujet

étoit l'*Eloge du Chancelier de l'Hopital*, avoit été décerné au Discours de M. l'Abbé Remi, Avocat au Parlement. (*) M. l'Abbé Talbert, Vicaire-Général du Diocese de Tarbes, & déja couronné par plusieurs Académies, a obtenu le premier *Accessit.* L'Auteur du Discours qui a mérité le second, ne s'est point fait connoître. L'Académie a aussi donné des éloges au Discours de M. Doigni du Ponceau, & à celui de M. de Hoc ; elle a distingué en outre un Ouvrage très-considérable, qui avoit d'abord été envoyé au concours, & que sa longueur n'a pas permis qu'on l'y laissât : elle a employé les expressions les plus flatteuses pour inviter l'Auteur à le rendre public.

M. d'Alembert, Secrétaire Perpétuel de l'Académie, a fait lecture du Discours couronné, qui a reçu de justes applaudissemens ; ensuite M. de la Harpe a lu une Traduction libre, en vers, du premier Chant de la Pharsale de *Lucain* ; & M. d'Alembert a terminé la Séance, par la lecture d'un Eloge de l'Abbé de Choisi, qui fut entendu avec le même plaisir qu'ont toujours fait dans les Assemblées publiques les morceaux de ce genre, si heureusement traité par cet Ecrivain Philosophe.

L'Académie propose pour sujet du Prix de

(*) M. l'Abbé Remi, est un des Jurisconsultes qui travaillent au *Répertoire universel & raisonné de Jurisprudence* : il a mis dans cet Ouvrage nombre d'articles intéressans, où regnent la clarté, la méthode, la précision, & une doctrine pure.

l'année prochaine (*) la Traduction, en vers Alexandrins, du commencement du feizieme Livre de l'Iliade, depuis le premier Vers jusqu'au 167e., c'est l'endroit où Achille donne ses armes à Patrocle pour aller combattre les Troyens.

Toutes perfonnes, excepté les Quarante de l'Académie, feront reçues à compofer pour ce Prix.

Les Auteurs mettront leur nom dans un billet cacheté, attaché à la Piece de Poéfie qu'ils enverront, & fur ce billet fera écrite la fentence qu'ils auront mife à la tête de leur Ouvrage.

Ceux qui prétendent au Prix font avertis que s'ils fe font connoître avant le jugement, ou s'ils font connus, foit par l'indifcrétion de leurs amis, foit par des lectures faites dans les maifons particulieres, leurs Pieces ne feront point admifes au concours.

Les Ouvrages feront envoyés avant le premier jour du mois de Juillet prochain, & ne pourront être remis qu'au fieur de Monville, Imprimeur de l'Académie Françoife, rue Saint Severin, aux Armes de Dombes. Si le port n'en eft point affranchi, ils ne feront point retirés.

L'Académie voulant donner aux Auteurs le tems de faire les recherches néceffaires; pro-

(*) Ce Prix, ainfi que celui d'Eloquence, eft formé des fondations réunies de MM. de Balzac, de Clermont-Tonnerre, Evêque de Noyon, & Gaudron.

pose dès-à-présent, pour Sujet du Prix d'Eloquence qu'elle donnera le jour de Saint Louis 1779, l'Eloge de SUGER, Abbé de Saint Denis, Ministre & Régent du Royaume sous le Regne de Louis VII, dit le Jeune.

(*Journal de Paris; Journal de Politique & de Littérature.*)

I I.

ACADÉMIE Royale des Sciences de Paris.

En annonçant pour la Séance publique de Pâques 1778, la proclamation d'un prix extraordinaire sur le salpêtre, & en exigeant que les Mémoires lui fussent adressés avant le premier Avril 1777, l'Académie n'avoit consulté que son empressement à répondre aux vues bienfaisantes du Roi, & au desir qu'il a de délivrer, le plutôt possible, ses sujets de la gêne de la fouille que les salpétriers ont droit de faire chez les particuliers, & des abus auxquels elle peut donner lieu.

L'examen des Mémoires qui lui ont été adressés pour le concours, n'a pas tardé à lui faire appercevoir que le délai accordé aux concurrens étoit beaucoup trop court, relativement à l'importance de l'objet, & à la nature des expériences qu'il exigeoit; il est arrivé delà que, dans le grand nombre des Mémoires qui ont été admis au concours, quoiqu'il s'en soit trouvé plusieurs qui paroissent avoir été rédigés par de très-habiles Chymis-

res, il n'y en a aucun cependant qui contienne rien d'assez neuf, qui présente des expériences assez décisives & assez complettes, enfin qui renferme des applications assez heureuses à la pratique, pour avoir des droits au Prix.

Dans ces circonstances, l'Académie se voit forcée de différer la proclamation du Prix, & elle croit devoir en reculer assez loin l'époque, pour n'être plus dans le cas d'accorder de nouveaux délais.

Il auroit été à desirer sans doute qu'en faisant cette annonce au Public, il lui eût été possible d'aider les concurrens des connoissances acquises depuis la publication de son Programme, en 1775; mais, comme la plus grande partie des notions qu'elle pourroit donner à cet égard, ne pourroient qu'être puisées dans les Mémoires mêmes admis au concours, ou au moins qu'elles ne pourroient manquer d'avoir des relations très-prochaines avec les expériences contenues dans ces Mémoires, elle a respecté le droit de propriété des Auteurs; & elle s'impose en conséquence le silence le plus absolu sur cet objet, jusqu'après la proclamation du Prix.

L'Académie se borne donc à annoncer pour le présent, que le Prix qui devoit être proclamé à la Séance publique de Pâques 1778, sera différé jusqu'à celle de la St. Martin 1782; & elle propose de nouveau, pour cette époque, » de trouver les moyens les plus prompts » & les plus économiques de procurer en

» France une production & une récolte de » ſalpêtre plus abondantes que celles qu'on » obtient préſentement, & ſur-tout qui puiſ- » ſent diſpenſer des recherches que les Salpê- » triers ont le droit de faire dans les maiſons » des particuliers. «

L'Académie prévient de nouveau qu'elle ſe propoſe, conformément aux intentions du Roi, de répéter généralement toutes les expériences qui lui ſeront indiquées par les Concurrens; elle exige donc, de ceux qui lui enverront des Mémoires, de décrire leurs procédés avec aſſez de clarté & de préciſion pour qu'elle puiſſe les vérifier ſans aucune incertitude; elle déclare auſſi que le Prix ſera adjugé à celui qui aura indiqué le procédé le plus avantageux pour la promptitude, l'économie & l'abondance du produit, indépendamment de toute autre conſidération; & que quand même il ne réſulteroit de ce procédé qu'une application heureuſe des obſervations & des pratiques déja connues, il ſera préféré aux plus belles découvertes dont on ne pourroit pas tirer la même utilité.

Le Roi, ſur les repréſentations qui lui ont été faites par l'Académie, a bien voulu doubler l'objet du Prix, ainſi il ſera de *huit mille livres* au lieu de *quatre*, & la ſomme à répartir en *acceſſit* ſera de *quatre mille livres* au lieu de *deux*. Cette derniere ſomme ſera diſtribuée en un ou pluſieurs *acceſſit*, ſuivant le nombre des Mémoires qui paroîtront avoir droit à des récompenſes, & ſuivant l'objet des dé-

penſes utiles qui auront été faites par les Concurrens relativement au Prix.

Comme la vérification que l'Académie doit faire de toutes les expériences indiquées par les Coucurrens, exigera néceſſairement un tems aſſez conſidérable, les Mémoires ne ſeront admis, pour le concours, que juſqu'au premier Janvier 1781; mais l'Académie recevra, juſqu'au premier Avril 1782, les ſupplémens & éclairciſſemens que voudront envoyer les Auteurs des Mémoires qui lui ſeront parvenus dans le tems preſcrit, avec cette condition cependant que toutes les expériences compriſes dans ces ſupplémens, ſeront regardées comme non avenues, ſi elles ſont de nature à ne pouvoir être répétées avant l'époque fixée pour la proclamation du Prix, c'eſt-à-dire, avant la Séance publique de la St. Martin 1782.

Les Savans & les Artiſtes de toutes les Nations, ſont invités à concourir au Prix, & même les Aſſociés-Etrangers de l'Académie; les ſeuls Académiciens Regnicoles en ſont exclus.

Les Mémoires ſeront écrits liſiblement en François ou en Latin.

Les Auteurs ne mettront point leur nom à leurs ouvrages, mais ſeulement une ſentence ou deviſe; ils pourront, s'ils le veulent, attacher à leur Mémoire un billet ſéparé & cacheté par eux, qui contiendra, avec la même ſentence ou deviſe, leurs noms, leurs qualités & leur adreſſe. Ce billet ne ſera ouvert

ſans le conſentement de l'Auteur, qu'au cas que la Piece ait remporté le prix ou un des *acceſſit*.

Les ouvrages deſtinés pour le concours, ſeront adreſſés à Paris, au Secretaire perpétuel de l'Académie; & ſi c'eſt par la poſte, avec une double enveloppe, à l'adreſſe de M. Amelot, Secrétaire d'Etat, ayant le Département de l'Academie. Dans le cas où les Auteurs préféreroient de faire remettre directement leur ouvrage entre les mains du Secrétaire perpétuel de l'Académie, ce dernier en donnera ſon récépiſſé, où ſeront marqués la ſentence de l'ouvrage & ſon numéro, ſelon l'ordre ou le tems dans lequel il aura été reçu.

S'il y a un récépiſſé du Secrétaire pour la piece qui aura remporté le Prix, le Tréſorier de l'Académie délivrera la ſomme du Prix à celui qui lui rapportera ce récépiſſé; il n'y aura à cela nulle autre formalité.

S'il n'y a pas récépiſſé du Secrétaire, le Tréſorier ne délivrera le prix qu'à l'Auteur même qui ſe fera connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part.

L'Académie, en terminant ce Programme, croit devoir indiquer au Public quelques obſervations peu connues ſur l'exiſtence du ſalpêtre naturel en France. M. Perronet, premier Ingénieur des ponts & chauſſées, préſenta, en 1767, dans une de ſes Séances, deux échantillons d'une pierre calcaire poreuſe, provenante de la carriere d'Augne en Touraine.

Ces pierres, conſervées dans un tiroir, s'étoient naturellement couvertes d'efflorefcences falpêtrées; & M. Cadet, qui en a fait l'examen par ordre de l'Académie, a reconnu qu'indépendamment de la petite portion de falpêtre à baſe d'alkali fixe végétal qu'elles contenoient, on y trouvoit encore, par lixiviation & par évaporation, du nitre à baſe de terre calcaire & du nitre à baſe de terre, du ſel ſedlitz ou d'epſom. Depuis cette époque, M. le Duc de la Rochefoucalt a fait une autre découverte importante ſur l'exiſtence du ſalpêtre naturel plus déciſive que celle de M. Perronet, qui a été annoncée depuis plus d'un an, par M. Bucquet, dans ſes leçons de Chymie publiques & particulieres. Il réſulte, des obſervations de M. le Duc de la Rochefoucault, & de celles qui ont été faites depuis par MM. Clouet & Lavoiſier, Régiſſeurs des poudres & ſalpêtres, 1°. que les montagnes de craie des environs de la Rocheguyon, Mouſſeau, &c., contiennent du ſalpêtre dans la proportion d'une & deux livres par quintal de terre dans le voiſinage des ſurfaces expoſées à l'air; 2°. qu'il ne paroît pas exiſter en quantité ſenſible, dans les parties de la montagne qui ſont abſolument intérieures, & qui n'ont point de communication avec l'air; 3°. que ce ſalpêtre eſt à baſe calcaire dans tous les lieux éloignés des habitations, tandis qu'il eſt à baſe d'alkali végétal, & ſe montre en efflorefcences cryſtallines à la ſurface de la craie dans le voiſinage des lieux habités.

MM. Clouet & Lavoiſier ont conſtaté l'exiſtence de ſemblables montagnes dans différentes parties de la France, notamment aux environs de Dreux en Normandie, à St-Avertain près Tours, dans pluſieurs endroits d'un côteau fort étendu qui regne depuis Tours juſqu'à Saumur, &c. Une pierre tendre & poreuſe, une expoſition favorable, des rochers diſpoſés en ſaillie qui forment un abri contre les injures de l'air, ſont les circonſtances les plus avantageuſes à la formation de ce ſalpêtre, & il n'eſt pas rare, lorſqu'on réunit toutes ces circonſtances, & ſur-tout dans le voiſinage des habitations creuſées dans la craie ou dans le roc, de trouver des terres qui, traitées avec de l'alkali fixe en quantité ſuffiſante, donnent juſqu'à trois livres de ſalpêtre par quintal.

Ces nitrieres naturelles ont échappé juſqu'à ce jour aux recherches des Salpêtriers, par la raiſon que le ſalpêtre y eſt preſque toujours à baſe terreuſe, qu'il faut le traiter avec de l'alkali pour le transformer en vrai ſalpêtre; qu'ils en ignorent la méthode, & qu'ils croient trouver mieux leur compte à traiter celui qui ſe forme dans les endroits habités & qui y eſt tout naturellement, au moins pour une portion aſſez conſidérable, à baſe d'alkali fixe. On ſent aſſez de quelle importance cet objet peut être pour les Concurrens; en effet, il eſt probable, d'après les relations des Voyageurs, que le ſalpêtre qui vient en ſi grande abondance de l'Inde, ſe forme naturellement dans les terres : il

ſeroit donc poſſible que la France renfermât les mêmes richeſſes dans ſon ſein.

M. le Duc de la Rochefoucault a encore conſtaté que les craies des environs de la Rocheguyon, quelque dépouillées qu'elles aient été par le lavage du ſalpêtre qu'elles contetenoient, étoient ſuſceptibles de ſe ſalpêtrer de nouveau d'elles-mêmes ſans addition, & par la ſimple expoſition à l'air dans un lieu abrité.

L'Académie, en annonçant ces découvertes aux Concurrens, invite M. le Duc de la Rochefoucault, MM. Clouet & Lavoiſier, à publier inceſſamment le travail qu'ils ont annoncé ſur cet objet. Elle renvoie pour le ſurplus à ſon Programme de 1775, & aux différens Ouvrages qui ont été publiés depuis ſur cet objet. (*)

(*Journal des Savans.*)

III.

SOCIÉTÉ Royale de Médecine de Paris.

Les Mémoires envoyés pour concourir au Prix propoſé par la Société, ſur le traitement des fievres exanthématiques, étant en très-grand nombre, & l'examen de pluſieurs de ces Mémoires exigeant beaucoup de tems & d'attention, cette Compagnie croit devoir prévenir le Pu-

(*) Voyez le Journal pour le mois d'*Octobre* 1775, page 262; & celui pour le mois d'*Octobre*, année 1776, page 400.

blic qu'elle ne peut en faire la diſtribution à l'époque qui avoit été indiquée. Ce premier Prix, ainſi que le ſecond, qui concerne les maladies épizootiques, ſeront diſtribués le dernier mardi du mois de Janvier 1778 : en même tems, on indiquera de nouveaux ſujets pour le concours ſuivant.

La Société s'aſſemble les mardi & vendredi de chaque ſemaine, depuis 4 heures juſqu'à 6 & demie. Elle s'occupe de tout ce qui peut être relatif aux progrès de la Médecine, à la ſanté des hommes & à la conſervation des beſtiaux. Elle ſe fait un devoir de répondre à toutes les queſtions qui lui ſont propoſées, & elle avertit MM. les Doyens des Facultés & Colleges de Médecine de Province, ainſi que tous ceux qui ſont en correſpondance avec elle, d'adreſſer leurs Lettres ou Mémoires à M. de Laſſone, premier Médecin du Roi & de la Reine en ſurvivance, Préſident perpétuel de la Société Royale, ou à M. Vicq d'Azyr, Secrétaire perpétuel & premier Correſpondant de la même Société, ſous l'enveloppe de M. Necker, Directeur-général des Finances, par lequel cette Compagnie reçoit les ordres de S. M.

La Société perſuadée qu'il étoit important qu'un de ſes Membres répétât ſous les yeux & ſous ceux de pluſieurs Médecins & Phyſiciens, les expériences d'Electricité tentées dans la vue de remédier à certaines maladies dont on annonce depuis quelques années, & ſur-tout dans ce moment, la guériſon par ce moyen, a chargé de ce ſoin M. Mauduit de la Varenne, un de

ses Associés. La Compagnie a en même-tems présenté sur cet objet un Mémoire à M. Necker, qui l'a mis sous les yeux du Roi. S. M. en a approuvé le motif, & a fait délivrer à M. Mauduit une somme destinée aux frais nécessaires du traitement. Les malades n'auront en conséquence aucune espece de déboursés à faire. Lorsqu'il se présentera quelqu'un à traiter, M. Mauduit assemblera plusieurs de ses Confreres qui constateront l'état du malade. Il en sera dressé un Procès-Verbal que les Consultans & le malade signeront, & qui sera mis en tête d'un Journal destiné pour chaque malade en particulier, & sur lequel M. Mauduit écrira, jour pour jour, le tems, la maniere dont il aura électrisé, les symptômes que le malade aura éprouvés, la force de l'Electricité mesurée avec l'Electromêtre de M. Lane. Ce Journal sera signé de tems à autre par les Assistans & le malade.

A la fin du traitement, M. Mauduit convoquera les Médecins qui auront d'abord constaté l'état du malade; ils le vérifieront de nouveau, & il en sera dressé un Procès-Verbal, signé comme le premier. M. Mauduit invite les Médecins & Physiciens qui se sont appliqués à l'Electricité, de lui communiquer leurs observations, & de lui faire part de leurs lumieres & de leurs conseils. En cas de succès, il aura soin d'en faire hommage à leurs Auteurs. Toutes les opérations seront faites d'une maniere authentique. Il les invite aussi à se trouver à ses expériences, mais il prévient qu'il

ne pourra admettre que les perſonnes de l'Art; par égard pour les malades & faute de local.

Dans la Séance tenue le mardi 20 Août, la Société a mis au nombre de ſes Aſſociés regnicoles, M. Thouvenel, Docteur en Médecine, de la Faculté de Montpellier.

(*Gazette de Santé.*)

I V.

ACADÉMIE Royale d'Architecture de Paris.

L'Académie avoit propoſé pour ſujet du grand Prix de cette année un *Château d'eau;* le grand Prix a été adjugé le premier Septembre, d'une voix unanime, à M. Deſeine, & le ſecond à M. Giſors.

(*Journal de Paris.*)

V.

SOCIÉTÉ libre d'Emulation, &c.

QUATRIEME SUJET DE PRIX.

La Société demande : *quelle eſt la forme la plus avantageuſe pour la conſtruction des fourneaux, des alambics, & de tous les inſtrumens qui ſervent à la diſtillation des vins dans les grandes brûleries?* Les Mémoires doivent être envoyés au concours, avant le premier Juin 1778, & remis franc de port à cette époque, à M. Cominet fils, Directeur du Bureau-Gé-

néral de correſpondance, rue des Deux-Portes Saint-Sauveur. (Le terme eſt de rigueur.) Les Auteurs donneront leur nom, & indiqueront leur demeure dans un billet cacheté, & ne ſe feront point connoître. Le premier Prix de 1200 livres, & le ſecond de 600 livres, ſeront diſtribués dans la Séance publique du mois de Septembre de la même année.

La France ne jouit pas du privilege unique d'avoir des productions uniques, comme le gérofier, le canelier, &c. mais elle en eſt avantageuſement dédommagée. Tous les Royaumes voiſins de cette Monarchie ont à-peu-près les mêmes récoltes; cependant, ſon ſol, ſa température donnent à ſes productions un tel degré de bonté, que leur qualité les fait préférer à celles des autres Pays. Tel eſt ſon ſel nullement cauſtique comme celui des Pays méridionaux, ni inſipide ou terreux comme celui du Nord; telle eſt l'huile de Provence dont la perfection l'emporte ſur toutes les huiles connues; tels ſont ſes vins les plus ſalutaires pour la boiſſon ordinaire; telles ſont encore ſes eaux-de-vie les plus douces, les plus agréables & les plus ſaines de l'Europe.

Il eſt important de ne pas prendre le change ſur tant d'avantages réunis; le François les doit en partie bien moins à ſa maniere de travailler, qu'aux combinaiſons de ſon ſol & de la température de ſon climat.

Malgré la perfection des eaux-de-vie de France, celles de quelques Royaumes voiſins, entrent, malgré leur peu de qualité, en concurrence avec elles, à cauſe du bas prix dans leur vente. Ces conſidérations ont engagé la Société à examiner ſi on ne parviendroit pas à donner les eaux-de-vie de France à un prix

égal, ou presque égal, par la diminution des frais dans leur distillation, ou en retirant une plus grande quantité d'esprit ardent d'une masse de vin donnée.

Pour fixer plus méthodiquement le travail de ceux qui se proposent de concourir, & sur-tout pour éviter des écarts du sujet ou des répétitions inutiles de ce que l'on sait déja, la Société croit utile de détailler son Programme.

La distillation des vins, est une des opérations les plus anciennement connues, puisque Gébert, Auteur du plus ancien Traité de Chymie qui soit parvenu jusqu'à nous, parle des trois manieres de distiller, & pour lesquelles nous n'avons pas encore des mots François qui les désignent sans périphrase. L'une est appellée distillation *per ascensum*, l'autre *per descensum*, & la troisieme *per latus*. Ce n'est pas le cas ici de les détailler, ni de parler de certaines petites manipulations qui sont plus du ressort des laboratoires de Chymie, que des grandes brûleries, parce que c'est en travaillant sur de grandes masses de vin qu'on retire cette quantité d'eau-devie, qui constitue le véritable bénéfice du brûleur. Il sera donc inutile de remonter à ces procédés en petit, par lesquels les anciens Chymistes imaginoient retirer plus d'esprit ardent, en tentant de condenser le phlegme réduit en vapeurs, avant qu'elles fussent parvenues dans le chapiteau, espérant qu'elles retomberoient dans l'alambic, & que l'esprit-de-vin s'éleveroit seul. De-là, commencerent ces alambics à cols allongés, depuis 5 jusqu'à 20 pieds; ces autres cols disposés en zig-zag, aussi inutiles pour multiplier l'espace; ces éponges, ces étoffes grossieres, ces mies de pain placées sur le vin dans

dans la chaudiere pour retenir le phlegme, & tant d'autres petits moyens auxquels le ſuccès n'a pas mieux répondu.

Pour que l'eſprit ardent monte en vapeurs, il eſt certain qu'il faut que le col ſoit auſſi échauffé dans le haut que dans le bas, & il ne parvient jamais à ce point dans les grands alambics, ſans qu'une partie du phlegme ne monte avec l'eſprit ardent. En effet, ſi on enveloppe avec des linges mouillés & froids, la partie moyenne de ces cols allongés, ou telle autre partie dans leur longueur, la diſtillation ceſſe entiérement, & ne recommence que lorſqu'après l'enlevement des linges mouillés, le tuyau ou col s'eſt réchauffé au point qu'il devoit l'être. A ce degré de chaleur, il eſt impoſſible qu'une portion du phlegme ne monte pas avec l'eſprit ardent, puiſque le degré de l'ébullition eſt celui de l'eau-bouillante; d'ailleurs, l'aſcenſion de l'eſprit ardent ſert encore de véhicule au phlegme, c'eſt-à-dire, qu'il lui donne des aîles pour monter. Sans recourir à ces tâtonnemens, à ces petits & inutiles expédiens, il vaut donc bien mieux couper après la *premiere* eau-de-vie, ou rectifier les produits par différentes chauffes, ou enfin, avoir des fourneaux d'une conſtruction nouvelle.

On ne parlera pas ici des différens inſtrumens en uſage dans les grandes brûleries, ni de la forme actuelle de leurs alambics; ces objets doivent déja être connus par ceux qui deſireront concourir pour les Prix, & ſeconder les vues de la Société. En effet, ſi on parcourt les brûleries du Pays d'Aunis, de l'Angoumois, de la Saintonge, du Languedoc, de la Provence, &c. on y trouve peu de différences. Toutes ſont modelées & diſpo-

ſées les unes comme les autres, parce qu'il eſt plus naturel d'imiter que d'imaginer ; ou du moins, il eſt probable que le plan en a été adopté ſans examiner s'il pouvoit y en avoir un meilleur. La perfection marche lentement à la ſuite du tems, de l'intérêt & de l'expérience. Les hommes tiennent à l'habitude, ou pour n'avoir pas la peine, ou pour ne ſavoir pas réfléchir.

C'eſt aux Gens de l'Art, aux vrais Praticiens, que la Société propoſe pluſieurs points importans à examiner. Elle dédaigne toute théorie, même la plus ingénieuſe ſi elle eſt dénuée de faits, & ſi elle n'a pour baſe des expériences, parce que ſon ſeul & unique but eſt l'utilité pratique. Ceux qui ne connoiſſent pas ce qui a été écrit ſur la diſtillation des vins, & ſur les inſtrumens néceſſaires à cette opération, peuvent conſulter le Dictionnaire Encyclopédique, aux mots *Diſtillation, Eaux-de-vie*. L'Art *du Diſtillateur des Eaux-fortes*, approuvé par l'Académie, & publié par M. de Machy. La collection des trois Mémoires couronnés en 1767, par la Société d'Agriculture de Limoges. On trouve cet ouvrage intitulé de la *Fermentation des vins*, à Lyon, chez les Freres Periſſe, & à Paris, chez Bailly, Libraire, quai des Auguſtins.

La Société réduit à quelques articles principaux, les objets à diſcuter. Les alambics, les fourneaux, les matieres combuſtibles, & les inſtrumens acceſſoires dans la diſtillation.

1°. *Des alambics.* Elle demande, *la forme des alambics actuels eſt-elle la meilleure & la plus avantageuſe?* Si on jugeoit par ce qui exiſte généralement, le fait ſeroit décidé ; mais des expériences établies ſur une ſaine théorie,

ont prouvé qu'il étoit permis de douter. On ſait; & il eſt démontré, que la diſtillation ſe fait par évaporation; que l'évaporation ne s'exécute que par la ſurface des liqueurs; que les vapeurs ſe levent par couches, & ne partent point du fond des vaiſſeaux, d'où l'on devroit naturellement conclure que plus un alambic aura de ſurface intérieure, plus il y aura d'évaporation.

Si un alambic, au lieu d'avoir, depuis le collet juſqu'à la baſe, deux ou trois pieds de profondeur, n'avoit qu'un pied, & quatre pieds de largeur au lieu de deux, ne monteroit-il pas une plus grande quantité de vapeurs à la fois? L'évaporation ne ſeroit-elle pas du double de celle du premier? Ne peut-on pas encore eſpérer que s'il eût fallu ſix heures pour la premiere diſtillation, qu'il n'en faudra que trois, & même deux pour la ſeconde? Plus la chaudiere préſentera de ſurface à l'action du feu ou de la flamme, plus promptement elle doit bouillir, puiſqu'elle aura moins de hauteur. Ne ſeroit-ce donc pas encore une grande économie de bois, ou de telle autre matiere combuſtible?

Les eaux-de-vie, au moment de la diſtillation, ont toujours un petit goût de feu, dont elles perdent une partie, il eſt vrai, quelque tems après. Ce goût de feu qu'il faut bien diſtinguer de celui d'*empireume* ou de *brûlé*, & dont on connoît peu l'origine, ne ſeroit-il pas produit par une trop longue ébullition du vin pendant laquelle ſon huile eſſentielle réagit ſur le vin, & ſe combine avec l'eſprit ardent? Seroit-ce le phlogiſtique combiné avec la liqueur diſtillée? ou bien, eſt-ce le goût propre à cette liqueur lorſque l'air principe ou

atmoſphérique en a été ſéparé? Quoi qu'il en ſoit, n'eſt-il pas probable que ce goût de feu ſeroit moins ſenſible ſi l'évaporation étoit moins longue? Ne ſeroit-il pas à préſumer que l'acide du vin & de ſon tartre n'auroit pas le tems de ſe combiner avec l'eſprit ardent, comme dans la premiere diſtillation; combinaiſon réelle, quoique le réſidu de la diſtillation contienne beaucoup d'acidité.

De la rapidité de l'évaporation, ne réſulteroit-il pas qu'on retireroit une plus grande quantité d'eau-de-vie *premiere?* Ce qui diminueroit le nombre des chauffes qu'on donne aujourd'hui, ou pour combiner les différens produits, ou pour en retirer tout l'eſprit ardent.

Si à la partie ſupérieure de l'alambic on ménageoit une petite ouverture par où on introduisît le bec d'un ſoufflet à deux ames, garni d'un robinet qui fermât exactement ou ouvrît à volonté, ſi pendant la diſtillation on faiſoit agir continuellement ce ſoufflet, ou par le bras d'un homme, ou par l'action du vent ou de l'eau, & ſi ſon bec étoit recourbé contre la liqueur en évaporation, n'eſt-il pas probable que ce courant d'air frais accéléreroit de beaucoup l'évaporation, diminueroit les frais du feu, & épargneroit le tems? On ſent que ſi on ceſſoit de tenir le ſoufflet en mouvement, il faudroit en fermer le piſton ou robinet, de peur que l'eſprit ardent ne s'échappât par le ſoufflet.

Cette expérience a été tentée ſur un alambic de ſoixante pintes ſeulement, & elle a très-bien réuſſi. Réuſſiroit-elle de même ſur une chaudiere de trente à quarante veltes? Il y a lieu de l'eſpérer ſi tous les inſtrumens ſont en proportion. En effet, l'expérience jour-

naliere démontre aux Artiſtes, les grands effets d'un courant d'air frais, d'un air ſoufflé pour accélerer les vaporiſations.

2°. *Des fourneaux.* Il eſt conſtant que leur forme dépend eſſentiellement de celle de l'alambic. La maçonnerie doit donc être en proportion de leur hauteur & de leur diametre. L'état actuel des fourneaux n'eſt que d'un pied au deſſus du ſol de la brûlerie; plus d'épaiſſeur, par exemple, celle d'un pied & demi ou de deux pieds n'empêcheroit-elle pas la perte, ou plutôt la trop facile communication de la chaleur de l'âtre au ſol de l'attelier? Ce que l'on dit de l'âtre, ne peut-il pas s'appliquer à la maçonnerie qui entoure la chaudiere? Vingt pouces d'épaiſſeur au lieu de douze ou de quinze, ne procureroient-ils pas quelques avantages? Il eſt vrai qu'il faudroit plus de bois lorſque l'on chaufferoit cette maſſe pour la premiere fois; mais comme on n'interrompt plus les diſtillations une fois commencées, la maſſe échauffée conſervant plus de chaleur contre la chaudiere, ne dédommageroit-elle pas amplement de la premiere avance en bois?

Le point le plus eſſentiel, (la forme de la chaudiere une fois admiſe) eſt de preſcrire les proportions qui doivent exiſter, ſoit pour la grandeur, la hauteur, le diametre du fourneau, ſoit entre la porte ou *trape*, le fourneau proprement dit, & le tuyau qui conduit la fumée dans la cheminée. C'eſt ici où la Société demande des dimenſions & des proportions exactes de toutes les parties qui entrent dans la compoſition du fourneau, ſuivant la forme particuliere de la chaudiere que chacun eſt libre d'adopter, & qu'il jugera la meilleure.

On a déja proposé un fourneau *parabolique* fondé sur la propriété qu'a la parabole de réfléchir parallelement à l'axe, les rayons qui partent du foyer. Boërhaave l'avoit proposé long-tems auparavant, & il feroit admiffible s'il en étoit de la flamme comme de la lumiere, & cela n'eft pas, puifque la flamme fuit le courant d'air. La Société cite cet exemple feulement pour empêcher des recherches inutiles confidérées fous ce point de vue.

3°. *Des matieres combuftibles.* Dans la majeure partie des Provinces où l'on brûle les vins, le bois eft rare, & par conféquent très-cher ; ainfi, pour tendre à une plus grande économie, la Société demande, 1°. s'il ne feroit pas poffible qu'un même feu fît bouillir plufieurs chaudieres à la fois ? M. Ricard a déja exécuté ce procédé à Cette. 2°. Seroit-il plus avantageux d'avoir plufieurs chaudieres mifes en train par un même feu, ou une feule à très-grande furface, dont la continence égaleroit celle des autres ? Ces objets méritent d'être examinés de près.

La cherté du bois a invité à penfer que le charbon de terre le fuppléeroit. Le même M. Ricard, de Cette, a fait conftruire fes fourneaux pour être chauffés par le charbon de terre. Ceux qui ne pourront pas vérifier ces faits, ou s'inftruire fur les lieux mêmes, trouveront, dans le *Journal de Phyfique* du mois de Janvier 1776, la defcription, le plan, & la coupe de ces fourneaux, différente de celle des fournaux à bois. Les Etats de la Province de Languedoc ont accueilli favorablement cette entreprife, qui tend fi directement à l'économie, & à conferver pour des befoins plus urgens ; le peu de bois qui refte dans la Province.

Tous les bois ne ſont pas égaux en qualité, & ne donnent pas en brûlant la même chaleur, la même flamme, & ſont d'une plus ou moins longue durée. Il eſt donc important de conſtater ceux auxquels il convient de donner la préférence.

4°. *Des objets acceſſoires dans la diſtillation.* Il eſt conſtant, ſi la poſition du local le permet, qu'il ſeroit très-avantageux d'avoir en ſa diſpoſition, un courant d'eau pour le ſervice de la brûlerie, & ſur-tout, pour renouveller continuellement l'eau de la *pipe* qui environne le *ſerpentin*. Plus l'eau eſt froide, mieux les vapeurs ſe condenſent, & meilleure eſt l'eau-de-vie. Une pipe remplie de glaçons ou de neige, ſeroit donc utile ſi on pouvoit aiſément & ſans frais, s'en procurer. Dans l'impoſſibilité d'avoir un courant d'eau, ne ſeroit-il pas avantageux de conſtruire des réſervoirs qui ſe rempliroient par une pompe, ou par les eaux pluviales des toits, ou par tel autre moyen d'où l'eau couleroit continuellement dans les pipes, par les conduits d'un petit diametre? Ne ſeroit-il pas poſſible de placer à côté de la pipe, un autre vaiſſeau plein d'eau qui communiqueroit avec elle, par le moyen du ſyphon, & lui fourniroit toujours une eau nouvelle, à meſure que celle de la pipe couleroit? Enfin, quels ſont les moyens les moins coûteux d'entretenir l'eau de la pipe perpétuellement fraîche?

Du Baſſiot. Ne ſeroit-il pas avantageux qu'il fût entiérement fermé pardeſſus, à l'exception de la petite ouverture par où eſt introduite l'eau-de-vie qui ſort du ſerpentin? Pour peu que l'eau de la pipe ſoit chaude, il s'évapore une partie conſidérable d'eſprit ardent,

ce dont il eſt aiſé de ſe convaincre par l'odeur qui affecte lorſqu'on entre dans les brûleries. Ne vaudroit-il pas encore mieux, que la canelle du ſerpentin entrât dans le baſſiot, toujours dans l'intention d'empêcher l'évaporation de l'eſprit ardent, ſur-tout, ſi l'athmoſphere de la brûlerie eſt trop échauffée, comme il arrive dans les petits atteliers trop clos & trop fermés? Ceux qui tenteront cette expérience, obſerveront auparavant, que le vin qu'ils diſtillent, contient un nombre de fois très-conſidérable ſon volume d'air; que cet air ſe dégage par la diſtillation, & s'échappe par le ſerpentin; mais ſi la communication du ſerpentin au baſſiot trop fermé, trop clos, empêchoit ſa diſſipation, cet air remonteroit par le ſerpentin dans l'alambic, & pourroit, par ſa dilatation, en ſéparer le chapiteau, & cauſer les inconvéniens les plus dangereux. Il ſeroit donc prudent de laiſſer l'ouverture d'un fauſſet ſur le couvercle du baſſiot : la réuſſite ne feroit-elle pas encore plus complette, ſi le baſſiot étoit aſſujetti & preſque entiérement plongé dans un grand vaiſſeau plein d'eau, qu'on renouvelleroit comme celle de la pipe? La fraîcheur de ce ſecond vaiſſeau, ne finiroit-elle pas par condenſer le reſte des vapeurs ſpiritueuſes qui ſe trouveroient encore dans le baſſiot?

Quoiqu'au premier coup-d'œil, ces détails pourront paroître minutieux à ceux qui ne connoiſſent pas parfaitement les brûleries, la Société ne les regarde pas comme tels, & elle eſt convaincue que dans les grands atteliers, il n'y a point de petites pertes, parce qu'elles ſe renouvellent continuellement, & qu'à la longue, elles diminuent de beaucoup le pro-

duit. Ne rien perdre, eſt le premier & le plus ſûr bénéfice de l'homme intelligent.

Pour donner de l'ordre, & pour être mieux en état de juger par comparaiſon le travail & les découvertes de ceux qui s'occuperont de ce Programme, la Société exige qu'ils ne s'écartent pas de l'ordre ſuivant.

On examinera & on diſcutera dans le premier Chapitre, *ſi la forme actuelle des chaudieres & de leur chapiteau, eſt la meilleure, & quelle ſeroit celle qu'on jugeroit la plus avantageuſe ?*

Dans le ſecond, la forme de la chaudiere une fois admiſe, *quelles doivent être les proportions entre la porte ou trappe, le fourneau, le tuyau qui conduit la fumée dans la cheminée, & quelle eſt la place la plus avantageuſe pour la cheminée, afin de conſommer moins de bois, & de conſerver plus long-tems la chaleur dans le fourneau?*

Dans le troiſieme, *eſt-il plus économique de faire bouillir pluſieurs chaudieres par un même feu, ou une ſeule à grande ſurface, d'une continence égale au nombre de celles dont on parlera, & laquelle de ces deux manieres fournira le plus d'eau-de-vie?*

Dans le quatrieme, *montrer les avantages ou les déſavantages de brûler avec le charbon de terre, & quelle doit être, dans ce cas, la coupe du fourneau & de l'alambic?*

Dans le cinquieme, *décrire les perfections à donner aux ſerpentins, aux baſſiots, & aux autres inſtrumens dont on ſe ſert dans les brûleries?*

Dans le ſixieme, *quels doivent être les qualités des bois & des charbons les plus avantageux pour la brûlerie, mais à prix égal ou à-peu-près?*

Chaque Auteur sera libre de diviser ces Chapitres en autant de Sections qu'il jugera convenables, mais non pas d'en intervertir l'ordre. La Société demande expressément des modele des fourneaux, des alambics, &c. réduits du pied au pouce, & elle ne se contentera pas des *dessins*. Ces modeles peuvent être ou en plâtre, ou en bois, ou en carton, &c.

(*Journal de Physique.*)

VI.

ACADÉMIE Royale des Belles-Lettres de Caën.

M. Esmangart, Intendant de Caën, animé du desir de procurer aux Peuples de la Généralité, dont l'administration lui est confiée, les richesses & le bonheur dont elle est susceptible, a destiné une somme de 400 livres pour un Prix, consistant en une Médaille d'or, à décerner pour chacune des années 1777 & 1778, aux Auteurs des Mémoires qui satisferont le mieux aux questions que l'Académie des Belles-Lettres jugera le plus convenables aux intérêts de la Basse-Normandie.

Le Sieur Lefebvre, Ingénieur en chef des Ponts & Chaussées, Ports de commerce, & autres ouvrages publics de la Généralité, Directeur de l'Académie, a, dans une Séance publique, annoncé pour le Prix de l'année 1777, à adjuger seulement dans la premiere Séance, après Pâques de l'année 1778, la question suivante :

» Quelles ont été les principales branches » du commerce de la Ville de Caën depuis le » commencement du onzieme siecle (*), & » plus particuliérement depuis la réunion du » Duché de Normandie à la Monarchie Françoi- » se? Quelles sont celles qu'il seroit le plus » avantageux & le plus facile d'y établir ou éten- » dre, relativement au sol du pays, à ses produc- » tions à ses débouchés actuels, à ceux qu'il est » possible de lui procurer, à ses loix, coutumes

---

(*) L'on est fondé à croire que le commerce de la Ville de Caën étoit considérable dès l'an 1026, du tems de Richard, Duc de Normandie, troisieme du nom, puisqu'il est fait mention dans son contrat de mariage avec la Princesse Adele, de la donation, dans le Comté de Bayeux, de la Ville de Caën, située sur le fleuve de l'Orne, & de ses environs, avec ses Eglises, ses vignes, prés, moulins, son marché, sa douane, son port & toutes ses dépendances.

» Et in concitatu Bajocasensi, concedo Villam quæ » dicitur Cathim, super fluvium Olnæ, circumquaque, » cum Ecclesiis, vineis, pratis, molendinis, cum foro, » tetonio, portu & omnibus appenditis suis «. *Hist. Eccl. de Normandie, Tome II, à la fin.*

Dans une Lettre en vers latins, de Rodulphus Tartarius (Moine de Fleury, maintenant Saint Benoît-sur-Loire) lequel vivoit entre 1096 & 1145, il est aussi parlé de la situation de la Ville de Caën, & de ce qui la rendoit florissante dès-lors : *vers la fin du regne de Philippe I*, le Poëte y dit avoir vu dans cette Ville un beau palais, où le marbre étoit prodigué ; il y fait mention d'une multitude de Marchands, & de toutes les marchandises qu'on trouvoit dans le *Forum*, étoffes de laines, de lin & de soie, épiceries diverses, cuirs de toutes façons, boissons & denrées de toute espece, le nécessaire & le superflu ; il dit aussi y avoir rencontré des Négocians de toutes les Nations. *Mém. de l'Acad. des Inscrip. Tome XXI. in-4°. page 312.*

» & ufages; & quels feroient les moyens d'y
» parvenir « ?

Le Sieur Lefebvre a pareilement annoncé pour le fujet du Prix de l'année 1778, lequel fera adjugé dans la Séance publique, après la Saint-Martin de ladite année 1778, la queftion fuivante :

» Quels font les arbres, les arbuftes & les
» plantes qui, croiffant fur le rivage de la
» Mer, fans avoir néanmoins befoin d'en être
» baignés à toutes les marées, pourroient
» être employés à la conftruction des digues
» & épis néceffaires fur les côtes & le long
» des rivieres, dans lefquelles la Mer monte,
» pour défendre de fes irruptions, les terreins
» qui les bordent? Quelle eft la culture de
» ces arbres, arbuftes & plantes, & quels feroient
» les meilleurs moyens à employer pour en
» former des digues à la fois les plus écono-
» miques & les feules fufceptibles d'une réfif-
» tance conftante & progreffive, en même-
» tems qu'elles procureroient aux propriétaires
» riverains un produit annuel par leurs cou-
» pes périodiques «.

L'Académie eftime que les Auteurs feront bien d'examiner principalement les plantes réfineufes.

La multiplicité des digues néceffaires pour la confervation des terreins précieux fitués fur les bords de la mer & le long des rivieres, dans lefquelles fe font fentir le flux & le reflux, & pour l'acquifition d'autres terreins encore couverts par la mer à toutes les marées,

& ſuſceptibles de former également des pâturages les plus gras, rendent cette derniere queſtion on ne peut plus intéreſſante. non ſeulement pour la généralité de Caën, mais encore pour toutes les Provinces maritimes. Il exiſte un petit arbre (le *Tamaris*) ayant à-peu-près les conditions demandées : il eſt aſſez commun en Italie, en Eſpagne & même dans les Provinces Méridionales de France; on en trouve auſſi en Allemagne, & même il y en a quelques plants dans la Généralité, ſur le Territoire de Cabourg, près de Dives, & ſur ceux d'Hermanoille & d'Oyſtrehans, près Caën; il eſt facile à multiplier; il ſeroit ſeulement à deſirer que ſes racines fuſſent un peu plus fibreuſe; cependant tel qu'il eſt, on eſtime qu'il peut être fort utile dans la conſtruction des digues, parce qu'on eſpere que les tunages & clayouages auxquels on pourra l'employer prendront racine, & ne pourriront pas comme ceux faits avec les bois ordinaires, même avec le ſaule & l'oſier, que l'eau ſalée fait mourir. L'eſſai du Tamaris doit être fait; mais il peut être d'autres arbuſtes ou plantes inconnus dans ce Pays, & qui lui ſoient préférables.

Les Mémoires ſeront adreſſés avec les formalités preſcrites par toutes les Académies, pour que les Auteurs ne ſoient connus qu'après le jugement, ſous le couvert de M. Eſmangart, Intendant de Caën, ou francs de port, à M Moizan, Profeſſeur d'Eloquence, & Secrétaire perpétuel de l'Académie; ſavoir, pour

la premiere queſtion, avant le premier Février 1778, & pour la ſeconde, avant le premier Octobre de la même année.

Le concours ne ſera interdit qu'aux ſeuls Membres titulaires de l'Académie; les Correſpondans & Aſſociés de la Province, ſont particulierement invités à s'occuper des queſtions propoſées.

(*Mercure de France.*)

V I I.

SOCIÉTÉ Royale d'Agriculture d'Auch,

La Société célébra le 10 Mai, ſelon ſon uſage, l'avénement du Roi au Trône; M. l'Archevêque d'Auch, Membre de la Société, dit la Meſſe Pontificale. L'après-midi du même jour la Société tint ſa Séance publique, où on fit, pour la premiere fois, la diſtribution des Prix que Sa Majeſté a bien voulu accorder à la protection dont M. Bertin, Miniſtre, honore cette Société, & à la ſollicitation de M. de la Boulaye, Intendant, qui, connoiſſant le bien qui peut en réſulter pour ſa Généralité, prévient toujours les occaſions de le lui procurer On a d'abord adjugé une gerbe d'argent pour Prix du meilleur ouvrage; il avoit pour titre : *Mémoire ſur la culture des pommes de terre, & l'avantage qu'il y auroit qu'elle fût pratiquée en Gaſcogne.... & pour deviſe.... Loquere terræ & reſpondebit tibi.* M. Beguillet, Inſpecteur des Vingtiemes de la Généralité d'Auch,

en eſt l'Auteur. Enſuite, on a diſtribué des Prix pécuniaires aux meilleurs Cultivateurs & Améliorateurs des différentes Communautés qui avoient été déſignées & viſitées par des Commiſſaires nommés par le Bureau de la Société. Cet encouragement, accompagné du certificat honorable qui fut donné à chacun de ces bons Laboureurs, produiſit la plus vive ſenſation : le Peuple, peu démonſtratif, ne put diſſimuler le zele & l'émulation dont il ſe ſentoit pénétré; il n'a qu'un cri pour demander les inſtructions de la Société, qui fait tous ſes efforts pour l'engager de les mettre en pratique. La Société a donné pour ſujet du Mémoire, qui devra concourir pour le Prix d'honneur, l'année prochaine.... *qu'elle ſeroit la méthode la moins diſpendieuſe pour ſe procurer des fourrages dans des mauvais terreins, ſans le ſecours du fumier, & d'y rendre fertiles les prairies hautes & moyennes.* Les Mémoires doivent être remis dans le cours du mois de Février, à M. le Secrétaire perpétuel, ſous la double enveloppe de M. l'Intendant d'Auch; la Société s'occupe ſi ſérieuſement de ſon objet, qu'elle a délibéré de ſe cottiſer pour prendre différens fonds où elle fera, à ſes frais, des expériences d'agriculture démonſtratives au Public. M. l'Archevêque d'Auch, qui aſſiſta à la Séance publique, comme Membre de la Société, fut ſi pénétré de l'émulation & du ſentiment qu'inſpirerent les Prix qui furent diſtribués, qu'il annonça qu'il donneroit à pareil jour de l'année prochaine, deux Prix pécuniaires aux deux Particulieres qui

auroient le mieux cultivé les pommes de terre. Ce Prélat, connu par ſa bienfaiſance, & qui a mérité la couronne civique, plein de zele pour procurer l'avantage de ſes Diocéſains, a cru avec raiſon, que cette culture, juſqu'à préſent inconnue dans cette Province, y ſeroit de la plus grande reſſource pour la ſubſiſtance des hommes & des animaux, ſur-tout dans les circonſtances malheureuſes auxquelles elle eſt fréquemment expoſée.

VIII.

ACADÉMIE Royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Mantoue.

L'Académie a donné les Prix annoncés pour l'année 1776. Le Prix de Mathématiques ſur cette queſtion : *trouver un moyen facile de dégager le lit des Canaux navigables, &c.* a été adjugé à la Diſſertation Latine de M. Pierre Alexandre Forfait, Ingénieur de la Marine & Membre de l'Académie de Rouen. M. le Comte Guillaume Bevilacqua de Vérone, a obtenu l'*Acceſſit* de Phyſique ſur cette queſtion : *indiquer les cauſes de la maladie du rire, &c.* Sa Diſſertation & la précédente ſeront imprimées dans le cours de l'hiver prochain. L'Académie n'a pas trouvé ſes demandes remplies à l'égard de la *Philoſophie du ſiecle préſent* & de l'*Eloge du Comte Balthazar Caſtiglione*, qui ſont les deux autres ſujets qu'elle avoit propoſés au concours; elle les propoſe de nouveau pour l'année 1778,

en avertiſſant que les Prix ſeront doubles. Elle fait ſavoir en même-tems, que de toutes les Diſſertations qu'on lui a envoyées ſur la queſtion philoſophique, celle qui a pour deviſe: *Veritas filia temporis*, lui a paru la mieux raiſonnée.

(*Giornale Enciclopedico.*)

X.

Académie d'Agriculture de Florence.

Le ſix Août dernier, l'Académie a tenu une Séance publique, dans laquelle elle a adjugé le Prix double ſur la queſtion concernant les digues des Fleuves, que nous avons annoncée dans le tems, (*) à M. le Docteur Antoine-Belloni, Membre de la Société de Padoue, & de l'Académie des *Concordi* de Rovigo. M. l'Abbé Léonard Ximenes, célebre Géometre a obtenu l'*Acceſſit.*

(*Notizie del Mondo.*)

X I.

Académie des Arcades de Rome.

Le 3 Août dernier, l'Académie tint une Séance ſolemnelle dans le Boſquet, nommé *Parraſio*, que le Garde actuel d'Arcadie a fait embellir pour le rendre plus digne des Muſes

(*) *Eſprit des Journaux*, Juin 1776, pag. 275.

auxquelles il eſt conſacré. Ce Théatre paſtoral étoit rempli d'une Aſſemblée nombreuſe & choiſie, dans laquelle, entre pluſieurs Gens-de-Lettres diſtingués, & beaucoup de Prélats reſpectables, on comptoit les Cardinaux Corſini & Salviati. Ce dernier fut proclamé Berger d'Arcadie, avec les plus vives démonſtrations de joie, ſous le nom de *Timocle Pilio*, & on lui donna le département des campagnes *Piliennes*, qu'un autre Cardinal du même nom avoit déja tenues en Arcadie. On proclama encore les Cardinaux Onorati, Marcolini, & Pallotta derniérement reçus, le Garde ayant fait connoître leurs dénominations paſtorales. Enſuite Monſignor Claude-Todeſchi prononça un Diſcours en proſe très-élégante, qui fut ſuivi de diverſes Poéſies, remplies d'alluſions au principal objet de la Séance.

Le Jeudi 4 Septembre, jour de Séance publique, Monſignor de Azedo, Auditeur de Rote pour le Royaume de Caſtille, fut proclamé Membre d'Arcadie. On lut enſuite une Diſſertation ſavante de Monſeigneur Gerdil Barnabite, Evêque de Dibone *in partibus*, traduite du François en Toſcan, par M. l'Abbé Antoine Scarpelli, Sous-Garde. A cette lecture ſuccéda celle de pluſieurs Poéſies, parmi leſquelles il faut diſtinguer une très-belle Piece, intitulée : *Il Genio di Francia*, que récita M. le Garde-Général, pour l'inauguration du Portrait de Mde. du Bocage, envoyé de Paris à l'Académie, par cette Dame célebre.

(*Notizie del Mondo.*)

SPECTACLES.

PARIS.

CONCERT SPIRITUEL.

LE Lundi 8 Septembre, jour de la Nativité, il y eut Concert au Château des Thuileries.

Le Concert a commencé par une nouvelle Simphonie del Signor Sterkel. La Signora Farnesi chanta, pour la premiere fois, un Air Italien de M. Alessandri. M. Savoy chanta un air de M. Bach. Mlle. Deschamp, Eleve de M. Cappron, exécuta un Concerto de Violon, redemandé. Mlle. Balconi chanta un air de M. Prati. On avoit annoncé un nouveau Motet à grand chœur, *cum invocarem exaudivit me Deus*, de la composition de M. Sacchini. M. le Gros, Directeur de ce Concert, a eu le chagrin de ne pouvoir le donner : la plus grande partie des Musiciens, employés dans les chœurs, ne se rendirent point à la répétition qui avoit été indiquée le matin, & par respect pour le Public, on n'a pas voulu risquer une exécution qui auroit pu être imparfaite. On a été forcé de faire exécuter à la place le motet du même

Auteur, qui avoit été précédemment très-applaudi. Cette conduite prouve le zele & l'intelligence du Directeur, & l'on voit avec satisfaction qu'il sera dédommagé des frais considérables qu'il n'a pas craint d'avancer, & des peines qu'il prend journellement pour le choix des meilleurs morceaux des plus excellens Maîtres, & pour attirer des Virtuoses capables de les exécuter.

On a aussi entendu, dans ce Concert un Concerto de Clarinette, exécuté par M. Baer; M. Savoy a chanté, pour la derniere fois, un air de M. Bach. Le Concert a été terminé par un air en rondeau, del Signor Traetta, chanté par Mlle. Balconi. On trouve ce Rondeau chez M. d'Enouville, Receveur de Loteries, rue de Vannes, près celle du Four, à la nouvelle Halle, & aux Adresses ordinaires de Musique. Prix 1 liv. 16 s.

(*Journal de Paris.*)

OPÉRA.

Le Mardi 23 Septembre, l'Académie Royale de Musique a donné la premiere représentation d'*Armide*, Tragédie en cinq Actes de Quinault, mise en Musique par M. le Chevalier Gluck.

Nous allons présenter à nos Lecteurs, le résultat des observations qui ont déja paru dans les Journaux, sur un Opéra attendu avec impatience par les Partisans de M. Gluck, & même par ses Antagonistes.

Le lendemain de cette premiere repréſentation, on en rendit compte dans le *Journal de Paris*; & les Rédacteurs de ce Journal employerent beaucoup d'art afin de diſſimuler le peu d'effet que cette repréſentation avoit produit.

Si, comme on l'a obſervé ſouvent, diſoient-ils, les meilleurs ouvrages dramatiques, n'ont obtenu que lentement le degré d'eſtime qu'ils méritoient, cela doit arriver aux compoſitions de M. Gluck, où toutes les parties étant enchaînées & ſubordonnées l'une à l'autre avec un art auſſi nouveau qu'étonnant, les plus grandes beautés doivent naître de cet accord, auſſi difficile à ſaiſir par le Public que par les Acteurs & l'Orcheſtre dans les premieres repréſentations. Quand on examine le Poëme d'*Armide*, ajoutoit-on, on ne ſait ce qu'on doit admirer le plus, ou la hardieſſe avec laquelle M. Gluck a conçu le plan de ſon Drame, ou l'art avec lequel il l'a exécuté. On voit qu'il ne s'eſt diſſimulé aucune des difficultés de ſon entrepriſe, & qu'il les a toutes ſurmontées. Né pour exprimer ſur-tout ce que la Tragédie a de plus ſublime & de plus touchant, il a bien vu qu'*Armide* ne pouvoit lui offrir les grands effets pathétiques de l'*Iphigénie* & de l'*Alceſte*; parce qu'à l'exception du cinquieme Acte, l'intérêt y étoit trop diviſé, trop lent, trop affoibli par le merveilleux; mais il a ſenti en même tems qu'il pouvoit ſauver ce défaut, par la richeſſe des détails, la variété des nuances & la rapidité de la marche.

Les Journaliſtes obſervent que M. Gluck au-

roit pu éluder une partie des difficultés qu'il avoit à vaincre en supprimant d'*Armide*, plusieurs détails languissans ou disparates. Il a voulu conserver dans son entier ce chef-d'œuvre de notre Théatre Lyrique, & a jugé qu'il y avoit dans son Art des ressources suffisantes, non-seulement pour en rendre les beautés admirables, mais encore pour en couvrir ou même embellir les défauts. Enfin les Journalistes disoient : le tems nous apprendra jusqu'à quel point il a réussi dans cette tentative, qui mérite du moins la reconnoissance des Artistes.

Les Rédacteurs des *Avis Divers* n'ont pas cherché à se dissimuler l'effet médiocre de la premiere représentation d'*Armide.* L'effet que cet Opéra a produit, disoient-ils, semble annoncer qu'il éprouvera le même sort qu'*Alceste*, & qu'il faudra l'entendre plusieurs fois pour en saisir toutes les beautés. Ce n'est pas à une premiere représentation, ajoutoient-ils, qui n'est la plupart du tems qu'une répétition, qu'on peut porter son jugement sur un pareil ouvrage.... Nous attendons le public à la sixieme, & nous osons assurer qu'il reconnoîtra toujours dans M. Gluck, l'homme de génie.

Mais c'est sur-tout, M. de la Harpe qui a prononcé avec franchise sur cette représentation, dans le N°. 28 de son Journal. L'effet en a été très-médiocre, dit-il. On a applaudi le premier Acte, & une partie du cinquieme. Les trois autres ont été très-froidement reçus. Voilà l'impression générale. A l'égard des détails, il paroît qu'on a été content du chœur : *Poursuivons*

jusqu'au trépas l'ennemi qui nous offense, &c. Chœur précédé de ce mot, dont le Musicien a fait un usage si heureux, *un seul guerrier! un seul! un seul!* Ce cri d'étonnement passe de bouche en bouche, au moment où Armide apprend qu'*un seul guerrier* a délivré tous ses captifs. Cette idée est ingénieuse, & c'est une création du Musicien. Un autre Chœur, beaucoup plus beau, selon M. de la Harpe, c'est celui de la Haîne au troisieme Acte :

Plus on connoît l'amour & plus on le déteste :
Détruisons son pouvoir funeste :
Brisons ses traits, éteignons son flambeau.

Après cette conjuration infernale, qui est d'une expression effrayante, le Musicien met dans la bouche des démons ces paroles que le Poëte fait prononcer à la Haîne ;

Infortunée Armide,
Suis l'amour qui te guide
Dans un abime affreux.

Et des accords lugubres & sinistres, succédant à la fureur, forment une heureuse variété, & font pressentir & plaindre d'avance tous les malheurs d'Armide. C'est encore là une idée vraiment dramatique, qui appartient au Musicien.

Le *Duo* de Renaud & d'Armide dans la premiere scene du cinquieme Acte, est du plus beau caractere, & plein de tendresse & de charme. Il est, (c'est toujours M. de la Harpe

qui parle) du très petit nombre des morceaux de chants qu'on apperçoit de loin en loin dans les compositions de M. Gluck.

Le monologue, *plus j'observe ces lieux*, &c. a réussi sur-tout par les accompagnemens. Les airs du quatrieme Acte ont paru agréables, mais communs. Ce sont des Bergeres qui chantent; mais ces Bergeres sont fantastiques, & la musique devoit avoir un air de féerie, au lieu de ressembler à une pastorale ordinaire. Il ne faut attribuer qu'au Décorateur le ridicule de faire entrer ces prétendues Bergeres dans un nuage par une porte quarrée, au moment où la baguette magique les fait disparoître : c'est la premiere fois qu'on a imaginé de mettre une porte dans un nuage.

Dans le rôle d'Armide, outre le *Duo* dont on vient de parler, on a applaudi cet endroit:

Le perfide Renaud me fuit,
Tout perfide qu'il est, mon lâche cœur le suit.

Il y a là de ces cris de douleur qui sont un des grands moyens de M. Gluck, & qui bien placés & bien ménagés, donnent au récitatif une expression qu'il n'avoit pas avant lui. Mais quand ces cris reviennent trop souvent, quand on les entend à tout moment, comme dans *Iphigénie* & dans *Alceste*; lorsque dans les airs mêmes ils prennent la place de ces phrases de chant, à la fois pathétiques & mélodieuses, qui vont à l'ame sans effrayer l'oreille, & telles qu'on les admire dans les beaux airs des Italiens & de leurs Eleves; alors,

dit M. de la Harpe, on est assourdi plutôt qu'ému ; ce rude ébranlement des organes nuit à l'émotion de l'ame ; on s'apperçoit que l'Auteur a mis trop souvent toute son expression dans le bruit, & tous ses moyens dans les cris. Cette affectation de contrefaire la nature, est fort différente d'un art fondé sur une imitation embellie, qui doit plaire en ressemblant. Je ne viens point entendre le cri de l'homme qui souffre, continue le Journaliste, j'attends de l'art du Musicien qu'il trouve des accens douloureux sans être désagréables ; je veux qu'il flatte mon oreille en pénétrant mon cœur, & que le charme de la mélodie se mêle à l'impression que je ressens. Je veux remporter dans ma mémoire sa plainte harmonieuse, qui retentisse encore long-tems dans mon oreille, & me laisse le desir de l'entendre encore, & de la répéter moi-même. Mais si je n'ai entendu que des clameurs de désespoir, des gémissemens convulsifs, je puis trouver cela fort vrai, mais si vrai, que je n'y reviendrai pas.

Le rôle d'Armide paroît à M. de la Harpe, presque d'un bout à l'autre un criaillerie monotone & fatiguante. Le Musicien en a fait une Médée, & a oublié qu'Armide est une Enchanteresse & non pas une Sorciere. D'ailleurs, il a été ici fort mal servi par le Poëme qui est plein de beautés dramatiques, mais dont la marche n'est point du tout favorable à la Musique. Ce récitatif éternel est nécessairement sans effet. J'en appelle, dit le Journaliste,

à tous les Spectateurs de bonne foi, à tous ceux qui savent par cœur ce fameux monologue,

Enfin il est en ma puissance, &c.

Ce morceau, médiocrement déclamé, produiroit une impression très-vive. Il n'en a produit aucune, absolument aucune, avec la Musique de M. Gluk. Or, quel plus grand contre-sens que d'allier deux arts, dont l'un affoiblit l'autre ? Qu'on se rappelle encore le songe d'Armide.

Et par un charme inconcevable
Je me sentois contrainte à le trouver aimable,
Dans le fatal moment qu'il me perçoit le cœur.

Déclamez ces beaux vers, ils vous enchanteront; écoutez-les dans l'Opéra d'Armide, ils vous glaceront. Voyez la premiere Scene, cette réponse sublime d'Armide, qui, lorsqu'on l'a entretenue long-tems de la gloire de ses charmes qui triomphent de tous les Guerriers Chrétiens, s'écrie :

Je ne triomphe pas du plus vaillant de tous.

Qu'une bonne Actrice prononce ce vers, il vous transportera : dans l'Opéra, lorsque ce vers a été chanté, il ne différoit en rien du long ramage que venoient de faire entendre les suivantes d'Armide, & avec lequel il devoit faire un contraste si frappant.

Je rends compte de ce que j'ai éprouvé, comme j'ai déja fait lorſque j'ai parlé des premieres productions de M. Gluk. En rendant hommage à ſes talens, je me permis d'indiquer, avec beaucoup de réſerve, tout ce que ſes ouvrages me laiſſoient à deſirer.

M. de la Harpe fait enſuite beaucoup d'autres obſervations ſur l'Opéra en général ; ſur les obligations que l'on a à M. Gluck pour les changemens qu'il a introduits en France relativement à la Muſique ; enfin le Journaliſte dit ſon ſentiment ſur le mérite des différentes productions de M. Gluck. Nous ne le ſuivrons pas dans tous ces détails ; nous nous contenterons de placer ici un paſſage dans lequel il réſume ſes obſervations.

» Je m'en tiens à votre *Orphée*, dit-il à » M. Gluck. Il vous a plu, depuis ce tems, de » ne plus faire de chant, que le moins que » vous avez pu. Vous avez laiſſé là ce plan » vraiment lyrique d'un Drame coupé par des » airs, que vous nous avez enſeigné vous- » même. Vous êtes revenu à *Armide*, qui eſt » un fort beau Poëme, & un mauvais Opéra, » pour établir le regne de votre *Mélopée*, ſou- » tenue de vos chœurs & de votre orcheſtre. » J'admire vos chœurs, les reſſources de votre » harmonie. Je voudrois que votre *Mélopée* fut » plus proſodique & plus adaptée à la phraſe » Françoiſe ; qu'elle fût moins hachée & moins » bruyante, & ſur-tout, je voudrois des » airs. Car j'aime la Muſique que l'on chante » & les vers qu'on retient..... Je n'igno-

» re pas que cette opinion eſt fort oppoſée à » celle de pluſieurs de vos amis que j'aime & » que j'eſtime infiniment. Mais comme il n'eſt » pas abſolument néceſſaire de penſer de mê- » me en Muſique pour s'aimer & pour s'eſti- » mer, j'eſpere qu'ils pardonneront à mon igno- » rance, & qu'ils ſe contenteront de me re- » garder comme un errant, qui étant de bonne » foi, ne pourra jamais faire ſecte, & dont » l'héréſie n'eſt pas dangereuſe."

Il nous ſemble que c'eſt ſous ce point de vue que M. Gluck a conſidéré M. de la Harpe, en repondant à ſa critique dans le N°. 285 du *Journal de Paris.* Cette lettre de M. Gluck reſſemble aſſez à un perſifflage. » Il m'eſt im- » poſſible de ne pas me rendre aux judicieuſes » obſervations que vous venez de faire ſur » mes Opéra, dit-il au Journaliſte ; je ne trouve » abſolument rien à y repliquer..... J'ai été » confondu en voyant que vous en aviez plus » appris ſur mon art en quelques heures de » réflexion, que moi après l'avoir pratiqué pen- » dant 40 ans. Vous me prouvez qu'il ſuffit » d'être Homme-de-Lettres pour parler de tout. » Me voilà bien convaincu, que la Muſique » des Maîtres Italiens eſt la Muſique par excel- » lence, eſt la ſeule Muſique; que le Chant, » pour plaire, doit être régulier & périodi- » que, & que même dans ces momens de dé- » ſordre, où le perſonnage chantant, animé de » différentes paſſions, paſſe ſucceſſivement de » l'une à l'autre ; le Compoſiteur doit toujours » conſerver le même motif de chant.... Je

» conviens avec vous, que de toutes mes com-
» positions, *Orphée* est la seule qui soit suppor-
» table; je demande bien sincérement pardon
» au Dieu du Goût, d'avoir *assourdi* mes audi-
» teurs par mes autres Opéra; le nombre de
» leurs représentations, & les applaudissemens
» que le public a bien voulu leur donner, ne
» m'empêchent pas de voir qu'ils sont pitoya-
» bles; j'en suis si convaincu, que je veux les
» refaire de nouveau, & comme je vois que
» vous êtes pour la Musique tendre, je veux
» mettre dans la bouche d'Achille furieux, un
» chant si touchant & si doux, que tous les spec-
» tateurs en seront attendris jusqu'aux larmes."

M. Gluck propose le même arrangement pour l'Opéra d'*Armide.* » Alors, dit-il, le rôle d'Ar-
» mide ne sera plus *une criaillerie monotone &*
» *fatiguante*, ce ne sera plus *une Medée, une*
» *Sorciere*, mais une Enchanteresse; je veux que
» dans son désespoir, elle vous chante un air si
» *régulier*, si *périodique*, & en même tems si
» tendre, que la petite-maîtresse la plus
» vaporeuse puisse l'entendre sans le moindre
» agacement de nerfs."

» Si quelque mauvais esprit s'avisoit de me
» dire: Monsieur, prenez donc garde qu'Armide
» furieuse ne doit pas s'exprimer comme *Armide*
» enivrée d'amour; Monsieur, lui répondrois-
» je, je ne veux point *effrayer l'oreille* de M. de
» la Harpe, je ne veux point *contrefaire la na-*
» *ture*, je veux l'*embellir*; au lieu de faire crier
» *Armide*, je veux qu'elle vous *enchante*; s'il
» insistoit, & s'il m'observoit que Sophocle,

» dans la plus belle de ſes Tragédies, oſoit » bien préſenter aux Athéniens *Œdipe* les » yeux enſanglantés, & que le récitatif ou » l'eſpece de déclamation notée, par laquelle » étoient exprimées les plaintes éloquentes de » cet infortuné Roi, devoit ſans doute faire en- » tendre l'accent de la douleur la plus vive; » je lui répondrois encore, que M. de la Harpe » ne veut pas entendre *le cri d'un homme qui* » *ſouffre*, *&c. &c.*

Après la premiere repréſentation d'*Armide*, les *Anti-Glukiſtes* commençoient à triompher, diſent les Rédacteurs des *Affiches & Annonces* de Paris; mais à la ſeconde, ils ont baiſſé le ton, & ils n'ont pu s'empêcher de rendre eux-mêmes juſtice aux beautés répandues dans cet Opéra. Cette repréſentation a été beaucoup plus applaudie que la premiere, l'Orcheſtre a parfaitement rendu les intentions de l'Auteur, & a donné à tous les morceaux leur véritable expreſſion. On a ſupprimé les nuages du quatrieme Acte, & la deſtruction du Palais d'Armide a excité les plus grands applaudiſſemens.

La troiſieme repréſentation de cet Opéra attira un concours nombreux, & les applaudiſſemens qui lui furent prodigués, parurent en aſſurer de plus en plus le ſuccès, & juſtifierent l'opinion avantageuſe que quelques perſonnes en avoient conçue dès la premiere repréſentation. Le public a paru très-ſatisfait d'un léger changement qu'on a cru devoir faire au quatrieme Acte, en retranchant la ſcene de *Méliſſe*, qui n'étoit qu'une répétition de celle

de *Lucinde.* On y a ſubſtitué, pour ne point abréger la durée du ſpectacle, quelques airs qui embelliſſent le divertiſſement du cinquieme Acte.

Les Rédacteurs du *Mercure* de France, après avoir dit que le Poëme d'*Armide* eſt un de ceux que Lully a traité le plus heureuſement en Muſique, il y a près de cent ans, ajoutent qu'il a été repris pluſieurs fois, & ſinguliérement en 1764, avec le plus grand ſuccès. On ſe rappelle encore, ajoutent-ils, le charme de la belle déclamation, & des chants agréables & voluptueux, dont il a relevé la poéſie enchantereſſe de Quinault. M. le Chevalier Gluck a ſuivi tout un autre plan. Il nous a fait entendre une Muſique *Dramatique*, où il s'eſt montré tel que dans ſes Opéra d'*Orphée*, d'*Iphigénie* & d'*Alceſte*; c'eſt la même énergie de ſtyle, le même art dans la diſtribution des inſtrumens, la même ſcience d'harmonie. Mais les ſituations de l'Opéra d'*Armide*, n'étant ni auſſi favorables à ſon genre, ni à la déclamation théatrale que dans ſes autres Opéra, M. Gluck, diſent les Journaliſtes, a paru produire des ſenſations moins vives & moins fortes. Son génie trop vigoureux n'a pu ſe plier à ces molles inflexions de la tendreſſe, à ces douces langueurs de la volupté, à ces ſoupirs des amans,

Que Lully réchauffa des ſons de la Muſique.

Néanmoins les Journaliſtes admirent dans la nouvelle *Armide*, de beaux chœurs, de grands

effets d'Orcheſtre, une déclamation rapide & bien accentuée.

Les rôles principaux ont été parfaitement joués & chantés; ſavoir, *Armide*, par Mademoiſelle le Vaſſeur; *la Haine*, par Mademoiſelle Durancy; *Renaud*, par M. le Gros; *Hidraot*, par M. Gelin; les *Chevaliers Danois*, par MM. Larrivée & Lainé.

Les Ballets ſont d'une compoſition ingénieuſe & pittoreſque; ils font honneur à M. Noverre. Le Spectacle a été remis avec beaucoup de pompe & de richeſſes.

Nous apprenons, en finiſſant cet article, que l'on ſuſpendra les repréſentations d'*Armide*, juſqu'après le voyage de la Cour à Fontainebleau. On va remettre l'*Alceſte* du même Compoſiteur.

(*Journal de Paris; Affiches & annonce* de Paris; *Journal de Politique & de Littérature; Avis divers; Mercure de France.*)

COMÉDIE FRANÇOISE.

Le 24 Septembre, les Comédiens François ont donné une repréſentation des *Soubrettes*, Comédie en cinq Actes & en Proſe, de M. Laugeon. Elle n'a point eu de ſuccès. L'intrigue a paru difficile à débrouiller, & le Public n'a pas manqué de ſaiſir, à ſon ordinaire, tous les traits qu'il a cru ſuſceptibles d'alluſion au ſort de la Piece. Des Journaliſtes prétendent qu'elle a été jugée avec beaucoup de rigueur; inexorable pour les défauts, le Public n'en a

pas senti les beautés, parce que la Piece n'a point été entendue. Une des choses qui a le plus nui au succès, c'est le titre. On avoit lu sur l'affiche, *les Soubrettes*, & l'on s'attendoit à des intrigues comiques entre ces personnages subalternes : il est vrai que presque toute l'action roule sur l'une des quatre Soubrettes, mais cette intrigue est dans le genre noble & attendrissant. Mademoiselle de Valsain, réduite à l'état de Soubrette, sous le nom de Julie, est une personne malheureuse & très-intéressante, & ce n'est pas à cela qu'on s'attendoit. Ce qui sembloit encore promettre beaucoup dans les Soubrettes, c'est le mariage projeté de M. Desalluets avec Mademoiselle de S. Phard, homme inconséquent & dans ce qu'il dit, & dans ce qu'il fait, & dans ce qu'il veut faire.

Il y a trois Soubrettes arrêtées ou agréées par une Madame Dutour, femme de confiance du Marquis de Desalluets, la plus hypocrite & la plus méchante des intriguantes. Elle avoit eu des vues sur son Maître dont elle espéroit d'être la femme, mais elle l'a sacrifié à Dubois qu'elle veut faire de Valet-de-Chambre Intendant du Marquis; Dubois secrétement attaché à la famille de S. Phard, trompe Madame Dutour pour lui arracher tous ses secrets, & lui fait accepter Lisette qu'il aime, sous le nom de sa cousine; c'est une des Soubrettes.

Julie étoit aimée de Dorcet, neveu de Desaluets. Dorcet avoit obtenu pour M. de Valsain, pere de Julie, bon Gentilhomme, mais ruiné, un emploi dans les Finances; les jeunes gens

s'aimoient à l'insu de leurs parents : Madame Dutour, pour se débarrasser du Neveu, découvrit cette intrigue à Desalluets, qui fit ôter au pere l'emploi qu'il tenoit de lui, le ruina, déshérita Dorcet & le dépaysa ; M. de Valsain qui avoit ignoré l'amour des jeunes gens, mit sa fille au Couvent, mourut peu de tems après, & sa fille resta à la merci de M. de Valsain, frere de son pere, brave & vieux Militaire retiré, & pauvre; elle n'eut plus de nouvelles de Dorcet, qui, de son côté, n'en recevoit point de Mademoiselle de Valsain. Cependant toujours amoureux, il avoit remis secrétement cinq cents louis à la Dutour pour les lui faire passer ; mais cette femme méchante garda le dépôt; elle n'avoit jamais vu Mademoiselle de Valsain, quoiqu'elle fût où elle étoit; enfin, Mademoiselle de Valsain dans la misere, ayant su le mariage de Mademoiselle de S. Phard, lasse d'être à charge à son oncle, se présente à Madame Dutour sous le nom de Julie, est acceptée, & retrouve dans cette maison, Lisette, son ancienne Femme-de-Chambre, qui la console, qui lui est toujours attachée, & qui lui apprend enfin qu'elle est dans la maison de l'oncle de son Amant. Elle en est désespérée, elle veut la quitter; mais Lisette la rassure. C'est cette intrigue qui fait tout le fonds de la Piece.

La troisieme Soubrette est une Marton assez inutile, déja attachée à Mademoiselle de S. Phard, & qui vient solliciter l'agrément de Madame Dutour & de M. Desalluets.

Outre ces trois Soubrettes & Mde. Dutour,

il y a encore Fanchette, fille de Village, que la Dutour emploie dans la maiſon.

M. Joſſe, Intendant de M. Deſalluets, eſt un très-honnête homme qui donne à ſon Maître les conſeils les plus ſages, & qui, par cette raiſon, a le malheur de lui déplaire, & d'exciter la haine de la Dutour : auſſi a-t-elle décidé de le faire renvoyer, pour mettre Dubois à ſa place.

M. de S. Phard eſt un bon Gentil-homme auſſi ſenſé que Deſalluets. Son gendre futur eſt inconſéquent & étourdi; ſes inconſéquences toujours raiſonnées le conduiſent au rebours de tout ce qu'il ſe propoſe, & ce perſonnage eſt très-comique par lui-même. Il veut par exemple que ſes gens ſoient propres à tout; il fait de ſon Cocher ſon Jardinier, & de celui-ci ſon Cocher qui le verſe & le fracaſſe. Vous croyez que ſon inconſéquence va le corriger, point du tout; il attribue tout à ſes maudits chevaux. Moi, dit-il, chaſſer la Brie, le punir de la faute de mes chevaux! c'eſt eux dont il faut ſe défaire. Ils vont à merveille ſous la main de l'autre Cocher; ils ſe ſont emportés ſous la main de la Brie; je ne veux point de ces caprices-là, je veux des chevaux, moi, qui aillent à toutes mains. Deſalluets, au lieu de chaſſer la Brie, veut en faire ſon ſeul Cocher; parce qu'on n'eſt jamais mieux inſtruit qu'à ſes dépens, & il lui fait donner deux louis.

Dans un autre Scene, il s'imagine que S. Phard ſon beau-pere veut exercer le retrait de la

terre de Desalluets; il fait rassembler tous les paysans du Village, & ordonne qu'on détruise tous les embellissements qu'il y a faits : la cour est à demi-dépavée, lorsqu'il jette les yeux sur un papier que son Intendant le pressoit de lire depuis demi-heure ; c'est un désistement en forme de toutes les prétentions de M. de S. Phard.

Nous avons dit que les amours de Dorcet & de Mademoiselle de Valsain faisoient le fonds de la Piece. En effet, Dorcet arrive chez Desalluets avec M. de S. Phard; son entrevue avec Julie est très-touchante. Desalluets qui le surprend aux genoux de la Soubrette, rit de toutes ses forces; il trouve fort plaisant que ce neveu qu'il a expatrié à cause de son amour pour Mademoiselle de Valsain, devienne fou d'une petite Soubrette; il en conclut qu'à cet âge il ne faut qu'opposer passion à passion. Julie, qui ne peut rester décemment dans cette maison, va confier ses secrets à la Dutour, qui, surprise de retrouver dans une Soubrette Mademoiselle de Valsain qu'elle a persécutée, & dont Desalluets veut réparer les malheurs en l'attachant à sa femme, lui donne les conseils les plus perfides, & la fait disparoître, quoique son Maître lui eût donné les ordres les plus précis de tâcher de découvrir cette infortunée. Dubois profite de l'amour de la Dutour pour savoir où elle l'a cachée; il conseille à Dorcet de feindre toujours que Julie lui a fait oublier Mademoiselle de Valsain ; Dorcet se conduit en conséquence, Desalluets

commence à ſe fâcher contre la Dutour pour avoir enlevé Julie, parce qu'il n'y a rien de plus dangereux que de tracaſſer la jeuneſſe ſur des fantaiſies d'un moment. Dubois voudroit perſuader à Deſalluets de faire venir Mademoiſelle de Valſain pour détourner ſon neveu de ſa nouvelle paſſion pour Julie; Deſalluets au contraire ne veut pas qu'on la faſſe chercher, de peur qu'elle ne vienne jouir de ſon humiliation. Il veut donner tout ſon bien à Mademoiſelle de S. Phard, & chaſſer ſon neveu; mais vous ne l'avez pas encore vue, lui dit-on, vous ne l'aimez pas. Ce n'eſt pas ſa faute, répond-il; je ferai ſentir à mon neveu qu'on ne m'outrage pas impunément.

M. de Valſain, vieux Militaire, qui prenoit ſoin de ſa niece, & qui a enfin appris qu'elle eſt chez Deſalluets, vient la réclamer; cette Scene que les ſentimens de Valſain rendent fort touchante, & que les mépriſes de Deſalluets rendent comique, eſt interrompue par Dorcet, qui s'attache à Madame Dutour, en l'aſſurant qu'il n'épouſera jamais que Julie. Vous l'entendez, dit Deſalluets; eh bien! malheureux, ſoutiens donc ſi tu peux les regards de Mademoiſelle de Valſain. Dorcet tombe à ſes genoux. Il vous trompe, s'écrie-t-il. Enfin tout s'éclaircit; Deſalluets embraſſe de Valſain, répare ſes malheurs qu'il a cauſés, & menace ſon neveu de le deshériter s'il n'épouſe Julie. Toute la noirceur de l'ame de la Dutour eſt dévoilée, elle s'en va. On fait lire à Deſalluets la lettre dans laquelle elle en faiſoit le ſacri-

fice à Dubois, Desalluets veut la chasser; on lui dit qu'elle est partie, & il la regrette à cause de l'embarras de la nôce de son neveu.

Cette Piece est trop compliquée, on ne sait quel en est le sujet; le caractere le plus saillant est celui de l'inconséquent Desalluets, il devroit faire le fonds de la Piece; mais il est étouffé; l'intrigue de Julie & de Dorcet, qui devroit être épisodique, devient l'action principale. Cependant le caractere de l'Inconséquent offre des détails bien saisis, & qui ont été applaudis. Nous invitons l'Auteur estimable, qui a eu de grands succès sur plusieurs différens Théatres, de rendre à cette Comédie tous le saillant & l'intérêt qu'il est en état de lui donner, en traitant essentiellement le caractere de *l'Inconséquent*, qui manque à notre théatre.

Les rôles de cette Comédie ont été parfaitement rendus par Mesdames Drouin, Belcourt, d'Oligny, Lusy, Fannier, & par MM. Molé, Préville, Brizard, Auger, Désessart.

(*Journal des Sciences & des Beaux-Arts; Journal de Paris; Mercure de France.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le trente Août on a donné sur ce Théatre la premiere représentation de *Gabrielle de Passy*, Parodie de *Gabrielle de Vergi*, en un acte, en prose & en vaudevilles.

C'étoit une entreprise difficile que de vouloir faire une Parodie de l'horrible Tragédie de *Gabrielle de Vergi*, qui, comme on l'a vu dans

notre dernier Journal, roule sur la galanterie cannibale d'un amant dont le cœur sanglant doit être porté, après sa mort, à sa maîtresse, & sur la vengeance, plus atroce encore, d'un mari jaloux, qui sachant le vœu de son rival, le réalise en offrant à sa femme le cœur de Couci, nageant dans une coupe de sang. La ridicule jalousie de l'insensé Fayel, qui passe alternativement de la tendresse la plus fade aux emportemens les plus fous, & hors de toute nature; l'inconcevable imprudence de Gabrielle, qui fait à un homme féroce & jaloux l'histoire de l'amour qu'elle a pour un autre que lui; la maladresse avec laquelle Gabrielle se laisse surprendre une lettre qu'elle reçoit de Couci; la témérité de ce dernier de venir deux fois dans un jour chez sa maîtresse mariée, &c. &c. : voilà un véritable fond de Parodie; & les deux Hommes-de Lettres qui sont les Auteurs de celle ci, M. Imbert & M. Dussieu, n'ont pas manqué de jetter sur ces objets le ridicule convenable. Il n'y avoit que l'affreux dénouement dont on ne pouvoit tirer parti; &, dans la crainte d'en faire renaître le goût, ils ont terminé leur parodie par des couplets ingénieux qui en sont la satyre, & dont le refrein heureux est:

Ah! il n'est point de fête,
Quand le cœur n'en est pas.

C'est une idée plaisante que d'avoir fait de l'insensé Fayel un Boucher de Passy, sous le nom de Coutel. On a aimé le tour dont se sert le confident pour expliquer le métier de

ſon maître & le ſien. Celui chez qui je travaille, dit-il, eſt *Anatomiſte*, & nous nous amuſons à diſſéquer.

FRICFRAC.

Ah! Ah! cela me paroît drôle! à Paſſy? & vous trouvez des gens à diſſéquer?

BERNIC.

Des gens? Non, ce ne ſont pas des gens que nous diſſéquons.

FRICFRAC.

Bon! & quoi donc?

BERNIC.

Des veaux, des moutons....

FRICFRAC.

Ah! j'entends! &c.

Le caractere de ce ſingulier *Anatomiſte* eſt annoncé dans ce couplet, où l'on raconte les goûts qu'il avoit montrés dès ſon enfance.

AIR : *Ton himeur eſt Catherine.*

Lorſqu'il tetoit ſa nourrice,
On prétend qu'il la mordoit ;
Pour jeu, pour tout exercice,
A la lutte il excelloit :
Il y faiſoit des miracles,

Et ce jeune Jouvenceau
N'aimoit de tous nos Spectacles
Que le combat du taureau.

Bernic lui fait son portrait à lui-même de la maniere suivante.

Air : *Quand un tendron vient en ces lieux.*

Jamais vous ne vous égayez,
  Vous grondez à toute heure ;
Et si, par hasard, vous riez,
  C'est de l'air dont on pleure ;
On se doute, sans être fin,
  De quelque chagrin
  Qui vous tient là
   Oh oh! ah ah ah!
Faut pas êt.. grand sorcier pour ça.
Vous vous levez de grand matin,
  Ayant femme jolie ;
On se doute, sans être fin,
  De quelque chagrin
  Qui vous tient là, &c.

Coutel est inquiet du moment des sémestres, qui peut ramener un certain Sans-Souci, amoureux de sa femme. L'an passé, dit-il, comme il alloit joindre son régiment, ma femme étoit bien malade : croirois-tu que le drôle osa furtivement s'introduire chez moi ?

La scene 3e. entre Gabrielle & Coutel, est plaisante : Coutel se plaint de n'être pas aimé ; Gabrielle lui répond sur l'air, *Le croirois-tu, ma chere Eléonore* :

Ah! vous voilà toujours martel en tête ?

Mais, dites-moi, de quoi vous plaignez vous ?
N'ai-je donc pas toujours, en femme honnète,
Chéri, choyé, careſſé mon époux ?

Belle raiſon! dit Coutel:

Un doux ſourire, une careſſe même
Prouvent ſouvent notre honneur offenſé;
Par fois on gronde un époux que l'on aime;
Celui qu'on trompe eſt toujours careſſé.

Coutel convient qu'il eſt un peu brutal, dans un couplet qui eſt une très-bonne critique du bizarre caractere de Fayel.

Air: *Des ſimples jeux de ſon enfance.*

En moins de rien je me mutine,
Je m'appaiſe à propos de rien.
Toute ma rage ſe termine
Par dire que je t'aime bien.
Ah! tu ſais trop que de mes criſes
Je reviens aſſez bruſquement;
Je commence par des ſottiſes;
Je finis par un compliment.

Gabrielle s'excuſe ſur ſa petite ſanté de ne pouvoir répondre à l'amour de ſon mari. Ne vous flattez pas, lui dit-elle, je me meurs, vous ſerez bientôt veuf, M. Coutel. J'aurois gagé, dit M. Coutel, que ce refrein n'étoit pas loin; quand une femme n'a plus rien à vous répondre, il faut bien qu'elle ſe meure.

Coutel, s'il n'eût jamais voulu parler en maître,
Eût commandé l'amour... Mais l'amour ne peut l'être.

Et il fait remarquer que, pour un homme un peu brusque, cela est assez galamment tourné.

Fricfrac, ami de Sans-Souci, se présente à Gabrielle, qui en est étonnée : Fricfrac lui dit que son mari lui a permis de la voir ; *mais il ne le doit pas*, dit Gabrielle. *Vous avez raison*, répond Fricfrac : *me connoissant pour l'ami de Sans-Souci, & du caractere dont il est, il ne devoit pas me permettre de vous entretenir en son absence*... Il fait ensuite son récit de la maniere la plus triste ; il annonce la mort de Sans-Souci.

Air : *Ce que je dis est la vérité même.*

Ce que je dis est la vérité même :
Il a péri dans les combats :
Ainsi s'en vont les amans que l'on aime ;
Et les maris nous restent sur les bras.

Gabrielle se trouve mal ; Pierrette lui présente un flacon, qu'elle repousse, en lui disant de le garder pour le dénouement, où il sera plus nécessaire. Ce trait est très-agréable pour ceux qui savent que plusieurs Spectateurs se trouverent mal, & sortirent des loges à la premiere représentation de la Tragédie. Fricfrac continue son récit ; il apprend à Gabrielle que Sans-Souci, prêt à mourir, ne sachant quels adieux faire à son amante, s'est dit que la chose dont les amans faisoient le plus de cas ; c'étoit le *cœur* ; que c'est pour cela qu'ils disent sans cesse : *Mon cœur, je vous donne*

mon cœur, vous vivrez dans mon cœur; qu'il lui vint tout-à-coup une idée *tendre*, *amoureuse; nouvelle;* dès que je ferai mort, lui dit-il,

Dans mon corps expiré ta main prendra mon cœur.

& tu l'iras porter de ma part à Gabrielle.

Je charge l'amitié de le rendre à l'amour.

Après ce madrigal assez joli, je pense, pour un agonisant, &c. Voilà ce qu'on appelle de la critique fine, gaie, & très-à-propos; car il n'y a rien de plus ridicule que cette fade antithese dans la bouche d'un homme qui se meurt, ainsi que le trait suivant, aussi agréablement parodié, dans la même scene:

Je meurs, mon ame vit à jamais pour t'aimer;
J'arrache au sein des morts sa dépouille mortelle,
Ce cœur que pour toi seule elle dut animer.

Ah! ma chere Pierrette, dit Gabrielle de Passy... Quel langage passionné! Il arrache à la mort son cœur..., qui est la dépouille de son ame, &c. Dans la scene suivante, Gabrielle est surprise par son mari, tandis qu'elle tient à la main la lettre de son amant. Coutel en la prenant, lui dit:

Donne, épouse coupable, & sur-tout mal-adroite.

J'ai fait assez de bruit en arrivant, pour vous donner le tems de cacher votre billet. C'est dans la scene 6e. que Gabrielle fait à son mari l'a-

veu qu'elle ne l'aime point, & quelle en aime un autre, aveu incroyable de la part de la femme du plus brutal des maris : ces ridiculités, ainsi que toutes celles de la Piece, y sont offertes au public avec beaucoup d'effet, & dans le véritable ton de la Parodie; mais il n'y avoit aucun parti à tirer du dénouement barbare de la Tragédie, & les Auteurs ont préféré d'en badiner en le changeant, & en faisant raccommoder Coutel avec sa femme. Le vaudeville dont on a parlé, termine cette bagatelle. En voici les couplets.

Air : *Lubin à son mariage.*

Sans prendre un ton emphatique,
On peut dire à la rigueur,
Que cette œuvre dramatique
Est le triomphe du cœur;
Que chacun de vous s'apprête
A redire, au moins tout bas:
Ah! il n'est point de fête,
Quand le cœur n'en est pas.

—

Crésus, grace à sa richesse,
En amour s'il fait un choix,
Peut trouver, esprit, jeunesse;
Talens, grace & doux minois:
Tout deviendra sa conquête,
Hors le cœur; & dans ce cas;
Ah! il n'est point de fête,
Quand le cœur n'en est pas.

—

Vive un amant militaire!

Qu'il ait un cœur seulement;
Sans argent & sans Notaire,
Il va faire un testament.
Est-il un don plus honnête
Que le cœur en pareil cas?
Ah! il n'est point de fête,
Quand le cœur n'en est pas.

—

Faites, je vous le conseille;
Un autre usage du cœur:
Le mot plaît à notre oreille,
Mais la chose nous fait peur.
Si, faire une Tragédie
A pour vous quelques appas,
Ah! du moins, je vous prie,
Que le cœur n'en soit pas.

A la premiere représentation, cette Parodie étoit en deux Actes; le premier eut beaucoup de succès, & le second fut généralement désapprouvé. A la seconde représentation, les Auteurs la firent reparoître en un seul Acte, & purgée des longueurs qui nuisoient à son action. Ces changemens furent bien reçus, & sous cette nouvelle forme, le succès de la Piece a été décidé. En général, on y trouve de l'esprit, de la critique adroite & des plaisanteries heureuses; presque tous les couplets sont bien écrits; on a seulement observé qu'ils ressembloient plutôt à des Madrigaux qu'à des Epigrammes.

Le succès de *Gabrielle de Passy* n'empêche pas que l'on ne remette de temps en temps, à la Comédie Françoise, l'horrible Tragédie de

Gabrielle de Vergy. Il eſt impoſſible d'attirer plus de monde, & de recevoir moins d'applaudiſſemens, dit M. de la Harpe. On voit que c'eſt un objet de curioſité bien plus que de plaiſir.

(*Journal des Spectacles ; Journal Encyclopédique ; Journal de Paris ; Avis divers ; Mercure de France ; Affiches & Annonces* de Paris.)

LONDRES.

HAY-MARKET.

Voici les nouveautés qui ont été jouées ſur ce Théatre dans la ſaiſon d'Eté, temps où les autres ſont fermés.

Le Samedi 9 Août, on joua au profit de Miſtriſſ Gardener, Actrice attachée à ce Spectacle, une Comédie nouvelle, intitulée : *Abold Stroke Fova Husband ;* qui eſt, à ce qu'on prétend, de ſa compoſition. Le ſujet de cette Piece eſt une Veuve, qui avertit le Public qu'elle veut faire choix d'un mari, & qui après une eſpece de concours entre les aſpirans, ſe détermine pour un Irlandois. On a trouvé le Dialogue indécent & peu naturel, les caracteres peu intéreſſans ; & l'ouvrage en général a paru au deſſous de la critique.

Le Jeudi 21 Avril, on donna la premiere repréſentation d'un Opéra Bouffon, en trois Actes, intitulé : *April Day*, dont la fable & les caracteres ont été trouvés également défectueux ; mais la médiocrité de cette Piece a

été compenſée par la Muſique agréable & ſpirituelle du Docteur Arnold.

La charmante Comédie de M. de Beaumarchais eut, l'année derniere, le malheur d'être traduite en Anglois, ſous ce titre : *The Barber of Seville... or the ſchool for Rakes.* C'étoit peut-être la premiere fois qu'un Traducteur préſentoit ſon original ſous un point de vue défavorable; mais il ne faut pas s'y méprendre : à Londres, ce ſeul titre d'*Ecole du libertinage*, devoit faire la fortune de la Piece, que l'anonyme avouoit lui-même être très-imparfaitement traduite. Ce fut pourtant ſur cette informe verſion qu'on jugea M. de Beaumarchais : les Journaliſtes les plus impartiaux de l'Angleterre, en convenant qu'il y avoit *quelques heureuſes ſaillies*, ne virent dans cette Comédie qu'*une farce indigne de la Scene Françoiſe*, & conſeillerent très-ſérieuſement à l'Auteur de retourner au genre des *Drames.* Enfin, malgré l'adreſſe du Traducteur, & en dépit du titre, *le Barbier de Séville*, Anglois, ne fit aucune ſenſation.

M. Coleman, Directeur du Théatre de Haymarket, a donc joué un tour ſanglant à ſes compatriotes, en les forçant d'applaudir cette même Piece qu'ils avoient traitée ſi dédaigneuſement. Il en a changé le titre, & ſupprimé quelques ſcenes, dont il paroît n'avoir pas ſenti tout le mérite, ou du moins qu'il n'a pu faire paſſer dans ſa langue ; & tout mutilé qu'il eſt, *le Barbier Eſpagnol* a eu à Londres un ſuccès auſſi brillant que *le Barbier de Séville*

à

à Paris, & ſur tous les Théatres de l'Europe. C'eſt ainſi que la Nation Angloiſe a tout récemment eu la foibleſſe d'applaudir à la *Phédre* de Racine, dans la ferme perſuaſion que c'étoit à M. Goldoni qu'elle accordoit ſes applaudiſſemens.

Aujourd'hui les critiques Anglois penſent ſortir d'embarras, en diſant que M. Coleman a rendu à M. de Beaumarchais le ſervice de l'embellir. » Voilà, dit l'un d'eux, ce qui nous » arrive toujours, lorſque nous daignons em» prunter quelque choſe des François. « On pourra juger juſqu'à quel point *le Barbier de Séville* a été perfectionné, par l'eſquiſſe que nous allons donner de la Piece Angloiſe.

D'abord *Figaro* a quitté ſon nom pour prendre celui de *Lazarillo.* Le Comte *Almaviva* ne ſe fait pas appeller *Lindor*, mais *Carlos. L'Eveillé* ſe nomme ici *Argus*, & *la Jeuneſſe* eſt *Talboy* (grand garçon). Le Comte fait la rencontre de Lazarillo, lui confie ſon amour pour Roſine; le Barbier lui fait connoître *Bartholo*, & lui offrre ſes ſervices dans la maiſon du Docteur; en conſéquence il adminiſtre ſes drogues aux deux valets, qui viennent bâiller & éternuer ſur le Théatre. Tout cela ſe paſſe au premier acte.

Dans le ſecond, le Comte prend le nom d'Alonzo, éleve de Don Bazile, & envoyé par lui pour donner une leçon de Muſique à Roſine. Pour mieux gagner la confiance du tuteur, il lui livre la lettre de Roſine au Comte Almaviva, & lui demande le ſecret. Roſine

arrive en ce moment, & après une ſcene de ſurpriſe elle chante ſa leçon. Lazarillo qui vient au ſecours du Comte, ſous prétexte de raſer le Docteur, trouve moyen *d'accrocher* la clef de la jalouſie. Mais tandis que les amans ſe réjouiſſent du ſuccès de leur entrepriſe, arrive Bazile : on penſe bien que M. Coleman n'a pu que traduire mot à mot cette ſcene admirable. Bazile eſt congédié; & Lazarillo entreprend de nouveau le Docteur, pour procurer aux deux amans l'occaſion de s'entretenir; Bartholo les ſurprend & démaſque le faux Alonzo.

Le troiſieme acte s'ouvre par une converſation entre le Docteur & Roſine. Il lui montre ſa lettre au Comte Almaviva. Roſine au déſeſpoir d'avoir été trahie, promet à Bartholo de l'épouſer. Il va chez le Notaire, pour terminer le mariage cette nuit même. Auſſi-tôt qu'il eſt ſorti, le Comte & Lazarillo entrent par la jalouſie; l'explication ſe fait. Le Comte découvre ſon rang à Roſine, & lui jure un éternel amour. En ce moment Bazile amene le Notaire, qui a deux contrats de mariage, l'un entre le Comte Almaviva & Roſine, l'autre entre Bartholo & Roſine. Ce Notaire fait quelques difficultés ſur la reſſemblance des noms; Bazile ne veut pas ſigner; ces obſtacles ſont aiſément levés par le Comte; & le contrat eſt paſſé en très bonne forme, lorſque le Docteur arrive, apprend ſon déſaſtre, & eſt obligé de ſigner lui-même le contrat. La Piece finit par des réflexions ſur la diſparité d'âge dans le mariage.

On voit, par ce dépouillement, que M. Coleman a retranché quantité de ſcenes très-agréables, telles que la ſcene de la lettre entre Roſine & Bartholo au ſecond Acte; celles d'Almaviva déguiſé en ſoldat, celle de Bazile & de Bartholo, au 4e. Acte du *Barbier de Séville*, &c. qu'il a tronqué une partie du premier Acte, ce premier Acte unique au Théatre François, par la gaieté qui y regne d'un bout à l'autre, & par l'adreſſe avec laquelle ſe fait l'expoſition? Il eſt certain d'ailleurs que les ſcenes qui ont été le plus applaudies, appartiennent entiérement à M. de Beaumarchais; & M. Coleman n'avoit rien de mieux à faire, que de traduire tout uniment *le Barbier de Séville*, telle qu'on l'a repréſenté & applaudi dans toute l'Europe. M. Coleman a ajouté à la fin du ſecond Acte, une danſe de Matelots, qui viennent dire aux Spectateurs qu'il faut laiſſer au Comte Almaviva le temps de s'habiller; on conviendra ſans peine qu'il eût beaucoup mieux fait de ſubſtituer à ce ballet, les bonnes ſcenes qu'il a ſi méchamment ſupprimées.

(*Gazette univerſelle de Littérature; Univerſal Magazine.*)

DRURY-LANE.

Le Samedi 20 Septembre, l'ouverture de ce Théatre s'eſt faite par la *Tempête* ou l'*Iſle enchantée* de Shakeſpeare; le rôle d'Ariel, dans cette Piece, fut ſupérieurement rendu par Miſſ Field, jeune Actrice, qui donne les plus gran-

des espérances; le sieur Bannister fut aussi très-goûté dans le rôle de Caliban. On vit avec beaucoup de plaisir, au quatrieme Acte, un ballet de la composition du sieur Gallet, dans lequel le Sieur Slingsby & la Demoiselle Dupré remporterent les plus grands applaudissemens. La représentation fut terminée par une Farce nouvelle, intitulée : *All the world's a stage* qui n'amusa pas moins les Spectateurs, que le reste du Spectacle.

COVENT-GARDEN.

L'ouverture de ce Théatre s'est faite le Lundi 21 Septembre, par le *Recruiting Officer*, Comédie de Farquhar. Cette Piece fut précédée d'un nouveau Prologue, prononcé par M. Lewis, pour prévenir les Spectateurs sur les changemens qu'on avoit faits au Théatre depuis la derniere saison, & sur la nouveauté des décorations, qui furent trouvées très-belles, très-brillantes & du meilleur goût.

(*Universal Magazine.*)

NAPLES.

Le Lundi, premier Septembre, Sa Majesté assista dans cette Capitale à la représentation de la Comédie Françoise intitulée : *La Partie de Chasse d'Henri IV.*

FLORENCE.

Les trois Théatres *Della Pergola, del Coco-*

mero, & de *S. Marie*, ſont préſentement ouverts en cette Ville. On repréſente ſur le premier le Drame ſérieux, *il Medonte Re d'Epiro*, dont la Muſique par le Sieur Joſeph Sarti eſt fort applaudie, ainſi que la voix de la Signora Roſa Agoſtini, premiere Chanteuſe, & des Sieurs Aprile, premier-deſſus, & Panaïi, taille, qui rempliſſent les principaux rôles. On donne ſur le Théatre *del Cocomero*, le Drame Bouffon, *il Cavalier Magnifico*, Muſique du Sieur Louis Caruſio, dans lequel la ſignora Marianna Santoro ſe diſtingue par le goût & la douceur de ſon chant ; & ſur le Théatre de S. Marie, l'Opéra *il Geloſo in Cimento*, Muſique du Sr. Anfoſſi, qui eſt exécuté avec le plus grand ſuccès, par la Signora Spighi, & par le Sieur Mengozzi.

(*Notizie del Mondo.*)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE BOTANIQUE.

I.

SECOND PROBLEME DE CHYMIE A RÉSOUDRE. (*)

Déterminer s'il y a plusieurs espèces de Gas inflammables, ou s'il n'y en a que d'une seule espece.

DE tous les fluides élastiques *aériformes*, dont on a fait la découverte & examiné les principales propriétés dans ces derniers tems, il n'y en a point qu'on puisse obtenir, d'un plus grand nombre de substances, & par une plus grande quantité d'intermedes & de procédés différens, que celui ou ceux qu'on a nommés *gas inflammables*, parce qu'en effet ils ont une très-grande inflammabilité.

On en peut obtenir en quantité plus ou

(*) Voyez le Journal de Septembre, page 308.

moins grande, de presque tous les corps combustibles, sans intermede & par la seule action de la chaleur : on en retire aussi d'un grand nombre de ces mêmes corps, par l'intermede & l'action de tous les acides, excepté l'acide nitreux. Enfin, M. *de Lassone* vient de prouver par une suite d'expériences des plus intéressantes, que dans la dissolution de plusieurs métaux, & en particulier, du fer & du zinc, par les alkalis, il se dégage une quantité notable d'un gas très-inflammable.

Il n'est pas étonnant qu'il y ait des différences assez sensibles entre des gas obtenus par des moyens si différens ; il y en a, en effet, qui probablement n'ont pas encore été toutes observées ; mais M. *de Lassone* en a fait connoître qui sont relatives au dégré d'inflammabilité, & à la propriété de détourner ou fulminer plus ou moins fortement dans leur inflammation, & par leur mêlange avec l'air.

Ces différences peuvent provenir de ce qu'il y a des gas inflammables, essentiellement différens les uns des autres par leur nature ; ou bien dans le cas où il n'y en auroit que d'une seule espece, de ce que le gas se trouveroit mêlé de substances hétérogenes, qu'on en pourroit séparer sans le décomposer & sans altérer en rien ses propriétés de gas inflammable.

Ce point, encore actuellement douteux, est important à décider pour la théorie des gas. Le seul moyen d'y parvenir, c'est d'amener tous les gas inflammables qu'on pourra obtenir, au plus grand degré de pureté & de sim-

plicité qu'il sera possible, sans les décomposer. A l'égard des moyens particuliers de purification ou de rectification, si l'on peut se servir de ce terme, il seroit trop long de les indiquer. L'ouvrage de ceux qui voudront travailler sur cet objet, sera de les chercher & de choisir les meilleurs.

Le gas nitreux n'est-il que l'acide nitreux saturé, soit par le principe de l'inflammabilité, soit par quelqu'autre substance que l'air commun peut en séparer, ou ce gas n'est-il qu'un fluide élastique dans l'aggrégation aérienne, capable de se transformer en acide nitreux, par la seule combinaison avec une quantité d'air déterminée ?

On ne fait qu'énoncer ici ce problême, parce qu'il sera suffisamment entendu de cette maniere par les Chymistes qui ont étudié les gas, & qu'il faudroit de trop longues explications pour le faire bien entendre aux autres. Ceux qui voudront acquérir les connoissances les plus précises sur l'objet dont il s'agit, pourront consulter les ouvrages de M. Lavoisier, & ceux de M. l'Abbé Fontana.

(*Journal de Physique.*)

I I.

LETTRE sur un fait curieux concernant l'Histoire-Naturelle.

Plus on cherche à étudier la nature & à connoître sa marche, & plus elle semble se plaire

à nous mettre en défaut, en s'affranchiſſant des limites dans leſquelles nous croyons pouvoir la reſſerrer. M. le Comte de Buffon dit, dans ſon Hiſtoire Naturelle, qu'il n'a jamais pu parvenir à faire accoupler fructueuſement le *lievre* & le *lapin*, malgré l'analogie que l'on croit appercevoir entre ces deux eſpeces; & l'on peut bien s'en rapporter à l'œil pénétrant de ce célebre Naturaliſte. Voici cependant l'hiſtoire d'un accouplement plus extraordinaire, puiſque les eſpeces ſont infiniment moins analogues. Il s'agit de l'union d'un *lapin d'Angora* avec une *chatte commune*, & qui a eu le ſuccès le plus complet. Je puis garantir la vérité du fait, fort aiſé d'ailleurs à conſtater, puiſque l'animal produit par cette liaiſon, exiſte actuellement au Village de *Villeron* près *Louvres*, à cinq lieues de Paris.

Soit beſoin, ſoit caprice, ces deux animaux qui habitoient la même maiſon, ſe ſont appareillés, & voici les ſingularités qu'offre le fruit de cette étrange copulation. Cet animal a la tête ſi conforme à celle du chat, qu'il ſeroit peut-être difficile d'en ſaiſir la différence extérieure: ſeulement ſes yeux ſont placés un peu moins de front que dans les chats ordinaires, enſorte qu'il voit très-imparfaitement devant lui, mais très-bien des côtés. Il a les dents du chat &, comme lui, eſt carnivore. Il eſt placé fort bas ſur ſes pattes qui ſont abſolument conformes à celles du lapin; le train de derriere en entier reſſemble tellement à celui de ce dernier animal qu'il peut à peine l'élever, ce qui lui donne une marche gauche lorſqu'il ſe promene

à pas comptés, & l'oblige à prendre l'*allure* du lapin, lorſqu'il veut courir, c'eſt à-dire, qu'il ramene en un tems & ſubitement tout le train de derriere ſur celui de devant. Ses ongles ſont *mouſſes* comme dans le lapin, & n'ont pas la faculté de ſortir facilement de leurs *tuniques*, comme dans le chat. Sa queue, qui n'a que deux pouces de longueur, eſt recourbée comme celle du lapin, & quoique ſemblable en apparence, eſt beaucoup plus forte en vertebres & bien moins en poil. L'épine du dos ne ſe ſent pas dans toute ſa longueur, comme dans les chats, mais paroît interrompue à la partie des reins. Je ne doute pas que l'intérieur de cet animal ne préſentât des particularités tout auſſi remarquables. Il me paroît être *mulet*, & probablement incapable de ſe reproduire. Il eſt tout blanc comme ſon pere, & ſon poil eſt fort doux, ſa voix eſt celle du chat, ſeulement un peu plus grêle. Ce ſingulier animal, qui a quatre mois, eſt aſſez joli & fort familier, il ſe dreſſe ſouvent ſur ſes pattes de derriere, & dans cette attitude fait ſa toilette avec celles de devant, à la maniere des lapins. Mais le plus étonnant de tout ceci, eſt que ſa mere a mis bas quatre petits, & qu'un ſeul eſt venu avec cette bizarre conformation. Y auroit-il eu ſuperfétation ?

J'ai l'honneur d'être, &c. ALIX, *Avocat au Parlement.*

D'après le compte rendu par M. Alix, nous croyons devoir inviter le propriétaire du lapin

& de la chatte, à les conſerver & à les priver de toute communication avec d'autres animaux, pour avoir, s'il eſt poſſible, un ſecond produit, & être aſſuré qu'il n'y aura point eu ſuperfétation.

(*Journal de Paris.*)

III.

EXTRAIT d'une Lettre de Sette en Languedoc, du vendredi 12 *ſeptembre* 1777.

» On a éprouvé ici, il y a quelques jours, » un Phénomene ſurprenant. La mer groſſit » tout-à-coup prodigieuſement, s'éleva à une » toiſe au-deſſus de ſon niveau ordinaire, & » verſa dans le port. Elle ſe retira bientôt » après, & reprit ſon état naturel. Le temps » étoit calme & ſerein avant & pendant cette » crue d'eau; on ſait d'ailleurs que la Mer » Méditerrannée n'a point de flux & reflux: » nous avons lieu, par conſéquent, d'être » fort ſurpris d'un ſemblable événement; & » nous penſons que les Phyſiciens ne le ſeront » pas moins. «

(*Affiches de* Dauphiné.)

IV.

MÉTÉORE ou Trombe céleſte, aux environs d'Arras.

Le 21 Juillet dernier, ſur les deux heures

après-midi, le Ciel étant fort obſcur, un nuage blanchâtre jetta l'effroi dans tout le Village de Billi-Berclos, proche de la Baſſée; le bruit étoit ſemblable à celui des plus grandes eaux; on voyoit s'élever de la terre une fumée très-épaiſſe, qui occupoit environ dix pieds de large & qui alloit en diminuant juſqu'en haut; le nuage étoit pouſſé du ſud au nord. Il renverſa une muraille de briques de la maiſon de Nicolas Pannier; il découvrit une partie de la couverture & éleva à huit pieds de terre une grange qui n'étoit pas encore couverte, la fracaſſa totalement. Il eſt heureux que ce Météore n'aie pas paſſé ſur le Village, car plus de cent maiſons auroient été renverſées. Ce Phénomene dura plus d'une demi-heure. Il n'y eut qu'un jeune homme de bleſſé, d'une brique qui lui tomba ſur la tête tandis qu'il vouloit ſe ſauver de l'écurie du ſuſdit Nicolas Pannier. Ce nuage renverſa tous les grains qui ſe trouverent ſur la ligne qu'il décrivit. Il jetta très-loin une partie des colſats du Sieur Delebarre. On n'avoit pas encore vu pareille choſe dans le Pays, & tous le monde en fut fort effrayé. Ce nuage ſe diſſipa aux environs d'Anthé. La colonne de vapeurs répandoit une odeur de ſoufre inſupportable; & par l'épouvante qu'elle occaſionna, on fut obligé de ſaigner pluſieurs perſonnes.

(*Affiches & Annonces de Picardie, &c.*)

V.

Phénomene de Végétation.

Dans une des leçons du cours public d'Histoire Naturelle qui se fait à Paris au College de Pharmacie, M. Parmentier, l'un des Démonstrateurs, a montré plusieurs épis de bled pris sur des touffes composées de cinquante tiges, produites chacune par un seul grain : ce prodige de fécondité est dû aux soins de M. l'Abbé Poncelet, qui a entrepris sur cet objet un travail suivi.

(*Gazette de Santé.*)

V I.

Article de Botanique.

*Lettre à Messieurs les Rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

Messieurs,

Depuis quelque tems, on parle de la moëlle d'un végétal peu connu, & dont par amour du bien public, on vante les vertus admirables dans les maladies de poitrine, en faisant connoître l'endroit où est le magasin de cette moëlle salutaire ; on doit être surpris que le panégyriste de la moëlle *béchique*, ne veuille en donner d'autre connoissance que celle de ses vertus.

Ne feroit-ce pas concourir aux vues bienfaisantes de cet ami de l'humanité, si l'on entroit dans des détails qui pussent contribuer à répandre quelques connoissances sur l'histoire de la moëlle du végétal peu connu?

La comparaison que j'ai faite des grains de cette moëlle avec ceux du *Sagou*, la ressemblance que je leur ai trouvée; & les mêmes propriétés qui les caractérisent en les soumettant aux mêmes épreuves, ne laissent aucun doute qu'ils ne soient une seule & même substance. Ainsi, en lisant l'histoire du *Sagou*, on acquiert la connoissance de celle des grains de la moëlle en question. En voici un précis d'après des ouvrages d'Auteurs respectables (*)

Le *Sagou*, *Sagu*, *Zagoe* ou *Sego*, est une substance farineuse en grains de la forme de ceux du millet, qu'on nous apporte des Indes Orientales, des Isles Moluques, Celebes, & de Java. On le retire d'une espece de palmier épineux, dont Ray, Parkinson & Boerhave ont parlé: & si l'on doit croire le Voyageur & Botaniste Jonston, il y a trois sortes de palmiers à *Sagou*. Il est reconnu que le *Sagou* est une préparation que l'on fait avec la moëlle de ces palmiers. Au reste, quoi qu'il

(*) *Précis de la matiere Médicale*, de M. Lieutaud, Médecin du Roi.

Pharmacopée de Wittemberg. Edition in-fol. 1760, pag. 141.

Analyse des Bleds, par Mr. *Sage*, des Académies Royales des Sciences de Paris & de Stockholm, &c.

Dictionnaire d'Histoire-Naturelle de Bomare, &c.

en ſoit de la façon dont le médicament ſe prépare, on en fait uſage dans la ſoupe, comme du riz, de l'orge, ou du vermicelle. Cette pâte, cuite dans le lait avec du ſucre, eſt très-recommandée dans la fievre lente, le maraſme, & dans la phthiſie pulmonaire. La doſe eſt de deux gros à une demi-once par chaque livre d'eau ou de lait, ou de bouillon. Ces grains ſe renflent à la groſſeur de l'orge mondé. Ils fourniſſent un aliment aſſez agréable, mais peu nourriſſant. *Seba* le recommande comme une nourriture aſſez utile aux enfants.... Voilà ce qu'il y a de plus intéreſſant à connoître de l'Hiſtoire du *Sagou*, & qui peut s'appliquer à celle de la moëlle qui a donné lieu à cette Lettre.

J'ai l'honneur d'être,

Meſſieurs,

Votre très-humble &
très-obéiſſant ſerviteur
L. F. D. S.

A Liege, le 10 Octobre 1777.



MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

HISTOIRE d'une Fille du Comté de Roſſ, *qui a vécu ſans boire ni manger. Par le Docteur* Mackenzie, *Médecin à* New-Tarbat. *Communiquée par M.* Mackenzie, *Garde du petit Sceau d'Ecoſſe, à M. le Chevalier* Pringle, *préſident de la Société Royale de Londres.*

Premiers Détails écrits le 21 Octobre 1767.

JEanne Mac Leod, fille de *Donald Mac Leod*, Fermier à Croick dans la Paroiſſe de Kincardine, Comté de *Roſſ*, âgée de trente-trois ans & quelques mois, non mariée, éprouva dans la quinzieme année de ſon âge, une légere attaque d'épilepſie ; elle avoit joui juſqu'alors d'une ſanté parfaite, qu'elle conſerva encore pendant quatre ans ; au bout de ce tems, elle eut une ſeconde attaque qui dura un jour & une nuit, & quelques jours enſuite elle fut ſaiſie d'une fievre qui la tint au lit pluſieurs ſemai-

nes, & dont elle ne parvint à se remettre qu'après une convalescence de plusieurs mois.

Dans cet intervalle, elle perdit la faculté de remuer les paupieres, de façon qu'elle étoit obligée de les tenir ouvertes d'une main, lorsqu'elle avoit quelque chose à faire de l'autre; du reste sa guérison paroissoit complette & elle étoit en fort bon état. Je dois seulement remarquer ici qu'elle n'avoit jamais eu la moindre apparence de regles, mais qu'elle avoit un crachement de sang périodique très-considérable, accompagné d'un saignement de nez. Ce genre d'écoulement revenoit réguliérement tous les mois, suivant le rapport de sa mere, & cela dura ainsi plusieurs années.

Ce phénomene disparut il y a environ cinq ans, & peu de tems après elle eut une troisieme attaque d'épilepsie qui fut courte, à la vérité, mais qui ne cessa que pour faire place à une fievre de longue durée, & dont elle se remit si lentement qu'elle ne put sortir de sa maison que six semaines après cette crise; sa sortie fut très-singuliere, & personne ne s'y attendoit; ses parens qui étoient occupés dans les champs à faire la moisson, l'avoient laissée au lit, & ils ne furent pas peu surpris de la voir tout à coup au milieu de moissonneurs, travaillant avec tant d'ardeur qu'elle avoit déja eu le tems de lier plusieurs gerbes avant d'en être apperçue. Le soir du même jour elle se mit au lit en se plaignant beaucoup de la tête & d'un grand mal de cœur; & depuis ce tems elle ne s'est jamais levée, si ce n'est lorsqu'on la por-

toit hors du lit pour le refaire, elle a rarement parlé, & elle a montré ſi peu d'envie de manger, que dans les commencemens il falloit toute l'autorité de ſes parens pour lui faire prendre autant de nourriture qu'on en donne à un enfant à la mamelle, & dans la ſuite elle n'a pu ſupporter même cette petite quantité d'alimens. En 1763 elle a refuſé entiérement de boire & de manger, & ſes mâchoires devinrent ſi ſerrées, que ſon pere avoit la plus grande peine à les entr'ouvrir avec un couteau, pour y faire paſſer un peu de gruau ou de petit lait, qui refluoit enſuite par les deux côtés de la bouche, de maniere qu'il étoit impoſſible de s'aſſurer ſi elle en avoit avalé une goutte.

Quatre mois après l'époque dont je parle, ſes parens acheterent une bouteille de l'eau minérale de *Brea-Mar*, dont ils tâcherent de lui faire avaler une partie en verſant cette eau avec une cuiller entre ſes levres (ſes mâchoires étoient toujours ſerrées) mais elle s'écoula extérieurement comme ci-deſſus; voyant cela, ils lui en frotterent la gorge & les mâchoires; ils firent pendant trois matins les mêmes tentatives pour lui faire avaler de cette eau, finiſſant toujours par lui frotter la gorge de celle qui s'écouloit de ſa bouche. Le troiſieme matin, elle cria: *donnez moi plus d'eau*, ils lui donnerent tout ce qui reſtoit dans la bouteille, & elle l'avala facilement. C'étoient les ſeuls mots qu'elle eût dits depuis près d'un an, & elle continua de murmurer quelques paroles (que ſes parens en-

tendoient) pendant douze ou quatorze jours, après quoi elle ne parla plus & refusa, comme auparavant, toute sorte de boisson & de nourriture, jusqu'au commencement de Juin 1765, qu'une de ses sœurs conjectura par quelques signes qu'elle faisoit, qu'elle desiroit qu'on ouvrit sa bouche, ce que son pere fit non sans peine, en poussant entre ses dents le manche d'une cuiller. Elle dit alors très-intelligiblement : *donnez-moi à boire ;* on lui en donna, & elle avala d'un seul trait près d'une pinte d'eau (mesure d'Angleterre), son pere lui demanda pourquoi elle ne faisoit pas quelques signes quand elle avoit besoin de boire, pour se faire entendre au défaut de la parole ? Et elle lui répondit que c'étoit inutile quand elle n'en avoit point envie. A cette époque ils lui tinrent les mâchoires entr'ouvertes en laissant dans ses dents un petit morceau de bois, ils s'imaginerent lui procurer par ce moyen la facilité de parler, & ils continuerent cette épreuve pendant vingt jours, quoiqu'elle eût entiérement perdu la parole dans les cinq premiers. A la fin ils oterent ce morceau de bois, s'appercevant qu'il la gênoit. Cependant elle paroissoit entendre tout ce qui se disoit ou se faisoit autour d'elle ; quand on lui ouvroit les paupieres, elle reconnoissoit tout le monde, & lorsque les voisins venoient la visiter & laissoient échapper quelques plaintes sur son triste sort, on voyoit rouler des larmes dans ses yeux.

Dans les différentes tentatives qu'on avoit faites pour entr'ouvrir ses mâchoires, on avoit

caſſé deux de ſes dents inférieures ; ſes parens voulurent ſe prévaloir de cet accident pour faire paſſer par l'intervalle que laiſſoient les dents caſſées, quelque boiſſon nourriſſante, mais ce fut inutilement, la liqueur refluoit toujours par les côtés de la bouche. Il y a environ douze mois qu'ils eſſayerent encore de faire paſſer par la même ouverture un peu de gruau d'avoine ; elle le garda dans ſa bouche pendant quelques ſecondes, mais elle le rendit enſuite avec quelques ſignes de vomiſſement, ſans qu'il en deſcendît rien dans l'eſtomac, & ſa famille qui l'a obſervée avec bien de l'attention, ne lui a vu rien avaler pendant ces quatre années, que le reſte de la bouteille d'eau de *Brea-Mar* & la pinte d'eau commune. Pendant les trois dernieres années elle n'a eu aucune évacuation ſoit par les ſelles ſoit par les urines, ſi ce n'eſt qu'une ou deux fois la ſemaine elle lâchoit quelques gouttes d'urine, à peine ſuffiſantes, comme ſes parens me l'ont dit expreſſément, pour humecter la ſurface d'un demi-ſou (*Half-Penny*), & cependant quelque petite que fût cette quantité, elle en ſentoit du mal-aiſe juſqu'à ce qu'elle l'eût rendue ; car ſes parens devinoient tous ſes mouvemens, & quand elle donnoit des ſignes de peine, ils la portoient à la porte de leur maiſon où elle lâchoit ces petites gouttes d'urine ; ils n'ont jamais vu qu'elle ait mouillé ſon lit le moins du monde pendant ces trois années, & ce qui prouve encore mieux ce fait, c'eſt qu'ayant été ſi long-tems allitée, il n'y a jamais eu la moindre excoriation, quoiqu'on ne

la voye ni se tourner, ni faire aucun mouvement, de la main, de la tête, ou des pieds, & qu'elle reste immobile comme une souche. Son pouls que j'ai eu quelque peine à sentir (sa mere la soulevant dans son lit) est distinct, régulier, lent & extrêmement petit. Son teint est clair & assez frais, ses traits ne sont ni déformés ni enfoncés; sa peau est dans un état naturel quant au tact & à la chaleur, & quand je vins à examiner son corps, croyant que j'allois voir un squelette, je trouvai, à mon grand étonnement, ses mamelles rondes & prominentes comme celles d'une jeune fille en bonne santé; ses bras, ses jambes, ses cuisses, n'étoient point du tout décharnés; l'abdomen étoit un peu enflé, & les muscles tendus; ses genoux étoient pliés & les fibres de ses jarrets serrées comme des cordes d'arc; ses talons étoient presque contigus à ses fesses. Quand ses parens lui font une espece de violence pour faire passer un peu d'eau entre ses levres, ils sentent quelquefois sur sa peau comme une douce rosée; elle dort beaucoup & fort tranquillement; mais quand elle s'éveille, elle pousse constamment des cris plaintifs, semblables à ceux d'un enfant nouveau-né & très-foible, & quelquefois, elle fait un effort pour tousser. A présent aucun degré de force ne peut entr'ouvrir ses mâchoires. J'ai fourré le bout de mon petit doigt dans l'intervalle de ses dents, & j'ai trouvé la langue, autant que j'ai pu l'atteindre, molle & moite. Elle ne peut pas rester un moment couchée sur le dos, mais elle retombe toujours sur un coté ou sur l'au-

tre, & quand ſa mere s'aſſit dans le lit derriere elle pour la ſoutenir droite, tandis que j'examinois ſon corps, ſa tête ſe pencha en avant de maniere que ſon menton touchoit à ſa poitrine; je ne pus jamais venir à bout de la redreſſer, quelque force que j'y employaſſe, les muſcles antérieurs du cou étant roides comme dans l'*empro ſthotonos*, & elle reſte conſtamment dans cette poſition.

Les détails ci-deſſus ont été écrits aujourd'hui, à côté du lit de la malade, ſur le rapport de ſon pere & de ſa mere, qui ſont connus pour des gens d'une grande véracité, & qui n'ont aucun motif d'en impoſer; car ils ne demandent ni n'attendent rien; la ſituation de leur fille leur cauſe un chagrin très-ſenſible, & elle eſt connue & plainte généralement de tous leurs voiſins. J'avois avec moi, comme interpretes, M. *Henri Robertſon*, jeune homme de diſcrétion éprouvée, fils aîné du Miniſtre de la paroiſſe, & *David Roſſ*, voiſin des parens, & un des anciens de la paroiſſe, qui ont certifiés tous les faits ci-deſſus, comme étant de leur connoiſſance.

Signé Alexandre Mackenzie, *Docteur en Médecine à New-Tarbàt.*

SUITE par le même Médecin.

Dans le mois d'Octobre 1772, on vint me dire que la malade reprenoit l'uſage du boire & du manger; j'allai la viſiter, & je m'aſſurai de ce qui ſuit. Environ un an avant ma nouvelle viſite, ſes parens revenant de leurs

travaux un jour qu'ils l'avoient laiſſée dans ſon lit comme de coutume, furent très-ſurpris de la trouver accroupie ſur ſes jambes, dans un coin de la chambre oppoſé à l'endroit où ſon lit étoit placé, & filant avec la quenouille de ſa mere. Je demandai ſi elle avoit jamais bu ou mangé? ſi elle avoit eu quelque évacuation naturelle? ſi elle avoit jamais parlé ou tenté de parler? On me répondit que quelquefois elle émioit un morceau de gateau d'avoine ou d'orge dans la paume de ſa main, comme pour donner à manger à un poulet; qu'elle faiſoit paſſer ces petites miettes dans l'intervalle de ſes dents, qu'elle les rouloit pendant quelque tems dans ſa bouche, & qu'alors, elle ſucoit dans la paume de ſa main un peu d'eau, de petit lait, ou de lait; qu'elle faiſoit cela une ou deux fois par jour, & qu'il falloit même l'en preſſer; que les *éjections* étoient en proportion des *injections*; qu'elle ne tentoit jamais de parler; que ſes mâchoires étoient toujours étroitement ſerrées, ſes jarrets comme auparavant, & ſes yeux fermés; ayant ouvert ſes paupieres, je lui trouvai les prunelles tournées en haut, ſous le bord de l'os frontal; ſon air étoit hideux, ſon teint pâle, ſa peau ſeche & ridée, & tout ſon corps très-décharné; ſon pouls ne ſe faiſoit ſentir qu'avec la plus grande difficulté; elle paroiſſoit en pleine connoiſſance, & elle étoit traitable ſur tous les articles, excepté ſur celui de la nourriture; car, à ma demande, elle fit ſes différens exercices, filant avec la quenouille de ſa mere, & ram-

pant ſur ſes jambes repliées à l'aide de ſes mains, le long des murs de la maiſon ; mais quand je parus deſirer qu'elle mangeât, elle montra la plus grande répugnance, & elle cria avant de ſe rendre : encore tout ſe borna, comme on me l'avoit dit, à prendre quelques miettes qui auroient à peine raſſaſié un oiſeau, & à ſucer dans la paume de ſa main une demi-cuillerée de lait. Tout conſidéré ſon exiſtence étoit un peu moins prodigieuſe à cette époque, que lorſque je l'avois vue pour la premiere fois, puiſqu'alors, elle avoit paſſé pluſieurs années ſans avaler le moindre aliment. J'attribuai ſa maigreur & la pâleur de ſon teint, qui étoient les plus grands changemens que je remarquaſſe en elle depuis que je ne l'avois vue, à la perte de ſalive qu'elle faiſoit en filant du lin, & je recommandai en conſéquence qu'on la réduiſît entiérement à filer de la laine, ce dont elle s'acquitte avec la même dextérité. Telle étoit ſa ſituation en Octobre 1772 ; & il y a huit jours qu'un voiſin de ſon pere m'a dit, qu'elle continuoit toujours de même, ſans prendre aucun ſurcroît de nourriture.

SIGNÉ *Alex. Mackenzie, &c. le 3 Avril 1775.*

CERTIFICAT *des Juges de Paix & autres Notables du canton. Donné à Croick, le 5 Juin 1775.*

Pour donner l'authenticité néceſſaire à l'Hiſtoire précédente, *Donald Mac Leod* de *Granies*, Ecuyer, Sheriff, Député de *Roſſhire*; *George Munro*, Ecuyer de *Cuteain; Simon Roſſ*, Ecuyer

Ecuyer de *Gladfiel ;* le Capitaine *George Sutherland* d'*Elphin* , tous Juges de paix ; & Messieurs , *William Smith* , Prédicateur de l'Evangile *; John Barclai* , Ecrivain à *Tain ; Hugh Ross* , *étudiant en Théologie* , & *Alexandre Mac Leod* , se sont rendus en cet endroit , accompagnés du Docteur *Alexandre Mackenzie* , Médecin à *New-Tarbat ;* & après avoir expliqué la teneur & le sens de l'histoire ci-dessus à *Donald Mac Leod* , pere de *Jeanne Mac Leod* , & à *David Ross* , ancien de la paroisse de *Kincardine* , qui est son proche parent , & qui a été un des interpretes du Médecin dans sa premiere visite ; ils ont voulu , pour leur entiere satisfaction , vérifier par un examen exact & scrupuleux , tous les faits contenus dans ladite histoire ; & pour leur plus grande satisfaction , ils se sont faits présenter *Jeanne Mac Leod* en plein air , où le Médecin a trouvé un changement très-avantageux dans son extérieur & dans sa santé , & elle marcha droite passablement , en s'appuyant un peu au mur ; & quoique , sur la recherche qui en fut faite , son âge fut trouvé tel qu'il est marqué dans l'histoire ci dessus , son air n'annonçoit pas qu'elle eût plus de 20 ans à présent ; la quantité de nourriture qu'elle prend , n'excede pas ce qu'il en faudroit pour un enfant de deux ans. Ainsi ils certifient , d'après leur propre connoissance , que foi doit être ajoutée à chaque Article de l'histoire ci-dessus.

Signé William Smith , &c. &c. &c.

(*Universal Magazine.*)

I I.

OBSERVATION sur une plaie considérable du cerveau, faite par un coup de fusil. Par M. R. DE LIMBOURG, le jeune, Docteur en Médecine de la Faculté de Montpellier, & Membre de l'Académie Impériale & Royale des Sciences & Belles-Lettres de Bruxelles, résident à Theux, au Pays de Liege.

LES exemples de plaies du cerveau, guéries sans laisser aucun accident, sont si rares, ils présentent quelquefois des sujets de réflexions si propres à perfectionner l'important art de guérir, que je me crois obligé de donner au public la relation du cas suivant.

Le nommé Hubert-François Chalefeche, jeune homme, âgé d'environ vingt ans, d'une bonne constitution, natif de Winanplanche, village éloigné d'une demi-lieue de Spa, au Pays de Liege, reçut le 24 Avril 1774, vers le soir, une blessure considérable à la tête. Un de ses camarades, qui étoit proche de lui, dans la même place de la maison, bourant son fusil chargé sans plomb, en y poussant, à plusieurs reprises, la baguette qui étoit de fer, malheureusement le fusil prit feu, & la baguette fut lancée contre Chalefeche, qui n'étoit qu'à quelques pas devant le fusil : la baguette entra dans la tête un travers de

doigt, à côté & autant au-dessous de l'angle externe de l'œil gauche, à l'endroit de la pommette où commence l'arcade zygomatique, & sortit par les tégumens derriere la tête, à cet endroit du pariétal droit, qui forme son angle postérieur, supérieur, un travers de doigt à côté de la suture sagittale, & autant d'espace au-dessus de l'angle supérieur de l'os occipital, la tubérosité moyenne de la face postérieure de cet os étant trois bons travers de doigt plus bas que cette ouverture du pariétal, comme je l'ai observé.

Ainsi il y avoit deux ouvertures au crâne; l'une antérieure, dont le siege est facile à déterminer; l'autre postérieure, dont j'ai reconnu le siege par les mesures exactes que j'ai prises sur la tête du blessé avec un fil, & que j'ai comparées ensuite à la table anatomique de M. Gautier, dans laquelle est représentée la tête de grandeur naturelle, mi-partie. Nombre de témoins dignes de foi, qui étoient présens, lorsque l'accident est arrivé; & enfin M. Virigarous, Docteur en Médecine de Montpellier, qui possede à fond l'anatomie qu'il a démontrée, & qui a vu les cicatrices récentes du blessé, étant à Spa au mois de Septembre 1774, peuvent attester la situation & qualité de cette plaie.

Le siege de chacune des ouvertures du crâne étant tel que je viens de le rapporter, la baguette traversa donc toute la partie de la tête, contenue dans les deux ouvertures; savoir, la dure-mere, la pie-mere, la substance corticale, & probablement la substance médul-

laire du lobe gauche du cerveau; le repli membraneux de la dure-mere, que l'on nomme *la faulx*; enfin, le lobe droit du cerveau, &c. ensorte que le cerveau étoit enfilé obliquement presque par le milieu de son volume.

On voit bien que cette plaie étoit très-considérable, & très-dangereuse; cependant elle a été suivie d'une guérison prompte & parfaite, au moyen d'un traitement fort simple, mais méthodique; & c'est pour imposer silence à quelques envieux qui ont répandu que cette plaie n'intéressoit pas le cerveau, que j'ai rapporté le fait avec toutes ses circonstances, & toutes ses preuves.

Le blessé ne fut point d'abord renversé par le coup, il tâcha même, à l'instant, d'arracher la baguette; ce fut inutilement, parce qu'étant un peu conique, elle étoit serrée dans les ouvertures du crâne; mais un de ses camarades en vint à bout, en y employant assez de force: on reconduisit ensuite le blessé, on le fit marcher, en le soutenant par les épaules, jusqu'à la maison de son pere, qui n'étoit qu'à quelques pas de-là. Il vomit dès-lors à plusieurs reprises, perdit ensuite connoissance, & tomba dans un profond assoupissement, qui dura plusieurs jours. Le blessé n'a perdu que fort peu de sang, & seulement par les ouvertures de la plaie.

Il fut saigné le soir même de l'accident; & encore le lendemain; on le mit au simple bouillon, qu'il avaloit par gouttes, sans négliger les lavemens: la plaie fut pensée par

M. Beauvois, Chirurgien de Vervier, avec de la charpie seche, soutenue par une compresse & un bandage convenable, légérement mouillé dans le vin chaud. Ce traitement fut continué jusqu'au mardi, troisieme jour de la blessure, qui étoit le 26 Avril, auquel jour je fus appellé.

Etant arrivé avec M. Beauvois, je me fis montrer la baguette; elle étoit cylindrique, un peu conique, & toujours aussi droite qu'en sortant des mains de l'ouvrier; elle se terminoit au bout le plus mince par un plan circulaire de 2 lignes de diametre: ceux qui étoient présens, quand le blessé reçut le coup, assurerent avoir vu que le bout de la baguette outrepassoit la tête de plus de trois pouces; & qu'il fallut beaucoup de force pour l'arracher, en la retirant par sa base ou par le plus gros bout.

On visita ensuite le blessé; il étoit toujours dans un profond assoupissement, sans connoissance; le visage étoit rouge, le pouls fréquent, & assez plein; les tégumens, à l'ouverture antérieure, étoient presqu'entiérement rejoints par l'inflammation & la contraction: pour voir les trous faits dans le crâne à découvert, & faciliter le pansement, je fis donc dilater, par une incision allongée vers le bas d'environ un pouce, l'ouverture antérieure, (m'étant borné à cette longueur, pour ne point pénétrer jusqu'au-dedans de la bouche), & la postérieure d'un pouce & demi. Le blessé, quoique toujours fort assoupi, & sans connoissance, jetta alors quelques soupirs, entr'ouvrit

les yeux, & fit même quelque mouvement pendant cette opération : il parut aux assistans, qui l'avoient vu auparavant, n'être plus si assoupi ; on continua toujours le même pansement que les jours précédens.

Vendredi 29 du même mois, & le sixieme de la blessure, je me rendis, encore avec M. Beauvois, auprès du blessé : il étoit à-peu-près comme le mardi. Ayant levé l'appareil, nous vîmes un peu de pus à l'ouverture antérieure, mais point à la postérieure ; nous remarquâmes que l'ouverture postérieure du crâne étoit bouchée par un morceau de l'os pariétal, à-peu-près circulaire, d'environ trois lignes de diametre, ayant du côté de l'angle de l'occiput un angle saillant d'une demi-ligne, & adhérent toujours, par son bord supérieur, au péricrâne. Je fis enlever, sur le champ, ce morceau d'os, & alors nous vîmes distinctement la dure-mere percée près de l'ouverture du crâne : pendant qu'on enlevoit cet os, le blessé jetta une voix foible de gémissement, & fit quelque mouvement plus fort que les jours précédens, pour se soustraire à la douleur : d'où je conclus, & par quelques autres signes, que les symptômes commençoient à diminuer. On pansoit l'ouverture antérieure, le blessé étant couché, pour déterminer le pus vers l'ouverture postérieure que l'on pansoit, le blessé étant assis.

On continua le régime au simple bouillon : on appliquoit toujours sur l'ouverture du crâne de la charpie seche, sur laquelle on mettoit

aussi un peu de charpie imbibée de la teinture de myrrhe & d'aloës, & ensuite le bandage ordinaire. On renouvelloit l'air, en ouvrant de tems en tems portes & fenêtres, hors le tems du pansement : on fut cependant obligé d'appliquer sur le bord de la plaie quelque plumaceaux chargés d'un peu d'onguent, moins pour aider la guérison, qu'en vue de contenter des personnes prévenues par des envieux, qui se mêlant de l'art, sans l'avoir appris, se vantoient de pouvoir tirer d'affaire, par leurs onguens, le blessé, qui, selon eux, n'exigeoit que le soin d'un Maréchal ferrant; mais qui, disoient-ils, périroit, parce que nous n'avions point jugé à propos d'introduire la sonde dans le cerveau, comme ils prétendoient qu'il eût fallu le faire, ignorant le danger d'ouvrir le sinus veineux, & d'autres inconvéniens.

Le Chirurgien continua de panser le blessé, (dont il étoit éloigné de trois lieues), de deux jours en deux jours, & le plus souvent de trois en trois jours, jusqu'environ la mi-Juillet, auquel tems l'ouverture postérieure étoit déja consolidée, & l'autre prête à l'être également; le blessé sortoit alors de tems en tems de la maison : ainsi la plaie fut presque guérie au bout de quatre-vingt jours.

Je fus le revoir vers ce tems-là, & j'appris qu'au bout de quinze ou vingt jours de la blessure, il étoit sorti de l'ouverture postérieure quelques petites esquilles d'os de la grosseur d'environ une ligne, entraînées en-de-

hors par le pus qui fut toujours en quantité modérée, & de bonne qualité. Si j'avois été présent lorsque la baguette étoit encore engagée dans la tête, peut-être me serois-je avisé, avant que de la retirer, d'y attacher un fil ciré qui, en passant par le cerveau, auroit servi à faciliter la sortie du pus & des esquilles, en le laissant dans la tête pendant quelques jours.

Enfin j'ai revu, à Spa, en Septembre, le blessé entiérement rétabli, & je le fis voir à M. Vigarous, qui jugea que le cas méritoit d'être publié.

Les conséquences qui se présentent, en réfléchissant sur le fait que je viens de rapporter, sont :

1°. Que les plaies les plus graves du cerveau ne sont point toujours mortelles, & n'exigent quelquefois qu'un pansement très-simple, mais prudent; bien que des plaies légeres en apparence, aient été très-souvent suivies de la mort. Dans le cas ci-dessus rapporté, le bout de la baguette du fusil a emporté une portion de l'os de la pommette, parmi ou à travers la substance de cerveau; elle s'est portée contre la face interne du pariétal, en a emporté une piece encore plus grande que celle de la pommette, & le blessé est guéri, (observons qu'il seroit mort sur le champ par une hémorrhagie, si le sinus longitudinal qui étoit tout proche, eût été ouvert); par conséquent, on ne doit pas désespérer tout-à-fait, lorsque ces parties sont entamées. Ce doit donc

être un précepte de Chirurgie, qu'il faut quelquefois percer ces différentes parties du cerveau, & même faire le trépan aux pareils endroits dans certain cas, tel que celui où il y auroit un amas de pus renfermé, qui ne peut s'évacuer avant que le malade meure; alors il faut percer le crâne & le cerveau qui, dans ce cas, l'ont été dans deux différens endroits, pour le bonheur du bleſſé, (*) en facilitant la ſortie du pus; deſorte qu'il eſt vrai de dire ici avec Boerhave, § 24, *vulneris magnitudo hic rariſſime vel nunquam nocet*: quoique cette opération apporte un très-grand danger, mais moins à craindre que l'abandon du bleſſé au haſard, car dans un cas déſeſpéré, ſelon Celſe, lib. II. *ſatius eſt anceps auxilium experiri, quàm nullum.* C'eſt conformément à ce principe que je me ſerois déterminé à paſſer la ſonde dans le cerveau du bleſſé, ſi je ne m'étois apperçu que ſon état empiroit de jour en jour, & qu'en même tems il étoit ſurvenu ſubitement une ſuppreſſion du pus; mais le malade a paru être mieux les jours ſuivans; & le pus s'eſt écoulé ſans aucun inconvénient: enfin, on étoit fondé en eſpérance par ce paſſage d'Hippocrate, *de vulnerib. capit.* C. XV. *optimum quidem eſt illum qui vulnus in capite habet, non febricitare, neque*

(*) Le bleſſé ayant été comme trepané dans deux différens endroits par la bleſſure même, cela a favoriſé la ſuppuration & ſon rétabliſſement, ſans qu'il fût beſoin de la ſonde.

ſanguinem ipſi erupiſſe, neque inflammationem; neque ſimul ullum aliquem dolorem acceſſiſſe : ſi verò quid horum apparuerit, ſecuriſſimum eſt, ut in principio fiat & pauco tempore permaneat. At incipere febrim in capitis vulnere quartâ aut ſeptimâ die aut undecimâ, valde letale eſt.

Cependant, s'il eût fallu ſonder le cerveau, ce n'étoit point ſans de grands inconvéniens; il eſt problable que la baguette, en frappant par ſon bout obtus la pommette, en a détaché une portion circulaire, l'a pouſſé devant elle, en paſſant à travers le cerveau, l'a écraſée contre la face interne du pariétal, & en a laiſſé les eſquilles près de l'ouverture poſtérieure, raiſon pourquoi l'ouverture faite dans le pariétal, étoit plus large que celle faite dans la pommette. Il eſt même à penſer que le bout de la baguette pouſſé ſans doute, eu égard à ſon poids, plus lentement, mais auſſi plus efficacement qu'une balle qui auroit plus de vîteſſe, après avoir traverſé la pommette & le cerveau, aura d'abord heurté le pariétal un peu plus bas que l'endroit de l'ouverture, que de là il aura remonté, y étant dirigé comme par un plan incliné, quelques lignes plus haut avant que de ſortir; la façon dont on conçoit que la baguette part du fuſil, dans ce cas, le perſuade également : il étoit donc vraiſemblable que le trajet que la baguette avoit fait par le cerveau, n'étoit pas exactement en ligne directe, & que la partie du cerveau qui étoit alors la plus comprimée, ayant changé de place, ou par ſon reſſort,

ou par l'inflammation & l'évacuation d'un peu de ſang, cela auroit pu donner lieu de faire une fauſſe route avec la ſonde, qui, d'ailleurs, ſuppoſé la plus grande dextérité pour la conduire, y auroit irrité ou détruit des parties ſaines, & peut-être même ouvert le ſinus longitudinal qui étoit proche de l'ouverture poſtérieure, & dont le déchirement auroit été ſuivi infailliblement d'une hémorrhagie promptement mortelle. Il eût donc été téméraire de ſe ſervir de la ſonde tant que le malade alloit mieux, & que la fievre, l'aſſoupiſſement & les autres ſymptômes paroiſſoient ſe diſſiper, quoiqu'il eût été néceſſaire de ſonder, ſi le contraire fût arrivé.

Le ſalut du bleſſé n'eſt donc pas tant dû au haſard, qu'à la conduite tenue dans le panſement. Cette plaie ſi conſiderable exigeoit plus de prudence que de drogues ou d'onguens. D'ailleurs, on a fait préciſément tout ce qu'il y avoit à faire; on a ſaigné le bleſſé, on n'a pas négligé les lavemens, on l'a tenu à un ſimple régime de bouillon, on a dilaté les ouvertures; les panſemens ont été prompts & aſſez rares, & tout cela a été fait en temps opportun : on s'eſt abſtenu de cataplaſmes, d'onguens, de ſonde; on s'eſt conformé en tous points aux principes confirmés par l'expérience des grands maîtres : *raro deligari & citiſſime ... defendi cum cura à nimium humidis aut laxantibus & oleoſis ipſoque aere.* (Boerhave, §. 245). *Capitis vulnus nullâ re malefaciendum, neque cataplaſmata poſtulat.* Hippocr. *de vulne. capitis*,

C. XVII. Je n'ai même employé aucun remede interne, rien de ce qu'on nomme minoratif, atténuant, résolutif, &c. comme on fait souvent en pareil cas, & quelquefois mal-à-propos. Si le malade eût été attaqué de la toux, s'il y eût eu des signes qui indiquassent la nécessité des purgatifs, s'il fût tombé dans la consomption, le marasme, l'œdeme, la cachexie, la fievre lente, &c. je n'aurois pas manqué de prescrire des rafraîchissans antiseptiques, purgatifs, diurétiques, &c. les acides, l'oxymel scillitique, la rhurbarbe, le quinquina, &c. selon les indications & les regles de l'art.

Une autre réflexion à faire sur le cas rapporté, c'est que les portions affectées du cerveau ne sont pas absolument si nécessaires à la vie, pas même aux fonctions de l'ame, que ce qu'il en est resté n'ait pu y suffire; car le blessé est aussi libre, quant à la mémoire, entendement, inclination, que si rien ne lui fût arrivé. C'est ainsi qu'une portion du poumon étant retranchée, dans les grandes blessures & suppurations de la poitrine, ce qui en est resté a suffi pour l'usage de la respiration. On sait même depuis long-temps, que les enfans font passer une aiguille par le cerveau des oiseaux, sans qu'ils en meurent sur le champ, & sans qu'ils paroissent en être fort dérangés, &c.

L'Auteur joint à son observation l'extrait suivant d'une Lettre que lui a écrite M. FRANQUINET, Chirurgien à Vervier, au sujet de son observation.

LETTRE.

J'AI lu, Monſieur, votre Mémoire, au ſujet d'une plaie à la tête, il eſt certainement curieux & intéreſſant pour le progrès de l'art, & il mérite l'attention des Chirurgiens.

On trouve dans un Mémoire de M. Queſnay, touchant les plaies du cerveau, inſéré parmi ceux de l'Académie Royale de Chirurgie de Paris, 1er vol. *in*-4°. quantité d'obſervations ſur des corps étrangers, qui ont traverſé de haut en bas, de bas en haut, & d'un côté à l'autre, toute la ſubſtance du cerveau; ces plaies ont été guéries en très-peu de tems, avec des panſemens auſſi ſimples que ceux que vous avez ordonnés à votre bleſſé. Il eſt arrivé même que des corps étrangers ſe ſont égarés, & reſtés pendant pluſieurs années dans le cerveau ſans cauſer le moindre accident; ils ont été retrouvés après la mort de ces bleſſés : on en trouve, dans *Rhodius*, un exemple qui eſt auſſi rapporté par Bonnet, *Bibl. de Chir.* centur. 2 obſerv. 72. Il concerne un ſoldat qui fut guéri d'un coup de javeline qui avoit paſſé entre les deux yeux, & qui étoit ſortie par le ſommet de la tête. M. Bagieu a communiqué de même une obſervation faite ſur un jeune homme de 17 ans, grand & robuſte, qui fut bleſſé d'une balle de fuſil, qui entra de bas en haut, lui perça la levre ſupérieure, paſſa dans la narine droite, & vint percer la voûte de l'orbite,

pour entrer dans le crâne, d'où elle sortit par le haut de la tête à la partie supérieure de la suture sagittale, & fit dans cet endroit une fracture qui s'étendit jusqu'au pariétal; ce malade fut guéri sans difformité & sans le moindre dérangement dans le cerveau. M. Bagieu conseilla, comme vous, au blessé, de prendre les situations convenables pour l'écoulement des matieres par en haut & par en bas; il ne se servit ni d'injections, ni de sétons, seulement de petits plumaceaux appliqués à l'extérieur des deux plaies.

On a aussi observé que l'esprit-de-vin étoit contraire à la régénération des pertes de substance dans les plaies du cerveau, mais que l'huile de térébenthine, le baume de Fioravanti étoient des médicamens propres à régénérer cette substance.

(*Journal de Médecine, Chirurgie, Pharmacie, &c.*)

I I I.

LETTRE aux Auteurs du Journal de Paris.

Le 4 Octobre 1777.

MESSIEURS,

Recueillez je vous prie, dans votre Journal, un fait bien précieux pour la conservation de l'espece humaine; cette découverte intéresse trop la société & les individus, pour ne pas vous engager à y donner la plus grande publicite.

Vous savez que toutes les fois qu'aux termes de l'accouchement, l'enfant ne peut fran-

chir les voies naturelles, même aidé des manœuvres usitées; l'art n'a trouvé que deux moyens, ou de massacrer de sens froid l'enfant aux portes de la vie, pour l'arracher avec la plus grande violence, ou de recourir à l'opération Césarienne, qui consiste à ouvrir le ventre sur le côté, pour en extraire le fœtus. Le nom seul & les détails de ces deux meurtrieres opérations, dont le travail est si difficile, & le succès si rare, font frémir l'imagination & frissonner l'humanité.

Mais M. Sigault, Docteur-Régent de la Faculté de Paris, très habile Accoucheur de cette Capitale, vient de tenter une opération, dont l'exécution annonce, & les connoissances les plus profondes en Anatomie, & le courage heureux qui brave les préjugés & dédaigne de s'asservir aux routines.

Il y a neuf ans qu'il s'étoit élevé avec force contre ces usages barbares, & qu'il avoit proposé de substituer à ces deux cruelles opérations, la section de la symphise cartilagineuse des os pubis. Cette section d'une partie presqu'inerte, devoit, selon lui, procurer un écartement qui pouvoit être d'une très-grande ressource en pareil cas.

Cette idée eut dans son tems des partisans & des adversaires; mais la pratique manquoit à la théorie, & il falloit un succès bien complet, bien authentique, pour la confirmer; c'est, Messieurs, ce qui vient d'arriver, & ce qui a réussi au-delà de ce qu'on pouvoit espérer.

La femme du nommé Souchot, Soldat de la

garde de Paris, demeurant rue S. Denis, cul-de-sac des Peintres, âgée d'environ 39 ans, petite & très-difforme dans sa stature, fit appeller M. Sigault, le premier de ce mois, pour l'accoucher de son cinquieme enfant. Les quatre premiers ont été massacrés en les arrachant, & les plus habiles Accoucheurs de cette Capitale avoient unanimement décidé qu'elle ne mettroit jamais d'enfant vivant au monde que par l'opération césarienne.

Accompagné de M. Alphonse le Roi, son confrere, M. Sigault a tenté sur cette femme la section de la symphise. L'écartement a été de deux pouces & demi, l'enfant est sorti; l'opération & l'accouchement n'ont duré que quatre minutes & demie. La Faculté de Médecine, instruite par M. Sigault de cet événement, à nommé MM. Descemet & Grandclas, Commissaires pour suivre le traitement; plusieurs Docteurs ont assisté le lendemain à la levée de l'appareil, ont vérifié le fait, & voient tous avec satisfaction, de jour en jour, le rapprochement successif & sensible des parties. L'enfant & la mere se portent au mieux.

Cette opération simple, facile, point douloureuse, & indiquée par la nature, va donc faire disparoître tout-à-fait, & suppléer l'opération césarienne; que d'enfans, que de meres conservés par cette découverte de M. Sigault; & combien il mérite de notre reconnoissance!

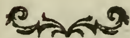
Je ne doute pas que le Gouvernement ne s'empresse de répandre avec la plus grande profusion dans la Capitale & dans les Provinces, les

procés-verbaux que la Faculté de Médecine ne manquera ſûrement pas de publier à cette occaſion.

Il ne me reſte qu'à vous dire que cette pauvre femme a préſenté ſur le champ le ſein à ce petit garçon ſi deſiré par elle. Sa mere a prié de ſi bonne grace M. Sigault d'en être le parrain, qu'il n'a pu s'y refuſer; il a exigé d'elle pour prix de ſa complaiſance qu'elle en fût la nourrice, & il s'eſt chargé à cet égard de tous les frais. Je n'inſiſte pas ſur ce trait de générosité : les gens médiocres le ſont en tout; mais l'homme de génie qui ſe dévoue aux travaux utiles, ſemble avoir reçu en partage le privilege de l'extrême ſenſibilité. Cette heureuſe qualité ſemble encore plus précieuſe dans un Médecin, ſur-tout lorſque, comme M. Sigault, elle ſe trouve réunie aux plus grands talens, comme à l'extrême modeſtie.

Cette opération faiſant du bruit dans mon quartier, j'ai demandé ce matin la permiſſion d'aſſiſter à la levée de l'appareil. Le fait me paroît ſi merveilleux, que je ne puis tenir à l'impatience d'en inſtruire le public.

Je ſuis, &c. Pr. de St. L...



AGRICULTURE.

ECONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

LETTRE *à l'Auteur des* Affiches de Picardie, *fur le Rouiffage du Chanvre & du Lin.*

J'Ai fait, Monfieur, quelques réflexions & quelques recherches fur le Lin & fur le Chanvre, plantes auxquelles il faut tant de façons avant qu'elles foient rendues propres à notre ufage, *Semper injuriâ melius*, dit Pline, en fon Hift. Nat.

Je me bornerai aujourd'hui à la queftion de favoir, fi effectivement le rouiffage du Chanvre dans les étangs & rivieres, eft nuifible aux poiffons & à la falubrité de l'air. Les Réglemens rendus à ce fujet ne permettent guere d'en douter.

La Police doit veiller à ce qu'on ne laiffe pas rouir le Chanvre dans les eaux courantes; car celles dans lefquelles on le macere, deviennent fi puantes, que c'eft un poifon dangereux pour ceux qui en boivent.

Les feuilles de Chanvre paroiſſent contenir une vertu enivrante & aſſoupiſſante.

Lorſque l'on fait ſécher le Chanvre qui a été roui, il s'en éleve une vapeur forte & ſtupéfiante, dont on doit toujours ſe méfier, quand on le deſſéche dans un lieu fermé ou peu aéré.

Auſſi l'Ordonnance des eaux & Forêts défend expreſſément de mettre rouir le Chanvre dans les Eaux courantes qui ſervent de boiſſon.

Suivant pluſieurs Coutumes, & notamment celle d'Amiens, art. 243, nul n'a droit de mettre rouir les Chanvres ou Lins dans les rivieres, ſans la permiſſion des Seigneurs : ce qui ſuppoſe dans ces Seigneurs la faculté de refuſer cette permiſſion, s'ils jugent que le rouiſſage puiſſe nuire à l'eau ou à l'air.

Arrêt du Parlement de Rouen en 1719, & du Parlement de Bretagne en 1735, qui ſont défenſes à toutes perſonnes de faire rouir Chanvres ou Lins dans les rivieres.

Arrêt de la Table de Marbre à Dijon en 1746, qui, ſur la demande d'un Seigneur, condamne un Particulier en 20 liv. de dommages & intérêts pour avoir fait rouir des Chanvres dans la riviere, *ſauf*, ajoute l'Arrêt, *à ſe régler avec la Communauté, & aviſer au moyen de faire rouir les Chanvres.*

Ce ſont ces moyens de concilier le rouiſſage des Chanvres avec la pureté des eaux & la ſalubrité de l'air, qu'il faudroit trouver; par exemple, on pourroit faire des creux pour attirer l'eau hors des rivieres, & mettre rouir le Chanvre dans ces creux.

Il faut encore obſerver qu'il y auroit du danger à faire rouir le Chanvre au milieu des habitations, à cauſe des exhalaiſons malfaiſantes qui ſortiroient de l'eau que cette plante auroit corrompue.

C'eſt ſur quoi, Monſieur, nous devons inviter les Economiſtes & autres perſonnes attentives à réfléchir & à nous faire part de leurs réflexions. C'eſt un objet Féodal; c'eſt un objet d'Hiſtoire-Naturelle; c'eſt un objet du bien public; & j'ai cru que cet article méritoit une place dans vos *Feuilles*, recommandables, ſur-tout, par les articles utiles qu'elles préſentent.

J'ai l'honneur d'être, &c.

I I.

S U R les Pommes de terre.

On ſait que la pomme de terre eſt originaire du Chily, où les naturels l'appellent *Papas;* que ſa racine leur ſert de pain, qu'ils la mangent bouillie ou rôtie, & ne la conſervent qu'après l'avoir expoſée au ſoleil ou à la gelée. Par tout ce qui a été écrit depuis quelques années ſur ſes qualités, on voit que c'eſt peut-être le meilleur préſent que nous ait fait le nouveau-monde; & il y a lieu de s'étonner que ce n'ait été qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, long-tems après la découverte de l'Amérique, que les Européens aient penſé à en faire uſage. Les Irlandois commencerent les premiers cette culture. La Bretagne eſt, après

l'Irlande, l'endroit où elle réussit le mieux. De l'Irlande, cette plante a passé bientôt en Angleterre, delà successivement, en Flandre, en Picardie, en Franche-Comté, en Alsace, en Bourgogne, en Languedoc & en d'autres endroits de la France; enfin en Suisse, où depuis vingt-cinq à trente ans, la culture s'en est tellement accrue, que cette manne fait en hyver la nourriture du peuple, sur-tout des enfans, qui, comme l'on sait, ne deviennent pas des hommes moins robustes que nos François nourris avec le plus beau froment. Il a paru de nos jours, divers Mémoires sur la maniere d'en faire du pain. La recette suivante montre qu'elle peut être encore employée utilement à d'autres usages.

FROMAGE de Pommes de terre.

» On fait cuire les pommes de terre jusqu'à
» ce qu'elles s'amollissent, mais non pas assez
» pour qu'elles crevent. Ensuite on les pele
» promptement, & on les rape pour en faire
» une espece de farine grossiere. On jette sur
» cette farine une certaine quantité de lait caillé;
» & c'est de cette proportion que dépend la
» qualité du fromage : quatre livres de lait sur
» deux livres de pommes de terre, suffisent
» pour le plus délicat. On pêtrit cette pâte :
» on la couvre ensuite & on la laisse reposer
» trois jours, après lesquels on la pêtrit de
» nouveau, & on fait le fromage à l'ordinaire.
» Si on craint que la chaleur ne le fasse cre-

» ver, on l'arrose de biere; & on l'enveloppe » dans du mouron, en le plaçant dans les for» mes. On le rend meilleur, en y mêlant une » cuillerée de crême. Plus ce fromage vieillit, » plus il est délicat : mais on ne peut le gar» der que dans un endroit bien sec. «

(*Avis divers.*)

III.

NOUVELLES Tables, à l'usage des Poitrines délicates.

Le Sieur Dufour, Maître Menuisier, Méchanicien, demeurant à Paris, rue des Fossoyeurs, près de Saint-Sulpice, vient d'imaginer une Table qui se hausse & s'abaisse à volonté, en faisant tourner une simple manivelle à laquelle on adapte des tiroirs; cette Table est très-commode pour les Asthmatiques qui ne peuvent guere écrire que debout.

(*Journal de Paris.*)

IV.

HYDRAULIQUE.

Le Sieur Thillaye Fils, bréveté du Roi, pour la fabrique des Pompes, annonce dans un papier qu'il fait distribuer, que ses Pompes viennent de recevoir un plus grand degré de perfection, parce qu'il y a ajouté des soupapes d'une nouvelle invention, approuvées par l'Académie Royale des Sciences, le 11

Mars 1777. Il ajoute que ses Pompes ne peuvent rien laisser à desirer pour la sûreté de leur service dans un incendie, où tous les instans sont précieux; qu'elles peuvent être démontées & remontées en moins d'un quart-d'heure; enfin, qu'elles élevent aussi facilement les eaux sales des ruisseaux, que les eaux ordinaires. Comme ce n'est que par des expériences qu'on peut constater la propriété de ces machines, le Sieur Thillaye en a fait chez lui des épreuves publiques dans le courant du Mois de Septembre. Il demeure rue du fauxbourg Montmartre, la cinquieme porte cochere à gauche, après le Boulevard.



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

LETTRE aux Auteurs de l'Année Littéraire.

MESSIEURS,

J'AI lu, en ſon temps, dans quelqu'une de vos Feuilles, & j'y ai lu avec tout l'intérêt & tout l'attendriſſement du citoyen & du Chrétien, le détail touchant des différentes Fêtes inſtituées, & célébrées avec le plus grand éclat, à la gloire des mœurs. Je vous avoue cependant, Meſſieurs, que ma ſatisfaction n'étoit pas entiere, en voyant ce genre ſublime & religieux d'encouragement & de récompenſe des mœurs, s'adreſſer toujours & s'adreſſer uniquement aux campagnes. Eſt-ce donc, me diſois-je, que nos Villes, la Capitale ſur-tout, ne préſenteroient pas d'auſſi puiſſans motifs à la munificence & au zele patriotique de ces Inſtituteurs, amis & apôtres de la vertu, ou les mêmes occaſions à la ſage, à l'utile & à la chrétienne diſpenſation de leurs bienfaits?

Tout dans les campagnes inſpire, perſuade & facilite la ſimplicité, l'innocence, l'intégrité des

des mœurs, & tout presque s'y oppose, les blesse, ou les rend plus difficiles dans nos superbes & immenses Cités! Qu'au milieu des champs on honore, on célebre, on récompense la vertu, & que par cette solemnité de triomphes on en ressuscite, on en réchauffe dans tous les cœurs le sentiment & le goût, on en accrédite & on en persuade universellement la pratique; mais que dans le sein des Villes, on ne néglige pas cette intéressante & efficace méthode de l'inspirer & de la répandre : qu'elle ne manque ici ni de ces Apôtres Citoyens qui la persuadent, ni de ces encouragemens triomphans qui l'affermissent, ni de ces hommages religieux qui la relevent & l'honorent, ni de ces récompenses solemnelles qui la dédommagent de ses sacrifices & de ses efforts.

Placé depuis peu de tems à la tête d'une paroisse de Paris, j'y ai la consolation de voir mes vœux, à cet égard, remplis en partie; & je me fais un devoir, Messieurs, de vous en faire part, pour que vous publiez dans vos Feuilles une de ces institutions utiles, ignorée peut-être dans le reste de Paris; cette publication honorera la mémoire du patriote religieux à qui elle se doit, distinguera la paroisse où a existé la premiere fondation de ce genre, & où elle se remplit si fidélement; sur-tout elle inspirera à tant d'illustres amis & de protecteurs bienfaisans de la vertu, de suivre ce grand exemple, & de multiplier ce vrai bien. De telles institutions, plus intéressantes encore & plus éclatantes dans la Capitale que dans les campa-

gnes, y conferveront des mœurs, y encourageront des vertus, que plus d'une fois l'obscurité & l'indigence, l'oubli & l'indifférence exposent, ébranlent & perdent entiérement; elles contrebalanceront du moins ces attraits trop puissans, ces charmes séducteurs de faste & d'opulence, qui trop souvent récompensent le vice, & commandent avec trop de succès les passions.

L'établissement fait dans ma paroisse, & que j'assimile pour le fond, si ce n'est pas pour l'éclat, aux Fêtes des Mœurs, que vous avez annoncées, Messieurs, est une loterie instituée en l'année *1744*, par le Sieur *Jean Artan*, Greffier au Parlement de Paris, en faveur des filles sages de la paroisse Saint Severin; le premier tirage s'en est fait en 1751.

Il y a quatre lots de cent livres chacun, & tous les deux ans on en forme un cinquieme d'une somme de cinquante livres, laissée par le Fondateur, pour les frais à faire dans l'exécution de la fondation; frais dont Messieurs les Curés & Marguilliers se sont toujours chargés pour concourir à cette bonne œuvre & l'accroître.

Un mois ou six semaines avant le tirage de la loterie, on l'annonce au Prône. Toutes les filles domiciliées depuis un an sur la paroisse, âgées au moins de 15 ans & pas plus de 30, ont droit à cette loterie: les prétendantes viennent se faire inscrire chez le Curé ou chez l'Ecclésiastique, à qui le Curé a confié le registre; on y marque exactement les noms, surnoms, âge, demeure & état des personnes qu'on inscrit,

Le Curé lui-même, ou des Prêtres ſur qui le Curé puiſſe compter, font les plus ſoigneuſes informations ſur les mœurs & la conduite des filles inſcrites : & d'après les bons ou mauvais témoignages reçus, on laiſſe concourir ou on exclut celles que des informations exactes approuvent ou blâment : l'excluſion toutefois, lorſqu'elle eſt néceſſaire, ne bleſſe & ne compromet la réputation de perſonne ; elle ſe borne à effacer du regiſtre celle des filles ſur le compte de laquelle on a reçu des plaintes ou des témoignages défavorables.

Tous ces préliminaires remplis, on annonce encore au Prône le jour choiſi pour tirer la loterie ; & ce tirage ſe fait publiquement au bureau de la Fabrique, en préſence de Meſſieurs les Curé, Marguilliers & du Peuple qui veut y aſſiſter. Les fonds de la loterie ſont remis aux mains du Sieur Curé, qui ne diſtribue les lots, échus aux filles ſages, qui ont gagné, que ſous les yeux de leurs plus proches parens. Le Dimanche qui ſuit le tirage, on nomme les Demoiſelles que le ſort a favoriſées, afin que cette nomination publique, plus encore que la ſomme gagnée, ſoit un hommage public rendu à leur ſageſſe.

Senſiblement touché d'une inſtitution ſi digne des mœurs, de la religion & de la patrie, dès-lors que je l'ai connue, je me ſuis fait un devoir de la publier, dans le doux eſpoir qu'un exemple ſi précieux ſera ſuivi, & que peut être dans ma paroiſſe, il ſe fera une nouvelle fondation, qui accrédite & honore parmi les gar-

çons, comme parmi les filles, la sagesse & les mœurs. Quel fond même de solidité ne donne pas à mon espoir l'établissement d'une société auguste de bienfaisance, qu'on m'a assuré depuis peu, conçu, formé & présidé par un de nos Princes & une de nos Princesses, les plus chers à notre cœur, & les plus dignes de notre profond respect (*)?

Du reste, que ce soit dans ma paroisse ou dans les autres que le bien se fasse, pourvu que la patrie y gagne des citoyens, la vertu des disciples, les familles de l'édification, & notre sage, notre pieux instituteur un plus éclatant, un éternel hommage de reconnoissance, mon zele sera satisfait, & je vous serai singuliérement obligé d'y avoir concouru.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

CANTUEL DE BLÉMUR,
Archiprêtre de Paris,
Curé de St. Severin.

II.

Une Société composée d'hommes de tous les rangs, qui rassemble les agrémens de l'esprit avec les qualités du cœur, s'est fait un devoir

(*) Monseigneur le Duc & Madame la Duchesse de Chartres.

d'unir aux plaiſirs que produiſent la préſence & les talens des *Neufs Sœurs* ou des *neuf Muſes*, les vertus de bienfaiſance, d'humanité & de protection prévenante, inſpirées par la ſenſibilité & par la jouiſſance ſi bien entendue de ſon propre bonheur, né de celui des autres. Cette loge Franc-Maçonne *des Muſes & des Vertus*, a déja ſignalé les motifs de ſes inſtitutions & ſes promeſſes, en allant au ſecours de la veuve & de l'orphelin; en délivrant des fers de la captivité, la pauvreté gémiſſante; en intéreſſant aux malheurs d'une famille honnête, la confraternité des hommes bienfaiſans, répandus en différentes Provinces; enfin, en honorant & cultivant les talens aimables, & les vertus ſecourables. Nous ne citerons, en ce moment, que le bienfait ſi bien entendu de la loge des neufs Sœurs, en faveur du College de Montaigu. Informée du ſuccès de ce College, & ſachant qu'il eſt l'aſyle des jeunes gens qui ſont peu riches, elle a fait remettre au Principal de ce College une ſomme pour être diſtribuée à ceux de ſes écoliers qui ſe ſont le plus diſtingués à la diſtribution générale des prix, qui a été faite à l'Univerſité, le 7 d'Août, & dont les beſoins ſont les plus preſſans.

(*Mercure de France.*)

III.

On a déja eu occaſion de remarquer que lorſque les traits de lumiere émanent du trône, ils ſe propagent avec la plus grande rapidité.

C'eſt ainſi que l'eſprit de bienfaiſance qui caractériſe le regne de l'Impératrice de Ruſſie, a paſſé de ſa Cour dans la plupart des Provinces de ſon vaſte Empire, ſur-tout depuis l'introduction de la nouvelle adminiſtration. La Maiſon générale d'économie & d'induſtrie que S. M. I. a établie dans la Province de Kaluga & Tula, a excité la reconnoiſſance de pluſieurs citoyens. M. Timothée Schemakin a cédé gratuitement à cet établiſſement une belle maiſon qu'il poſſede à Kaluga, avec un grand terrein adjacent. M. Antoine Chliaſtin, Marchand, a donné mille roubles, & s'eſt engagé à bâtir un hôpital dans la Ville de Maſſalsk, où il demeure. M. Geraſime Tſchernoy, auſſi Négociant à Kaluga, s'eſt également offert à y faire conſtruire un hôpital à ſes frais.

(*Journal Encyclopédique.*

I V.

M. de Groſs, Miniſtre de Ruſſie au cercle de la Baſſe-Saxe, a fait inſérer dans les papiers publics l'avis ſuivant.

» L'Impératrice ma Souveraine, qui aſſigna, » l'année derniere, des récompenſes à tous » ceux qui ſe ſont diſtingués dans l'affaire de » Tſcheſmé contre les Turcs, informée que » le Sieur Louis le Fort, qui étoit paſſé du » ſervice de France à celui de ſa flotte, au » mois d'Avril 1770, avoit péri dans l'action » ſous Tſcheſmé, le 24 Juin de ladite an» née, & qu'il pourroit avoir encore des

» parens, une femme ou des enfans à Mar-
» seille, a voulu que ses bienfaits s'éten-
» dissent jusqu'au dernier de ses héritiers. Ainsi
» ceux qui lui sont attachés par les liens du
» sang, après avoir légitimé leur parenté,
» pourront s'adresser à ses Ministres aux Cours
» étrangeres, pour tirer du College de l'Ami-
» rauté la quote-part de 312 roubles qui
» étoient adjugés audit Sieur Louis le Fort;
» & il leur est accordé pour la réclamation
» de cette somme une année, à commencer
» du 1er. Juillet. «

V.

M. le Comte de Lansac a établi dans sa terre d'Ortaffa, une fête à l'imitation de celle de la Rosiere de Salency; le prix qu'il a destiné à la fille reconnue pour la plus sage, consiste en trois charges de bled, & en quatre pour le jeune homme le plus laborieux. Elle a été célébrée, le 13 Août, jour de la fête de ce Seigneur, que l'on comptera parmi ceux qui auront contribué à l'entretien des bonnes mœurs, & à l'amour du travail.

VI.

Le 16 Août, à minuit & demi, le feu se manifesta dans l'écurie d'un Aubergiste d'Arc en Barrois, petite Ville de Bourgogne, & se communiqua tout-à-la fois à la maison & à un magasin contenant 60 milliers de foin qui furent totalement embrasés avant qu'on pût y

apporter des ſecours. La conſervation de la Ville eſt due à la vigilance & à l'intrépidité de M. Rougé, Curé; de ſon Vicaire; de M. de Thomaſſin, Maire perpétuel; de M. Dépredot, Exempt des Gardes-du-corps & de M. le Vicomte de Champagné, chevau-léger, qui, par leur exemple & le bon ordre qu'ils établirent, en ſe portant par-tout où le danger étoit le plus preſſant, parvinrent à arrêter le progrès de l'incendie. M. Thomaſſin eut le courage de ſe jetter deux fois dans la maiſon embraſée, & réuſſit à en enlever la femme de l'Aubergiſte, qui périſſoit ſans ce ſecours. La ſervante, qui, en voulant deſcendre par une fenêtre, y étoit reſtée accrochée, fut également délivrée par M. le Vicomte de Champagné. Après ce beau trait de courage & d'humanité, ce fut toujours de deſſus les toits voiſins menacés d'un embraſement, que le Maire & ſon frere, Capitaine de Cavalerie, donnerent des ordres pour couper toute communication à l'activité des flammes

V I I.

Le Roi d'Angleterre vient d'indiquer l'application de 10, 000 liv. ſterl. par an, au projet d'encourager les Lettres. Cette ſomme ſera partagée en rentes de 300 l. ſterl., diſtribuables à ceux qui ſe feront le plus diſtingués, & par préférence à ceux qui auront peu d'autres reſſources.

ANECDOTES. SINGULARITÊS.

I.

UN Médecin de Dublin, homme d'un certain âge, très-en réputation & fort riche, alla un jour recevoir dans un endroit une ſomme aſſez conſidérable en billets de banque & en or. En retournant chez lui avec ſa ſomme, il fut arrêté par un homme, qui paroiſſoit hors d'haleine à force d'avoir couru, & qui le pria de vouloir bien venir voir ſa femme attaquée d'un flux violent. Il ajouta que le beſoin de ſecours étoit preſſant, & que le Docteur ſeroit content, puiſqu'il ne lui promettoit pas moins d'une guinée pour une ſeule viſite. Le Médecin, qui étoit fort avare, s'empreſſa de la gagner; il dit à l'homme de marcher, de lui montrer le chemin, & qu'il le ſuivoit. On le conduiſit dans une maiſon ſituée dans une rue ecartée; on le fit monter à un troiſieme etage, où on l'introduiſit dans une chambre dont la porte fut ſoudain fermée à clef. Alors le conducteur préſentant d'une main le bout d'un piſtolet au Docteur, & de l'autre une bourſe vuide & ouverte: » Voilà ma femme, lui dit,

» il ; elle eut hier un flux qui l'a réduite à
» l'état où vous la voyez ; vous êtes un de
» nos plus habiles Médecins, & je ſais que
» vous êtes, plus que perſonne, en état de
» la guérir ; vous venez ſur-tout de tirer
» d'un endroit le remede néceſſaire, dépêchez-
» vous de l'appliquer, ſi vous n'aimez mieux
» avaler deux pillules de plomb qui ſont dans
» cet inſtrument «. Le Docteur fit la grimace,
mais obéit. Il avoit quelques billets de banque, & cent vingt-cinq guinées qui étoient
en rouleaux. Il mit docilement ces dernieres
dans la bourſe, & voulut ſauver les billets ;
mais le filou les ſavoit dans ſa poche. » Attendez, lui dit-il, il n'eſt pas juſte que vous
» ayez fait une ſi belle cure pour rien ; je
» vous ai promis une guinée pour votre viſite ; je ſuis homme d'honneur, la voilà ;
» mais je ſais que vous avez ſur vous quelques petites recettes très efficaces contre le
» retour du mal que vous venez de guérir ;
» il faut que vous ayez la bonté de me les
» laiſſer «. Les billets prirent le chemin des
guinées. Alors, le filou cachant ſon piſtolet
ſous ſon manteau, reconduiſit le Médecin en
le priant de ne point faire de bruit, le laiſſa
au coin d'une rue, lui défendant de le ſuivre, & courut bruſquement chercher un nouveau logement dans un quartier éloigné.

II.

Louis XIV ayant permis au Comte de Gram-

mont, qui avoit été disgracié, de revenir à la Cour, lui montroit un jour Versailles : » Grammont, lui dit-il, reconnoissez-vous » cet endroit ? Il y avoit là un moulin à vent. « *Sire*, répondit Grammont, *le moulin n'y est plus, mais le vent y est encore.*

III.

Un Anglois d'une figure intéressante, & s'exprimant très-facilement en François, est arrivé à Calais le jeudi matin 31 Juillet 1777. Sortant du paquebot, il s'est rendu à l'Hôtel d'Angleterre, tenu par le Sr. Dessein ; un enfant portoit sa valise. Conduit à son appartement, il a demandé un lit & un bouillon. Il s'est couché, & ne s'est levé que vers huit heures du soir. Il est descendu de son appartement pour se promener au jardin ; il s'est fait donner une pipe & du tabac, & a causé fort tranquillement avec l'Hôtesse. Il n'a soupé qu'avec des croûtes mitonnées, & deux bouteilles de vin, l'une de Bourgogne, & l'autre de Champagne. Le lendemain il a été se promener dans la Ville pendant la matinée : il a demandé à dîner. On l'a servi, & il a bu encore une bouteille de vin de Bourgogne, & une de Champagne. Le soir il n'a voulu que ses croûtes mitonnées, & la même quantité de vin. On le croyoit couché, lorsque, vers minuit, le bruit a fait courir aux appartemens un des domestiques du Sr. Dessein. Ayant reconnu que celui de l'Anglois étoit exactement

fermé, & craignant quelque événement ſiniſtre, il a été éveiller ſon maître. Ce dernier ayant reconnu que l'Anglois s'étoit tué, a eu la précaution d'impoſer ſilence à tous ſes domeſtiques.

Le 2 Août, la Juſtice vint, ſur les 5 à 6 heures du ſoir, conſtater l'état de l'Anglois, de ſon appartement & de ſes effets, & pourvut à ce qu'il fût enterré, ſans que la tranquillité de la maiſon fut troublée.

La belle inſcription latine & en lettres d'or qui ſe trouve dans la Cour de l'Hôtel d'Angleterre, au-deſſus de la boîte ou tronc des pauvres malades, n'avoit pas échappé à l'Anglois, comme on va le voir par ſon teſtament écrit en Latin, & dont on donnera la traduction. On a trouvé dans la valiſe de l'Anglois deux guinées & de fort beau linge, marqué d'un double W, en coton rouge. Ses boucles à ſouliers & jarretieres en argent étoient à un coin de la table; la boucle de col, montée en belles pierres, étoit à un autre coin; ſon porte-feuille, dont tout étoit retiré, même les tablettes écrites, étoit au milieu de cette table. On a remarqué qu'il avoit bonne proviſion de balles, & qu'il avoit brûlé ſes papiers dans la cheminée de ſon appartement. Il s'étoit mis en robe-de-chambre; &, ſuivant les apparences; il s'étoit tué devant une glace, ayant mis le bout de ſes deux piſtolets dans la bouche. L'un d'eux étoit ſi fort chargé, qu'il a éclaté, & l'expoſition de la poudre a tellement ébranlé l'appartement, qu'on a trouvé les flam-

beaux ſur le parquet, & les bougies éteintes. Voici le teſtament.

Forſan aderit liberalis quidam, qui ſuprà cœde jacentem hæc dicturus eſt : Ne cives, ne contumeliis proſequamini! Ignotus licet, terrâ in alienâ jacet : ſuis charus vixerit, flebilis occiderit.

Decem nummos aureos in ciſtulâ pauperibus ſacrâ depoſuit, duoſque in propriâ arcâ reliquit, ut cæteris ſumptibus ſatisfaciatis.

» Peut-être viendra-t-il un homme bien né, » qui, en voyant ce corps mort & ſanglant, » dira : Citoyens ne lui faites point d'outrage. » Il meurt inconnu, dans une terre étrangere ; » mais il aura vécu chéri des ſiens, & ſa mort » aura laiſſé des regrets. »

» J'ai dépoſé dans le tronc conſacré aux pau- » vres 10 pieces d'or, & l'on en trouvera » deux dans ma valiſe pour ſatisfaire à tous » les frais. »

IV.

Une jeune Demoiſelle, deſtinée par ſa mere à épouſer un jeune homme qu'elle aimoit, crut voir ſon attente trompée par l'arrivée de on pere, qui étoit un Marin franc & bruſque. Celui-ci arrive avec un de ſes camarades, auquel il avoit promis auſſi ſa fille ; & en le préſentant, il lui dit : *Tu as 20 ans, il te faut un mari, en voici un, que tu épouſeras mardi prochain, parce qu'il faut que nous repartions enſemble jeudi.* Le ton impétueux de ce bon pere jetta la conſternation dans toute la famille, qui ſe crut obligée d'obéir. Le jour

de la Cérémonie arrivé, les futurs vont à l'Eglise; l'amoureux étoit dans un coin à pleurer. Le Curé demande à la jeune personne si elle veut un tel pour époux. La pauvre fille tremblante, au lieu de dire *oui*, dit naïvement : *M. le Curé, j'aimerois mieux l'autre.* Le pere accourt tout en colere, & demande quel est cet autre. On le nomme... *Où est il? Il est là.* Le pere va à lui, le prend brusquement par la main, & il consent qu'ils se marient ensemble. Le futur éconduit se pique de générosité, fait son présent à la mariée, & part tout de suite avec son prétendu beau-pere, qui n'eut que le tems de souhaiter du bonheur à ses enfans. Ce souhait a été accompli.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

MARZIALE in Albion di Paolo Rolli, &c. *Martial en Albion, de* Paul Rolli, *précédé des Mémoires de sa vie, recueillis par M. l'Abbé* Jean-Baptiste Tondini, *de l'Académie de Florence, Professeur public de Belles-Lettres & d'Eloquence, à Jesi, &c. in-8v°.* Florence, 1776, de l'Imprimerie de François Moucke.

PAul Rolli naquit à Rome l'an 1687, de Philippe Rolli, Architecte; il fut disciple du célebre Gravina, & il se distingua de bonne heure par son goût pour les Lettres, & ses talens pour la Poésie. Le Lord Sembuck, savant Seigneur Anglois, l'emmena avec lui à Londres, & l'introduisit auprès de la Famille Royale, à laquelle il fut attaché en qualité de maître de Langue Toscane. Rolli resta en Angleterre jusqu'à la mort de la Reine Caroline, qui le protégeoit, & il y composa la plus grande partie de ses Poésies, entre autres, l'Ouvrage que nous annonçons. C'est un Recueil d'Epigrammes Italiennes, auquel on peut appliquer,

ainsi qu'à tous ceux de ce genre, ce que Martial disoit du sien. Rolli revint l'an 1747 en Italie, où il est mort l'an 1767, laissant un cabinet très-curieux, & une Bibliotheque très-riche, fournie des meilleurs Ouvrages de toutes les Langues. Il est regardé comme un des bons Poëtes Italiens de ce siecle; ses principales productions, outre ses Epigrammes, sont des Odes non rimées, des Elégies, des Chansons, & des hendéca syllabes dans la maniere de Catulle, qu'on estime beaucoup en Italie; il a composé aussi plusieurs Pieces pour l'Opéra de Londres, & une Grammaire Italienne à l'usage des Anglois. Nous ne parlons point de ses traductions, qui sont en grand nombre, ni des éditions qu'il a données à Londres, des Auteurs Italiens les plus célebres. Si on veut un détail exact & circonstancié de ces différens objets, on peut consulter les Mémoires que Mr. l'Abbé Tondini a mis à la tête de cette édition.

(*Novelle Letterarie.*)

JOANNIS *Mariæ Lampredi Florentini in Pisanâ Academiâ antecessoris Juris publici universalis sive Juris naturæ & gentium theoremata, quæ ab eo in eadem Academiâ exponuntur & declarantur.* Pars prima *in*-8°. Liburni an. Dom. MDCCLXXVI. Excudebat Vincentius Falurnus, &c.

Après les grands Ouvrages de Grotius, de Puffendorf, de Burlamaqui &c., on pourroit regarder celui de M. Lampredi comme au moins superflu, si l'on ne pensoit que les profondes discussions de ces fameux Publicistes, ne sont

pas à la portée des commençans, & que dans toutes les Sciences, les Ouvrages ſavans ſont moins rares que les Elémens bien faits. Conſidéré ſous ce dernier point de vue, le Livre de Mr. Lampredi mérite l'attention du Public & les ſuffrages des Juriſconſultes. Il réunit la clarté, la méthode & la préciſion.

(*Efemeridi di Roma.*)

SAGGIO di una difeſa, &c. *Eſſai d'une défenſe de la révélation divine*, *par* Leonard Euler; *traduit de l'Allemand : auquel on a ajouté l'examen de l'Argument que l'Auteur tire de l'Abbréviation de l'année ſolaire & planétaire.* Pavie, 1777, chez Joſeph Bolzani.

Quand un Docteur en Théologie fait un Livre en faveur de la Religion, les incrédules vous diſent qu'il fait ſon métier, & ils ne s'en mettent pas d'avantage en peine; mais que peuvent dire ces eſprits indociles & ſuperbes, quand un homme, dont tout le monde s'honoreroit d'avoir les lumieres, humilie ſa raiſon ſous le joug de la foi; quand un Géometre nourri de vérités & de démonſtrations, reconnoît l'évidence du Chriſtianiſme; quand un Laïque, qui vit dans l'Empire de la tolérance, & à qui on ne peut ſuppoſer d'autre intérêt que celui de la vérité, conſacre une partie de ſes veilles à la défenſe de la Religion, & non content de croire, expoſe publiquement les motifs de ſa croyance? Il ſemble qu'il n'y a rien de plus propre à confondre les impies & à raffermir les foibles, que de pareils exemples, & par cette raiſon-là ſeule, l'Ouvrage de Mr.

Euler mérite d'être traduit dans toutes les langues. Il se trouve par une rencontre heureuse & digne de remarque, que le Traducteur Italien est le célebre M. Fontana; ainsi le plus grand Géometre du Nord a pour second dans la défense de la bonne cause, un des premiers Physiciens de l'Italie. Ce n'est pas cependant que M. Fontana s'accorde sur tous les points avec M. Euler ; par exemple, il ne trouve pas fort concluant l'argument que ce dernier tire de l'abbréviation de l'année solaire, pour prouver la création & la destruction future de l'espece humaine. Rien de plus judicieux que la réflexion par laquelle le Savant Traducteur termine l'examen de cette preuve : *vouloir appuyer*, dit-il, *deux vérités qui sont d'ailleurs évidemment démontrées, sur un argument tiré du sein de l'astronomie, c'est-à-dire, tout-à-fait neuf & très-étranger, c'est toujours une entreprise dont le succès est très-douteux & très-incertain; parce que dans une question tant rebattue & tant de fois discutée, la nouveauté même de l'Argument est un préjugé contre sa bonté.*

(*Giornale Enciclopedico.*)

DELL 'influsso Lunare, &c. *De l'influence Lunaire : Dissertation de M. le Comte* Charles Maggi, *avec deux opuscules sur le même sujet, ajoutés par forme de supplément. In-8vo.* Brescia, 1776.

Il semble qu'à beaucoup d'égards, les connoissances humaines forment un cercle dans lequel nous tournons sans cesse. L'opinion de l'influence de la Lune, si bien établie chez les an-

ciens, n'étoit plus regardée par les modernes, que comme un de ces préjugés populaires qui s'évanouiſſent au flambeau de la ſaine phyſique; cependant cette opinion rencontre aujourd'hui des Partiſans illuſtres parmi les ſavans d'Italie. M. Toaldo eſt le premier qui l'a renouvellée dans ſa *météorologie appliquée à l'agriculture*, où il rapporte pluſieurs obſervations qui ſemblent prouver d'une maniere très-pauſible, que la Lune à une action *phyſique* & *mécanique* ſur notre atmoſphere, ainſi que ſur les végétaux & les animaux de notre globe. M. le Comte Maggi ſoutient le même ſyſtême dans cette diſſertation, & dans les deux opuſcules qui l'accompagnent, au ſujet deſquels il a adreſſé la Lettre ſuivante aux Auteurs du Recueil Périodique, imprimé à Milan ſous le titre de *Choix d'Opuſcules intéreſſants*, &c. » Les réſultats favorables à l'action de la Lune, que » vous avez extraits de mon Ouvrage & in» ſérés dans votre Volume d'Avril (*), me » procurent l'occaſion de vous adreſſer cette » Lettre dont vous ferez l'uſage que vous ju» gerez le plus convenable. J'obſerve d'abord » que M. Toaldo eſt l'Auteur de ce ſyſtême, » & que je n'aſpire qu'à l'honneur de le ſui» vre. Défendre une opinion qu'on ne tourne » en ridicule que parce qu'on la connoît mal, » tel a été l'objet de mes diſcuſſions dans no» tre Académie Agraire. Préſenter au Public » l'examen d'un ſyſtême trouvé par un Italien, » mais plus connu & mieux apprécié par-delà

(*) Nous avons indiqué cet article dans le tems, en rendant comte des cinq premiers Volumes de l'année. *Eſprit des Journaux*, Août 1777, pag. 351.

» les monts qu'en Italie, c'est ce que j'ai cru » faire dans ma dissertation & dans les deux » opuscules que j'y ai ajoutés. Ce qui est donc » de la plus grande importance, c'est que les » Philosophes se forment une idée juste d'une » influence qui mérite aujourd'hui toute leur » attention.... Je commence par l'action *phy-* » *sique*, & sans rien répéter de ce qu'on peut » lire dans l'extrait que vous avez fait de ma » dissertation, je dis qu'une chose très-remar- » quable est le thermometre organique de M. » l'Abbé Fontana, dont il est dit dans le Nu- » mero XVIII de l'*Anthologie*, année 1775, *qu'on* » *découvre enfin par le moyen de cet instrument* » *la variation produite par la chaleur lunaire*, » *qui, jusqu'à présent recueillie dans les meilleurs* » *miroirs ardens*, *n'avoit donné aucun signe de va-* » *riation*. Mais j'ai une preuve plus forte de » cette chaleur dans une Lettre que m'a adres- » sée M. Toaldo, dont il paroîtra un Mémoire » sur ce sujet, dans les Commentaires de Bolo- » gne. Il a comparé dans une suite d'observa- » tions qu'il possede & qui embrasse quarante » années, le degré moyen de chaleur dans la » *semilunaison* de la pleine Lune, avec le de- » gré moyen de chaleur dans la *semilunaison* » de la nouvelle Lune; & il a eu pour résultat » un excédent considérable du côté du premier, » marque indubitable que la Lune échauffe plus » ou moins l'atmosphere.

» On voit par les mêmes expériences que la » lumiere lunaire, & par sa chaleur & par son » mouvement, doit produire des phénomenes » & des effets sensibles tant dans les végétaux » que dans les animaux. Cette conséquence ne » peut en général, se nier d'aucune façon; & » je l'ai encore confirmée par quelques faits

» particuliers. Il paroît, relativement à l'agri» culture, que pour planter, pour ſemer, pour » tailler les arbres, il faut avoir égard aux » phaſes de la Lune. Cependant je ne l'aſſure » pas préciſément, & je crois même qu'il y » auroit de la témérité à le faire. Je dis ſeule» ment que la choſe n'eſt pas indigne de l'at» tention des Philoſophes, & qu'ils doivent » apprendre à ne pas trop mépriſer le Peuple. » En voilà aſſez ſur l'action *phyſique.*

» A l'égard de l'Action *mécanique*, le point » le plus intéreſſant de mon Livre eſt l'exa» men de la méthode qu'a ſuivie M. Toaldo » pour s'aſſurer de l'influence des phaſes lu» naires dans les changemens de tems: choſe » qui au jugement de pluſieurs illuſtres Philoſo» phes, & principalement de M. de la Lande, » peut être d'une grande utilité pour l'agricul» ture, & encore plus pour la médecine, & » pour la navigation. Je n'ai pas ſeulement exa» miné cette méthode qui par elle-même ne » me paroît pas ſuffiſante, mais j'ai fait voir » encore comment on peut parvenir à une en» tiere évidence, en comparant les changemens » de tems dans les phaſes lunaires, avec l'é» tat général de l'atmoſphere. Dans le fait, M. » Toaldo, Philoſophe auſſi infatigable que rai» ſonnable & honnête, a trouvé mes obſerva» tions juſtes, & a bien voulu me répondre ces » propres mots : *je ne deſire rien tant que d'a*» *voir aſſez de loiſir pour reprendre cette matiere,* » *& je me ſervirai très-utilement du moyen que vous* » *me ſuggérez avec beaucoup de raiſon.* Qu'on me » permette d'obſerver ici que c'eſt de cette mé» thode & de la comparaiſon propoſée par moi à » M. Toaldo, que dépend tout le ſyſtême, &c."

Cette Lettre eſt trop longue pour la tranſ-

» crire ici toute entiere; d'ailleurs le morceau
» que nous avons traduit, suffit pour remplir les
» deux objets que nous avions en vue, de met-
» tre nos Lecteurs au fait de l'état de la quef-
» tion, & de leur faire connoître en même
» tems l'Ouvrage de M. le Comte Maggi.

(*Novelle Letterarie.*)

Di un Sigillo, &c. *Lettre fur un cachet relatif à l'ancien & célebre Evêque de Brefcia*, Dominique de Domenici, *par M.* Sébaftien Caprini *de Pefaro, Profeffeur d'Eloquence à S. Angiolo in vado, petit in-4to.* Fano, 1776.

M. Caprini ne s'étoit fait connoître jufqu'à préfent que par quelques pieces de Poéfie favorablement accueillies du Public, & il avoue lui-même qu'il n'eft point antiquaire. Cependant il a très-bien traité le fujet de cette petite differtation, & il y a mis autant d'érudition qu'il en falloit; il a même trouvé le moyen de paroître neuf, après les vingt-cinq Volumes que M. Manni a publiés fur tous les cachets poffibles.

(*Efemeridi di Roma.*)

Le Avventure di Pirro Figliuolo d'Achille, &c. *Les Aventures de Pyrrhus, Fils d'Achille, Ouvrage pofthume de M. de Fenelon, pour fervir de fuite aux Aventures de Télémaque, traduction du François, in-8vo.* Venife, 1777, chez Dominique Pompeati.

On reconnoît, dès la premiere vue, dans ce

nouvel Ouvrage, la main de l'immortel Auteur du Télémaque, & le but de l'un est peut-être en général plus utile que celui de l'autre. Voilà ce que dit une Dame très-aimable qui préside à la rédaction du Journal de Venise, & à qui nous devons des égards particuliers, pour s'être donné la peine de traduire plusieurs de nos Drames modernes, tant lugubres que moraux. Trop polis pour la contredire formellement, nous nous contenterons de citer le jugement que les Journalistes de Florence portent du même Ouvrage. *Il faut*, disent-ils, *être bien simple pour se laisser persuader que ce soit une production de l'éloquent Fenelon. Son* Télémaque *condamne le* Pyrrhus *d'imposture. Le* Télémaque *a la propriété d'inspirer la vertu; le* Pyrrhus *n'inspire que l'ennui. La variété de l'invention, la beauté de la morale, la noblesse de l'élocution, sont les caracteres du premier; le second est languissant & insipide. C'est une grande hardiesse de la part d'un Editeur d'usurper ainsi des noms consacrés dans le Temple de la Gloire, par le suffrage de toutes les Nations; mais l'Imprimerie est devenue maintenant un commerce où l'on ne considere que la facilité du débit, elle n'est plus ce qu'elle paroissoit devoir être, un dépôt des productions des grands hommes, & le garant d'une immortalité meritée.* Un fait certain, c'est que cet Ouvrage dont on vient d'enrichir la Langue Italienne, se trouve imprimé à la suite du Télémaque dans des éditions de Hollande; comme on voit dans des éditions de Boileau faites en même lieu, la Misérable Satyre qui commence par ce vers : *Non je ne ferai pas ce qu'on veut que je fasse*, & d'autres pauvretés semblables. Et c'est ainsi qu'on écrit l'Histoire, diroit avec raison un Auteur célébre.

(*Novelle Letterarie; Giornale Enciclopedico.*)

DELL' antico Battiſtero, &c. *De l'ancien Baptiſtere de l'Egliſe de Peſaro, in-4to.* Peſaro, 1777, chez Gavelli.

Voilà le troiſieme Ouvrage que l'infatigable M. Olivieri publie cette année ſur les Antiquités Eccléſiaſtiques de Peſaro. On trouve dans cette nouvelle Diſſertation tout ce qui peut ſe dire ſur les Baptiſteres & autres objets relatifs. Il exiſte deux Baptiſteres à Peſaro, qui étoient deſtinés autrefois, l'un pour les hommes, & l'autre pour les femmes; du moins M. Olivieri fait voir que telle étoit l'ancienne diſcipline de l'Egliſe.

(*Efemeridi di Roma.*)

RACCOLTA di Opuſcoli Fiſico-Medici, &c. *Recueil d'Opuſcules Phyſico-Médicaux, vol. XVI, dédié à M. le Baron de Meidinger; vol. XVII, dédié à M. Laurent-Octave del Roſſo, Bailli de l'Ordre Royal & Militaire de St. Etienne, &c. in-12.* Florence, 1777, de l'Imprimerie de Joſeph & Pierre Allegrini.

Le premier de ces deux volumes, contient une Lettre de M. Targioni à M. Mocchetti, ſur l'air inflammable; la ſuite des *Recherches expérimentales ſur les propriétés du ſang*, par le Docteur Hewſon; une obſervation de M. Macquer, ſur la diſſolution des ſédimens & incruſtations pierreuſes que forme l'urine dans les vaſes où elle demeure; une Lettre de M. Piſtoi à M. l'Abbé Rozier, ſur la chûte de la foudre à Sienne, le 18 d'Avril dernier, événement dont nous avons parlé dans le temps, & que M. Piſtoi regarde comme

comme une preuve inconteſtable de l'efficacité des barres électriques.

On trouve dans le ſecond, la ſuite des *Recherches expérimentales*, &c. une Lettre de M. Macquer à M. le Docteur Nicolas Bartoccini, Profeſſeur à Mantoue, ſur les propriétés du feu renfermé dans les corps; & un Diſcours académique de M. Targioni ſur les ſomnambules. Il eſt beaucoup queſtion dans ce Diſcours, d'un Religieux Dominicain qui vit encore, & dont le Pere Dominique Pino, Religieux du même Ordre, a déja donné l'hiſtoire dans un Ouvrage imprimé à Milan en 1770. Ce ſingulier ſomnambule paſſa, il y a quelques années, à Florence, & reſta quelques jours au Couvent de *S. Marie-Nouvelle.* Si on l'appelle durant ſon ſommeil, il ſe leve & s'habille en dormant, ouvre la porte de ſa chambre, ſalue les étrangers qu'il croit l'avoir appellé, ſe met à raiſonner avec eux, répond à leurs queſtions & même à leurs plaiſanteries, leur parle dans les trois Langues qu'il ſait, en Italien, en Latin & en François, écrit des Lettres, fait des comptes, ſoutient des Theſes de Théologie & de Philoſophie, fait comme ſi il ſe mettoit à table, & enſuite comme ſi il ſervoit ſes convives, chante des Ariettes ſeul & accompagné, ſuit les pas de ceux qui lui parlent, & va & vient avec eux dans quelque endroit que ce ſoit, n'y eût-il jamais été auparavant. M. Targioni cherche à expliquer ces phénomenes par des raiſons très-ingénieuſes qu'il faut voir dans ſon Ouvrage.

(*Novelle Letterarie.*)

INSTITUTIONES Juris Naturales, Auctore *Vincentio Micelio*, Metropolitanæ Eccleſiæ

Montis Regalis Canonico Parocho, & ejusdem Archiepiscopalis Seminarii studiorum Præfecto, *in-4to.* Neapoli, M. DCC. LXXVI. Ex Typographiâ Parsilianâ.

Ces Institutions sont divisées en trois Livres, qui comprennent les Chapitres suivans : *Pars prima, de officiis erga Deum. Cap. I. De Fundamento Juris Naturalis, scilicet de existentiâ Religionis. II. De rerum divinarum meditatione. III. De necessitate inferiori parte vim inferendi, ut lex naturalis impleatur. IV. De amore Dei. V. De gloriâ divinâ promovendâ, seu de naturalibus signis amoris divini. VI. De cultu divino. VII. De spe fiduciâ ac pietate. Pars secunda. Cap. I. De cultu corporis. II. De cultu mentis. III. De cultu voluntatis. Pars tertia. De officiis erga alios. Caput unicum, De fundamento societatis naturalis, &c.*

(*Giornale Enciclopedico.*)

Rifiorimento della Sardagna, &c. *Plan pour faire refleurir la Sardaigne en améliorant son Agriculture : en trois livres, par* François Gemelli, *Professeur-Emérite d'Eloquence Latine dans l'Université Royale de Sassari, &c. volume II, in-4to.* Turin, 1776, chez Jean-Michel Briolo.

Ce volume, comme nous l'avons dit, en annonçant le précédent dans notre Journal de Juillet dernier, ne contient qu'un seul livre où M. Gemelli indique les moyens de faire refleurir l'Agriculture en Sardaigne. C'est ici proprement que l'Auteur entre en matiere. Le

volume précédent ſur la décadence de la Sardaigne & ſes cauſes, ne peut être regardé que comme une introduction.

Fr. Thomæ Mariæ Mamachii, Ordinis Prædicatorum Theologi Caſanatenſis Epiſtolarum ad Juſtinum Febronium Juriſconſultum, de ratione Regendæ Chriſtianæ Reipublicæ, de que legitimâ Romani Pontificis poteſtate, Liber ſecundus. *In-8vo.* Romæ MDCC. LXXVII. Ex Typographiâ Salvioni.

Nous avons annoncé le premier livre au mois d'Août de l'année derniere, & nous expoſâmes alors le ſujet de cette diſcuſſion. Le Pere Mamachi pourſuit le Juriſconſulte Febronius avec toute l'ardeur d'un Théologien aguerri & enflammé du zele de la bonne cauſe. Febronius prétend que la puiſſance des clefs a été immédiatement accordée à l'Egliſe Univerſelle; le ſavant Dominicain prouve que cette Doctrine eſt manifeſtement hérétique, & la même qui fut condamnée en 1728 par une aſſemblée du Clergé de France, conſiſtant en trente & un Evêques.

(*Efemeridi di Roma.*)

Serie de' Duchi e Marcheſi, &c. *Suite des Ducs & Marquis de Toſcane*; *par* Hippolyte Camici, &c. *in-4to.* Florence, 1777, de l'Imprimerie d'Albizzini.

C'eſt le onzieme cahier de la continuation de *Côme della Rena*, dont nous avons parlé au

mois de Mars dernier, page 369. Il contient la fin du premier veuvage de la Comteſſe Mathilde.

(*Novelle Letterarie.*)

Compendio d'Aſtronomia, &c. *Abrégé d'Aſtronomie, avec les Tables Aſtronomiques de M.* de la Lande, *Membre de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & de toutes les plus célebres Académies de l'Europe; traduit en Italien: premiere édition très-correcte, avec des additions & des corrections, par l'Auteur lui-même. 2 vol. in-4to.* Padoue, 1777, de l'Imprimerie du Séminaire, chez Jean Manfré.

Si le nom de l'Auteur ſuffit pour faire l'éloge de cet ouvrage, comme le Traducteur le dit très-bien dans ſa préface; le nom de ce dernier ſuffit auſſi pour faire l'éloge de la traduction. C'eſt M. l'Abbé Toaldo, Profeſſeur d'Aſtronomie à Padoue. Les ſavans les plus diſtingués d'Italie ne croyent point déroger en traduiſant les ouvrages des Savans étrangers.

(*Giornale Enciclopedico*)

La Campagna, Poemetto per nozze, &c. *La Campagne, Poëme compoſé pour un mariage: in-8vo.* Sienne, 1777, chez Vincent Pazzini Carli & ſes Fils.

Le pere Bertola eſt l'Auteur de ce petit Poëme plein de délicateſſe, de graces & de fraîcheur, digne en un mot du ſujet & de la circonſtance.

(*Efemeridi di Roma.*)

STORIA Generale della Cina, &c. *Histoire Générale de la Chine, ou grandes Annales Chinoises, traduites par le Pere* de Mailla, *&c. publiées par* M. l'Abbé Grosier *&* Deshautesrayes, *&c. Traduction Italienne dédiée au Grand-Duc de Toscane, &c. Tom. I & II, in-8vo. avec des gravures.* Sienne, 1777, chez François Rossi.

Cette traduction est exacte & beaucoup mieux écrite que ces sortes d'ouvrages de Librairie n'ont coutume de l'être : l'édition est belle pour le papier & le caractere; mais les gravures sont manquées. (*Novelle Letterarie.*)

VITA di San Domenico, &c. *Vie de S. Dominique, Fondateur de l'Ordre des Prêcheurs, par* Fr. François M. Polidori, *du même Ordre, Pénitencier Apostolique de l'Eglise de Ste. Marie-Majeure.* Rome, 1777, aux frais de Michel Ange Barbiellini.

Cette vie est bien écrite, & n'en est pas moins édifiante. (*Efemeridi di Roma.*)

STORIA critica, &c. *Histoire critique des opinions philosophiques de chaque siecle, sur l'Ame, sur la Cosmologie, sur Dieu & sur le Droit Naturel. Tom. I & II, 1776; Tomes III & IV, 1777, in-8vo.* Padoue, chez les Freres Conzatti.

Cet Ouvrage peut être considéré comme une Bibliotheque & une Encyclopédie de Métaphysi-

que. Le Pere Don Basilio Terzi, Moine du Mont-Caffin, qui en est l'Auteur, expose & discute dans le plus grand détail, les différentes opinions des Philosophes anciens & modernes, sur les objets énoncés dans le titre, chacune à son rang, & toutes suivant les époques où elles ont été soutenues. L'Ouvrage n'ira pas à moins de dix-huit volumes. C'est l'Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences intellectuelles, faite sur un plan plus étendu.

(*Novelle Letterarie.*)

MICHAELIS Angeli Giacomelli, Prologi in Terentium, ab *Antonio Matanio* Illustrati. Pistorii, 1777.

En donnant dans notre Journal de Janvier dernier, *page* 242, le Catalogue des Ouvrages de M. Giacomelli, nous avons annoncé ces Prologues, que M. Matani vient de redonner au public avec de très-longues notes. Que M. Giacomelli ait mis de nouveaux Prologues aux Comédies de Térence, pour les faire jouer sur les Théatres de Rome, il y a là quelque apparence d'utilité : mais que ces Prologues aient besoin de commentaires, c'est ce qui paroît difficile à comprendre, quoique les Journalistes de Rome louent beaucoup le travail de M. Matani.

Paul Giunchi, Imprimeur à Rome, a publié au mois de Juillet dernier, un *Prospectus*, dans lequel il annonce qu'il a entrepris d'imprimer les actes sinceres des premiers Martyrs, recueillis par Don Ruinart, traduits en Italien par M. l'Abbé François-Marie Luchini, Sous-Bibliothécaire du Collége Romain. A la tête de cette traduction, on mettra, au lieu de préface, une

Histoire générale des persécutions que les Chrétiens eurent à essuyer de la part des Empereurs Payens, jusqu'à la mort de Julien l'Apostat. Chacun des actes ci-dessus nommés sera précédé d'une dissertation critique, sans compter les notes qui seront répandues dans le corps de l'ouvrage. L'édition sera de 4 volumes in-4to. Le premier a dû paroître au mois d'Août dernier, les autres paroîtront succèssivement de cinq en cinq mois. On peut encore se procurer cet Ouvrage chez le Sieur Antoine Bonaiuti, Libraire à Florence.

Avis sur l'Eloge de Barthelemi Ferracino, *qui est annoncé dans le Journal de Septembre dernier, page 367.*

Nous avons dit en annonçant cet éloge que Barthelemi Ferracino étoit mort, & en cela nous suivions le Journal de Venise qui suivoit l'Auteur de l'éloge. Le même Journal nous a avertis depuis que cet homme célebre est encore plein de vie, & nous ne croyons pas devoir laisser ignorer à nos Lecteurs une rétractation aussi singuliere.

ANGLETERRE.

TRAVELS through Spain and Portugal &c. *Voyages en Espagne & en Portugal*, *en 1774*, *avec une courte relation de l'expédition des Espagnols contre les Algériens en 1775*; *par le Major* William Dalrymple, in-4to. Londres, chez Almon.

Les détails de ces voyages, sont contenus dans une suite de seize Lettres; une des plus

intéreſſantes eſt la dixieme, où le Major Dalrymple fait la deſcription d'une race d'Eſpagnols diſtinguée par le nom de *Mauregats*, qu'il a vue à Aſtorga.

„ Je vis le matin un grand nombre de femmes d'un coſtume tout particulier; je demandai qui elles étoient, & on me dit qu'on les appelloit *Mauregats*. Elles portent de larges boucles d'oreilles, & une eſpece de chapeau blanc qui, à quelque diſtance, reſſemble pour la forme & la poſition à la coëffure des femmes Maures; leurs cheveux ſont ſéparés ſur le front & retombent ſur chaque face; elles ont un grand nombre de petites images de Saints encadrées dans de l'argent, & d'autres breloques ſuſpendues à de larges chapelets de corail qui ſont paſſés autour de leur cou & qui deſcendent ſur leur ſein; leur chemiſe eſt couſue à l'endroit qui couvre la gorge, & elle ſe boutonne au collet; elles ont un corſet & une jupe de laine brune; les manches du corſet ſont très-larges & ouvertes parderriere. Les *Mauregats* portent de très-larges haut-de-chauſſes qui ſe nouent au genou, & qui retombent pardeſſus ce nœud, juſqu'au gras de jambe; le reſte de leur habillement eſt une eſpece de juſte-au-corps avec une ceinture au milieu.

„ Je me ſuis adreſſé à toutes les perſonnes de quelque apparence que je rencontrois, pour avoir des éclairciſſements ſur ce peuple, mais je n'ai pas été fort heureux dans mes recherches; tout ce que j'ai pu ſavoir, c'eſt qu'il y a pluſieurs grands villages autour de cette Ville qui ſont habités par ces *Mauregats*; qu'ils ſont aſſujettis, par une convention faite en-

„ tre eux, à de certaines regles dont ils „ ne s'écartent jamais; qu'ils se marient les „ uns avec les autres; & que s'il s'en trouve „ quelqu'un qui change son habillement ou qui „ viole les coutumes établies chez eux, ils le „ chassent de leur société. Ils ne different pas „ moins des autres habitans du Royaume par „ leurs coutumes & par leurs mœurs que par „ leur maniere de se mettre. Quand une jeune „ fille est fiancée, il lui est défendu de par- „ ler à aucun autre homme qu'à son futur „ époux, jusqu'à la célébration du mariage, „ sous peine d'être condamnée à une amende „ qui consiste en une certaine quantité de „ vin; c'est une raison de plus pour les jeunes gar- „ çons du village, de la suivre & de la tourmenter „ sans cesse, afin de la faire parler. Les filles qui „ sont une fois mariées ne peuvent plus pei- „ gner leurs cheveux. Les femmes sont occu- „ pées dans les champs à tous les travaux de „ l'agriculture, tandis que les hommes ser- „ vent de guides & de voituriers dans les mon- „ tagnes de Galice. . . .

„ Je trouve dans Mariana, que Don Alonzo, „ Roi de Léon, Oviedo, &c. qui regnoit vers „ le milieu du huitieme siecle, eut d'une fem- „ me de naissance obscure, un bâtard nom- „ mé *Mauregat*. Peu d'années après la mort „ d'Alonzo, son petit-fils Don Alonzo ayant été „ placé sur le trône, Mauregat prétendit qu'il „ avoit droit à la Couronne de préférence à „ son neveu, parce que tous ses freres avoient „ été successivement Rois. Il fut soutenu „ dans ses prétentions par quelques-uns de „ ces esprits turbulens, qui avides de nou- „ veautés sont toujours disposés à la sédition, „ & par leur conseil, trouvant peu d'appui

„ chez les Chrétiens, il eut recours aux Mau-
„ res, & s'engagea à payer leur ſecours
„ d'un tribut annuel de cinquante filles de
„ haute naiſſance & d'autant de baſſe extrac-
„ tion; par ce moyen il obtint une armée de
„ leur Roi Abderrahman; & Don Alonzo
„ fut obligé de lui céder le trône, & de s'en-
„ fuir dans la Biſcaye. Mauregat regna cinq
„ ans & ſix mois dans Léon, & durant le
„ cours de ſon regne il y attira beaucoup de
„ Maures, à qui il donna des terres pour s'é-
„ tablir.

„ Je ne prendrai pas ſur moi d'aſſurer que
„ les habitans actuels de ce territoire, ſoient les
„ deſcendans de ceux qui ſuivirent la for-
„ tune de Mauregat, & à qui ce Prince aura
„ probablement donné cet établiſſement pour
„ récompenſe de leurs ſervices, de maniere
„ que leur race s'y ſera perpétuée depuis ce
„ ce tems, formant au milieu de l'Eſpagne
„ un peuple tout-à-fait différent, pour les
„ coutumes, les mœurs & l'habillement, qui
„ dans les femmes ſe rapproche beaucoup de
„ celui des Maures. Je ne propoſe cette idée
„ que comme une conjecture, juſqu'à ce
„ que quelqu'un rende un compte plus ſatiſ-
„ faiſant de l'origine de ce peuple, qui eſt digne
„ d'exercer l'eſprit des curieux."

En général ces voyages n'offrent rien de bien neuf ni de bien piquant. Ce que l'Auteur a le mieux vu & dont il parle le mieux, c'eſt ce qui concerne les établiſſemens militaires; on reconnoît l'homme du métier dans cette partie de ſes obſervations, ainſi que dans la relation de l'expédition d'Alger, qui eſt, au jugement d'un Journaliſte, la meilleure & la plus

exacte qu'on ait encore donnée en Angleterre.

(*Critical Review.*)

A Practical Treatise, &c. *Traité pratique sur les cheminées, contenant des moyens efficaces pour prévenir ou faire cesser la fumée, in-12. avec des planches.* Edimbourg, 1776; & se trouve à Londres, chez Cadell.

L'Auteur remarque au commencement de son Ouvrage, que la plupart de ceux qui ont jusqu'à présent cherché des moyens de prévenir la fumée, étant ignorans en Physique, & ne connoissant pas les causes de l'ascension de la vapeur, il n'est pas étonnant que leurs efforts aient été inutiles ou leurs inventions imparfaites: lui au contraire, ajoute à ses préceptes une théorie fort étendue & fort claire où il donne la raison physique de chacun des procédés qu'il prescrit. Ainsi ce n'est point un Charlatan qui annonce une recette, c'est un Artiste éclairé qui expose une méthode raisonnée, & à qui l'on doit savoir gré d'un travail utile.

(*Monthly Review*)

THE true principles of gunnery, &c. *Les vrais principes de l'artillerie expliqués, auxquels on a ajouté plusieurs remarques & explications nécessaires, avec des tables pour la pratique, &c. in-4to. par* Hugues Brown. Londres, chez Nourse.

Mr. Robbins, savant Géometre Anglois, publia en 1742 sous le titre de *nouveaux prin-*

cipes d'artillerie, une théorie vraiment nouvelle; que Mr. Euler, dont il avoit critiqué l'ouvrage ſur la mécanique, traduiſit en Allemand avec un commentaire très-étendu, où il releva un grand nombre de fautes. Mr. Brown a traduit de l'Allemand ce commentaire & une autre diſſertation du même Mr. Euler, inſérée dans les Mémoires de Berlin; & joignant ces deux ouvrages à celui de Mr. Robbins avec ſes propres remarques, il en a fait le livre que nous annonçons, & qu'il n'eſt pas beſoin de recommander aux gens du métier.

(*Critical Review.*)

A Diſcourſe, &c. *Diſcours adreſſé aux Etudians de l'Académie Royale, pour la diſtribution des prix, le 10 Décembre 1776, par le Préſident. In-4to.* Londres, 1777, chez Davies.

Ce diſcours contient de très-bons préceptes & des notions très-ſaines ſur les arts & ſur leur Hiſtoire. C'eſt tout ce qu'on peut deſirer dans un pareil Ouvrage.

(*Monthly Review.*)

A Journey from Gibraltar to Malaga, &c. *Voyage de Gibraltar à Malaga, enrichi des Médailles de chaque Ville municipale; d'une carte & de pluſieurs perſpectives, tirées l'an 1772 par* François Carter, *Ecuyer, 2 vol. in-8vo.* Londres, chez Cadell.

M. Carter a voyagé moins en Obſervateur qu'en Antiquaire; on diroit qu'il ne s'eſt mis

en route que pour voir des types & des revers de Médailles; il n'eſt à-peu-près queſtion que de cela dans les deux volumes de ſon voyage.

(*Critical Review.*)

POEMS ſuppoſed to have been written at Briſtol, &c. *Poëmes qu'on ſuppoſe compoſés à Briſtol par* Thomas Rowley, *& autres, dans le quinzieme Siecle, dont la plus grande partie eſt maintenant publiée pour la premiere fois, d'après les copies les plus authentiques, avec un eſſai gravé d'un des manuſcrits. On a ajouté une préface, des détails préliminaires, pour chaque piece, & un gloſſaire. In-8vo.* Londres, 1777, chez Payne.

» Les Poëmes, diſent les Editeurs, qui forment la principale partie de cette collection, » ont excité pendant quelque temps la plus » grande curioſité, comme étant l'ouvrage de » Thomas Rowley, Prêtre à Briſtol ſous les » regnes de Henry VI & d'Edouard IV. Ils » ont été imprimés fidélement ſur les manuſcrits les plus authentiques qu'on ait pu ſe » procurer. . . .

Voici l'Hiſtoire de la découverte de ces manuſcrits. Un M. Chatterton Maître d'Ecole de la Paroiſſe de *St. Mary Redcliff* à Briſtol, cherchoit dans la Sacriſtie de cette Egliſe, de vieux papiers pour en faire des couvertures aux livres de ſes écoliers; le Marguillier lui indiqua pour cet uſage de vieux parchemins qui étoient au fond d'un coffre, & qui, lui dit-il, ne ſervoient à rien. M. Chatterton les ayant pris, trouva

dans le nombre, en les feuilletant, les Poëmes de Rowley, & comme il avoit des Lettres & du goût pour la Poésie, il se mit à les copier. A sa mort il laissa ces manuscrits & les copies qu'il en avoit faites à son fils, jeune homme de quinze ans qui en fit peu d'usage jusqu'en 1770 qu'il vint à Londres; il présenta ses manuscrits à Sir Horace Walpole, & ce Savant les ayant refusés, il en conçut un tel désespoir qu'il mit fin à sa vie après avoir déchiré tous ceux qu'il avoit apportés. Deux ans auparavant un M. Catcott se trouvant à Bristol, entendit dire que le jeune Chatterton possédoit des manuscrits précieux; il lia connoissance avec lui, & celui-ci lui donna plusieurs copies & deux manuscrit. C'est d'après les unes & les autres qu'on a fait cette édition, qui contient les Pieces suivantes: *trois Eglogues: Elinoure & Juga: vers à Lydgate: chant à Ælla: réponse de Lydgate: le Tournoi: la mort de Sir Charles Bawdin: Epître à Maître Canynge sur Ælla: Lettre au digne M. Canynge: Introduction: Ælla, Intermede tragique:* (On trouve dans cette Piece beaucoup de morceaux de chant, & notamment un très-long duo d'un homme & d'une femme, à qui le héros de la piece dit de chanter leur chanson.) *Goddwin, tragédie:* (il n'en reste qu'un fragment) *Métamorphose Angloise, Ballade premiere: Ballade sur la Charité: Bataille d'Hastings, N°. 1: Bataille d'Hastings, N°. 2: sur nos Dames d'Eglise: sur le même sujet: Epitaphe de Robert Canynge: Histoire de William Canynge: sur le bonheur, par William Canynge: sur Jean Dalbenie, par le même, &c.* On convient généralement du mérite de ces Pieces. A l'égard de la question qu'on peut élever sur leur authenticité, les Auteurs du *Critica Review* conviennent qu'il y a

beaucoup à dire pour & contre ; les Auteurs du *Monthly Review* croient qu'elles ſont véritablement de ceux à qui on les attribue, mais que Chatterton s'eſt donné la liberté de les retravailler en pluſieurs endroits, & d'y interpoller des vers & des morceaux entiers de ſa façon.

(*Critical Review ; Monthly Review.*)

THE State of the Priſons, &c. *Etat des Priſons d'Angleterre & de la Principauté de Galle ; avec des obſervations préliminaires, & la deſcription de quelques Priſons étrangeres ; par M.* Jean Howard *In-4to.* Londres, 1777, de l'Imprimerie de Warrington, & ſe trouve chez Cadell.

C'eſt l'humanité qui a dicté cet ouvrage qu'on ne peut lire ſans gémir ſur le ſort de tant de malheureux que renferment les priſons, & ſans deſirer ardemment qu'il produiſe le même effet ſur ceux qui ont le pouvoir de remédier à des abus auſſi affreux qu'invétérés. M. Howard s'eſt trouvé à portée de les bien connoître & de remonter juſqu'à la ſource, ayant été Shériff du Comté de Bedford en 1773 ; mais non content des connoiſſances qu'il avoit puiſées dans l'exercice de ſon emploi, il a viſité depuis toutes les priſons d'Angleterre, & il a voyagé dans les mêmes vues en France, en Flandre, en Hollande, & en Allemagne. Il y a tout lieu de croire que s'il revenoit en France dans quelques années, il n'auroit que des éloges à faire & des bénédictions à donner au jeune Monarque, qui vient d'annoncer derniérement les vues les plus ſages & les plus bienfaiſantes,

relativement à la ſtructure & à l'adminiſtration des Priſons.

OBSERVATIONS on ancient Caſtles, &c. *Obſervations ſur les anciens Châteaux ; par* Edouard King, *Ecuyer, lues devant la Société des Antiquaires en 1776. In-4to.* Londres, 1777, chez Bowyer & Nichols.

Parmi ces obſervations il y en a beaucoup de très-judicieuſes, il y en a d'autres qui ſont plus ſpécieuſes que ſolides. M. King donne hardiment le plan & la deſcription de pluſieurs anciens châteaux dont il n'exiſte plus que quelques ruines, & il lui arrive alors de prêter aux Fondateurs & aux Architectes, plus d'eſprit & des vues plus fines & plus étendues qu'on n'en avoit probablement dans ce temps-là. Mais dans ces ſortes de conjectures, on cherche moins la vérité que la force de l'imagination & l'art de raſſembler les probabilités.

(*Monthly Review.*)

LETTERS, from the Iſland of Teneriffe, &c. *Lettres écrites de l'Iſle de Teneriffe, du Brezil, du Cap de Bonne-Eſpérance, & des Indes Orientales, par Miſtriſſ* Kinderſley. *In-8°.* Londres, chez Nourſe.

Ces Lettres, qui ſont au nombre de quatre-vingt-ſix, prouvent que Miſtriſſ Kinderſley examiné avec plus d'attention, qu'on n'en exiga communément de ſon ſexe, ſur-tout dans ce genre d'obſervation, l'état des différentes Con-

trées qu'elle a visitées. Un mérite moins particulier à l'aimable voyageuse, est l'agrément du style, qui est vif, facile & coulant. Voici comme elle peint en peu de mots les mœurs des Brasiliennes.

» Élevées dans l'indolence sans qu'on prenne » aucun soin de cultiver leur esprit, elles ont » une vivacité naturelle, qui s'exerce dans la » ruse & l'artifice. Comme les hommes n'ont » aucune confiance dans leur vertu, elles, de » leur côté, mettent tout en œuvre sans scru» pule pour éluder la vigilance de ceux qui ont » intérêt à les observer; & pour en parler de » la maniere la plus favorable, l'esprit d'intri» gue regne généralement parmi elles. Si je » vous disois comment telle femme qu'on ne » voit le jour qu'à l'Eglise, met à profit l'obs» curité de la soirée, j'aurois l'air de faire une » satyre contre mon sexe.

A Year's journey, &c. *Voyage d'un année en France & dans une partie de l'Espagne*, par M. Philippe Thicknesse. *2 vol in-8vo.* Londres, chez Brown.

Ce voyage est souvent l'histoire du Voyageur, plutôt que le résultat de ses observations sur les lieux où il a passés : il contient quelques incidens assez piquans; un des meilleurs morceaux est une peinture naïve des dangers auxquels un Anglois nouvellement débarqué est exposé dans les grandes Villes de France.

(*Critical Review.*)

A Letter to Richard Price, &c. *Lettre à Richard Price, contenant une entiere réfutation de son Traité intitulé* : Observations sur les payemens réversibles, &c. *Par* Samuel Clarck. *In-8vo.* Londres, 1777, chez Laidler.

On sent que pour faire connoître un pareil Ouvrage, il faudroit entrer dans de très-longs détails, & même dans des calculs qui seroient en pure perte pour la plupart des Lecteurs. D'ailleurs, suivant un Journaliste Anglois, cette Lettre fourmille d'erreurs; il n'y à guere de pages où l'on ne trouve plusieurs fautes; M. Clarck est si loin d'avoir réfuté le Docteur Price, qu'il ne l'a pas même entendu, & il est impossible d'annoncer plus de confiance avec moins de raison.

(*Monthly Review.*)

CAMPI Phlegrei, &c. *Les Champs Phlégréens, ou Observations sur les Volcans des deux Siciles, en Anglois & en François, par Sir* William Hamilton. 2 *vol. in-fol., format d'Atlas.*

Quoique cet ouvrage ait été imprimé à Naples, cependant ce n'en est pas moins une production Angloise, & nous croyons devoir par cette raison, l'annoncer avec les autres Ouvrages du même pays. Le premier volume contient une suite de Lettres à Sir Pringle, Président de la Société Royale, au Docteur Morton & au défunt Docteur Maty, qui ont paru d'abord dans les *Transactions Philosophiques*, & qui ont été réimprimées l'an 1772 en un vo-

lume, petit in-8vo. Ces Lettres, dont il ne manque qu'une ſeule dans cette Edition, ont pour objet, outre quelques particularités concernant le Veſuve, un volcan éteint entre Albano & Radicofani, dont M. de la Condamine a découvert le premier les veſtiges. Le ſecond volume contient un grand nombre de planches coloriées, repréſentant les vues du Veſuve, de l'Etna & des Contrées adjacentes : ces planches ſont de la plus grande beauté. Il y a encore quelques autres Gravures repréſentant les différentes pierres qu'on vend à Naples, comme des productions du Veſuve, & dont Mr. Ferber a décrit & claſſé la plus grande partie avec beaucoup de ſuccès dans ſes lettres ſur l'Italie. A toutes ces planches, M. Hamilton a ajouté des explications inſtructives & détaillées, qui, comme les lettres, ſont imprimées en deux colonnes, l'üne pour le texte Anglois, & l'autre pour la traduction Françoiſe. Dans une de ces explications, il prétend avoir découvert le premier la ſinguliere métamorphoſe de la lave en argilie, par le moyen de l'acide vitriolique, que M. Ferber s'eſt attribuée dans ſon ouvrage, & dont il a donné un détail très-étendu ; mais un Journaliſte Anglois, qui examine de bonne foi les preuves de cette réclamation, la trouve peu fondée, & convient que tout l'honneur de la découverte, quoi qu'en diſe ſon compatriote, doit reſter au Minéralogiſte Allemand.

(*Critical Review.*)

THE Hiſtory of great Brîtain, &c. *Hiſtoire de la Grande-Bretagne, depuis la premiere invaſion des Romains ſous Jules-Ceſar, compoſée ſur*

un nouveau plan. Par Robert Henry, *Ministre à Edimbourg. Vol. III, in-4°.* Londres, 1777, chez Cadell.

Les premiers volumes de cette hiſtoire ont été très-bien accueillis en Angleterre; & ce troiſieme, eſt, au jugement d'un Journaliſte, encore mieux travaillé que les autres. Il eſt diſtribué ſur le même plan, que Mr. Henry appelle nouveau, & qui l'eſt réellement, par rapport à l'Hiſtoire de la Grande-Bretagne, qu'on n'avoit pas encore traitée de cette maniere. Ce plan conſiſte à diſtribuer chaque volume en un certain nombre de chapitres, dans leſquels on traite ſéparément les différens objets qu'offre l'Hiſtoire à chaque époque. Ainſi dans le volume que nous annonçons, on trouve ſept chapitres, le premier, ſur l'Etat Civil & Militaire de la Grande-Bretagne, depuis la deſcente de Guillaume, Duc de Normandie, en 1066, juſqu'à la mort du Roi Jean en 1216; le ſecond, ſur la Religion; le troiſieme, ſur la Conſtitution, le Gouvernement & les Loix; le quatrieme, ſur les Sciences; le cinquieme, ſur les Arts utiles & d'Agrément; le ſixieme, ſur le Commerce, la Navigation, la Monnoie; le ſeptieme, ſur les Mœurs & les Coutumes. C'eſt une grande queſtion, ſi un pareil plan eſt préférable à celui ſur lequel ont travaillé les Thucydide & les Tite-Live. Il paroît du moins, que ſi le premier eſt plus commode pour les Ecrivains & pour les Lecteurs, le ſecond ſuppoſe plus de génie dans les uns, & dans les autres, plus de goût pour la véritable inſtruction.

(*Monthly Review.*)

THE Sublime and Beautiful of Scripture, &c. *Le Sublime & la Beauté de l'Ecriture, ou Essais sur des passages choisis des Ecrivains sacrés, par* Courtney Melmoth. *2 vol. petit in-8vo.* Londres, chez Murray.

M. Melmoth nous apprend que ces Essais sont l'ouvrage de sa jeunesse, & qu'il les composa d'après l'impression que faisoient sur lui les Passages de l'Ecriture, à mesure qu'il les lisoit. On remarque en effet dans son Livre un sentiment vif des beautés qu'il met sous les yeux de ses Lecteurs; mais l'expression n'en est pas toujours heureuse ni de bon goût, comme quand il dit dans ses remarques sur le premier Chapitre de la Génese: *le troisieme Verset remplit l'esprit humain d'une image aussi magnifique, qu'il puisse en concevoir une: c'est quelque chose de si brillant qu'éblouis de tant d'éclat, nous devons chercher un abri dans la foiblesse de notre entendement mortel, qui ne peut supporter la splendeur céleste déployant tous ses rayons.* Tout le monde conviendra que c'est-là du Phébus, & ce ton de déclamation emphatique est d'autant plus déplacé dans un pareil Ouvrage, qu'on est porté à présumer qu'un homme, qui met si peu de goût dans sa maniere d'écrire, n'en met pas davantage dans ses jugemens. Heureusement ces fautes de goût qui sont assez fréquentes dans l'Ouvrage de M. Melmoth, sont rachetées par beaucoup de remarques judicieuses; & il est seulement à regretter que l'Auteur qui s'est fait connoître par plusieurs productions estimées, n'ait pas revu avec plus de rigueur ce premier fruit d'une imagination jeune & exaltée.

(*Critical Review.*)

ALLEMAGNE, &c.

Dans notre Journal du mois d'Avril de cette année, en annonçant la *Feuille Périodique d'une utilité générale*, nous avions promis de nous occuper, dans le Journal suivant, d'une autre Feuille Périodique, qui, comme la précédente, a commencé de paroître en Allemand à Dusseldorf, au mois de Janvier dernier: des circonstances imprévues nous ont fait différer. Cette Feuille s'est annoncée sous le titre modeste de *Bagatellen*: Bagatelles: elle peut en quelque façon être considérée comme une suite de la Gazette du Théatre, *Theater-Zeitung*, qui, ayant commencé d'être publiée à Cleves en Janvier 1775, n'a point été continuée au-delà du 39e. N°. On s'est plaint avec sujet de l'interruption d'un Ouvrage si agréable aux Auteurs, aux Acteurs & aux Amateurs, & annoncé avec tant de pompe & de si belles promesses. C'est en partie pour le remplacer que les Bagatelles ont été entreprises. L'Auteur qui étoit un des Associés au travail de la Gazette du Théatre n'a point été satisfait, ni du Calendrier du Théatre: *Theater-Kalender*, par M. Reichard, ni des nouvelles de Théatre qu'on rencontre quelquefois dans le Mercure Allemand de M. Wieland, qui, souvent ne rend aucun compte des bonnes Pieces, & a donné quelquefois des détails fastidieux des médiocres: par exemple, d'*Alceste*. A la faveur de la correspondance qu'il se procurera & des conseils qu'il demande, il se flatte de contenter davantage le Public. Il remontre que c'est une injustice trop commune, de rendre un Journaliste responsable de tout ce qu'il insere. A-t-il toujours

le temps & le pouvoir de vérifier ſur les ouvrages les extraits & les jugemens qu'on lui fournit, ſur-tout à l'égard des nouvelles de Théatre qu'on exige ſouvent avant que les Pieces ſoient imprimées ? Il devroit ſuffire pour un pareil Journaliſte qu'il fut honnête, impartial, & ne fît pas de ſon Journal un champ de bataille ouvert aux ſatyres. On veut plus. On s'en prend à lui de toutes les critiques. A quoi M. Nicolai n'a-t-il pas été expoſé à Berlin en ſa qualité d'Editeur de la *Bibliotheque univerſelle* d'Allemagne, de la part de certains Théologiens qui ont voulu ſe venger ſur lui du peu de cas qu'on a fait de leurs foibles productions ? Cet inconvénient inévitable ne doit pas faire abandonner des entrepriſes utiles. C'eſt pourquoi l'Auteur, attaché à ſon projet, n'en ſera pas détourné par le ridicule qu'on peut répandre même ſur ſon titre. Il ne ſe borne pas aux Théatres, mais il rapporte dans l'occaſion des Anecdotes & des Hiſtoriettes. Il ſe permet de petites excurſions en pays étranger, & informe quelquefois de l'état des Arts & de la Littérature en Hollande.

Il paroît deux fois par ſemaine une demi-Feuille in-8vo. des *Bagatelles*. Elles parviennent franches de port dans tout le diſtrict des Poſtes Impériales pour le prix annuel de quatre écus qu'il faut adreſſer au Bureau d'expédition des *Bagatelles*, à Duſſeldorf.

Le Bureau de la Poſte Impériale établi à Duſſeldorf ſe charge auſſi de livrer, franche de port, dans la généralité des Poſtes Impériales, la *Feuille d'une utilité générale*, dont il paroît toutes les ſemaines une Feuille in-8vo. pour le prix annuel de 2 rixdales.

KOMISCHES theater der Franzesen, &c. *Théatre comique des François, à l'usage des Allemands, publié* par M. J. G. Dyk. A Leipsig, chez Dyk. 1777.

Les Comédies doivent, en peignant les mœurs de la nation pour laquelle on les compose, contribuer à les réformer. En supposant que ce soit là le but de la Comédie, ce dont bien de gens ne conviennent pas, lorsqu'ils considerent la forme que ce genre de Spectacle a eue chez les anciens, & celle qu'elle a encore parmi nous, forme qu'ils prétendent être très-opposée à un but si utile, il est ridicule, contre la nature & cet objet des Spectacles, d'introduire sur le Théatre d'un Peuple les Pieces Dramatiques d'un autre qui en differe essentiellement par le caractere, les usages, &c., à moins qu'on n'y fasse les changemens nécessaires, & relatifs au génie de la nation pour laquelle on veut travailler. C'est ce ce que se proposent les Editeurs de ce Théatre. Le défaut d'encouragement est cause, en Allemagne, que les Auteurs Dramatiques ne peuvent pas s'attacher exclusivement à ce genre de composition, & devenir Créateurs. Ils font donc très-bien d'emprunter les meilleures Pieces de leurs voisins, & de les adapter à leurs besoins par une traduction libre, & des changemens convenables. Les Comédies contenues dans cette premiere partie sont, 1°. *Le Gentilhomme Campagnard*, en 3 actes, de Destouches; 2°. *Le Bal*, en un acte, d'après Collet; 3°. *Julie*, en un acte, d'après Saint-Foix; 4°. *Les deux chapeaux*, en un acte, de Collet, 5°. *Le Célibataire* de M. Dorat.

(*Journal Encyclopédique.*)

DE

De naturâ cholericorum, five de vitâ, fanitate, formâ, morbis, moribus & morte illorum quibus temperamentum cholericum tribui folet, commentatio. A Vienne, chez Græffer. 1777.

Depuis que M. Lavater s'eft avifé d'écrire fur la *Phyfionomie*, il paroît qu'on s'attache à perfectionner cette Science, ou plutôt cette fœur cadette de l'Aftrologie judiciaire, afin, fans doute, que le Siecle de la Philofophie ait auffi fa tache comme les autres. L'écrit que nous annonçons a été compofé il y a plus de 20 ans, dit l'Editeur; & il feroit refté dans le porte-feuille, fi l'on n'y avoit pas trouvé des chofes dignes de compléter les ouvrages de M. Lavater. Il eft divifé en 2 parties : dans la premiere, l'Auteur décrit la conftitution du colérique, traite de fon tempérament en général, de fa forme, de fa fanté, & de fes maladies. Dans la 2e., il s'occupe d'abord de l'ame, de fon action & de fes facultés; enfuite il parle du caractere extérieur, de fes différences, enfin de la mort. Le fang d'un colérique, dit-il, contient beaucoup de fels & de foufre, mais plus d'alkali que d'acide, beaucoup de terre légere, peu de parties aqueufes; il fe meut facilement & librement dans les vaiffeaux. L'Auteur attribue la différence entre les hommes au calibre des vaiffeaux lactés. Leur diamêtre, dit-il, a une ligne chez les phlegmatiques, deux dans ceux du tempérament fanguin, trois dans les colériques, & quatre chez les mélancoliques. Y eut-il jamais un Phyfiologifte fi éclairé?

Briefe an aerzte, &c. *Lettres aux Médecins. Premiere collection; par M.* Marc Hertz, *Docteur en Médecine.* A Berlin, & se trouve à Mittau, chez Hinz. 1777.

Ce volume ne contient que trois lettres : dans la premiere, l'Auteur suit les effets des lavemens de vinaigre. Ils ont réussi dans des cas où des clysteres très-âcres n'ont eu aucun succès. On sait que ces lavemens ont déja été administrés par M. Portal. M. Hertz parle ensuite de l'usage externe de l'eau froide, & rapporte, à cette occasion, plusieurs observations intéressantes; puis il passe aux guérisons opérées par l'application de la flanelle & des diaphorétiques. Un malade souffroit des douleurs de rhumatisme très-violentes & très-opiniâtres, avec contraction & enflure des extrêmités; il fut soulagé en peu d'heures, & guéri par l'application d'un morceau de flanelle trempée dans de l'eau bouillante, puis exprimée, dont on enveloppa ces extrêmités, & le bas ventre. Elle excita une sueur des plus abondantes. Enfin, il s'agit du musc contre une oppression convulsive, de la *Lysimachia vulgaris* dans une diarrhée causée par la foiblesse; des fleurs de zinc & de l'huile animale de Dippel dans les maladies spasmodiques. Dans la 2e. lettre on rapporte l'Histoire d'un mal de tête cruel & opiniâtre, qui a disparu après avoir évacué par les narines une très-grande quantité de vers, & d'une affection de l'estomac guérie par les seuls efforts de la nature. Le malade étoit tourmenté de rots si violens qu'ils ressembloient à des coups de pis-

tolet, & ſi fréquens qu'il n'y avoit pas une ſeconde d'intervalle entre eux. Dans la 3e. l'Auteur s'occupe du café de glands. Il ne lui a réuſſi que dans les affections phlegmatiques, où il a plus agi par la tranſpiration que par les urines.

AGERDISKNINGS Catechiſmus, &c. *Catéchiſme d'Agriculture à l'uſage des Cultivateurs de Bornholm, publié, à l'invitation de la Société d'Agriculture de Copenhague; par M.* Jacques-Pierre Prahl. A Copenhague. 1777.

L'Auteur penſe très-ſenſément qu'on ne pourra faire une inſtruction générale pour tous les Pays ſoumis au Roi de Danemark, qu'on n'ait préalablement achevé des Catéchiſmes particuliers pour chaque canton de ces mêmes Domaines, & alors point de doute que l'inſtruction générale ne ſoit abſolument inutile, ſi toutefois elle n'eſt pas un être de raiſon. La vraie méthode d'accélérer les progrès d'un Art qui nourrit les hommes, c'eſt, ſans contredit, d'expoſer dans chaque diſtrict les préceptes directs & qui lui conviennent, & de les détailler avec clarté, afin que la ſimple lecture puiſſe guider la main du Laboureur. C'eſt pour ne l'avoir pas ſuivie qu'on a une foule d'écrits, & preſque point de nouvelles lumieres ſur cet objet important. Le Catéchiſme que nous annonçons paroît conforme à cette méthode *régionelle*, ſi on nous permet de faire ce mot. L'Auteur y traite de tous les points dont la connoiſſance eſt néceſſaire à un Propriétaire de fonds, & aux progrès de l'économie rurale.

S 2

Donatius, Libraire à Lubeck, a mis en vente la 4me. partie des *Mémoires choisis de Médecine & de Chirurgie-pratique*, *tirés des* Transactions Philosophiques *pour les années 1751-1757*. Cette partie contient 82 Mémoires. Il suffit de connoître la source où les Rédacteurs ont puisé pour être persuadé que les morceaux en sont des plus intéressans.

PAYS-BAS.

ENCYCLOPÉDIE *de Jurisprudence, ou Dictionnaire Complet, Universel, Raisonné, Historique & Politique de Jurisprudence Civile, Criminelle, Canonique & Bénéficiale, de toutes les Nations de l'Europe, par une Société de Jurisconsultes, de Publicistes & de Gens-de-Lettres. In-4to. Tome second.* A Bruxelles, chez J. L. De Boubers, Imprimeur-Libraire. 1777.

Ce second volume de l'*Encyclopédie de Jurisprudence* contient 628 pages; il commence par l'article *Accusé* & finit par l'article *Actions, qui naissent de la négociation des Lettres-de-Change*. Le 3me. volume paroîtra incessamment, chacun des articles de ce second volume contient les différens sentimens des Jurisconsultes qui ont écrit sur l'objet qu'on y traite, les jugemens de différens tribunaux, & les Loix sur lesquelles ces jugemens sont fondés. Toutes les formules des actes sont rapportées avec la plus grande exactitude, ainsi que tout ce qui s'observe dans les différentes procédures. Les principales loix s'y trouvent en entier, de même que plusieurs Arrêts des Cours Souveraines. Cet ouvrage important ne peut être que d'une très-grande utilité, il tiendra lieu d'un nombre con-

ſidérable de volumes, dont pluſieurs ſont devenus très-rares, & qu'on ne peut ſe procurer qu'à grands frais. Nous ſommes perſuadés que ce ſecond volume que nous annonçons, recevra du public, & particuliérement des Juriſconſultes, le même accueil qu'a obtenu le premier.

FRANCE.

EXPÉRIENCES propres à faire connoître que l'Alkali volatil-fluor *eſt le remede le plus efficace dans les Aſphyxies ; avec des remarques ſur les effets avantageux qu'il produit dans la morſure de la* Vipere, *dans la* Rage, *la* Brûlure, l'Apoplexie, *par* M. Sage. A Paris, de l'Imprimerie Royale, 1777. Brochure In-8vo. de 72 pages.

Contraria contrariis curantur. ARIST. *Probl. I.*

En annonçant la *Minéralogie* de M. Sage, dans le Journal de Septembre, *page 399*, on a fait part aux Lecteurs des différentes propriétés que ce Savant Académicien attribue à l'*Alkali volatil-fluor.* La Brochure que l'on annonce aujourd'hui, & dont M. le Noir, Lieutenant-Général de Police, toujours occupé du bien Public, a fait tirer un grand nombre d'exemplaires, contient les expériences deſtinées à prouver, non-ſeulement l'efficacité de l'Alkali volatil-fluor dans les différentes circonſtances dont nous avons fait mention, mais encore combien ce même remede eſt utile aux apoplectiques & aux NOYÉS.

Nous avons osé dire, d'après M. Sage, que le vinaigre n'avoit d'autre effet que celui d'accélérer la mort, lorsqu'on s'en servoit pour secourir les personnes suffoquées par *l'Acide méphitique*, improprement appellé *Air fixe*. Les expériences qui suivent viennent à l'appui de cette assertion, & lui donnent tous les caracteres de l'évidence.

M. Demeste, Liégeois, Docteur en Médecine, & habile Anatomiste, avoit dit à M. Sage, qu'ayant fait périr des poulets dans la vapeur ou moufette si connue de la *grotte du chien* près de Naples (*), il avoit remarqué une saveur manifestement acide dans les poumons de ces animaux, qu'il avoit ouverts après la suffocation. M. Sage crut devoir répéter cette expérience avec M. Demeste, en présence de M. le Marquis d'Aoust & de M. Romé de Lisle à qui nous devons d'excellens ouvrages, entr'autres une *Crystallographie* & une très bonne *Minéralogie*. On fit donc mourir des Amphibies, des Quadrupedes & des Oiseaux dans l'acide volatil qui s'échappe de la biere en fermentation : ayant ouvert ces animaux, on goûta leurs poumons, auxquels on trouva une saveur bien plus piquante qu'aux poumons des autres animaux de la même classe, qu'on ouvroit en même tems tous vivans.

M. Sage a mis trois oiseaux dans un bocal où il y avoit de l'acide méphitique; il les en a retiré lorsque, tombés sur le côté, ils respiroient très-difficilement, quoiqu'ils ouvrissent de

(*) Ces expériences ont été faites en 1775, vers le Mois de Juin.

larges becs. Il mit du *vinaigre radical* dans la main, & y présenta le bec d'un de ces oiseaux, qui tomba presqu'aussi-tôt en convulsion, respira plus difficilement & demeura sur le côté sans pouvoir se relever. On le porta une seconde fois au vinaigre radical, il périt quelques minutes après.

Cependant, le second oiseau, auquel on n'avoit rien présenté depuis sa sortie du bocal, se traînoit lentement sur ses pattes ; & comme au bout de 20 minutes il étoit dans une espece de paralysie, on le présenta à l'alkali volatil-fluor, & bientôt il secoua la tête, battit des aîles & se redressa. On lui fit sentir une deuxieme & une troisieme fois de l'alkali volatil-fluor, il reprit toutes ses forces, on le mit en cage, où il s'est bien porté.

Le troisieme oiseau fut laissé simplement exposé à l'air : il y vécut douze heures dans une espece de paralysie qui ne lui permettoit de se mouvoir que de côté, & cet état de langueur fut bientôt terminé par la mort.

Cette expérience a été faite en présence de MM. les Marquis d'Aoust & de la Billarderie, de M. le Comte de Quitri, & enfin de MM. Demeste, de Romé de l'Isle & Faujas de Saint-Fond.

C'est d'après de semblables expériences que M. Sage assure que l'alkali volatil agit dans toutes ces circonstances, en *neutralisant* l'acide méphitique qui irritoit & crispoit les poumons.

Pour prouver qu'il ne présente pas l'alkali volatil-fluor comme un remede universel, l'Auteur dit, dans son avertissement, qu'il est utile, pour prévenir la contagion des maladies putrides, de se frotter soir & matin devant un feu clair, & d'y chauffer ses vêtemens. L'A-

cide, dit-il, qui émane des corps combuftibles purifie l'athmofphere & détruit les miafmes. Enfin M. Sage confeille le vinaigre pris fous la forme de limonade & en lavement dans les accidens caufés par le cuivre, l'antimoine, l'arfenic & le plomb, & ajoute même qu'on l'emploie auffi avec le plus grand fuccès contre les effets Mortels de la *Bella-donna* (*).

M. Cadet le jeune, maître en Pharmacie, rue St. Antoine à Paris, a fait préparer de l'alkali volatil-fluor conformément au procédé de M. Sage, lequel ne differe guere des procédés connus, afin que ceux qui voudront répéter ces expériences foient fûrs d'avoir un alkali volatil, abfolument le même que celui qu'a employé M. Sage.

M. Defaive, Apothicaire à Liege, en a préparé fuivant le même procédé, & nous avons trouvé cet alkali volatil d'une activité frappante.

Bibliotheque du Nord, ouvrage deftiné à faire connoître en France tout ce que l'Allemagne produit d'intéreffant, d'agréable & d'utile dans tous les genres de Sciences, de Littérature & d'Arts; pour fervir de fuite au Journal Litteraire de Berlin; *douze volumes par an. Par une fociété d'Hommes-de-Lettres.*

PROSPECTUS.

» Tout Homme-de-Lettres, après avoir rempli

(*) Voyez fon *Analyfe des Bleds*, page 112 & fuivantes.

les devoirs que lui impose sa qualité de citoyen, est encore obligé de se rendre aussi utile qu'il lui est possible dans l'état qu'il a embrassé par goût. Il doit compte à ses compatriotes du fruit de ses études. Les travaux de son cabinet doivent tourner à l'avantage de la société. C'est sans doute servir utilement une nation, que de lui mettre sous les yeux les découvertes, les pensées, le goût même des autres peuples. Cette connoissance peut contribuer à sa perfection & à son bonheur. *On ne se polit, on ne devient tout ce qu'on peut devenir, qu'en frottant sa cervelle contre celle des autres*, comme dit *Montaigne* Ce sont ces vérités incontestables qui nous ont engagés à entreprendre l'ouvrage que nous présentons au public sous le titre de *Bibliotheque du Nord.* En France, on ne connoît presque point tous les bons livres que l'Allemagne produit; si quelques-uns de nos Journaux en font mention, ils n'en annoncent gueres que les titres, ou n'en disent pas assez pour donner aux François une idée satisfaisante du goût de cette nation, qui est notre voisine, avec laquelle nous avons les relations les plus étroites, à laquelle nous devons une Reine qui a fait notre félicité : d'une nation, sur-tout, qui a si bien mérité de la république des lettres. Quand nous ne devrions aux Allemands que l'invention de l'Art Typographique, & la découverte de la saine Astronomie, c'en seroit assez pour les rendre recommandables à nos yeux; mais on sçait combien leur pays possede actuellement de génies & de beaux-esprits qui excellent dans les Sciences, dans la littérature & les Arts. «

» Pour réussir dans une entreprise que nous

regardons comme vraiment honorable pour nous, puiſqu'elle ſera utile au progrès des connoiſſances humaines, nous avons formé une ſociété de perſonnes très-verſées dans la langue Allemande, ainſi que dans la langue Françoiſe, ſans parler des autres, ſoit mortes, ſoit vivantes, & uſitées dans le Nord, leſquelles ne leur ſont pas non plus étrangeres. Ces perſonnes, du nombre deſquelles ſont quelques-uns des Académiciens qui travaillent au *Journal de Berlin*, ſont répandues dans les principales villes d'Allemagne; & c'eſt par leur ſecours que nous nous flattons de procurer à nos Lecteurs la connoiſſance la plus parfaite de l'état où ſont actuellement les Sciences & les Belles-Lettres dans cette vaſte & floriſſante partie de l'Europe; enſorte que nous pouvons dire avec vérité, que ſi la *Bibliotheque du Nord*, eſt rédigée & imprimée à Paris, elle ſera compoſée toute entiere en Allemagne. «

» Nous ferons donc connoître les meilleurs ouvrages ſortis de nos jours des preſſes germaniques, & qui traiteront de quelqu'un des objets ſuivans; ſavoir, de Philoſophie, de Phyſique, d'Hiſtoire-Naturelle, de Botanique, de Chymie, de Médecine, de Logique, de Métaphyſique, de Morale, de Religion, de Droit naturel ou civil, de Politique, d'Economie, de Gouvernement, d'Hiſtoire, de Géographique, des Fictions romaneſques, d'Eloquence & de Poéſie en tout genre; enfin des Arts quelconques, ſoit libéraux, ſoit méchaniques. «

» De ces différens ouvrages nous fournirons ou des extraits étendus, ou des traductions fidelles, ou des analyſes propres à en don-

ner une idée juste, selon qu'ils nous paroîtront susceptibles de l'une ou l'autre de ces méthodes. Nous y joindrons quelques réflexions nécessaires pour mettre le Lecteur en état d'apprécier le mérite de l'Ouvrage dont nous rendrons compte; mais elles ne ressembleront en rien à cette critique amere, impérieuse & indécente, qui n'auroit jamais dû infecter la République des Lettres, & qui, au lieu d'élever le talent, l'étouffe & l'écrase. Nos jugemens seront accompagnés de la douceur & de la modération, de l'impartialité & des égards que l'on doit à des personnes toujours dignes d'estime, dès qu'elles consacrent leurs veilles à l'instruction du genre humain. «

» Nous ne pensons pas que les livres Allemands doivent seuls entrer dans notre plan. Nous croyons, au contraire, que nos Lecteurs François seront bien aise de connoître aussi les Ouvrages Latins, ainsi que les Livres François, qui sont composés & imprimés en Allemagne, lesquels y restent souvent renfermés pour toujours. Nous y ajouterons les extraits ou analyses des Livres sortis de la Suede, du Danemarck, de la Russie, &c. nous ferons même des excursions en Hollande & en Angleterre; mais nous n'oublierons jamais que nos travaux sont destinés à l'Allemagne proprement dite. «

» Pour satisfaire pleinement la curiosité de nos Lecteurs, en les mettant au courant des productions littéraires que le Nord enfante journellement, nous ne négligerons point de leur faire connoître les livres moins modernes du même pays, lorsque nous présumerons qu'ils ne sont pas encore parvenus à leur connoissance, & que nous les jugerons propres à les intéresser.

» Si le ſuccès de notre entrepriſe ne répond point à notre attente, on ne nous reprochera pas du moins de n'avoir point donné à notre travail tout le ſoin qu'il mérite, & dont nous ſommes capables. Aucun de nos Ecrivains ne ſera imprimé qu'après avoir été ſévérement examiné & corrigé par ceux de nos *Colaborateurs* que nous avons chargés de les revoir. Nous faiſons trop de cas de l'approbation du Public, pour ne pas ſacrifier à l'avantage de lui plaire les petites délicateſſes de l'amour-propre & de la vanité. «

» Chaque volume de la *Bibliotheque du Nord* ſera compoſé d'environ 200 pages *in-12* même format que le *Journal de Berlin.* Le prix de l'abonnement pour cet ouvrage, rendu franc de port par-tout le Royaume, ſera de 24 livres pour Paris, & de 30 liv. ponr la Province. Le Sieur *Quillau,* imprimeur, rue du Fouare, recevra les ſouſcriptions. Le premier volume paroîtra le premier Janvier 1778. On aura ſoin d'affranchir le port des lettres & de l'argent. «

HISTOIRE *& Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, in-12.* depuis ſon origine en 1666, juſques & compris 1772, en 156 volumes, propoſés par Souſcription à 312 liv. A Paris, Hôtel de Thou, Rue des Poitevins, 1777.

Ce grand & précieux Ouvrage, eſt la Bibliotheque la plus complette que nous ayons ſur toutes les Sciences; c'eſt l'ouvrage de plus d'un ſiecle de travaux & des hommes les plus célebres par le génie, l'eſprit, le ſavoir & les lumieres.

Les brillants extraits de M. de Fontenelle, qui n'ont jamais été imprimés séparément, se trouvent en entier dans ce Recueil, & comprennent un espace de 44 années; il fut nommé Secrétaire de l'Académie des Sciences, au commencement de 1697, & il ne quitta cette fonction distinguée qu'en 1740 : ainsi, toute l'Histoire de cet ouvrage, depuis 1697 à 1740, est de la main de Mr. de Fontenelle.

L'édition in-4to. étant d'un prix excessif, & presque entiérement épuisée, le Sieur Panckoucke a acquis des Libraires d'Hollande, tout le fonds de cet Ouvrage in-12. Cette édition est commode, portative & correcte. Voici en quoi elle differe de l'édition in-4to.

Les Hollandois n'avoient point réimprimé les années 1666 à 1698. Ils ne commencerent qu'à l'année 1699, où les Mémoires prirent une forme plus réguliere, & furent constamment précédés de l'Histoire & des Eloges des Académiciens. Quoique l'établissement de l'Académie date de l'année 1666 & que les volumes imprimés depuis 1666 à 1698, au nombre de 14, soient à la tête de ce grand Ouvrage dans l'édition in-4to, il eût été cependant ridicule de les réimprimer en entier dans le format in-12. parce que, dans ces 14 volumes, il y a des traités entiers d'Anatomie, de Géométrie, d'Algebre. Le tome troisieme, par exemple, qui forme 3 volumes, est un Traité Anatomique des animaux, de Mr. Perraut : le tome IX, un Traité de Méchanique; le tome XI, l'Analyse générale de Mr. de Lagny. Ainsi, il eût été aussi déplacé de réimprimer ces volumes, qu'il le seroit de réimprimer les Ouvrages séparés des Académiciens, comme l'Aurore Boréal, l'Astronomie de Cassini, le Voyage de Mr. de la Condamine, &c. Car, quoique

tous ces Ouvrages ſoient excellents en eux-mêmes, ils ne peuvent que faire ſuite aux Mémoires de l'Académie, & ne doivent point y être intercalés; cependant, comme il y a dans les Ouvrages imprimés depuis 1666 à 1698, nombre de Mémoires excellens, on les a réunis, ſoit en entier, ſoit par extrait; & c'eſt ce choix qui forme les trois premiers volumes de cette collection in-12.

Les années 1699 à 1757, ſont telles que les Libraires d'Hollande les ont publiées. Quoique les années 1709 à 1721, aient été *réimprimées* à Paris, on a ſuivi, page pour page, l'édition de Hollande, *à cauſe des Tables.*

Les années 1758 à 1772 compris, ont été imprimées à Paris. Dans ces dernieres années, on a ſupprimé les Mémoires de Mathématiques, en laiſſant ſubſiſter en *entier l'Hiſtoire de l'Académie, les Eloges & les Mémoires de Phyſique.* Ceux de Mathématiques ſont à la portée d'un ſi petit nombre de Lecteurs, que, ſur cent, il n'y en a peut-être pas un qui ſoit en état de les entendre. Par cette ſuppreſſion, cette édition qui devoit avoir 170 volumes, n'en a que 156, & elle n'eſt que du prix de 312 liv. au lieu de 370 liv.: &, afin que les acheteurs ſuſſent exactement ce qu'on a ſupprimé, & que ceux même qui s'occupent des Sciences Mathématiques, puſſent, au beſoin, recourir à l'édition in-4to. on a imprimé, à la ſuite des Tables de chaque vol. in-12. à commencer depuis 1758, une Table des Mémoires de Mathématiques, *qui ſe trouve dans l'édition in-4to. & que l'on a ſupprimé dans l'édition in-12.*

Par cette ſuppreſſion de la partie Mathématique, on a été en état de devancer les promeſſes qu'on a faites au Public; cette édition

in-12., qui ne devoit être complette qu'à la fin de l'année, paroîtra dans les premiers jours du mois de Mai.

On continuera cet Ouvrage à mesure que l'*in*-4°. paroîtra.

Les volumes de Tables, V. VI. *in-12*,. paroîtront avec les années 1773, 1774.

N. B. Les personnes qui pourroient desirer la partie Mathématique, pourront se faire inscrire; &, si le nombre suffit seulement aux frais, on s'obligera de l'imprimer séparément, & d'en publier 4 volumes chaque année; de sorte que, dans quelques années, cette partie seroit aussi complette.

GRAVURES.

LE *retour au Hameau*, beau paysage d'environ 19 pouces & demi de largeur, & 14 de hauteur; d'après le dessin de M. Pilman, Peintre du Roi de Pologne, gravé avec beaucoup de soins & de talent, par M. Godefroy, de l'Académie Impériale & Royale de Vienne; & se vend, prix 4 livres, à Paris, chez l'Auteur, rue des *Francs-Bourgeois*, Porte Saint-Michel, vis-à-vis celle de Vaugirard.

Portrait de Victor Amédée III, Roi de Sardaigne, Estampe de 18 pouces de haut, sur 13 de large. Ce Monarque y est représenté de profil; la tête est d'une forte proportion. Gravé par A. de Saint Aubin, de l'Académie Royale, & Graveur de la Bibliotheque du Roi. S. M., pour témoigner à cet Artiste sa satisfaction,

tant de la ressemblance, que de l'exécution de la gravure, lui a fait remettre par M. le Comte de Viry, son Ambassadeur, une Médaille d'or.

Cette Estampe se trouve à Paris, chez l'Auteur, rue des Mathurins, au petit Hôtel de Clugny. Prix 10 livres.

Portrait en Médaillon de M. L. Dupuy, Secrétaire perpétuel de l'Académie des Belles-Lettres, Membre de celles de Gottingue, &c. Dédié à Madame son épouse. Ce portrait, parfaitement ressemblant, & très-bien gravé par M. Parisot, d'après le dessin de M. Pujos, se vend chez M. Pujos, Quai Pelletier, Maison de M. le Quin, Orfevre. On lit au bas du portrait, ces Vers de Mr. de Sacy.

Des Chef-d'œuvres d'Athene, il enrichit la France;
Et des vertus de Sparte il a rempli son cœur;
Le siecle de Voltaire admire sa science,
Le siecle de Bayard eût chéri sa candeur;
Formé par la nature, & pour l'un & pour l'autre,
Ses mœurs sont du vieux tems, son esprit est du nôtre.



LIVRES NOUVEAUX, *Extraits du Catalogue des Livres qui se sont vendus à Francfort, & à Leipsick, à la Foire de Pâques, & qui se trouvent à Cologne, chez* HENRI-JOSEPH SIMONIS.

LIVRES ALLEMANDS.

AVis d'un Citoyen à un Chef de Police d'Allemagne, *In-8vo. A Francfort* 1777, prix 40 Stubers.

Méthode pour apprendre à lire & à écrire aux sourds & muets, *in-8vo. A Giessen* 1777, 10 S.

Description d'un nouveau quart de cercle à l'usage de l'Astronomie & de la Géométrie, travaillé par George Frédéric Brander, suivant la Théorie d'Hadley, *in-8vo. A Augsbourg* 1777, 10 Stubers.

Traité des Signes de vie & de mort des Enfants nouveaux nés, par Campers, *in-8vo. Francfort* 1777, 20 Stubers.

Observations sur la ferrure des chevaux & les maux qui leur viennent aux pieds par Clarcks, *in-8vo. Leipsick,* 1777, 34 Stubers.

Journal d'un voyage qui contient plusieurs Observations Minéralogiques, particuliérement sur l'Agate, &c. par Collin. *A Manheim,* 1777, *In-8vo.* 2 Rixdales.

Du mercure & de ses vertus pour la guéri-

ſon de pluſieurs maladies, par Falck. *In-8vo. Leipſick*, 1777, 45 Stubers.

Choix de découvertes faites avec le microſcope ſur les plantes, les fleurs, les inſectes, &c. par le Baron de Gleichen, *in-4to. A Nuremberg*, 1777, une Rixdâle 20 Stubers.

Méthode générale pour meſurer & rapporter ſur la terre, & le papier, toutes ſortes d'angles ſans graphometre ni récipiangle, *In-8vo. A Breſlau*, 1777, 50 Stubers.

Mémoires pour ſervir au progrès de l'Agriculture & de l'Economie, par Jean Fréd. Mayer, 6me. & 7me. ſuites, *in-8vo. Francfort*, 1777. 2 Rixdales.

Abrégé du voyage de Pallas dans pluſieurs Provinces de l'Empire de Ruſſie. 2me. partie, *in-8vo.* enrichie de 22 Planches. *Francfort*, 1777, 2 Rixdales.

Recueil de Sermons choiſis ſur les principaux Sujets, 16 *vol. in-8vo. Augsbourg*, 1777, 24 Stubers le vol.

Petit Manuel de Médecine, dans lequel on trouve la maniere de guérir ſûrement les maladies communes & de les connoître par l'urine, *in-8vo. Augsbourg*, 1777, 8 Stubers.

Des maladies des Juifs par Wolff, *in-8vo. Manheim*, 1777, 13 Stubers.

Code de Catherine II, Impératrice de Ruſſie, pour le Gouvernement de ſes Etats, *in-4to.* 50 Stubers. 1777,

TABLE
DES
MATIERES
Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADEMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ECONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

Faute à corriger dans ce Volume.

Page 280, ligne 22, *du rire*, lisez *du riz*.

